

Faculté de philosophie, arts et lettres

1394-1400 : De la première expédition en Irlande à la chute de Richard II d'Angleterre

Une histoire au prisme des chroniques de langue
française

Auteur : Théo WOUTERS

Promoteur : Gilles LECUPPRE

Lecteurs : Paul BERTRAND et Marie-Hélène MÉRESSE

Année académique 2023-2024

Master 120 en histoire – finalité approfondie

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2023-2024

SESSION : Juin

NOM : WOUTERS

PRÉNOM : Théo

TITRE DU MÉMOIRE : 1394-1400 : De la première expédition en Irlande à la chute de Richard II d'Angleterre. Une histoire au prisme des chroniques de langue française

PROMOTEUR : Gilles LECUPPRE

En 1394, Richard II d'Angleterre part pour une expédition en Irlande. La colonie anglaise est sujette à des difficultés : les revenus qu'elle génère ont drastiquement diminué depuis le début du siècle à cause de la peste noire, des troubles internes et d'une mauvaise gestion du territoire. La première expédition de Richard II et la soumission d'Art MacMurrough permettent d'entreprendre des réformes politiques. De retour en Angleterre, Richard II réimpose son pouvoir face aux *Lords Appellant*. En 1399, il retourne en Irlande, mais sa seconde expédition est écourtée par le retour de son cousin, Henri Bolingbroke, ce qui mène à sa destitution quelques jours plus tard. Cette étude a comme objectif d'analyser la manière dont les chroniques de langue française ont assimilé et raconté les événements et cela en fonction de leur milieu social, de l'audience visée et du contexte historique. Les chroniqueurs se montrent favorables à Richard II en utilisant des stratégies littéraires et des références culturelles bien connues de leurs contemporains. Surtout, l'événement est propice à des comparaisons avec la guerre de Cent Ans.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont au professeur Gilles Lecuppre qui a su, depuis ma première année de bachelier, cultiver mon goût pour l'histoire médiévale. En tant que promoteur, cette étude lui doit beaucoup : ses relectures serrées et suggestions nous ont permis de perfectionner le contenu de nos analyses.

Je remercie tout particulièrement Isaure Mahiat et Justine Lohay qui ont su déceler les coquilles semées au cours de la rédaction. Elles ont aussi été à l'origine d'innombrables suggestions et questions qui n'ont fait que d'améliorer le contenu et ma réflexion.

J'adresse une pensée toute particulière à ma famille et spécialement à mon grand frère, Clovis, qui est un exemple d'excellence et de persévérance. Enfin, à mes amis qui ont été à l'origine d'encouragements et de moments de légèreté.

Introduction

Le XX^e et du début du XXI^e siècle ont été marqué par l'essor des médias et de la communication de l'information. Plus récemment, les conflits armés ont soulevé l'importance des médias dans le processus de narration des événements. Ainsi, la guerre en Ukraine ou le conflit israélo-palestinien ont particulièrement témoigné de la divergence de narration pour des événements identiques. Pourtant, cette tendance est ancienne, déjà au Moyen Âge la diffusion de l'information est un enjeu important. Si elle est moins rapide et moins globalisée qu'actuellement, ses mécanismes n'en sont pas moins élaborés. En particulier, les dernières années du règne de Richard II ont considérablement intéressé les chroniqueurs médiévaux qui fournissent une narration qui leur est propre.

Richard II (1367-1400) est le second fils d'Édouard, prince de Galles et de Jeanne de Kent. Il succède à son grand-père Édouard III en 1377, alors qu'il est âgé de 10 ans. Quatre ans après son accession au trône, il est menacé par la révolte des paysans de 1381 qui a lieu dans un contexte politique tendu : le pouvoir du jeune roi est exercé par le gouvernement tandis que la politique fiscale, conséquence des affrontements de la guerre de Cent Ans, exerce une importante pression sur le peuple qui voit, au même moment, ses droits être menacés. Malgré ce contexte, Richard II réussit à calmer la révolte. Quelques années plus tard, le pouvoir de Richard est remis en question par les *Lords Appellant*, un groupe de puissants nobles. C'est au cours des réunions du *Wonderful Parliament* et du *Merciless Parliament*, en 1386 et 1388, que les favoris de Richard sont destitués et exécutés et le pouvoir du roi contrôlé par les *Lords Appellant*. Toutefois, Richard II réussit à reprendre le contrôle en 1389 et déclare la fin de sa minorité. Concernant l'Irlande, il s'y intéresse dès 1385, mais après l'échec de son lieutenant, Robert de Vere, en 1388, il envisage d'y envoyer une expédition militaire. En 1394, Richard part en Irlande une première fois dans un contexte apaisé par la paix récemment signée avec la France et l'Écosse. Deux années plus tard, il épouse Isabelle de France, la fille de Charles VI, ce qui a pour effet de pérenniser les trêves franco-anglaises. En 1397, il s'impose face aux anciens *Lords Appellant* et qu'il arrête et condamne. L'année suivante est marquée par l'opposition entre le duc de Norfolk et le fils de Jean de Gand, Henry Bolingbroke, qui débouche sur un duel arrêté *in extremis* par Richard II. Finalement, les deux protagonistes sont condamnés à l'exil. En 1399, Richard II retourne en Irlande, mais son pouvoir est menacé par son cousin qui revient d'exil, ce qui l'oblige à retourner en Angleterre où il est défait le 29 septembre de la même année.¹

Les sources mobilisées pour cette étude sont des chroniques, c'est-à-dire des textes historiographiques, versifiées ou en prose, qui ont comme objectif de raconter l'histoire sur un temps long, commençant parfois même à la création du monde dans le cas des

¹ David BERESFORD, « Richard II », dans *Dictionary of Irish Biography*, <https://www.dib.ie/biography/richard-ii-a7665>, (consulté le 12 juin 2023). Olivier DE LABORDERIE, « Richard II », dans Jean-Marie MOEGLIN (éd.), *Dictionnaire de la guerre de Cent Ans*, Paris, Bouquins éditions, 2023, p. 1126-1129.

Introduction

chroniques universelles. Le genre de la chronique se distingue de l'annalistique en ce que les événements ne sont pas compilés par année, mais racontés dans l'ordre chronologique. D'un point de vue linguistique, elle se développe d'abord en latin, puis en vernaculaire notamment grâce aux traductions puis aux continuations des *Grandes Chroniques de France*. D'ailleurs, les chroniques trouvent sans cesse de nouveaux continuateurs. Au sein de ce genre littéraire apparaissent plusieurs types de chronique surtout durant la guerre de Cent Ans où la chronique devient non savante : l'attention est alors portée à la narration de la guerre et sur l'appartenance à un camp ou à l'autre.²

La situation géographique de l'Irlande a modelé son histoire. L'Irlande est la plus occidentale des îles britanniques dont elle est séparée par la mer d'Irlande. D'ailleurs, la proximité de l'Écosse, située à une vingtaine de kilomètres, permet le développement de liens étroits. Cette situation géographique place l'île d'émeraude sous l'influence du Gulf Stream, ce qui rend le climat très humide et propice au pâturage et à la culture. L'île est habitée dès 7000 acn. et est sujette au défrichement. Durant le haut Moyen Âge, l'Irlande se développe autour de grandes provinces (Leinster, Munster, Connacht, Ulster et Mide) et de petites unités administratives appelées *tuath*. Cette organisation a changé les liens de loyauté. C'est aussi durant le haut Moyen Âge que la société irlandaise se construit autour d'une série de dynasties locales qui sont liées à l'Église. Lorsqu'une dynastie s'impose sur ses concurrentes qu'elle peut prétendre à la haute royauté. Cependant, le système politique irlandais est menacé dès les années 790, quand des raids vikings atteignent l'Irlande. Ils s'attaquent aux villages côtiers, puis rentrent graduellement dans les terres, affrontent les Irlandais et fondent des villes côtières telles que Limerick ou Waterford. Cependant, les raids vikings n'ont pas eu un impact très marqué sur la politique irlandaise, excepté le bouleversement des équilibres dynastiques. En 1169, les Anglo-Normands débarquent en Irlande et s'y installent peu à peu notamment sous l'impulsion du roi Henri II qui introduit le système féodal irlandais sur l'île. Toutefois, le système s'est répandu de manière inégale ce qui provoque au XII^e et XIII^e siècle la division de la société irlandaise en deux : d'une part se trouvent les Irlandais et d'autre part se trouvent les Anglo-Normands.³

D'un point de vue politique, l'Irlande est divisée entre deux systèmes. La partie anglaise est administrée par un gouvernement central composé d'un conseil réunissant les trois plus importantes fonctions : le *justiciar*, le trésorier et le chancelier. Un parlement est aussi régulièrement réuni pour des questions législatives et judiciaires, mais toujours avec un rôle consultatif. Les territoires administrés par les Irlandais le sont par des rois plus ou moins importants et relevant, parfois, d'autres rois. Cette dichotomie se marque judiciairement : les Irlandais utilisent la *Brehon law* alors que les Anglais imposent, peu à peu, la *common law* sur les territoires qu'ils contrôlent. Financièrement, les revenus de la couronne anglaise reposent sur les rentes issues du domaine royal, de l'exercice de la justice, de la confiscation des biens, mais aussi des services royaux. Ces revenus sont amenés à fluctuer et durant le règne d'Édouard III, ils diminuent drastiquement passant de £9000 au XIII^e à £1200 au plus bas.⁴

Le XIV^e siècle marque un tournant dans l'histoire de l'Irlande. En effet, l'affaiblissement du gouvernement de Dublin, dû notamment à des révoltes et à une mauvaise perception des taxes, ne permet pas une bonne gestion de la colonie anglaise et les revenus royaux diminuent. Les causes de la diminution se manifestent de plusieurs manières. D'une part, les chefs irlandais, mais aussi des rebelles anglais, attentent à la sécurité des sujets anglais en Irlande en se livrant à des guerres

² Pascale BOURGIAN, « Chroniques », dans *Lexikon des Mittelalters*, <http://apps.brepolis.net.proxy.bib.uclouvain.be/lexiema/test/Default2.aspx>, (consulté le 12 juin 2023). Michel ZINK, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 188-190.

³ « Ireland », dans *Lexikon des Mittelalters*, <http://apps.brepolis.net.proxy.bib.uclouvain.be/lexiema/test/Default2.aspx>, (consulté le 13 juin 2023).

⁴ James LYDON, *Ireland in the later Middle Ages*, Dublin, Gill and Macmillan, 1973, p. 33-45.

1394-1400 : De la première expédition en Irlande à la chute de Richard II d'Angleterre

intestines, pillent le territoire et profitent de l'absentéisme des seigneurs anglais pour occuper leurs terres. D'autre part, les épidémies de peste noire et les mauvaises récoltes débouchant sur une importante famine et une crise agricole creusent le déficit. En effet, les surfaces agricoles et les bâtiments sont peu à peu abandonnés. Ce contexte difficile pousse Édouard III à intervenir en Irlande et à établir des réformes. Le roi est surtout motivé par les débouchés économiques que constitue la colonie anglaise et espère que les investissements faits pour y rétablir l'ordre seront profitables si la trêve signée à Brétigny est rompue. Pour ce faire, il envoie son fils, Lionel d'Anvers, pour établir des réformes et surveiller le gouvernement de Dublin. Ainsi, à court terme, les efforts sont fructueux, mais peu après le départ de Lionel, l'Irlande retourne à sa situation de départ.⁵

En 1394, Richard II annonce son départ pour l'Irlande. C'est le seul roi à s'être rendu en Irlande entre 1210 et 1689. Son objectif n'est pas réellement différent de celui de son grand-père. Il veut rétablir l'ordre en Irlande afin de redévelopper l'économie pour qu'elle soit profitable à l'Angleterre. Ainsi, il oblige l'ensemble des propriétaires de terres en Irlande, des ecclésiastiques ayant une charge et des personnes originaires d'Irlande à y retourner. Le but est de lutter contre la dépopulation de l'île qui empêche, à cause du manque de main-d'œuvre, de cultiver les terres. La première expédition de Richard rassemble environ 8 000 à 10 000 soldats qui débarquent à Waterford et sont rapidement rejoints par d'autres soldats stationnés en Irlande.⁶ L'arrivée en Irlande de Richard II est accompagnée de quelques batailles, rapidement gagnées, mais surtout le roi anglais réussit à profiter des dissensions entre les seigneurs irlandais afin de créer un lien personnel avec eux. Ainsi, la majorité des chefs irlandais qui s'opposait à la couronne anglaise se rapproche de celle-ci dans l'objectif d'être protégée par le roi de leurs opposants. Sur place, Richard II redistribue les terres à ceux qui lui sont loyaux et sécurise le retour des immigrants. Toutefois, l'instabilité politique anglaise oblige le roi à retourner en Angleterre et à nommer Roger Mortimer comme lieutenant à la tête de la colonie. En 1399, il retourne sur l'île d'émeraude avec une armée réduite ce qui lui vaut d'être défait par Art MacMurrough, un des plus puissants rois irlandais. La seconde expédition s'achève prématurément à cause de l'invasion de l'Angleterre par Henri de Bolingbroke qui défait Richard et l'emprisonne. Bolingbroke devient le nouveau roi anglais en instaurant une nouvelle dynastie : les Lancastre.⁷

Chronologiquement, ce travail se borne aux années 1394 à 1400, c'est-à-dire du début de la première expédition en Irlande, jusqu'à la destitution de Richard. Le thème est centré sur l'Irlande, Richard II et sa destitution, mais surtout sur la perception de ceux-ci par les chroniqueurs de langue française.

Les expéditions et la destitution de Richard forment une série d'événements particuliers qui mérite tout particulièrement une analyse de la perception de ceux-ci. En particulier, ces événements sont liés à des phases d'affirmation du pouvoir jusqu'à sa dérive tyrannique dans un contexte international tendu à cause de la guerre de Cent Ans. En effet, l'utilisation de chroniques de langue française permet de poser la question de la manière avec laquelle les chroniqueurs assimilent les événements, se les approprient et les racontent. Il s'agit de décrire les processus de mise en récit, ses techniques et ses conséquences ainsi que de saisir les objectifs poursuivis par les auteurs. La matière se répartit en trois grands chapitres. Le premier se concentre exclusivement sur les expéditions en Irlande, leur impact sur le prestige de Richard, le départ depuis l'Irlande jusqu'au Pays de Galles à l'arrivée d'Henri Bolingbroke en Angleterre. Pour clore ce chapitre, un développement détaille l'influence des deux expéditions sur la destitution de Richard. Le deuxième

⁵ Sean DUFFY, *Ireland in the Middle Ages*, Londres, Macmillan Education, 1997, p. 149-155.

⁶ James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », dans *Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, vol. 93, n° 2, 1963, p. 135-149, ici plus précisément p. 142.

⁷ Sean DUFFY, *Ireland in the Middle Ages*, *op. cit.*, p. 155-165.

Introduction

chapitre s'attelle à détailler les motifs de légitimité et d'illégitimité à travers trois thèmes : la tyrannie, les soutiens et Dieu. Enfin, le troisième et dernier chapitre revient sur l'épisode de la destitution en tant que tel et détaille trois aspects différents : la vengeance, la tentative du Soulèvement de l'Épiphanie et termine par une réflexion autour des événements à travers la Fortune et les leçons que doivent tirer les lecteurs.

Sources

Les chroniques abordant le règne de Richard II sont nombreuses et se répartissent en deux catégories : les chroniques lancastriennes et les chroniques yorkistes. Cette distinction se base sur le parti pris de la chronique. D'une part, les chroniques lancastriennes construisent une représentation défavorable de Richard II qui est alors liée à la tyrannie et au profit personnel. Leur objectif est de faire rayonner la maison des Lancastre, c'est-à-dire Henri IV et ses successeurs. Elles ont été exclusivement écrites par des chroniqueurs anglais. D'autre part se trouvent les chroniques yorkistes (et pré-yorkistes) qui prennent le parti de Richard II et narrent le règne de Richard II comme celui d'un roi martyr.⁸ Contrairement aux chroniques lancastriennes, elles sont essentiellement en langue française, même si quelques chroniques anglaises existent. L'investissement d'historiographes de langue française prend place dans le contexte de la guerre de Cent Ans, mais aussi dans le contexte matrimonial : Richard II est marié à Isabelle de France, la fille de Charles VI. Par ailleurs, les chroniques françaises n'ont qu'un retentissement en Angleterre qu'à partir de l'avènement d'Édouard IV et sont alors utilisées pour critiquer le règne des Lancastre.⁹ Les lignes suivantes détaillent les chroniques utilisées dans ce travail en les présentant de manière critique. Enfin, les avantages et défauts des chroniques sont analysés.¹⁰

Les chroniques pré-yorkistes

La première chronique du corpus de sources est celle de Jean Froissart (1337-ca 1404). Il s'est d'abord démarqué comme clerc de la collégiale de Chimay avant de s'investir dans le champ historique en tant que chroniqueur et poète. Pendant quarante ans il se consacre à l'écriture des événements qui lui sont contemporains, et cela sous l'impulsion de plusieurs patrons. D'abord sous la protection de Robert de Namur, il change en 1362 de patron pour Philippa de Hainaut, reine d'Édouard III d'Angleterre. Ensuite après un intermède d'un an en 1365 auprès du roi d'Écosse, David Bruce, Froissart rejoint l'entourage de Jean Wenceslas de Luxembourg en 1369, duc de Brabant. Fixé dans le Hainaut, c'est en 1383 que le chroniqueur passe sous la protection de Guy II de Châtillon, comte de Blois après le décès de son précédent patron. Enfin, il est protégé par Albert I^{er} de Hainaut et Guillaume IV de Hainaut qui sont ses derniers patrons. Sa chronique s'étend de 1037 à 1400 et est composée de quatre livres, remaniés par l'auteur, dont seul le dernier est pertinent pour ce travail. Le livre IV s'étend des années 1389 à 1400 et a été rédigé en plusieurs phases : d'abord en 1392 puis en 1399 et enfin en 1400. Ces différentes phases permettent de mettre par écrit ses souvenirs qui sont d'autant plus fiables qu'il prend note de ce qu'il vit lors de ces nombreux voyages à l'instar de celui qu'il mène en Angleterre en 1395 à la cour de Richard II. Néanmoins, la fiabilité du récit de Froissart est remise en question par son objectif d'idéalisation de la chevalerie et par la chronologie de sa chronique qui est parfois confuse. Dès lors, il n'hésite pas à inventer des passages qui auraient eu lieu et à développer des parties en vers contrastant avec la prose utilisée pour le reste du récit. Concernant Richard II, son récit est parfois idéalisé, comme pour l'épisode de la révolte des paysans de 1381, parfois confus, comme pour les années 1386-1388, et parfois faux, comme pour ce qui concerne l'année 1399. Cependant, il est admis que les années 1397 et 1398 sont fiables.¹¹

⁸ Le terme « yorkiste » réfère alors au fait qu'elles sont écrites sous le règne de la dynastie des York, c'est-à-dire lors de l'avènement de Édouard IV en 1461, et de manière logique avant l'avènement de cette dynastie pour les chroniques pré-yorkistes. Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, La Hague, Mouton, 1975, p. 240.

⁹ *Ibid.*, p. 204-205.

¹⁰ Les sources sont classées par date de production.

¹¹ Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, *op. cit.*, p. 235-237. Peter AINSWORTH, « Jean Froissart: Chronicler, Poet and Writer », dans ID. et Godfried CROENEN, *The Online Froissart*, <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=intros&intro=f.intros.PFA-Froissart>, (consulté le 11 mai 2024).

Introduction

L'œuvre de Froissart est l'une des plus célèbres de la littérature médiévale, le livre IV, le moins célèbre de ses chroniques, compte vingt-et-un manuscrits, sans compter quatre abrégés, et la douzaine d'éditions du XV^e et XVI^e siècle qui nous sont parvenues. D'ailleurs, des variations existent entre ces manuscrits et sont le fruit des éditeurs qui corrigent ou changent certains mots afin d'améliorer le texte. D'un point de vue philologique, Alberto Varvaro distingue deux types de manuscrits : un type simple, de facture médiocre et sans enluminures et un autre luxueux avec des enluminures remarquables.¹² L'œuvre a ainsi certainement attiré un public érudit, intéressé seulement par le contenu, et un autre noble, qui utilisait plutôt l'ouvrage comme un objet d'apparat.¹³ Si plusieurs entreprises éditoriales ont été menées, la récente édition numérique *The Online Froissart* rassemble plusieurs versions de la chronique issues de plusieurs manuscrits différents et se constitue comme une édition de référence. Toujours en développement, cette édition n'a pas pu être mobilisée dans le cadre de ce travail, puisque le livre IV n'y figure pas encore. Par conséquent, il a été décidé de se baser sur l'excellent travail d'Alberto Varvaro.¹⁴

La deuxième chronique envisagée est *Histoire du roy d'Angleterre Richart II, traitant particulièrement la rebellion de ses subiectz* écrite par Jean Creton (-1410) entre 1401 et 1405. Jean Creton est un écuyer français qui a reçu l'autorisation du roi de France, Charles VI, de suivre le comte de Salisbury, John Montagu. Ce dernier est un proche de Richard II et membre de la seconde expédition en Irlande du roi. Jean Creton reste dans la suite de Richard II jusqu'à sa capture : il a donc à la fois assisté à la seconde expédition et à une partie de la destitution. À la suite de la capture de Richard, il est renvoyé en France et le comte de Salisbury lui demande de mettre par la trahison et la déloyauté qu'a vécue le Roi d'Angleterre.

Textuellement, Jean Creton choisit d'écrire sa chronique dans une forme mixte où la versification domine, mais certains passages plus compliqués et centraux sont écrits en prose. Le chroniqueur écrit régulièrement à la première personne et place les personnages dans des analogies chrétiennes : Richard est Jésus tandis que Bolingbroke est Ponce Pilate. L'objectif de Creton est de critiquer les Anglais en les plaçant comme des opportunistes qui se tournent vers le pouvoir et se détournent de la raison et la justice. L'historiographie admet généralement Jean Creton comme un chroniqueur fiable.¹⁵

En ce qui concerne la réception de sa chronique, elle a été faible à limité si l'on utilise les catégories de Bernard Guenée.¹⁶ En effet, sept manuscrits sont conservés. Ces manuscrits datés du XV^e et XVI^e siècle sont tantôt en papier, tantôt en vélin et enluminé avec la présence de miniatures, d'initiales et de lettres tourneures. Cette différence de support met en exergue une audience différente : les manuscrits en vélin ont très probablement été réalisés pour la haute noblesse dû au coût important de cette matière alors que ceux en papier ont très probablement été imprimés au début du XVI^e siècle et ont été destinés à un public moins fortuné. D'ailleurs, il est attesté que ces manuscrits ont été copiés notamment par des copistes célèbres tels que Simon de Plumetot. La vie de ce copiste nous éclaire sur l'audience de Jean Creton. Simon de Plumetot est un haut

¹² JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre. Livre quatrième*, éd. Alberto VARVARO, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2015, p. XI.

¹³ Godfried CROENEN et Sofie LOOMANS, « Scribes or Copy Editors ? Scribal Behaviour and the Production of Manuscript Versions of Jean Froissart's *Chronicles in Fifteenth-Century Paris* », dans *The Online Froissart*, <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=intros&intro=f.intros.GC-SLo#bottomref-1>, (consulté le 25 mai 2023). « Jean Froissart », dans *ARLIMA. Archives de la littérature du Moyen Âge*, <https://arlima.net/no/67>, (consulté le 25 mai 2023).

¹⁴ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre. op. cit.*

¹⁵ Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles. op. cit.*, p. 231-233.

¹⁶ Bernard Guenée avance une du succès des œuvres médiévales : de 0 à 21 le succès est nul ; de 2 à 6 il est faible ; de 6 à 15 il est limité ; de 15 à 30 il est grand ; de 30 à 60 ou plus il est très grand. Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Flammarion, 2011, p. 255.

fonctionnaire français et originaire du clergé séculier. Il accumule des charges au Parlement de Paris, puis se rapproche du Roi d'Angleterre qu'il sert au Parlement de Rouen. D'un point de vue intellectuel, Simon de Plumetot est un académique qui a conservé une des plus grandes collections de manuscrits. Ces manuscrits abordent autant le droit, la philosophie, l'histoire ancienne et l'histoire récente grâce à une collection de chroniques. Les manuscrits contenus dans la bibliothèque de Plumetot sont systématiquement copiés pour leur contenu et non pas pour la recherche d'une esthétique. Ainsi, l'écriture n'est pas spécialement soignée, ce qui indique qu'ils n'étaient probablement pas voués à être un objet précieux, mais étaient plutôt destinés à des érudits. La particularité de la collection de Plumetot repose dans l'accessibilité à des textes parfois difficiles d'accès et à leurs copies par trois collaborateurs et par lui-même. Concernant la chronique de Jean Creton, Simon de Plumetot l'a copiée de ses propres mains et probablement sous la supervision du chroniqueur. En conséquence, l'œuvre de Jean Creton était capable d'intéresser des intellectuels par sa qualité et son contenu et donc il est probable que l'œuvre ait circulé dans des milieux érudits. Il y a donc deux publics distincts : un public intellectuel et un public fortuné qui est probablement noble. Le caractère noble d'une partie de l'audience est confirmé par la reconstitution des propriétaires de certains manuscrits : un manuscrit a appartenu à Marie Lefebvre, fille de Philippe Lefebvre, procureur au bailliage de Chartres et un autre manuscrit a appartenu au comte de Maine et de Mortain, Charles d'Anjou puis à John Stow et Raphael Holingshed.¹⁷

La chronique de Jean Creton a particulièrement intéressé les historiens anglais au XIX^e siècle. C'est en 1824 que John Webb l'édite et la traduit en anglais. Cette édition fait autorité surtout auprès des historiens anglophones.¹⁸ Les historiens du XIX^e siècle ont injustement attribué la copie d'un manuscrit de la chronique de Creton à Jean le Beau qui serait un chanoine de l'Abbaye du Val Saint-Lambert. Cependant, il n'en est rien, d'autres recherches infirment cette hypothèse et prouvent l'inexistence de Jean le Beau.¹⁹ Une édition de Lorna Stewart est particulièrement intéressante, notamment car l'auteur compare les différentes versions de la chronique.²⁰

La *Chronique de la traison et mort de Richart Deux, roy Dengleterre* se relève être très proche de celle de Creton. Elle a été écrite par un auteur inconnu, mais il s'agirait peut-être d'un membre du clergé proche de l'abbaye de Saint-Denis qui serait venu en Angleterre en 1396 avec Isabelle de France. Comme Creton, l'auteur est vraisemblablement témoin des faits. D'ailleurs, sa chronique s'étale de 1397 jusqu'à la fin du règne de Richard II. Concernant les années 1397 à 1399, il est certain que les informations proviennent de son témoignage. Cependant, pour les événements allant de 1399 à 1400, sa chronique et celle de Jean Creton sont très semblables : soit l'auteur a emprunté à Jean Creton soit ils se sont tous les deux copiés. D'ailleurs, son récit en prose est moins

¹⁷ Olivier DELSAUX, « L'humaniste Simon de Plumetot et sa copie des poésies d'Eustache Deschamps. Une édition génétique au début du XV^e siècle ? (Partie 1) », dans *Revue d'Histoire des Textes*, vol. 9, 2014, p. 273-349, ici plus précisément p. 273-286. « Jean Creton », dans ARLIMA. *Archives de la littérature du Moyen Âge*, <https://arlima.net/no/296> (consulté le 26 mai 2023). Michel FRANCISQUE, « Rapport de M. Francisque Michel, suivi de Descriptions et extraits de manuscrits », dans *Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du roi et par les soins du Ministre de l'instruction publique. Rapports au Ministre*, Paris, Imprimerie royale, 1839, p. 35-203, ici plus précisément p. 117.

¹⁸ John WEBB, « Translation of a French metrical history of the deposition of king Richard the Second, written by a contemporary, and comprising the period from his last expedition into Ireland to his death; from a MS. formerly belonging to Charles of Anjou, earl of Maine and Mortain; but now preserved in the British Museum; accompanied by prefatory observations, notes, and an appendix; with a copy of the original », dans *Archaeologia*, vol. 20, 1824, p. 1-423.

¹⁹ John PALMER, « The Authorship, Date and Historical Value of the French Chronicles of the Lancastrian Revolution. Pt 1 », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 61, n°1, p. 145-181, ici plus précisément p. 174.

²⁰ Si nous avons utilisé la thèse de doctorat de Lorna Stewart, elle a récemment publié une nouvelle édition de l'œuvre qui n'était malheureusement pas accessible au moment où la rédaction de ce travail a commencé. Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton: A Critical Edition*, University of Aberdeen, 1979, [Thèse de doctorat]. Pour l'édition la plus récente : Lorna FINLAY, *La prinse et mort du roy Richart d'Angleterre, Based on British Library MS Harley 1319, and Other Works by Jehan Creton*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023.

Introduction

passionnel que celui de Creton, mais porte un jugement favorable à Richard II. En ce qui concerne la rédaction de sa chronique, le début de la rédaction n'est pas connu, mais la chronique aurait probablement été terminée avant 1412.²¹

La diffusion de la *Traïson*²² est d'une ampleur supérieure à la chronique de Creton et se constitue comme un très grand succès : 37 manuscrits ont été conservés.²³ Comme pour Jean Creton les manuscrits ont été produits durant le XV^e et XVI^e siècle parfois sur du papier et parfois sur du vélin. Ainsi, la *Traïson* a circulé activement dès sa production, ce qui permet de penser que le récit était assez important et connu. À cause de la présence de manuscrits en vélin, la *Traïson* a certainement dû être copiée pour le compte de membre de la noblesse. D'ailleurs, certains possesseurs sont connus comme Marie de Luxembourg et Antoine de Croÿ, ce qui permet de confirmer la circulation de l'œuvre dans la haute noblesse francophone.²⁴ L'édition utilisée dans cette étude est celle de Benjamin Williams.²⁵

Une autre chronique particulièrement pertinente pour l'étude du règne de Richard II est la *Chronique du religieux de Saint-Denis*. Cette chronique a été écrite par un religieux de l'Abbaye de Saint-Denis qui serait probablement Michel Pintoin (1349-1421), déjà connu pour avoir été l'auteur d'une chronique concernant le règne de Charles V dont aucun exemplaire ne nous est parvenu. La chronique est écrite en latin et vraisemblablement terminée en 1423. Elle a comme sujet principal la vie de Charles VI entre 1380 et 1422, mais Richard II est abordé de manière indirecte. Cette chronique s'insère dans la tradition historiographique des rois de France puisque la *Chronique du religieux de Saint-Denis* aurait été une étape préparatoire à la rédaction d'une chronique « royale » de plus grande ampleur concernant le règne de Charles VI. D'ailleurs, Michel Pintoin a écrit cette chronique à la demande de l'abbé de Saint-Denis, probablement Gui de Monceaux ou Philippe de Villette.

La *Chronique du religieux de Saint-Denis* aborde le règne de Richard II en utilisant comme source la chronique de Creton et la *Traïson*. En complément de ces deux chroniques, Michel Pintoin s'appuie sur des documents, parfois abrégés, qu'il insère dans le texte. Ces insertions représentent environ un quart de l'ensemble de sa chronique et n'ont rien d'original, car depuis le XII^e siècle des chroniqueurs tels que Flodoard, Roger de Hoveden ou au XIII^e siècle Mathieu Paris inséraient déjà des documents dans leurs chroniques. Cependant, cette tradition s'est tenue à l'écart de l'Abbaye de Saint-Denis jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Mais conséquemment à l'inventaire et au classement des chartes présentes au Trésor par Gérard de Montaigu et par les progrès de la chancellerie de Charles V, les chroniqueurs dionysiens insèrent de plus en plus de documents dans leurs chroniques. Plus particulièrement, Michel Pintoin insère de manière inégale les documents : les premières années sont presque dépourvues de documents, alors qu'à partir des années 1392 la part de documents insérés augmente de manière très importante jusqu'à l'année 1395 de son récit pour ensuite varier d'année en année. Du point de vue de la rhétorique adoptée, il se démarque de Creton et de la *Traïson* en étant plus impartial, sans toutefois rompre avec la caractéristique des

²¹ Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, *op. cit.*, p. 233-234.

²² L'historiographie abrège la *Chronique de la traison et mort de Richart Deux, roy Dengleterre* sous la forme de « *Traïson* » lorsqu'il s'agit de la citer. La suite de ce travail utilise donc ce titre abrégé.

²³ John PALMER, « The Authorship, Date and Historical Value of the French Chronicles », *op. cit.*, p. 181-182.

²⁴ « *La traison et mort de Richart Deux, roy Dengleterre* », dans ARLIMA. *Archives de la littérature du Moyen Age*, <https://arlima.net/no/2080> (consulté le 26 mai 2023). « Manuscrit, Belgique, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms 10437-10440 », dans *Archives de la littérature du Moyen Age*, <https://arlima.net/no/464>, (consulté le 13 juin 2023). Jules-Antoine TASCHEREAU (éd.), *Bibliothèque impériale. Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits français. Tome premier: Ancien fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868, p. 119.

²⁵ *Chronique de la traison et mort de Richart deux roy Dengleterre*, éd. Benjamin WILLIAMS, Londres, English Historical Society, 1846.

chroniques yorkistes puisqu'il insiste sur la trahison que Richard II subit. D'ailleurs, il ne se pose pas comme simple conteur de faits, mais émet des jugements et des réflexions morales dans son récit. Bien qu'il ait voyagé au cours de sa vie et connaît les cours royales, dont celle de Richard II qu'il visite en 1381 pour défendre les intérêts de l'Abbaye de Saint-Denis outre-Manche, il n'est pas témoin des faits. Il connaît donc l'environnement sur lequel il écrit, bien qu'il n'ait pas côtoyé la cour anglaise dans la dernière décennie du XIV^e siècle.²⁶

La portée et la diffusion de cette chronique sont moins importantes que les deux précédentes. En effet, seulement quatre manuscrits ont été conservés et ils ont tous été produits au XV^e siècle et sur papier. Il est donc probable que l'œuvre n'ait pas autant circulé que les autres chroniques et cela peut-être à cause de la vocation de l'ouvrage qui devait seulement servir à l'écriture d'une autre chronique. Cependant, un manuscrit a tout de même été dans la bibliothèque de Colbert ce qui prouve un certain intérêt pour cette chronique trois siècles après les faits qu'elle narre.²⁷ En ce qui concerne l'édition de référence, elle a été réalisée par Bellaguet entre 1839 et 1852. Néanmoins, une nouvelle réédition est parue en 1994 se basant sur le texte de Bellaguet, mais comprenant une introduction écrite par Bernard Guenée, auteur de nombreuses études concernant la chronique de Michel Pintoin.²⁸

La *Chronique de Monstrelet* est la dernière chronique pré-yorkiste. La vie d'Enguerrand de Monstrelet (1390/95-1453) est peu connue. Monstrelet est un noble originaire de Picardie qui a vécu à Cambrai où il est successivement collecteur d'impôts, bailli, gouverneur de Cambrai. Sa chronique se veut être la continuité de celle de Froissart. D'ailleurs, elle s'étend chronologiquement de Pâques 1400 à 1467 et narre des événements situés dans l'Europe de l'Ouest et l'Europe centrale : France, Flandres, Italie, Écosse, Irlande, Hongrie, Pologne et Saint-Empire. Néanmoins, si la chronologie est postérieure aux expéditions irlandaises de Richard II et à sa destitution, Monstrelet introduit de faits passés lorsqu'il narre des événements du XV^e siècle.

La méthode heuristique de Monstrelet est semblable à celle de Froissart, mais il collecte aussi des témoignages et documents qu'il retranscrit dans sa chronique. D'ailleurs, il s'inspire aussi de la manière d'écrire de Froissart puisqu'il rédige sa chronique par phase, peu après avoir vécu et collecté des informations. Son œuvre est découpée en quatre livres dont les deux premiers sont attestés de sa main alors que le troisième aurait été écrit par une autre main. Ensuite, un quatrième livre continue la chronique, mais est l'œuvre d'un anonyme. Contrairement à Froissart, Monstrelet ne modifie pas d'événement et fait la distinction entre des événements avérés et d'autres moins certains, envers lesquels il agit de manière critique.²⁹

La diffusion de l'œuvre de Monstrelet est faible. Seulement quatre manuscrits ont été conservés. Toutefois, les quatorze éditions datant du XV^e au XVIII^e siècle permettent d'attester

²⁶ Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, op. cit., p. 234. Charles SAMARAN, « Études sandionysiennes », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 104, n° 1, 1943, p. 5-100, ici plus précisément p. 47. « Michel Pintoin », dans *ARLIMA. Archives de la littérature du Moyen Âge*, <https://arlima.net/no/232>, (consulté le 25 mai 2023). Bernard GUENÉE, « Documents insérés et documents abrégés dans la "Chronique Du Religieux De Saint-Denis" », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 152, n° 2, 1994, p. 375-428, ici plus précisément p. 375-378.

²⁷ « Manuscrit, France, Paris, Bibliothèque nationale de France, Latin, ms 5958 », dans *ARLIMA. Archives de la littérature du Moyen Âge*, <https://arlima.net/no/2448>, (consulté le 13 juin 2023).

²⁸ *Chronique du religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, éd. Louis-François BELLAGUET et Bernard GUENÉE, vol. 1, Paris, Édition du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1994.

²⁹ Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, op. cit., p. 238-239. « Enguerrand de Monstrelet », dans *ARLIMA. Archives de la littérature du Moyen Âge*, <https://arlima.net/no/1081>, (consulté le 25 mai 2023).

d'une certaine circulation de la chronique sur un temps long. L'édition de référence a été réalisée par Douët-d'Arcq au milieu du XIX^e siècle.³⁰

Les chroniques yorkistes

La dernière chronique de ce corpus est celle de Jean de Wavrin (1394-1474), *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, a present nommé Engleterre*. Jean de Wavrin est le fils illégitime d'une importante famille issue du comté de Flandre. D'ailleurs, son neveu Waleran, seigneur de Wavrin, devient son patron. Bien que Jean de Wavrin participe à la bataille d'Azincourt au côté du roi de France et du duc de Bourgogne, il se rapproche et soutient ce dernier jusqu'à son assassinat en 1419, puis est favorable à Philippe le Bon et aux Anglais. D'ailleurs, entre 1420 et 1435, il séjourne à la cour d'Angleterre, mais se retire en 1437 pour s'établir à Lille et se consacre à la recherche de documents. Cette recherche le pousse à repartir en Angleterre à la cour d'Édouard IV en 1467 et à Calais, alors sous contrôle anglais, en 1469.

La chronique de Jean de Wavrin est composée de six volumes, mais seulement le quatrième est pertinent pour l'étude de Richard II étant donné qu'il aborde les années 1387 à 1413. D'ailleurs, l'entièreté de sa chronique a été rédigée en deux phases, les quatre premiers volumes ont été compilés entre 1445 et 1455 et les deux derniers respectivement en 1461 et 1471. En termes de sources, Jean de Wavrin utilise les chroniques pré-yorkistes pour ce qui est du règne de Richard II : Froissart, la *Traïson*, la *Chronique du religieux de Saint-Denys*. La chronique de Jean de Wavrin ne diffère pas des autres chroniques abordées précédemment en termes de parti pris : Wavrin est favorable à Richard.³¹

De la chronique de Jean de Wavrin ne sont conservés que neuf manuscrits et aucune édition ancienne n'est à signaler. Cependant, au moment de la rédaction de la chronique, la famille de Wavrin était très importante à la cour des ducs de Bourgogne et dans l'Artois et le comté de Flandre. Elle s'alliait régulièrement à d'autres familles nobles telles que les Créqui, les Croÿ, la maison de Flandre et les Lannoy. Ces familles sont importantes dans la mesure où certaines d'entre elles sont des bibliophiles avérées et ont probablement dû être en contact avec Jean de Wavrin et sa chronique. De plus, la position de la famille de Wavrin à la cour des ducs de Bourgogne a dû permettre le rayonnement de sa chronique. Ainsi, il est fort probable que son œuvre ait circulé dans la noblesse des Pays-Bas bourguignons, d'autant plus que certains manuscrits sont enluminés. En ce qui concerne l'édition de référence, elle est le fruit du travail de William Hardy.³²

Les avantages des chroniques présentes dans ce corpus relèvent de leurs caractéristiques. D'abord, les chroniques ont tendance à se mentionner les unes les autres. En effet, la chronique de Creton est complémentaire à celle de la *Traïson* puisqu'elles se copient tandis que la *Chronique du religieux de Saint-Denys* se base sur Creton et la *Traïson*. Ensuite, c'est Enguerrand de Monstrelet qui utilise comme source l'œuvre de Michel Pintoin. Enfin, Jean de Wavrin se base sur Froissart, la *Trabison* et la chronique du Religieux de Saint-Denis pour construire son récit. Toutes ces filiations font partie de la transmission d'une mémoire d'un chroniqueur à l'autre. Or chaque chroniqueur a écrit sa chronique en étant influencé à la fois par son milieu social (certains chroniqueurs sont nobles alors que d'autres sont issus du clergé), de l'influence de son patron, de ses objectifs

³⁰ ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, éd. Louis DOUËT-D'ARCQ, Paris, Renouard, 1857-1862.

³¹ *Ibid.*, p. 240-242. « Jean de Wavrin », dans ARLIMA. *Archives de la littérature du Moyen Âge*, <https://arlima.net/no/1481>, (consulté le 25 mai 2023).

³² Antoinette NABER, « Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle. », dans *Revue du Nord*, vol. 69, n° 273, 1987, p. 281-293, ici plus précisément p. 281-286. JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre*, éd. William HARDY, Londres, Longmans Green Reader and Dyer, 1868.

personnels et de l'audience ciblée. Ainsi, une analyse comparative des chroniques permet de relever dans les points communs et les différences des chroniqueurs une stratégie de communication induite par ses influences. Plus précisément, il est possible d'analyser les éléments que les chroniqueurs exaltent, en particulier vis-à-vis du contexte politique de la fin du XIV^e et de la première moitié du XV^e : la guerre de Cent Ans et la guerre civile en France. Il s'agit donc de mesurer l'influence des événements historiques ayant lieu lors de la rédaction des chroniques sur la narration des événements de la destitution de Richard II. Toutefois, une partie de cette analyse repose sur la connaissance de la biographie et du milieu des auteurs. Or, il n'est pas toujours possible de connaître la vie de l'auteur très précisément à l'instar de l'auteur de la *Traïson* qui est anonyme.

Enfin, la diversité des caractéristiques littéraires des chroniques du corpus de sources a l'avantage de permettre de comprendre comment l'apparat littéraire est utilisé pour mettre en avant des éléments de la narration. Toutefois, il faut rendre compte des limites de chaque style et des préférences personnelles des auteurs.

Certaines chroniques ont aussi l'avantage d'avoir été écrites d'après le témoignage de l'auteur. Ainsi, elles permettent d'apporter un point de vue unique sur la matière étudiée d'après la perception personnelle de l'auteur. Mais cette perception personnelle peut aussi être à l'origine de biais qui dépendent de l'expérience personnelle du chroniqueur. Par ailleurs, certains auteurs écrivent rapidement après avoir assisté aux événements alors que d'autres prennent plus de temps comme l'auteur de la *Traïson*. Ce laps de temps entre les faits racontés et l'écriture de la chronique peuvent altérer les souvenirs de l'auteur et donc la fiabilité de son témoignage.

Si certains auteurs ont été témoins des faits, d'autres ne font que rapporter des événements qu'ils n'ont pas vécus à l'instar d'Enguerrand de Monstrelet et Jean de Wavrin. Bien qu'ils aient le désavantage de ne pas être témoins, l'intérêt de leurs récits se porte dans le recul qu'ils ont face aux événements. De plus, les deux auteurs rapportent les faits afin d'introduire la narration d'événements postérieurs, ce qui a pour effet de permettre une analyse sur le long terme des conséquences de la destitution de Richard II.

Enfin, l'audience des chroniques n'est pas certaine. Les paragraphes précédents ont mis en lumière le caractère noble des lecteurs, mais est-ce que les manuscrits ont été réellement lus et dans quel contexte ? Certains ont pu servir d'objet d'apparat, plus que d'œuvre littéraire. Cependant, la chronique de Creton nuance ce point, puisqu'elle a été aussi copiée par un érudit, ce qui laisse penser qu'elle a pu intéresser un milieu intellectuel qui a vraiment lu l'œuvre.

Les ballades et autres sources poétiques

En complément aux chroniques, ce travail utilise quelques sources poétiques : des ballades et une épître. Les ballades sont de courts poèmes composés de strophes égales et terminés par un envoi, c'est-à-dire un refrain. Le style se fixe au XIV^e siècle, mais reste proche du chant royal et du virelai qui l'ont contaminé.³³ Quant à l'épître, ce genre littéraire repose en la forme d'une lettre qui a pour objectif de développer des considérations morales, religieuses, politiques sous une forme assez longue.³⁴

Outre sa chronique, Jean Creton est connu pour être à l'origine d'une *Épître à Richard II* et de quatre ballades. Cette épître versifiée, dont est conservé seulement un exemplaire, fait partie

³³ Michel ZINK, *Littérature française du Moyen Âge*, op. cit., p. 273-274.

³⁴ « Épître », dans *Centre nationale de ressources textuelles et lexicales*, ATILF, Nancy, 2012, <https://www.cnrtl.fr/definition/épître>, (consulté le 4 juin 2023).

Introduction

d'un recueil plus large rassemblant d'autres œuvres de Creton dont sa chronique et ses quatre ballades. Cette épître et ces ballades forment un ensemble qui doit être étudié d'un seul morceau. En effet, si chaque ballade développe un sujet particulier, elles forment un groupe logique à cause de l'enchaînement chronologique des événements. D'ailleurs, elles ont comme sujet : la chevalerie et l'alliance, la concorde des nobles français, la guerre contre l'Angleterre et finalement Richard II.

Concernant la réception de ces œuvres, il n'est possible de faire que des suppositions. Le seul manuscrit dans lequel les ballades figurent a comme fonction d'être une anthologie des œuvres de Creton, mais l'écriture n'est pas soignée et le manuscrit n'est pas enluminé. Cela permet de déduire que le manuscrit n'était sûrement pas destiné à être un objet d'apparat. Cependant, la couverture du manuscrit arbore les armes du duc de Bourgogne ; manifestement le manuscrit a figuré dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne.³⁵

Ces quatre ballades et cette épître sont restées peu étudiées. Néanmoins, trois études sont à recenser : une thèse de Lorna Steward, un article de Matteo Roccati et un troisième article de Dillon.³⁶ Toutes ses études ne sont que des éditions soit de l'œuvre entière de Creton pour la thèse de Lorna Steward, ou des ballades pour ses deux homologues.

Ces sources ont l'avantage d'être complémentaires aux chroniques. En effet, d'une part elles critiquent le règne de Richard II dans un style littéraire différent, d'autre part elles permettent d'amener un regard contemporain sur les événements. Si les chroniques fournissent une trame particulière du règne de Richard II, les ballades et l'épître permettent d'amener un regard contemporain et personnel des faits en sortant du cadre stylistique de la chronique. D'ailleurs, la complémentarité de ces œuvres à la chronique de Creton oblige leur incorporation à cette étude au risque de perdre une partie de l'opinion du chroniqueur.

³⁵ Léopold DELISLE, « Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de Mr Barrois », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1866, t. 27, p. 193-264, ici plus précisément p. 238.

³⁶ Matteo ROCCATI, « Trois ballades politiques inédites de Jean Creton (début du XV^e siècle) », dans *Lingua, cultura e Testo, Mélanges Sergio Cigada*, Milan, Vita e Pensiero, 2003, p. 1099-1110. P.W. DILLON, « VI. Remarks on the Manner of the Death of King Richard the Second. By P.W. Dillon, Esq. of Paris; In two Letters addressed to Sir Henry Ellis, K.H., F.R.S., Secretary », dans *Archaeologia*, vol. 28, n° 1, 1839, p. 75-95.

Historiographie

Richard II

Si Richard II est principalement connu pour la tragédie homonyme de Shakespeare, il a néanmoins été au centre d'ouvrages historiques plus ou moins importants. D'un point de vue biographique, Saul Nigel écrit, en 1997, un ouvrage qui retrace la vie du dernier Plantagenêt en suivant les grandes phases qui ponctuent son règne : de sa minorité à la limitation de son pouvoir, de sa réaffirmation à sa « tyrannie » puis sa chute, tout est abordé.³⁷ D'ailleurs, si l'ouvrage se concentre sur des aspects politiques, il ne s'y limite pas : des aspects religieux et idéologiques ont droit à des chapitres entiers. L'auteur est aussi à l'origine d'une étude comparative sur les trois Richard, *The Three Richards : Richard I, Richard II and Richard III* dont le titre rappelle l'ouvrage de Micheal Prestwich *The Three Edwards*, dont il n'emprunte que le nom, puisqu'il n'est pas possible d'analyser de manière continue les trois Richard. Ainsi, cette étude comparative se concentre sur des aspects communs aux trois souverains : la piété, le manque de légitimité et leurs morts violentes.³⁸ En 2003, Anthony Goodman et James Gillespie réunissent, dans *Richard II the Art of Kingship*, douze experts afin de revenir thématiquement sur la vie de Richard II.³⁹ Ainsi, outre la politique, cette contribution détaille des thèmes religieux, artistiques et littéraires. Ce faisant, le plan thématique permet de déconstruire certaines thèses défavorables à Richard II, thèses généralement produites dans le contexte de plans chronologiques. Par ailleurs, une dernière biographie concernant l'adversaire de Richard II doit être indiquée. Due à Chris Given-Wilson et parue en 2016, *Henry IV*, se propose de revenir en détail sur la vie d'Henri Bolingbroke. Bien qu'elle ne concerne pas immédiatement le dernier Plantagenêt, elle est d'une redoutable efficacité pour comprendre l'adversité des deux hommes ainsi que le déroulement et les enjeux de la destitution de Richard II.

Parallèlement au style biographique, d'autres historiens ont écrit des ouvrages concernant le règne de Richard II. Parmi ceux-ci, Caroline Barron se démarque par une multitude d'articles datant des années 1970 concernant à la fois la « tyrannie » de Richard II, ses relations avec Londres et sa déposition. Ils ont d'ailleurs eu l'honneur d'être réédités dans un ouvrage dédié à son auteure : *Medieval London : Collected Papers of Caroline M. Barron*.⁴⁰ En 1973, Anthony Tuck publie une contribution d'une grande importance, *Richard II and the English nobility*.⁴¹ Il s'agit pour l'auteur de dresser un état des lieux des relations que Richard II entretient avec la noblesse anglaise. Plus particulièrement, il détaille avec précision les intrigues de cour et leurs influences sur le roi. Deux années plus tard, Louisa Duls publie *Richard II in the Early Chronicles* où elle détaille les événements de la vie de Richard II sur base de chroniques anglaises et françaises, du parti de Richard et de celui de son adversaire.⁴² À la fin des années 1990, Anthony Goodman publie un livre qui se concentre sur l'épisode des *Lords Appellant*. Cet ouvrage revient thématiquement sur les aspects de l'événement, notamment en détaillant le rôle de chaque instigateur à commencer par l'oncle de Richard II, Thomas de Woodstock. D'un point de vue de l'histoire du genre, Christopher Fletcher publie en 2008 sa thèse de doctorat intitulée *Richard II : Manhood, Youth and Politics : 1377-1399*. Cet ouvrage, après avoir détaillé le concept de masculinité, réexamine les sources concernant le règne

³⁷ Saul NIGEL, *Richard II*, New Haven, Yale University Press, 1997.

³⁸ ID., *The Three Richards : Richard I, Richard II and Richard III*, London, Hambledon Continuum, 2005, p. IX.

³⁹ Anthony GOODMAN et James GILLESPIE (éd.), *Richard II. The Art of Kingship*, Oxford, Clarendon Press, 1999.

⁴⁰ Caroline BARRON, Martha CARLIN et Joel ROSENTHAL (éd.), *Medieval London : Collected Papers of Caroline M. Barron*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, 2017.

⁴¹ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, New York, St. Martin's Press, 1974.

⁴² Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, op. cit.

Introduction

de Richard II et remet en question les accusations liées à sa jeunesse et sa féminité. Enfin, Christopher Fletcher retrouve l'origine de ces accusations et les historicise.⁴³

Le parcours de l'état de l'art qui vient d'être dressé fait remonter les plus importantes contributions aux années 1970, avec, à partir des années 2000, un regain d'intérêt pour Richard II en particulier par le développement d'une historiographie plus thématique et faisant la part belle aux nouveaux courants historiographiques à l'instar de l'histoire du genre. Cependant, d'un point de vue heuristique, les sources utilisées sont toujours les mêmes : ce sont à la fois des documents légaux tels que les rouleaux du parlement et des chroniques. En revanche, il n'est pas possible d'avancer qu'un type de sources est plus objectif que le second tant les sources normatives ont été contrôlées et revues par les Lancastre et tant les chroniques sont partisans.⁴⁴ Dès lors, l'attention doit être portée, dans tous les ouvrages cités, à la provenance des sources : certains événements ne sont connus que par une ou deux chroniques et il serait imprudent de leur faire entièrement confiance.

Concernant les chroniques, des recueils de sources autour du règne de Richard II ont vu le jour. Chris Given-Wilson publie, en 1993, son ouvrage intitulé *Chronicles of the Revolution, 1397-1400. The Reign of Richard II*. Conçue autour des principaux événements situés entre 1397 et 1399, cette collection de sources fournit une sélection de passages de chroniques, utile à l'étude de chaque événement. Surtout, le choix des chroniques permet de confronter un récit favorable à Henri IV et un récit favorable à Richard II.⁴⁵ D'ailleurs, l'entreprise a été renouvelée par Alison McHardy et son ouvrage : *The Reign of Richard II. From Minority to Tyranny 1377-1397*. Néanmoins, l'auteure se démarque de son prédécesseur par la chronologie qui commence à l'accession au trône de Richard II jusqu'en 1397.

Les expéditions en Irlande de Richard II

Si le règne de Richard II a surtout été étudié pour l'épisode des *Lords Appellant*, sa tyrannie et sa destitution, les expéditions en Irlande ont réellement été délaissées. En effet, seulement deux monographies ont été produites sur le sujet. D'ailleurs, les ouvrages concernant Richard II se contentent de les citer. Le constat est le même pour les grands dictionnaires : *the Oxford Dictionary of the Middle Ages* ne consacre que quelques lignes à l'événement dans une notice consacrée à Richard II.⁴⁶ Quelques ouvrages de synthèses développent, trop brièvement sans doute, des passages sur les deux expéditions de Richard. Parmi ceux-ci, l'excellent *Ireland in the Later Middle Ages* qui est indispensable pour celui qui prépare des recherches sur l'île d'émeraude, n'accorde qu'une trentaine de petites pages aux deux expéditions.⁴⁷ Bien que daté de 1973, l'ouvrage propose une lecture intégrée dans le temps long qui permet de mieux comprendre l'intérêt d'une intervention anglaise en Irlande à la fin du XIV^e siècle. Plus récemment, *A New History of Ireland* propose un concept similaire avec, en particulier, un attrait à la fois pour l'Irlande gaélique et pour la colonie anglaise.

⁴³ Vincent CHALLET, « Chris Fletcher, *Richard II : Manhood, Youth and Politics 1377-1399* », dans *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, <https://journals.openedition.org/crmh/10883#quotation>, (consulté le 11 mai 2024).

⁴⁴ Mélanie PIERRARD, « D'une déposition à l'autre. La vision des changements dynastiques dans les *Bruts* et les *Chroniques de Londres* en Angleterre aux XIV^e et XV^e siècles », dans François FORONDA, Jean-Philippe GENET et José Manuel Nieto SORIA (éd.), *Coups d'État à la fin du Moyen Âge ? Aux fondements du pouvoir politique en Europe occidentale*, Madrid, Casa de Velázquez, 2005, p. 131-152, ici plus précisément p. 138.

⁴⁵ George STOW, « Reviewed Work : *Chronicles of the Revolution, 1397-1400: The Reign of Richard II*. by Chris Given-Wilson », dans *Speculum*, vol. 70, n° 1, 1995, p. 146-148.

⁴⁶ Peter CROOKS « Scotland, Ireland, Wales : Late Medieval Ireland 1166-1534 », dans *The Oxford Dictionary of Middle Ages*, vol. 4, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 1509-1510.

⁴⁷ James LYDON, *Ireland in the later Middle Ages, op. cit.*, 1973.

Pour autant, quelques études plus générales sur l'Irlande du XIV^e siècle sont à dénombrer. Annette Otway-Ruthven, élève de l'historien de l'Irlande médiévale Edmund Curtis, a développé de manière conséquente l'histoire politique irlandaise. Son travail s'étend des années 1930 aux années 2000 et se focalise sur les institutions irlandaises ainsi que sur les institutions anglaises en Irlande. On notera en particulier ses études sur le service royal en Irlande, dont sa thèse de doctorat qui a été récompensée par un prix.⁴⁸ Plus récemment, Robin Frame publie, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, plusieurs contributions qui développent les relations entre l'Angleterre et l'Irlande à la fois au niveau politique par l'étude des interactions entre les institutions anglaises sur l'île et les seigneuries gaéliques et au niveau social.⁴⁹ En 2022, l'auteur a publié une synthèse qui se concentre sur l'Irlande Plantagenêt et poursuit les mêmes objectifs que ses précédentes publications.⁵⁰

Le manque de monographies se focalisant uniquement sur les expéditions en Irlande est comblé par quelques articles. À cet égard, ceux de James Lydon sont remarquables. Dans *Richard II's Expeditions to Ireland*,⁵¹ l'auteur détaille, d'un point de vue militaire, le déroulement des deux expéditions : leurs préparations, la traversée de la mer et les combats menés contre les Irlandais. À cet article s'ajoutent ceux de Dorothy Johnston qui s'intéressent à la reddition d'Art MacMurrough lors de la première expédition et au départ précipité de Richard II vers le Pays de Galles lors de la seconde expédition.⁵² Ses contributions sont d'une grande qualité, en particulier « Richard II's departure from Ireland, July 1399 » qui propose une analyse détaillée de la chronologie du départ. D'ailleurs, l'auteure est une des seules expertes sur le sujet : elle défend en 1977 sa thèse de doctorat intitulée *Richard II and Ireland, 1395-1399*.⁵³ Si le titre semble exclure la première expédition de Richard, la réalité est toute autre : la thèse aborde les deux expéditions et l'intermède entre les deux. En 2006, Douglas Biggs consacre un chapitre de son ouvrage sur la destitution de Richard II à la question irlandaise : il y développe les deux expéditions en Irlande.⁵⁴ De plus, il produit deux annexes à ce chapitre qui identifie certains des participants aux expéditions, notamment les personnes dans l'entourage du roi. Enfin, l'importante et la récente contribution de Darren McGettigan se concentre sur l'Irlande de la fin de XIV^e siècle.⁵⁵ À ce titre, elle développe à la fois les deux expéditions du dernier Plantagenêt, mais aussi un point de vue plus irlandais, en détaillant les réactions des rois indigènes.

De manière plus périphérique, l'ouvrage publié en 1993 par Jeanne-Marie Boivin concernant Giraud le Cambrien est remarquable.⁵⁶ Si l'auteure étudie la *Topographia Hibernica*, elle

⁴⁸ Annette OTWAY-RUTHVEN, *The King's Secretary and the Signet Office in the XV century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1939. ID., « Kight Service in Ireland », dans Edmund CURTIS, Annette Jocelyn OTWAY-RUTHVEN et James LYDON (éd.), *Government, War and Society in Medieval Ireland*, Dublin, Four Courts Press, 2008. ID., « Royal Service in Ireland », Edmund CURTIS, Annette Jocelyn OTWAY-RUTHVEN et James LYDON (éd.), *Government, War and Society in Medieval Ireland*, op. cit.

⁴⁹ Robin FRAME, « The Defence of the English Lordship, 1250-1450 », dans Thomas BARLETT et Jeffery KEITH (éd.), *A Military History of Ireland*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 76-98. ID., *Ireland and Britain 1170-1450*, Londres, Hambledon Press, 1998. ID., « Kingdoms and Dominions at Peace and War », dans Ralph Alan GRIFFITHS (éd.), *The Short Oxford History of the British Isles : The Fourteenth and Fifteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 149-180.

⁵⁰ Robin FRAME, *Plantagenet Ireland*, Dublin, Fourt Court Press, 2022.

⁵¹ James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », dans Edmund CURTIS, Annette Jocelyn OTWAY-RUTHVEN et James LYDON (éd.), *Government, War and Society in Medieval Ireland*, op. cit.

⁵² Dorothy JOHNSTON, « Richard II and the submissions of Gaelic Ireland », dans *Irish Historical Studies*, vol. 22, n° 85, 1980, p. 1-20. ID., « Richard II's departure from Ireland, July 1399 », dans *English Historical Review*, vol. 98, n° 389, 1983 p. 785-805.

⁵³ Dorothy JOHNSTON, *Richard II and Ireland, 1395-1399*, Trinity College Dublin, 1977 [Thèse de doctorat].

⁵⁴ Douglas BIGGS, *Three Armies in Britain the Irish Campaign of Richard II and the Usurpation of Henry IV, 1397-1399*, Leyde, Brill, 2006.

⁵⁵ Darren MCGETTINGAN, *Richard II and the Irish Kings*, Dublin, Four Courts Press, 2016.

⁵⁶ Jeanne-Marie BOIVIN, *L'Irlande au Moyen Age. Giraud de Barri et la Topographia Hibernica (1188)*, Paris, Honoré Champion, 1993, (Nouvelle bibliothèque du Moyen Age, 25).

prolonge son propos en reliant l'importance de l'œuvre sur la perception de l'Irlande au Moyen Age : une partie est d'ailleurs consacrée à Froissart qui est complété par un article sur la question.⁵⁷

Les chroniques

L'utilisation des chroniques en tant que source historique est tardive. En effet, entre l'émergence, à la Renaissance, d'une école historique propulsée par des historiens provenant de milieux juridiques et la constitution des grands recueils de sources au XIX^e siècle, ainsi que l'essor de l'École des annales dans la première moitié du XX^e siècle, les chroniques étaient jugées comme une source de moindre qualité contrairement aux documents diplomatiques. Elles ont aussi souffert du manque d'originalité : les chroniqueurs continuant les œuvres de leurs prédécesseurs, les chroniques ne sont pas toujours originales. Ainsi, seuls les passages originaux sont édités.⁵⁸ Il faut attendre la fin des années 1970 pour que Bernard Guenée marque le manque d'intérêt que l'historiographie médiévale suscite chez les historiens et investisse ce champ d'études avec des travaux sur la *Chronique du religieux de Saint-Denis* et son auteur Michel Pintoin.⁵⁹ Ses travaux sont fondateurs, notamment son étude sur la pratique du métier d'historien au Moyen Age.⁶⁰ À celui-ci s'ajoute son essai *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval* qui détaille de manière très complète la production du genre historiographique au Moyen Age notamment par l'étude du milieu de production, de diffusion, de la logique interne des œuvres.⁶¹ Simultanément, George Duby et Philippe Contamine publient deux ouvrages qui utilisent l'historiographie médiévale.⁶² Ainsi, ils développent un point de vue novateur sur leurs domaines d'expertises. Ces dernières années, l'étude des chroniques a été particulièrement importante. En 2016, Pierre Courroux publie sa thèse de doctorat. L'objectif de l'ouvrage se trouve dans la mouvance de Bernard Guenée, puisqu'il retrace, dans une chronologie longue (XII^e-XV^e siècle), la pensée historique, les enjeux de la mise par écrit de l'histoire et les processus d'écriture.⁶³ En ce qui concerne les *Grandes Chroniques de France*, Antoine Brix a soutenu une thèse de doctorat à l'Université catholique de Louvain qui retrace l'histoire de ces chroniques notamment au regard de leur contexte de production et de diffusion. D'ailleurs, il y incorpore une partie qui réfléchit sur la notion de propagande appliquée aux chroniques.⁶⁴ Plus récemment, un ouvrage dirigé par Françoise Autrand, Claude Gauvard et Jean-Marie Moeglin est paru en l'honneur de Bernard Guenée.⁶⁵ Ce livre permet de renouveler les thèses du célèbre chercheur en réunissant des experts qui approfondissent leurs domaines d'étude en utilisant des sources historiographiques.

Quelques chroniqueurs ont joui d'une attention particulière. Ainsi, de nombreuses études portent sur celles de Froissart. Deux ouvrages indispensables à l'étude des chroniques de Froissart

⁵⁷ ID., « L'Irlande et les Irlandais dans l'œuvre de Froissart : métamorphoses d'un mythe », dans Liliane DULAC, Jean-Claude AUBAILLY, Emmanuèle BAUMGARTNER, Francis DUBOST et Marcel FAURE, « *Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble* » : *Hommage à Jean Dufournet. Littérature, histoire et langue du Moyen Age*, vol. 1, Paris, Champion, 1993, p. 227-241.

⁵⁸ Jean-Marie MOEGLIN, « L'historiographie moderne et contemporaine en France et en Allemagne et les chroniques du Moyen Age », dans Françoise AUTRAND, Claude GAUWARD et Jean-Marie MOEGLIN (éd.), *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 301-338.

⁵⁹ À titre d'exemple son ouvrage sur l'opinion publique au Moyen Age : Bernard GUENÉE, *L'opinion publique à la fin du Moyen Age. D'après la chronique de Charles VI du religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002.

⁶⁰ Bernard GUENÉE (éd.), *Le métier d'historien au Moyen Age. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977.

⁶¹ ID., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*

⁶² George DUBY, *Le dimanche de Bouvines, 21 juillet 1214*, Paris, 1973. Philippe CONTAMINE, « Froissart : Art militaire, pratique et conception de la guerre », John PALMER (éd.) *Froissart Historian*, Woodbridge, Boydell Press, 1981, p. 132-145.

⁶³ Pierre COURROUX, *L'écriture de l'histoire dans les chroniques française (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classique de Garnier, 2016.

⁶⁴ Antoine BRIX, *Itinéraires et séjours des rois d'encre. Histoire médiévale de la fortune littéraires des Grandes Chroniques de France XIII^e-XIV^e siècles*, Université catholique de Louvain, 2018 [Thèse de doctorat].

⁶⁵ Françoise AUTRAND, Claude GAUWARD et Jean-Marie MOEGLIN (éd.), *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, *op. cit.*

sont à recenser : *Froissart et le temps* et *La tragédie de l'histoire : la dernière œuvre de Jean Froissart*.⁶⁶ Publiés respectivement par Michel Zink et Alberto Varvaro, ces deux ouvrages s'intéressent à la logique interne de l'œuvre au travers de thèmes précis : le temps, le voyage, la prédestination, la mémoire, etc. En ce qui concerne Jean Creton et la *Traïson*, trop peu d'ouvrages sont parus, seuls les deux articles publiés en 1978 de John Palmer viennent combler le manque d'intérêt à l'égard de ces deux chroniques.⁶⁷ Dans ceux-ci, l'auteur effectue une recherche philologique quant à l'interconnexion des deux chroniques et leurs auteurs. Aussi, ballades de Creton ont provoqué le même manque d'intérêt : un court article de Matteo Roccati fourni une présentation et une édition.⁶⁸ La chronique d'Enguerrand Monstrelet et de Jean de Wavrin ont profité de l'essor des études sur les Pays-Bas bourguignons. Ainsi, quelques articles utilisent ces chroniques comme source et étudient les techniques d'écriture.⁶⁹ En ce qui concerne Jean de Wavrin, un récent colloque de 2013, dont les actes sont parus cinq ans plus tard, rassemble un ensemble d'articles autour de Jean de Wavrin.⁷⁰ La perspective est interdisciplinaire avec tant des historiens, des historiens de l'art que des philologues. L'ouvrage se trouve au confluent de plusieurs mouvements historiographiques : histoire militaire, littéraire et du genre.

⁶⁶ Michel ZINK, *Froissart le temps*, Paris, Presses Universitaire de France, 1998. Alberto VARVARO, *La tragédie de l'histoire. La dernière œuvre de Jean Froissart*, Paris, Classiques de Garnier, 2011.

⁶⁷ John PALMER, « The Authorship, Date and Historical Value of the French Chronicles of the Lancastrian Revolution Pt. 1 », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 61, 1978, p. 145-181. ID., « The Authorship, Date and Historical Value of the French Chronicles of the Lancastrian Revolution. Pt 2 », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 61, 1979, p. 398-421.

⁶⁸ Matteo ROCCATI, « Trois ballades politiques inédites de Jean Creton (début du XV^e siècle), *op. cit.*

⁶⁹ Pour Enguerrand de Monstrelet : Denis BOUCQUEY, « Enguerrand de Monstrelet, historien trop longtemps oublié », dans *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.)*, vol. 31, 1991, p. 113-125. George LE BRUSQUE, « Chronicling the Hundred Years' War in Burgundy and France in the Fifteenth Century », dans Corinne SAUNDERS, Françoise LE SAUX et Neil THOMAS (éd.), *Writing War: Medieval Literary Responses to Warfare*, Cambridge, D.S. Brewer, 2004, p. 77-92. Pierre COURROUX, « Enguerrand de Monstrelet et les assassinats de Louis d'Orléans et Jean sans Peur », dans *Medium Ævum*, vol. 84, n° 1, 2015, p. 89-108. Pour Jean de Wavrin : Alain MARCHANDISSE, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », dans *Le Moyen Âge : Revue d'histoire et de philologie*, vol. 112, n° 3-4, 2006, p. 507-527. Caroline PRUD'HOMME, « The Ghosts of Chroniclers Past: The Transmission and Legacy of the Chronicles of Jean Froissart in the Anchiennes Croniques d'Engleterre compiled by Jean de Wavrin », dans *Mémoire du livre*, vol. 4, n° 2, 2013, p. 1-33. Livia VISSER-FUCHS, *History as a Pastime : Jean de Wavrin and his Collection of Chronicles of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018.

⁷⁰ Jean DEVAUX et Matthieu MARCHAL (éd.), *L'art du récit à la cour de Bourgogne. L'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque international organisé les 24 et 25 octobre à l'Université du Littoral – Côte d'Opale (Dunkerque)*, Paris, Honoré Champion, 2018.

Chapitre 1

L'Irlande

1.1. De l'expédition à la mise en valeur

Les deux expéditions de Richard sont narrées par certains chroniqueurs. Au cours de leur récit, les expéditions se retrouvent au centre d'une rhétorique visant à mettre en valeur Richard II. Les prochains développements ont comme objectif de déterminer comment les auteurs exaltent Richard II et de quelle manière.

1.1.1 La soumission des rois irlandais

L'aspect central des expéditions de Richard II en Irlande est la soumission des rois irlandais. Plus particulièrement, Jean Froissart aborde la soumission de quatre rois irlandais lors de la première expédition. Quant à Jean Creton, il se concentre sur la seconde expédition pour laquelle il part le 26 avril 1399. Deux motifs apparaissent dans les chroniques : la soumission violente qui induit un rapport de force à l'avantage de Richard et une soumission pacifique.

La narration de Jean Froissart se base sur le témoignage de Henri Christède, un chevalier anglais qui a été capturé par Brin Costerec et délivré six ans plus tard par Lionel de Clarence, alors Lieutenant d'Irlande.⁷¹ Les premiers mots du témoignage recueilli par Froissart insistent sur l'ampleur de l'expédition :

« il n'est point en memore que oncques roy d'Angleterre pour aller en yrlande et faire guerre aux yrlandois eust si grant appareil de gens d'armes et d'archiers comme le roy a eu celle saison et tenus plus de .ix. mois sus la frontiere d'irlande et à grans coustages [...] et n'a fait sa guerre fors de gentils hommes et d'archiers. et estoient en la compaignie du roy bien largement .iiij.^m chevalliers et escuiers et .xxx.^m archiers et tous bien payés et delivrez de sepmaine en sepmaine tant que tous s'en contenterent »⁷²

D'une part, la chronique de Froissart souligne l'aspect inédit du déploiement : trente mille archers et quatre mille chevaliers et écuyers. Ces chiffres sont largement surestimés, James Lydon

⁷¹ Richard HAWKINS, « Chrysted, Henry », dans *Dictionary of Irish Biography*, <https://www.dib.ie/biography/chrysted-crystede-christede-christead-chrystead-castide-christall-chrystal-cristelle> (consulté le 14 février 2024).

⁷² JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, *op. cit.*, p. 377.

Chapitre 1 : L'Irlande

évalue l'armée de Richard à environ 8 000 à 10 000 hommes. En comparaison, les grandes batailles de la guerre de Cent Ans telles que celle de Crécy ou de Poitiers mobilisent respectivement une armée de 15 000 et 7 000 hommes côté anglais.⁷³ Cette surestimation est courante dans l'historiographie médiévale. Comme le note Bernard Guenée, d'une part l'utilisation de grands nombres est une manière d'exagérer, de dire « beaucoup », d'autre part les nombres sont aussi symboliques : le chiffre trois fait référence à la trinité et le quatre fait référence aux quatre évangiles, aux quatre bras d'une croix, aux quatre saisons, aux quatre éléments. Ainsi, cette mentalité symbolique explique, en partie, les nombres choisis par Froissart : 4 000 étant 4 x 1000 et 30 000 étant 3 x 10 000. Cependant, tout ne peut pas être dû à cette mentalité symbolique qui a tendance à s'effacer au fil du Moyen Âge sous l'effet du développement des mathématiques et de la comptabilité : au XIV^e siècle, les chroniqueurs avancent des chiffres vraisemblables à l'exception de Froissart connu pour son exagération. En effet, ses estimations sont régulièrement exagérées : à Nicopolis, il relève 16 000 combattants dans l'armée chrétienne.⁷⁴

Dans le même extrait, Froissart indique que les hommes sont bien payés. Cela fait écho au paiement des armées lors de la guerre de Cent Ans qui est régulièrement compliqué. En Angleterre, la technique du contrat d'indenture, créée par Édouard III, permet de déléguer le recrutement de l'armée à des capitaines qui utilisent ce type de contrat pour recruter des soldats : chaque partie garde un fragment du contrat.⁷⁵ Cependant, pour sa première expédition, Richard ne délègue pas le recrutement de l'armée, il mobilise directement des militaires qu'il paie. Cette mobilisation directe lui permet d'avoir une armée très organisée et fidèle, contrairement aux contrats d'indentures qui induisent la fidélité des soldats envers leurs capitaines.

En conséquence, l'envergure de l'armée anglaise doit être diminuée : bien qu'importante pour l'époque, Froissart la surestime grandement. Cette surestimation doit être mise en perspective avec les objectifs de Froissart de mettre en valeur la chevalerie, mais aussi de développer l'aspect didactique devant servir à une partie de son audience, les princes.⁷⁶ De cette manière, est-ce qu'il ne veut pas faire ressortir l'engagement d'une armée d'envergure, directement dirigé par le roi, ce qui est assez rare pour l'époque. Et donc de forger un exemple de ce que doit être capable de faire un roi ? De plus, le contexte de la fin du XIV^e siècle est lié à un esprit de croisade. En 1395, Philippe de Mézière publie son *Epistre au roi Richart*, enjoignant le roi anglais à partir en croisade avec son homologue français. Une année plus tard, en 1396, les chrétiens combattent les Ottomans à Nicopolis. Incontestablement, l'époque est marquée par des armées de masse et la volonté de croisade, ce qui renforce l'hypothèse que Froissart voudrait forger un exemple à travers Richard II de la capacité que doit avoir un roi de réunir d'importantes armées. Aussi la source qu'utilise Froissart peut également exercer une influence sur la narration et donc sur la surestimation de l'armée. En effet, Froissart dit se baser sur le témoignage d'Henri Christède. Issu de la chevalerie anglaise, Henri Christède a été captif des Irlandais pendant plusieurs années. Si nous ne possédons pas plus d'information quant à sa vie, il est possible qu'il ait été lui-même assez surpris du déploiement militaire, d'autant plus que sa condition de chevalier devait lui permettre de connaître les défis d'une levée de masse et du financement de l'armée. De plus, jusqu'à l'expédition de Richard II, les rois anglais ne se sont que peu investis dans la gestion de la colonie d'Irlande : quand Richard s'engage avec la première expédition, aucun monarque anglais n'est venu sur l'île depuis 1210.⁷⁷

Dans un second temps, Froissart développe une conquête plus pacifique où, de manière contradictoire au développement précédent, la guerre n'a qu'un rôle limité. Après que l'auteur ait

⁷³ James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », *op. cit.*, p. 142.

⁷⁴ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 179-184.

⁷⁵ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, Malakoff, Armand Colin, 2017, p. 140-142.

⁷⁶ Pierre Couroux, *L'écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, *op. cit.*, p. 368-369.

⁷⁷ Sean DUFFY, *Ireland in the Middle Ages*, *op. cit.*, p. 155-165.

abordé l'armée, il insiste sur la soumission de quatre rois irlandais : « Verité est que .iiii. rois d'Irlande, les plus poissans qui y sont selonc la fourme de leur pay's, sont venus à obeissance au roy d'Angleterre par amour et doulceur, non par bataille ne par contrainte ». ⁷⁸ Ce second temps de soumission « pacifique » fait partie de la stratégie du roi. En effet, Richard II veut réimposer son pouvoir comme seigneur lige de toute l'île – qui l'était déjà en théorie depuis Henri II, mais en pratique les trêves négociées avec les Irlandais leur donnaient une reconnaissance. ⁷⁹ Dans ce cadre, la soumission pacifique des quatre rois irlandais – Art MacMurrough bien sûr, mais aussi O'Neill, O'Connor et O'Brien ⁸⁰ – est une réaffirmation du pouvoir de Richard et surtout une réintégration de ces personnes dans la vassalité. Une question reste en suspens : pourquoi Froissart décide-t-il de narrer cette reddition ? En effet, elle contraste avec le déploiement militaire, mais il est fort possible qu'il insiste sur le mouvement de reddition qui est observé chez les rois et chefs irlandais après la soumission d'Art MacMurrough. Aussi, Froissart doit vouloir représenter le roi comme vertueux, faisant preuve de douceur et de clémence envers ses ennemis.

Jean Creton, le deuxième chroniqueur à narrer la soumission des rois irlandais, n'aborde que l'étendue de l'armée d'Art MacMurrough, roi du Leinster :

« Trois mil hommes qui furent moult hardi
Et si apers, c'onques telz gens ne vy
D'Angloiz trop pou estoient esbahi,
Ce me sembla. » ⁸¹

Dans ces vers, Jean Creton recense 3 000 soldats irlandais faisant face à une armée anglaise plus petite que lors de la première expédition et partiellement recrutée sur le modèle des contrats d'enditure. ⁸² Ce nombre relève de la même symbolique que chez Froissart : 3 x 1000, le chiffre « trois » représentant la Trinité. Face aux Irlandais, le chroniqueur souligne l'indifférence des Anglais, surement orgueilleux de leur victoire lors de la première expédition. Néanmoins, cet orgueil est vite mis de côté dans le récit à cause du succès des nouvelles techniques de combat pratiquées par Art MacMurrough. Ces techniques se fondent sur la guérilla, l'embuscade, les attaques nocturnes et l'attaque de soldats en retrait. Lors de la première expédition, Richard avait dominé le champ de bataille avec des archers montés qui étaient capables de prendre de vitesse les Irlandais, mais aussi de les tenir à distance du reste de l'armée anglaise. De plus, le Leinster était ceinturé de garnisons empêchant les Irlandais de circuler librement. ⁸³ Lors de la seconde expédition, Art MacMurrough effectue des assauts éclairs qui font de grands dommages dans les rangs anglais. Creton raconte ces assauts avec ces mots : « L'avangarde moult souvent assailloient », « Car mons et vaulx // Courent plus tost du pais les chevaulx // Que cerf ne fait quant il a fait grans saulx // C'est ce par quoy ils firent foison maulx // Et grant dommage ». ⁸⁴ Il signale la domination des Irlandais face aux Anglais malgré leur nombre réduit. En effet, contrairement à la stratégie adoptée en 1394, Richard se base moins sur l'avantage que lui donnaient ses archers montés et essaie de traverser le Leinster en affrontant avec toute son armée Art MacMurrough. Cependant, cela a créé un contexte propice au fleurissement des nouvelles techniques du roi du

⁷⁸ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 378.

⁷⁹ Dorothy JOHNSTON, « Richard II and the submissions of Gaelic Ireland. », dans *Irish Historical Studies*, vol. 22, n° 85, 1980, p. 1-20, ici plus précisément p. 3.

⁸⁰ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 382.

⁸¹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton: a Critical Edition*, op. cit., p. 5

⁸² L'historiographie n'a pas établi de consensus quant à la grandeur de l'armée de Richard lors de sa seconde expédition. En effet, Douglas Biggs conclut que l'armée de Richard serait composée de 9 000 à 10 000 hommes alors que James Lydon, sans donner de nombre exact, souligne que l'armée est plus petite que lors de la première expédition. Ils soulignent tous les deux que le contexte politique rend difficile le recrutement, mais la position de James Lydon est plus forte, car elle explique, en partie, l'échec de la seconde expédition. James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », op. cit., p. 143-147. Douglas BIGGS, *Three Armies in Britain the Irish Campaign of Richard II and the Usurpation of Henry IV, 1397-1399*, op. cit., p. 46-49.

⁸³ James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », op. cit., p. 143-147.

⁸⁴ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 9.

Chapitre 1 : L'Irlande

Leinster, d'autant plus que les garnisons de 1394 ont été rapidement abandonnées après le retour du roi en Angleterre et qu'elles ne sont pas remises en service en 1399.⁸⁵

La tendance s'inverse à certains moments du récit de Jean Creton comme lorsque Richard met le feu au bois :

« A l'entree des haulx bois s'assembla
Tout l'ost du roy, et chascun s'ordonna
Tresbien et bel, car pour l'eure on cuida
Bataille avoir ;

Maiz les Yrlois ne se firent point veoir
À ceste foiz, je le sçay bien de voir.
Lors commanda le roy de tout ardoir
La environ,

De feux bouter fu la conclusion
Pour amendir la dominacion
Des Irlandoiz ; maint village et maison
La furent ars. »⁸⁶

De cet incendie, Richard espérait améliorer le rôle de ses archers montés qui manquait d'efficacité à cause des feuilles présentes sur les arbres. Cependant, cette technique semble avoir surtout été utilisée lors de la première expédition, quand Richard fondait sa stratégie sur l'archerie montée. Dès lors, est-ce que Creton n'a pas intentionnellement placé l'incendie dans le récit des événements pour essayer de rééquilibrer le rapport de force ? Cette hypothèse est difficile à prouver : Richard II a très bien pu utiliser de manière très limitée l'incendie lors de sa seconde expédition. Néanmoins, si Jean Creton est témoin de la seconde expédition, il a très bien pu être influencé par des vétérans de la première expédition qui ont eux-mêmes été marqués par cette technique et l'ont donc plus facilement transmise à Jean Creton.⁸⁷

Le rapport de force s'inverse aussi lors de la narration de la reddition de l'oncle d'Art MacMurrough :

« Et de fait vint pour mercy requerir
L'oncle propre Maquemore cheir
Aux piez du roy, car paour ot de mourir,
Une journee »⁸⁸

Cette deuxième formulation semble être utilisée pour relativiser la domination des Irlandais sur le champ de bataille. Ainsi, Creton introduit par la même occasion la soumission pacifique des Irlandais. En effet, les deux quatrains suivants exposent le rituel humiliant⁸⁹ qu'a reçu l'oncle d'Art MacMurrough :

« La hart au col, tenant nue l'espee ;
D'autres y vy foison de sa livree,
Nuz et deschaulx comme gent diffamee
Preste de mort

⁸⁵ James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », *op. cit.*, p. 147-148.

⁸⁶ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 6.

⁸⁷ Darren MCGETTIGAN, *Richard II and the Irish Kings*, *op. cit.*, p. 166-167. Martin CLAUS, « Krieg der Ritter – Erzählmuster des Heroischen bei Jean Froissart », dans Jörg ROGGE (éd.), *Kriegserfahrungen erzählen: Geschichts- und literaturwissenschaftliche Perspektiven*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2016, p. 31-46, ici plus précisément p. 36-40.

⁸⁸ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁹ Nous renvoyons vers deux ouvrages : Jean-Marie Moeglin, « Le rituel de la corde au cou et le crime de lèse-majesté », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, vol. 160, n° 2, 2016, p. 741-775 et ID., *Les bourgeois de Calais : essai sur un mythe historique*, Paris, Albin Michel, 2002.

Lors quant le roy les vit, il ot remort
De patience, disant : "Amis, au fort
"Les maux qu'avez vers rnoy faiz et le tort
"Je vous pardonne »⁹⁰

De la faiblesse de Richard II sur le champ de bataille, Jean Creton effectue un glissement vers un succès, laissant ainsi le dernier mot à Richard II. Ce glissement permet donc d'être favorable à ce dernier et cela malgré un échec militaire qui est amoindri. La rhétorique de Jean Creton se place en faveur du roi anglais pour lequel les événements sont intelligemment agencés pour ne pas lui causer de tort.

1.1.2 Le succès d'une dynastie

Au détour du récit de Froissart, certains rois anglais sont mentionnés : Édouard le confesseur, Édouard III et Édouard de Woodstock, le père de Richard II. Ces mentions sont exclusives à Froissart et aucun autre chroniqueur ne s'attarde sur les rois qui précèdent Richard II.

La première mention est celle du pèlerinage de Richard II à l'église de Saint-Thomas de Cantorbéry :

« sy entendis que le roy d'Angleterre devoit là venir le jeudy en pellerinage et estoit retournez d'irlande ⁵⁶⁰, où il avoit esté en ce voiage bien .ix. mois ou environ, et volentiers visitoit l'eglise Saint Thomas de cantorbie pour la cause du digne et honnouré corps saint et que son pere y estoit ensevelis. »⁹¹

Froissart indique que le but de ce pèlerinage est, en premier lieu, la visite du corps de saint Thomas de Cantorbéry et, ensuite, celle du prince de Galles, le père de Richard II. Si la lecture peut faire penser qu'une hiérarchisation des priorités existe, ça n'est pas le cas. En effet, le corps de saint Thomas de Cantorbéry est enterré dans la chapelle Notre-Dame des souterrains⁹² tout comme celui du Prince Noir. La présence du corps d'Édouard de Woodstock est liée au dévouement particulier du Prince Noir pour le culte de Sainte-Marie des souterrains. Particulièrement, il a donné plusieurs offrandes pour la chapelle consacrée à ce culte et cette tendance s'intensifie avec Richard II. L'importance du culte de Sainte-Marie des souterrains est liée à la prophétie qui l'accompagne – dont une analyse plus détaillée est fournie dans le deuxième chapitre de ce travail : elle aurait donné à saint Thomas de Cantorbéry une fiole d'huile sainte pour oindre les rois d'Angleterre. Ces derniers prendraient l'ascendant sur la France en récupérant la Normandie et l'Aquitaine puis en conquérant le territoire français tout entier. Ainsi, l'intensification du culte de cette sainte permet au roi anglais de rappeler cette prophétie. Cependant, Froissart insiste aussi sur saint Thomas de Cantorbéry. Cette insistance est probablement le fruit d'une propagande royale établie par Richard II. Si saint Thomas de Cantorbéry est au départ un symbole antiroyaliste, son culte est récupéré et patronné par Richard et associé à celui de saint Édouard. Ainsi, le développement du culte de saint Thomas de Cantorbéry permet de le distancier de l'utilisation antiroyaliste qui était faite par les adversaires de Richard et d'en faire une source de légitimité par le rappel de la prophétie. Aussi, Richard développe le culte par des offrandes, mais aussi en patronnant des enquêtes sur de nouveaux miracles ayant eu lieu sur l'hôtel de saint Thomas de Cantorbéry. En 1394, il mobilise les moines de la cathédrale pour qu'ils prient pour le succès de son expédition en Irlande.⁹³ Ainsi, Froissart témoigne de l'intensification de ce culte et de l'instrumentalisation qui en est faite.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 360-361.

⁹² Traduit de l'anglais « Our Lady in the Undercroft ».

⁹³ Sarah BLICK, « King and Cleric: Richard II and the Iconography of St. Thomas Becket and St. Edward the Confessor at Our Lady of Undercroft, Canterbury Cathedral », dans ID. (éd.), *Beyond Pilgrim Souvenirs and Secular Badges: Essays in Honour of Brian Spencer*, Oxford, Oxbow Books, 2007, p. 182-200.

Chapitre 1 : L'Irlande

Surement, la proximité qu'il a avec Richard II et les milieux anglais ont influencé son récit dans ce sens.

Au-delà de la figure de saint Thomas de Cantorbéry, Froissart propose aussi un parcours narratif auprès de rois précédents à commencer par Édouard le Confesseur. Ainsi, son récit fait un parallèle entre le règne d'Édouard le Confesseur et de Richard II :

« Bien est verité que jadis ot ung roy en Angleterre qui fu appelez edouard et est saint et nommez saint edouard et chanonniziés et sollempnisiés tres grandement par tout le roialme d'Angleterre, et soubmist en son tamps les danoix et les desconfy par bataille sur la mer par trois fois. et ce saint edouard, roy d'Angleterre, sire d'irlande et d'Acquittaine, les yrlandois amerent et cremurent plus biaucoup que nul roy d'Angleterre qui eüst esté en devant ne que fuist oncques puis. et pour ce nostre sire le roy richard, quant anten il fu en yrlande, en toutes ses armoiries il laissa à porter les armes d'Angleterre, c'est à entendre les liepars et les fleurs de lis, dont il est esquartelé, et pris celles du roy edouard, qui est saint, qui est une crois potencee d'or et de geules à quatre blans coulons ou champ de l'escu ou de la baniere ainsi que vous le voulez prendre. dont dit a esté de ceulx de nostre costé que les yrlandois luy en ont sceu grant gré et plus volentiers ilz s'en sont enclinez à luy. leurs predicesseurs obeirent de foy et d'hommage à saint edouard et ilz tiennent le roy richard nostre sire à preudomme et de bonne conscience. Sy lui ont fait foy et hommage en la fourme et maniere que faire devoient et que jadis firent leurs predicesseurs au roy saint edouard »⁹⁴

D'une part, Froissart relie Richard à Édouard le Confesseur, le second étant un conquérant mythique de l'Irlande. Cette association permet de grandir Richard d'un ancêtre victorieux et doit aussi expliquer sa victoire en Irlande : les Irlandais obéissent à Richard, car il est descendant d'Édouard le Confesseur. L'historiographie Plantagenêt n'a eu de cesse d'utiliser la figure d'Édouard. Henri II développe une propagande littéraire en intégrant la figure d'Édouard le Confesseur comme le premier roi anglo-saxon avec la *Vita Sancti Eduardi* d'Aelred et en reconstruisant l'Abbaye de Westminster qui abrite le tombeau du saint.⁹⁵ Les rois suivants ne s'investissent pas dans le culte de saint Édouard jusqu'à Richard II qui le réanime : il visite régulièrement le sanctuaire et utilise ses armoiries.⁹⁶ Pour Richard, saint Édouard est un mentor qui le guide dans son gouvernement. D'ailleurs, sa proximité avec le saint est telle qu'il décide de se faire enterrer à ses côtés. Ainsi, ce que note Froissart est l'idéologie propre à Richard II : quand il compare Richard et Édouard le Confesseur, il se fait le relais d'une idéologie qui légitime le roi et qui n'est pas attestée seulement par Froissart, mais par des décisions politiques et les arts visuels. Est-ce que Froissart le fait consciemment ? C'est certainement possible, mais la société, et surtout la noblesse anglaise, était particulièrement visée par cette idéologie surtout dans la période de troubles que sont les dernières années de règne de Richard. Dans ce cas, Froissart se comporte en historien : il met en mémoire les faits en étant exact.⁹⁷

Juste avant d'aborder Édouard le Confesseur, Froissart utilise quelques lignes pour expliquer pourquoi Édouard III ne s'est pas rendu en Irlande :

« le roy edouard de bonne memoire en son tamps avoit à respondre à tant de guerres en France, en Bretagne, en gascoingne et en escoche, que toutes ses gens estoient espars et bien emploiez

⁹⁴ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 384.

⁹⁵ Amaury CHAUOU, « Chapitre II. Le présent historique : Henri II et les chroniqueurs », dans ID., *L'idéologie Plantagenêt. Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt (XII^e-XIII^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, <https://books.openedition.org/pur/22090>, (consulté le 14 février 2024).

⁹⁶ Au sujet des armoiries, Froissart dit : « et pour ce nostre sire le roy richard, quant anten il fu en yrlande, en toutes ses armoiries il laissa à porter les armes d'Angleterre, c'est à entendre les liepars et les fleurs de lis, dont il est esquartelé, et pris celles du roy edouard, qui est saint, qui est une crois potencee d'or et de geules à quatre blans coulons ou champ de l'escu ou de la baniere ainsi que vous le voulez prendre ». JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 384.

⁹⁷ Sarah BLICK, « King and Cleric... », op. cit., p. 185-187 et 192.

et n'en pouoit pas bien grant foison envoyer en yrlande et quant ilz ont sentu venir sur eulx la puissance du roy nostre sire si grande, sy se sont advisez et retournent à congnoissance »⁹⁸

Selon Froissart, Édouard III ne s'est pas rendu en Irlande, car il était déjà engagé sur plusieurs fronts : la France et l'Écosse. Ensuite, un contraste est établi, les Irlandais se sont rendus quand ils ont été confrontés à l'armée de Richard. En réalité, Froissart n'a pas tort. Le règne d'Édouard III voit le début de la guerre de Cent Ans. Chronologiquement jusqu'en 1360 l'Angleterre domine, c'est le moment des grandes chevauchées en France. Après les années 1360, Édouard III doit défendre ses positions sur le continent face aux assauts français.⁹⁹ Vis-à-vis de l'Écosse, Édouard III y est engagé des années 1333 jusqu'à sa mort en 1377.¹⁰⁰ En ce qui concerne l'Irlande, Froissart est inexact. Édouard envoie entre 1330 et 1350 plusieurs justiciers pour lutter contre la corruption et pour encadrer le gouvernement irlandais. En 1361 peu après la signature de la trêve de 1357, c'est son fils, Lionel d'Anvers, qui part pour l'Irlande en tant que lieutenant afin de résoudre les problèmes économiques, politiques et militaires de la colonie.¹⁰¹ La seconde partie de l'extrait de la chronique de Froissart met en perspective l'attention qu'Édouard a portée à l'Irlande avec l'expédition de Richard II. De cette comparaison, c'est Richard qui sort vainqueur : il a su faire ce que son grand-père n'a pu, c'est-à-dire à s'engager réellement sur l'île d'émeraude pour réaffirmer son autorité sur les Irlandais.

1.1.3 Une mission civilisatrice

Chez Froissart et dans une moindre mesure chez Jean Creton, l'expédition de Richard est propice à la confrontation des peuples et donc plus globalement à des jugements de valeur qui assimilent les Irlandais à des « bestes sauvages »¹⁰², à la barbarie. La barbarie est une déjà un des *topoi* de la littérature antique, notamment avec Hérodote ou encore Strabon qui jugent les peuples extérieurs à leur lieu d'origine. Tzevan Todorov s'est tenu à donner deux définitions au barbare. La première, absolue, définit le barbare comme celui qui transgresse les lois fondamentales de la vie commune (anthropophagie, inceste, etc.), celui qui pratique excessivement la guerre (ne sachant pas être solidaire et amical avec autrui), celui qui n'a pas de pudeur et enfin celui qui ne connaît pas d'organisation sociale. En résumé, Todorov affirme que le barbare est celui qui ne reconnaît pas l'humanité des autres hommes.¹⁰³ Une deuxième définition, relative, permet de désigner le barbare comme l'étranger qui ne connaît pas la langue dont parle celui qui le juge. Par cette méconnaissance, le barbare est déshumanisé. En opposition, l'homme civilisé est capable de reconnaître l'humanité de l'autre, de développer des lois justes et non discriminantes, d'éviter la guerre par la diplomatie, de connaître son passé et de faire preuve d'empathie. Autant dans le cas de la barbarie que de la civilisation, Todorov indique que ce ne sont pas tellement les hommes, mais les actes qui sont jugés barbares ou civilisés. Ainsi, la limite entre barbare et civilisé n'est pas binaire, mais plutôt progressive : un peuple peut se comporter en partie comme des barbares et en partie comme des hommes civilisés.

À propos des Irlandais, Froissart les décrit comme vivant dans la forêt et ne connaissant pas les villes « car quant ilz voellent on ne scet à qui parler ne on n'y troeue nulle ville. et se recoellent yrlandois ens es bois et forestz ».¹⁰⁴ Il ajoute qu'ils « demeurent en creutes faites desoubz arbres, en hayes et en buissons »¹⁰⁵ et sont particulièrement efficaces à la guerre « ilz ne le ratainent et saillent de terre sur ung cheval et embrachent ung homme par derriere et le tirent jus, car ce sont

⁹⁸ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 384.

⁹⁹ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 47-50.

¹⁰⁰ Jean-Marie MOEGLIN, « Ecosse », dans ID. (éd.), *Dictionnaire de la guerre de Cent Ans*, Paris, Bouquins éditions, 2023, p. 521-523.

¹⁰¹ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 46-47. Sean DUFFY, *Ireland in the Middle Ages*, op. cit., p. 149-155.

¹⁰² JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 377.

¹⁰³ Tzevan TODOROV, *La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Paris, Robert Laffont, 2008, p. 29-45.

¹⁰⁴ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 377.

¹⁰⁵ *Ibid.*

Chapitre 1 : L'Irlande

fortes gens de bras, ou tout en tenant sus le cheval»,¹⁰⁶ «ont yrlandois coutiaux agus devant à largue almelle à deux taillans, à la maniere de fers de dars»,¹⁰⁷ «et ne tiennent point ung homme pour mort jusques à tant que ilz luy ont coppé la geulle comme à ung mouton et luy oeuvrent le ventre et en prennent le coer et l'emportent». ¹⁰⁸ À cela, Froissart indique qu'ils sont anthropophages «les aucuns qui congnoissent leur nature que ilz le menguent par grant delict»,¹⁰⁹ ne font pas de prisonniers «et ne prennent nul homme à raenchon»,¹¹⁰ pratiquent l'embuscade «ilz s'espardent et boutent en hayes et en buissons et dedens terre et les pert on ainsy et ne scet on que ilz deviennent»¹¹¹ et sont rudes «yrlandois tres dures gens et hausters», «si ne voellent ilz avoir nulle congnoissance de gentillesce, mais voellent demourer en leur rudesse, et en ce sont ilz nouris». ¹¹² Le tableau peint par Froissart est, en résumé, réellement péjoratif et rejoint la définition absolue de la barbarie : les Irlandais sont des barbares en leurs comportements, ils rompent les règles de vie élémentaires et se démarquent alors de l'homme civilisé. Après avoir décrit les hommes, c'est la nature qui est passée au crible :

«Yrlande est ung des mauvais payz du monde à guerroiier et à soubmettre, car il est fourmez estrangement et sauvagement de haultes forestz, de grosses yaues, de crolieres et de lieux inhabitables et n'y scet on comment entrer pour eulx porter dommage et faire guerre.»¹¹³

Froissart décrit une végétation sauvage où l'homme n'est pas intervenu pour la maîtriser. Plus encore, il montre les conséquences concrètes sur l'expédition : la difficulté d'accès. La description de l'Irlande et de ses habitants faite par Froissart repose, selon l'auteur, sur le témoignage de Henri Christède. Comme dit précédemment, il a été retenu captif en Irlande avant de se marier avec une Irlandaise puis de retourner en Grande-Bretagne. De cette manière, les Irlandais sont vus au travers d'un Anglais «irlandisé». Mais Froissart a pu modifier le témoignage à sa guise pour mettre en relief certaines caractéristiques. D'ailleurs, les points de similitude avec la *Topographia Hibernica* de Giraud le Cambrien sont frappants. L'essentiel des similitudes se trouve dans la troisième partie de l'ouvrage de Giraud, à titre d'exemple le chapitre 10 revient sur «la nature, les coutumes et le genre de vie du peuple»¹¹⁴ et reprend les principales critiques de Froissart, le chapitre 19 insiste sur l'ignorance des Irlandais vis-à-vis de la foi.¹¹⁵ Cette œuvre écrite par un ecclésiastique gallois entre 1186 et 1188 propose une description de l'île d'émeraude faisant la part belle à la géographie, à la climatologie, la zoologie, l'histoire, la mythologie et l'ethnologie. La diffusion de l'œuvre est importante : un grand nombre de manuscrits ont été produits entre le XII^e siècle où ils sont utilisés par des encyclopédistes. Au XVI^e siècle, l'œuvre est traduite par Jean de Meung et par Philippe de Slanc et se retrouve dans les mains de Pétrarque. En conséquence, il est plus que probable que l'essentiel de la description ait été puisé chez Giraud le Cambrien, d'autant plus qu'il est le premier étranger à écrire sur l'Irlande et qu'il fait renaître le style ethnographique – Hérodote et Tacite n'étant pas connu des médiévaux.¹¹⁶ À cela s'ajoute un gout prononcé des médiévaux pour l'exotisme des régions distantes, du bord du monde. Ce gout alimente une représentation saugrenue de l'Irlande et de ses habitants.¹¹⁷ D'ailleurs, le témoignage de Jean Creton le confirme, il critique lui aussi les Irlandais dans des thèmes proches de ceux de

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 378.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*, p. 377.

¹¹⁴ Jeanne-Marie BOIVIN, *L'Irlande au Moyen Age*, *op. cit.*, p. 243-245.

¹¹⁵ Le titre est révélateur «Les Irlandais sont très ignorants des rudiments de la foi». Jeanne-Marie BOIVIN, *L'Irlande au Moyen Age*, *op. cit.*, p. 251.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 58-66 et p. 102.

¹¹⁷ Joep LEERSSEN, «Wildness, Wilderness, and Ireland: Medieval and Early Modern Patterns in the Demarcation of Civility», dans *Journal of the History of Ideas*, vol. 56, n° 1, 1995, p. 25-39, ici plus précisément p. 32.

Froissart : « veu que telz gens, qui sent presque sauvage », ¹¹⁸ « En Irlande, ou gens vi laide et orde, // L'un descire, l'autre ceint d'une corde ; // L'un ot un trou, l'autre avoit une horde // Pour demourer ». ¹¹⁹

Froissart n'est pas novateur dans la description de la barbarie. En effet, à la suite de la mort de Guillaume II de Hollande en Frise, des chroniqueurs, à l'instar de Matthieu Paris ou de Hermann de Niederaltaich, se saisissent de l'événement et fournissent une description de la Frise et de ses habitants. Comme pour l'Irlande, l'accent est mis sur la rudesse du pays : le climat est rigoureux et humide, obligeant Guillaume à lancer son expédition l'hiver pour que le sol soit gelé et stable. Comme les Irlandais, les Frisons sont d'habiles guerriers obligeant Guillaume à sonner la retraite, puis le massacrant sur la glace. ¹²⁰ La seule différence majeure entre les deux récits se trouve dans l'habitat : là où Froissart insiste sur les habitations de fortunes souvent situées dans les bois, les chroniqueurs qui décrivent les Frisons restent muets. Les deux situations font part d'une opposition manichéenne entre un monde où l'esprit chevaleresque domine et une contrée emprunte à la nature brute et aux comportements primitifs, ce que Todorov appelle la barbarie absolue.

Au terme de ces deux descriptions, Froissart continue avec la mise en place d'un processus de civilisation. Ainsi, Henri Christède est choisi par le roi pour « eulx introduire et amender à l'usage de ceulx d'Angleterre environ ung mois, par l'ordonnance du roy » ¹²¹ et parce qu'il parle « leur langue aultretant bien comme je fay le franchois ou l'angloix, car de ma joenesse je fuy nourris entre eulx ». ¹²² La suite de la narration fait la part belle au processus de civilisation dont l'objectif est connu : « fu que de maniere et de contenance et de habis ilz fuissent remis à l'usage d'Angleterre, car le roy vouloit faire ces quatre roys d'irlande chevalliers ». ¹²³

Ainsi, la narration les arrache à leur milieu naturel, la forêt, pour les conduire à la ville : Dublin. ¹²⁴ Cette étape marque une première rupture, la ville est le symbole de la civilisation, c'est un premier pas vers la civilisation que d'entrer dans un milieu façonné par l'homme, la politique et les lois. Aussi, la ville symbolise le milieu courtois où le comportement humain est maîtrisé et antinomique à la sauvagerie. La forêt dont les rois sont originaires est l'opposé de ce milieu, là où vivent les animaux sauvages, là où le roi va chasser, là où se déroulent les aventures des romans et l'endroit où se trouvent certaines personnes en marge de la société. ¹²⁵ Dans un second temps, Henri Christède leur apprend les manières de table, ¹²⁶ puis les habille à la manière des Anglais ¹²⁷ et leur apprend à chevaucher avec une selle. ¹²⁸ Ces trois apprentissages permettent de véritablement « civiliser » les rois irlandais : ils apprennent à maîtriser leur comportement et quittent alors la

¹¹⁸ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 9.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 4.

¹²⁰ Élodie LECUPPRE-DESJARDIN et Gilles LECUPPRE, « *Anno 5. regni sui a Frixonibus occiditur in glacie*. Perceptions de la mort pathétique de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains (1256) », dans *Revue du Nord*, vol. 391-392, n° 3-4, 2011, p. 833-849.

¹²¹ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 378.

¹²² *Ibid.*, p. 379.

¹²³ *Ibid.*, p. 380.

¹²⁴ « on leur ordonna en la cité de duvelin ung moult bel hostel et grant pour eulx et pour leurs gens ». JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 380.

¹²⁵ Jacques LE GOFF, *L'imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985, p. 71-75.

¹²⁶ « Je leur souffry tout ce faire trois jours et au .iiii.e jour je fis ordonner tables et couvrir en la salle ainsi comme il appartenoit, et fis les .iiij. rois seoir à haulte table et les menestrelz à une table bien en sus d'eulx et les varlés d'aultre part ». JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 381.

¹²⁷ « car ilz l'ont commune- ment en leur paÿs, c'est que ilz ne portent nulles brayes ; et je leur fis faire des linges draps grant foison et en fis delivrer aux rois et à leurs gens et les remis en cel usage ». *ibid.*, p. 281.

¹²⁸ « ilz chevaulchoient sus bas dont on faisoit sommiers, sans nulz estriers. À grant dur je les fis chavaulchier sus selles à nostre usage » *Ibid.*, p. 381.

Chapitre 1 : L'Irlande

sauvagerie, la barbarie. Ensuite, Froissart aborde la religion, mais les Irlandais sont déjà chrétiens¹²⁹ puis la chevalerie dont les définitions s'opposent.¹³⁰ Le point culminant du processus de « civilisation » est l'adoubement des quatre rois irlandais : « et furent fais chevalliers de la main du roy richard d'Angleterre en l'église cathedral de duvelin ». En effet, en l'espace de 15 jours,¹³¹ les quatre rois irlandais sont passés de « bêtes sauvages » vivant dans les forêts à des chevaliers qui « sirent ce jour à la table du roy d'Angleterre »¹³², du milieu sauvage au milieu civilisé. Ils sont devenus des représentants de la civilisation. Néanmoins, la scène est étrange pour ceux qui y assistent : c'est une situation inédite.¹³³ Enfin, le rôle de Richard II est très limité, il n'est présent dans la narration que pour ordonner l'apprentissage du mode de vie anglais et pour l'adoubement. D'autant plus qu'il ne peut pas être présenté comme un nouvel Arthur, nommé dans la liste des Neuf Preux de Jacques de Longuyon, car bien que Édouard I et Édouard III soient régulièrement présentés comme de « nouveaux Arthur » ou du moins ses continuateurs, Richard II est chez Froissart un roi ayant « lui-même travaillé à sa propre perte » selon Patricia Victorin. Elle argumente par l'utilisation que Froissart fait de la prophétie de *Brut* de Wace et qui bascule l'incarnation d'Édouard III en tant que nouvel Arthur vers Henri de Lancastre. Cependant, nous devons nuancer cette conclusion, car comme Édouard I, Richard II se distingue par une conquête – ou du moins un essai de conquête, puisque là où Édouard I est présenté comme héritier d'Arthur par la réunification de la Grande-Bretagne par la conquête du Pays de Galles puis la tentative de conquête de l'Écosse, Richard II suit la même logique avec ses expéditions en Irlande et le processus de civilisation des rois irlandais. Toutefois, comme développé dans la suite de ce travail, Richard II est aussi comparé à Édouard II pour la similitude de leurs règnes, ce qui ne plaide pas pour l'hypothèse selon laquelle Richard II serait un nouvel Arthur étant donné qu'Édouard II n'était pas perçu comme tel par Froissart.¹³⁴ Aussi, il semble que Froissart a comme objectif de marquer le triomphe de la culture chevaleresque plutôt que celui de Richard II sur les Irlandais. D'ailleurs, le rôle de Richard II est relativisé par l'objectif de Froissart qui entend forger un exemple utile lors de la rencontre d'autres « nations ».¹³⁵ Rappelons aussi que le XIV^e siècle voit le développement et l'intensification d'un *ethos* chevaleresque qui passe notamment par la littérature avec des ouvrages comme ceux de Geoffroy de Charny et son *Livre de chevalerie*, ce qui laisse penser que Froissart y participe avec l'épisode de civilisation des rois irlandais.¹³⁶

¹²⁹ « car ilz me respondirent que ilz creioient en dieu et en la Trinité sans different, autant bien que nous ». *Ibid.*, p. 381.

¹³⁰ « Je leur demanday se voulerent ilz recepveroient l'ordre de chevalerie et que le roy d'Angleterre les vouloit faire chevalliers, ainsi comme usage et coustume en est en France, en Angleterre et ailleurs en aultres payz. ilz e leur demanday comment et où ilz l'avoient esté. et ilz me respondirent que en l'eage de .vij. ans en yrlande ung roy fait son filz chevallier et, se le filz n'a point de pere, le plus proisme de sang de son lignage le fait. et couvient ce joenne enfant chevallier joster de delies lances, lesquelles il peut porter à son aise encontre ung escu que on aura mis en ung pel en ung pre. et com plus il brisera de lances, tant sera il plus honnorez. 'Par cel assay sont fais les nouveaulx chevalliers joennes en nostre terre et par especial tous les enfans des rois. Et quoyque de cel estat je leur demandoie bien en sçavoie toute l'ordon-nance, si ne renouvelay point ce pourpos fors tant que je leur dy que la chevalerie que pris avoient de joennesse ne souffisoit pas assez au roy d'Angleterre respondirent que ilz estoient chevalliers et que bien leur devoit souffire ». *Ibid.*, p. 381-382.

¹³¹ « .iiij. rois d'irlande qu'il ot, si comme il dist, en son gouvernement plus de .xv. jours » *Ibid.*, p. 385.

¹³² *Ibid.*, p. 383.

¹³³ « et devez sçavoir que ilz furent moult regardez des Anglois et de ceulx qui là estoient et à bonne cause, car ilz estoient moult estranges et hors de la contenance de ceulx d'Angleterre et d'aultres nations. et nature s'encline à veoir toutes nouvelles choses et pour lors veritablement c'estoit grant nouvelleté à veoir ces .iiij. rois d'irlande, et le vous seroit, se vous les voyés. » *Ibid.*, p. 382.

¹³⁴ Patricia VICTORIN, « Remarques sur les attestations arthuriennes dans les Chroniques de Froissart : devise littéraire ou indice d'un discours propagandiste au service de l'histoire de l'Angleterre ? », dans Christine FERLAMPIN-ACHER, *Arthur après Arthur : La matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien, de l'intertextualité au phénomène de mode (1270-1530)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 197-220, ici plus précisément p. 207-220

¹³⁵ « et leur rudesse je le vous compteray à ffin que ce vous soit exemple encontres gens d'autres nations » *Ibid.*, p. 378.

¹³⁶ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans, op. cit.*, p. 133.

1.2. Un départ dans la précipitation

Lorsque Richard II apprend l'arrivée d'Henri Bolingbroke en Angleterre, malgré sa condamnation pour exil, et le renversement de son gouvernement, il abrège sa seconde expédition et se met en route vers le Pays de Galles. Cette fuite occupe une place variable chez Froissart, Creton et dans la *Traïson* qui mobilise la météo et les bijoux de Richard comme sujet et objet des difficultés.

1.2.1. La météo, facteur déterminant

Les événements météorologiques sont souvent notés par les chroniqueurs médiévaux surtout quand ils sont exceptionnels et déclenchent, par exemple, des famines. Si avant le XIII^e siècle les observations astronomiques sont parfois propices à des prédictions ou du moins à des concordances avec les faits politiques, le XIII^e siècle est marqué par un essor de la pratique notamment avec la multiplication de feuillets divinatoire.¹³⁷ À cet égard, la deuxième expédition de Richard II en Irlande et sa destitution sont aussi à l'origine d'une mobilisation de la météo pour expliquer l'échec du roi. Plus particulièrement, ce sont les mauvaises conditions de navigation dues à des tempêtes en mer d'Irlande qui empêchent Richard II de rejoindre le Pays de Galles et donc de prendre de vitesse son opposant, Henri Bolingbroke.

Creton insiste sur la dangerosité de la mer d'Irlande qui n'est pas propice à la navigation : « D'Angleterre, car pour perilz ne paines // C'on entreprinst n'y porent venir saines ». ¹³⁸ Immédiatement après, Creton relie ce mauvais temps au courroux divin : « Tant fu le vent contraire de tous léz // Et en la mer tempeste si oultréz // Qu'a mon cuider sur le roy fu yréz // Nostre Seigneur ». ¹³⁹ L'explication qui veut que Dieu est à l'origine du mauvais temps est courante dans l'historiographie du bas Moyen Age. En effet, la météo est perçue comme une manifestation de Dieu sur terre. Ce sont les conditions météorologiques positives ou négatives qui témoignent du soutien de Dieu. Ainsi, comme le note Isabelle Draelants dans son analyse, 53 événements politiques ou sociaux situés entre 1062 et 1264 sont reliés à des événements climatiques dans son corpus de sources historiographiques. ¹⁴⁰ Cependant, elle souligne que tous les événements politiques ne peuvent pas être envisagés comme des conséquences de la météo, puisque l'historiographie a comme objectif de mettre en mémoire les faits exceptionnels, le chroniqueur peut faire mention d'un événement météorologique sans établir une relation de cause à effet. Dans le cas de Creton, la narration met côte à côte les conditions météorologiques avec le coup d'État d'Henri Bolingbroke. En effet, les vers qui suivent directement l'extrait précédemment cité font état de l'arrivée d'Henri en Angleterre :

« Car entandiz la partie greigneur
D'Engleterre prist le duc par faveur
Si estrangē, oneques ne vy pïeur
Jour de ma vie ». ¹⁴¹

Ainsi, l'auteur relie la tempête avec le début du coup d'État. Ce sont les mauvaises conditions de navigation qui sont l'origine d'un fil d'événements tragiques pour Richard II. C'est Dieu, en tant que responsable de la tempête qui condamne le monarque anglais. Dès lors, on

¹³⁷ Isabelle DRAELANTS, « Le temps dans les textes historiographiques du Moyen Age », dans Joëlle DUCOS et Claude THOMASSET (éd.), *Le temps qu'il fait au Moyen Age : phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1998, p. 91-138, ici plus précisément p. 127-128.

¹³⁸ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 19.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ Le corpus de l'auteur n'est pas exhaustif, mais est tout de même représentatif : il n'envisage que les textes historiographiques de langue latine dans l'Europe à l'exception de la péninsule Ibérique, des îles Britanniques. Isabelle DRAELANTS, « Le temps dans les textes historiographiques du Moyen Age », *op. cit.*, p. 92 -93 et 125-127.

¹⁴¹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 20.

Chapitre 1 : L'Irlande

comprend mieux le sentiment du chroniqueur exprimé dans les deux derniers vers : l'événement est inopiné, la chronique entre dans un moment charnière. D'ailleurs, il ajoute deux strophes plus loin :

« Et comment, quant il arriva premier
En son país, il fist aux gens preschier
L'arcevesque de Cantorbie fier ».¹⁴²

Le sort de Richard semble scellé, Henri Bolingbroke a gagné la course contre la montre, il est arrivé le premier. D'autant plus, que dès son arrivée, Henri Bolingbroke s'organise et envoie l'archevêque de Cantorbéry prêcher sa cause. Mais pour mieux comprendre le sentiment du chroniqueur, il faut se diriger vers son statut : Jean Creton est dans l'entourage du roi lors de la seconde expédition, il vit la course pour rentrer en Angleterre et il a dû sentir l'aporie dans laquelle s'est trouvé Richard II lorsqu'il n'a pas pu rejoindre directement le Pays de Galles.

Pourquoi insiste-t-il autant sur le rôle de la mer ? Peu d'informations sont disponibles sur la vie de Jean Creton. Nous ne pouvons donc pas avancer que l'exaltation de la mer proviendrait d'un lien étroit ou d'une méconnaissance avec celle-ci ce qui impliquerait soit l'accentuation d'un milieu connu comme dangereux soit un phénomène d'émerveillement face à un milieu inconnu. Toutefois, il est important de souligner que la mer occupe une place importante dans plusieurs récits médiévaux.

Jean Creton n'est pas le seul chroniqueur à mettre en valeur les dangers de la mer. L'auteur de la *Traïson*, lui aussi témoin des faits, les réaffirme : « Car il estoit grant fortune sur mer et vent contraire quil nest barge ne nef qui sur la mer peust durer Et moult se mueillerent ses gens celle part de veoir si mueilleuse fortune si tant longuement durer ».¹⁴³ Même si cet extrait est en rapport avec l'arrivée du messenger (qui est développé dans la partie suivante de ce travail), un certain *consensus* peut être tiré des extraits de Creton et de la *Traïson* : la mer a été un obstacle à Richard II. Comme expliqué précédemment, Jean Creton le relie avec Dieu. Cette hypothèse peut aussi être appliquée à l'auteur de la *Traïson*, d'autant plus qu'il est ecclésiastique. Néanmoins, la narration de son récit laisse moins de place à Dieu.

Une deuxième explication peut être formulée : la mauvaise météo est une manière de défier la position du principal protagoniste. Albrecht Classen a analysé plusieurs romans courtois dont l'*Historia Apollonii Regis Tyri*, célèbre au Moyen Âge, ou *Herzog Ernst*, une poésie narrative goliarde écrite à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle. Dans un cas comme dans l'autre, il insiste sur les défis que posent les conditions météorologiques : « c'est en faisant face à la mer, au désert ou aux montagnes que le protagoniste va vers de nouveaux mondes et lui fait vivre de nouvelles expériences qui le transforment et lui donne une nouvelle identité ».¹⁴⁴ En reprenant ce constat, est-ce que Jean Creton et l'auteur de la *Traïson* ne veulent pas transformer Richard ? En effet, les mauvaises conditions maritimes qui empêchent le roi de rentrer en Angleterre relèveraient d'un défi transformateur. Néanmoins, contrairement aux conclusions d'Albrecht Classen dont les œuvres qu'il analyse tiennent d'une transformation positive, dans le cas des deux chroniques, la transformation est négative : Richard perd peu à peu son statut de roi au fur et à mesure des événements.¹⁴⁵ C'est sa destitution, le couronnement d'Henri et sa mort qui clôt le défi et la

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Chronique de la traïson et mort de Richart deux roy dengleterre*, op. cit., p. 32-33. Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, op. cit., p. 235-237.

¹⁴⁴ « Facing the threats of the wild sea, the dry desert, or the ice-cold mountains takes the protagonist to new worlds and allows him or her to experience a transformation of the old self and to discover a new identity ». Albrecht CLASSEN, « Consequences of Bad Weather in Medieval Literature From Apollonius of Tyre to Marguerite de Navarre's Heptaméron », dans *Arcadia : International Journal of Literary Culture*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 3-20, ici plus précisément p. 5.

¹⁴⁵ Sur le rôle de la mer dans les romans courtois, Alain Corbellari souligne le rôle variable de la mer, tantôt rapprochant deux mondes comme dans *Eliduc*, *Partonopeus*, tantôt en les opposants comme dans le *Tristan* de Thomas, mais la mer peut aussi être neutre à l'instar de la scène du philtre dans *Tristan* de Thomas. Enfin, et plus proche de ce qui est développé par les

transformation : de roi, Richard II est peu à peu devenu un homme commun. D'ailleurs, ce voyage à une continuation dans l'*Épître à Richard II*, Jean Creton passe à la prose pour conter le périple vers le paradis :

« Or viens doncques par deça, chiers Sires, et met tes voiles en mer, et Ypothades, le doux vent, te fera arriver a bon port. Et suy certain que tous les dieux des vens et de la mer te feront ton passage, et te fera l'estoile d'eau demonstresse de vray port, car ta ause appert juste a Nostreseigneur, veu qu'il t'a delivré de sy grant peril, ouquel tu as esté moult longuement. Ha ! Tresredoubté prince, quantes nobles dames et chevaliers yront à l'encontre de toy, espadant leurs larmes, tant pour la joye de ta santé come pour les ameres fortunes et douleurs que tu as souffertes. Certes tu verras tous les homes loer nostre Createur. »¹⁴⁶

Ainsi, Hippotès, le père d'Éole, dieu des vents, et les dieux de la mer amènent Richard II vers Dieu. L'auteur utilise à nouveau la météo, mais dans un sens positif : Richard est malmené lors de sa première traversée, il est destitué et finalement il se retrouve au paradis. Dans cet ordre, la destitution est relativisée. Surtout l'auteur exalte l'importance de Dieu et de la finalité : aller au paradis. En opposition, ceux qui se sont opposés à Richard II devraient donc être damnés et se diriger vers les enfers. C'est un autre passage de l'*Épître à Richard II* qui relève de cette logique :

« Et maudite soit l'eure quant il [Henri Bolingbroke] passa en Albion, que Neptunus, le dieu des vens, ne fist ses batailles ou ses voiles non mie ou hault pelage de la mer, affin que sa nef fust rompue, et que a celle heure les jours de sa malvaie et honteuse vie fussent fines, et que sa chair fust devouree, viande a oyseaux ou aux poissons, et son esperit foliable par diverses regions de l'air, et ses os sustraiz en la rive de la mer dedens le sablon par le deboutement des eaues. Certes de telle sepulture estoient ils dignes et non d'autre. »¹⁴⁷

Le ton est donné : Henri Bolingbroke méritait de mourir lors de sa traversée et son corps d'être détruit. Cet extrait vindicatif contraste avec ce qu'il s'est réellement passé, puisqu'Henri Bolingbroke a réussi à traverser la Manche alors que Richard II n'a pas su en faire autant avec la mer d'Irlande. L'un a reçu l'aide de Dieu, l'autre pas. Creton semble perturbé de ce traitement inégal et aurait souhaité le contraire. Cependant la suite de son épître donne l'élément central :

« Et certes je me esmerveille moult come les dieux de la mer, arriver au port de Milleforde ; miex eust este pour toy d'estre arrive a port d'autre region, maiz, ce qui est predestiné du Createur ne peut nul contester. »¹⁴⁸

C'est la Fortune qui s'est détournée de Richard II et en conséquence il ne peut pas lutter contre ses caprices. Tout prête à croire que Creton fait une apologie à Richard II et le déresponsabilise.¹⁴⁹

1.2.2. La transmission des informations

Le développement précédent s'est cantonné à la mer et à sa mobilisation. Néanmoins, une des conséquences du mauvais temps est la difficulté de la transmission des informations entre le gouvernement de Richard II et l'Irlande. Cette difficulté de communications affecte aussi la seconde expédition puisque les renforts et la nourriture ont du mal à être acheminés. Surtout, c'est

sources envisagées dans ce travail, la mer peut créer une circonstance heureuse, dans *Eliduc*, ou fatale, dans *Tristan* de Thomas. Alain CORBELLARI, « La mer, espace structurant du roman courtois », dans Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, *Monde marin du Moyen Age. Actes du 30^e colloque du CUERMA, 3, 4 et 5 mars 2005*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 105-113, ici plus précisément p. 112.

¹⁴⁶ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 167.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 163.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 163.

¹⁴⁹ Sur le rôle de la Fortune dans le récit des chroniqueurs voir la section 3.2.2. du chapitre 3.

Chapitre 1 : L'Irlande

l'annonce tardive de l'exécution du gouvernement de Richard II qui est l'élément crucial, puisque c'est un des moteurs du retard de Richard II sur Henri Bolingbroke.

À propos de la communication entre l'Angleterre et l'Irlande, Jean Creton avance qu'il faut six semaines pour que l'information passe : « Bien six semaines Sans point oïr de nouvelles certaines ».¹⁵⁰ L'auteur de la *Traïson* reprend un nombre similaire : « Lequel [le comte de Rutland] se excusa moult haultement devant tous les seigneurs La demoura le Roy vii semaines passées sans se quil peust oïr nulles nouvelles Dangleterre. [...] Et pour ce ne pouvait on avoir ne oïr nouvelles Dalbion helas ilz y estoient moult contraires pour le noble Roy Richart ».¹⁵¹ Les deux chroniqueurs sont d'accord pour dire que la mer d'Irlande complique la traversée.

Ainsi, la première répercussion se retrouve dans l'envoi de renforts depuis l'Angleterre. Comme expliqué dans la première partie de ce chapitre, la seconde expédition de Richard II en Irlande était moins organisée, notamment sur le plan militaire et stratégique, que la première. Ce manque d'organisation et surtout les pertes causées par les attaques irlandaises ont dû obliger Richard II à acheminer des renforts et de la nourriture depuis l'Angleterre. À ce propos, Jean Creton met en exergue les difficultés alimentaires auxquelles fait face l'armée de Richard en Angleterre : « L'ost desloga sans plus faire demeure // Car de mengier qui vaulsist une meure // N'eust on pas trouvé la a celle heure ».¹⁵² Lors de la première expédition, Richard II avait prévu des provisions et saisi du matériel de pêche pour pouvoir nourrir son armée. Pour la seconde expédition, des vivres ont aussi été prévus, mais en moins grand nombre. À cela s'ajoute la stratégie d'Art MacMurrough d'empêcher les Anglais de se ravitailler en Irlande. Ainsi, les Anglais manquent de nourriture.¹⁵³ Alors, Creton narre le repli anglais vers Dublin, où la situation contraste par le flux de marchandises : « À Duveline alasme, qui estoit // Bonne ville, car sur la mer seoit // De marchandise et de biens y avoit // si grant foison ».¹⁵⁴ La situation est salvatrice pour Richard, Dublin lui fournit ce dont il a tant besoin, mais surtout c'est un moyen de mettre en valeur l'Irlande « anglaise » dont Dublin est la capitale. Cette constatation est renforcée par les trois strophes suivantes :

« Que pour tout l'ost du roy, ce disoit on
Oncques plus chier n'en fu char ne poisson
Pain, blé ne vin ne autre garnison
si sçay je assez

Que trente mile estoient ils passez
qui furent la et entour sejoûnez
trestous leurs maux furent toast oubliez
et leur grief painne

Nous y fusmes assés plus de quinzaine
Aises du corps comme poisson en Saine
D'Illande estoit la ville souveraine
pour marchander »¹⁵⁵

Ainsi, Creton plébiscite l'état de Dublin et ce que l'Irlande sous administration anglaise peut apporter en contraste avec le reste de l'île. Cependant, il est difficile de croire le chroniqueur, puisque c'est le mauvais état de la colonie d'Irlande qui a entraîné les deux expéditions en Irlande. De plus, Creton raconte tout de même l'arrivée de renforts conduits par le comte de Rutland, jugé

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹⁵¹ *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 32-33.

¹⁵² Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 17.

¹⁵³ James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », p. 140. Darren MCGETTIGAN, *Richard II and the Irish Kings*, *op. cit.*, p. 166 et 173.

¹⁵⁴ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 17.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 17-18.

1394-1400 : De la première expédition en Irlande à la chute de Richard II d'Angleterre

comme faux à cause des conseils qu'ils donnent à Richard¹⁵⁶ : « Ce jour mesme arriva proprement // De Roteland le faulx conte et sa gent // A cent barges garnies grandement // Tout pour la guerre ». ¹⁵⁷ Les enluminures de la chronique de Creton livrent un témoignage similaire à ceci près qu'elles insistent sur les pains, tendus par l'équipage aux soldats, là où le texte insiste sur les renforts militaires (fig. 1). Dans un cas comme dans l'autre, la situation nécessite des renforts qui ont bien du mal à traverser la mer d'Irlande comme en témoigne cet extrait : « Par plusieurs foiz lui a il demandé // " Connestable, ou avéz demouré // " si longuement ? Que n'estes arrivé // " Plus tost a nous " ». ¹⁵⁸ La mer d'Irlande est un véritable obstacle, pas seulement littéraire comme précédemment, mais physique.

La seconde répercussion du long temps de navigation entre l'Angleterre et l'Irlande est l'annonce de l'exécution du gouvernement de Richard. À ce propos Jean Creton dit :

« Et vous l'orrez, mais que je ne devie
Un pou après la mer fu apaisie
Quant au roy pleut, qui tout ça jus maistrise
Vint arriver

Une barge qui mains yeulx fist plourer
Ceulx de dedens voudrent au roy compter
Comment le duc avoit fait decoler
Son tresorier »¹⁵⁹



Figure 1 : Ravitaillement arrivant d'Angleterre. Chronique de Jean Creton. Harley ms 1319, f. 7v.

L'auteur de la *Traïson* donne un peu plus de détails sur ce personnage : « sire Guillaume Scroup tresorir oïrent nouvelles que le duc de Lencastre estoit arrive en Engleterre »¹⁶⁰ Guillaume Scrope est un favori de Richard II. Lors de sa deuxième expédition, il est trésorier d'Angleterre et occupe donc un rôle privilégié dans la gestion du royaume en l'absence de Richard, ce qui explique

¹⁵⁶ En particulier, Creton épingle la relation asymétrique que Richard a avec le comte de Rutland, qui est aussi duc d'Aumale : Richard a favorisé le comte qui le trahit ensuite à deux reprises. La première trahison a lieu quand il retarde le retour du roi au Pays de Galles. La seconde quand il dénonce à son père, le duc d'York, le Soulèvement de l'Épiphanie qui a comme objectif de délivrer Richard et de le réinstaller sur son trône. Néanmoins, le jugement du chroniqueur est anachronique, puisqu'au moment où Creton émet son jugement, le comte n'a pas encore trahi le roi.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 18.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 19.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 20.

¹⁶⁰ *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 37.

Chapitre 1 : L'Irlande

son exécution par Henri Bolingbroke.¹⁶¹ Cependant, avant son exécution, il réussit à envoyer un messenger qui prévient Richard II : « le chevaucheur que messieur Guillaume Scroup avoit envoyé en Yrlande devers le Roy Richart pour lui faire savoir assavoir que le duc de Lancastre estoit arrive en Engleterre ». ¹⁶² À la suite de l'arrivée du messenger, Creton raconte la réaction du roi qui réunit son conseil pour décider de la stratégie à adopter : partir au plus vite ou attendre à cause des conditions maritimes. La majorité des conseillers de Richard propose un départ rapide : « D'entrer en mer le plus prouchain lundi // Sans attendre plus long jour ne demy ». ¹⁶³ Cependant, le duc d'Aumale dissuade Richard de prendre la mer immédiatement :

« "Ne vous hastés ja si de vous partir,
"Il vault trop mieux c'oc face avant venir
" Du navire trestout par son loysir,
"Car nous n'avons

"Pas cent barges, Comment nous en yrons,
"Veu qu'en la mer les roches par grands mons
"Sont cy endroit, s'est perrileux li fons
", Mais venez sa

"Il vault trop mieulx envoyer par dela
"De Salsebery le conte, qui tenra
"Contre le duc les champs et lui fera
"Assez de guerre »¹⁶⁴

La suite de la chronique donne raison au duc d'Aumale, Édouard de Langley, puisque c'est ce conseil que suit Richard et qui va être décisif dans son échec contre Henri Bolingbroke : Richard envoie le comte de Salisbury avec une partie de son armée dans le Pays de Galles pour combattre Henri avant de lui-même arriver, mais son armée étant divisée, les défaites se succèdent. Cependant, Jean Creton a choisi d'utiliser la mer comme une ressource pour la trahison du duc d'Aumale. La mer d'Irlande voit donc une utilisation variée où son tumulte est tantôt mobilisé pour justifier le défi des communications et tantôt comme partie prenante de la trahison.

1.2.3. Les bijoux du roi

Lors de son départ d'Irlande, Richard II n'emporte pas tous ses biens et opère à une sélection de ce qui l'accompagne jusqu'au Pays de Galles. D'un point de vue strictement historique, au départ de l'Irlande, le roi fait le choix de laisser une partie de son équipement entre les mains de ses lieutenants qui ont la charge de les protéger. À titre d'exemple, John Lowick, gardien de la garde-robe de Richard II, surveille à Dublin des bijoux et un important arsenal militaire composé entre autres de 500 arcs, 300 lances, 300 boucliers. Après la destitution de Richard, Henri Bolingbroke récupère peu à peu les biens laissés par Richard en Irlande. Plus encore, les recherches récentes mettent en avant que Richard s'est concentré sur ce qui était nécessaire à son départ c'est-à-dire des provisions, de l'équipement et des biens personnels jugés primordiaux. ¹⁶⁵ Cependant, un épisode de la chronique de Creton insiste sur une partie des biens de Richard emmené au Pays de Galles et en fait l'inventaire : « Robes, bijoux, or fin et argent cler, // Maint bon cheval, qui fu d'oultre la mer, // Et mainte pierre // Precieuse, qui fu moult riche et chiere, // Maint bon mantel et mainte ermine entiere // Maint bon drap d'or et d'estranger manière, // Maint cramoisi ». ¹⁶⁶ La

¹⁶¹ David BERESFORD, « William Scrope », dans *Dictionnary of Irish Biography*, <https://www.dib.ie/biography/scrope-william-a7958>, (consulté le 4 mars 2024).

¹⁶² *Chronique de la trahison*, *op. cit.*, p. 41.

¹⁶³ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 22.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹⁶⁵ Dorothy JOHNSTON, « Richard II's departure from Ireland, July 1399 », dans *English Historical Review*, vol. 98, n° 389, 1983, p. 785-805, ici plus précisément p. 794-801. Darren MCGETTIGAN, *Richard II and the Irish Kings*, *op. cit.*, p. 184-185.

¹⁶⁶ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 41.

mention de biens de grandes valeurs est surprenante surtout dans un contexte de guerre civile où la valeur de ces biens aurait pu servir à engager des mercenaires ou acheter l'allégeance de certains nobles. Une question reste, pourquoi Creton insère-t-il un passage autour de ces bijoux dans sa narration et pourquoi est-il si différent de la réalité ?

La remise en contexte de l'inventaire donné par Creton permet d'en apprendre plus. La scène a lieu peu après l'arrivée de Richard II au Pays de Galles, à Milford Haven, peu après que le comte de Salisbury a perdu une bataille contre Henri Bolingbroke. Après avoir semé la rumeur que Richard était parti pendant la nuit, Thomas Percy trahit Richard : il dissout son armée et essaie de partir avec les biens du roi. Néanmoins, il croise les Gallois qui « leur traison virent », ¹⁶⁷ récupèrent les biens du roi et renvoient l'armée vers le duc de Lancastre. ¹⁶⁸ La suite de la narration indique que les Anglais ont dû payer un tribut au Gallois pour rester en vie. ¹⁶⁹ Enfin, l'épisode est clos par la morale que donne Creton :

« Et s'il sembloit a aucun que trop fort
Feust a croire, non est, car d'un accort
Furent, aians pitié du tresgrant trot
Et de l'outrage

Qu'au roy firent Engloiz. Las ! Quel courage
Dieu une foiz leur en rendra païage,
Car qui mal fait a autrui ne dommage
À essiant

On voit souvent avenir que tresgrant
Pugnicion en prend Dieu, car puissant » ¹⁷⁰

Ainsi, Dieu punit les Anglais qui ont volé le trésor de Richard. Cette punition passe par les Gallois qui sont utilisés pour récupérer les biens, combattre les Anglais et enfin les renvoyer vers le duc de Lancastre, leur seigneur depuis la trahison de Thomas Percy. La mobilisation des Gallois est importante puisque le Pays de Galles a été conquis par Édouard I après l'imposition de sa suzeraineté puis l'échec de la révolte du prince Llywelyn ap Gruffyd. ¹⁷¹ La mobilisation des Gallois peut mettre en valeur un peuple fidèle à Richard II, contrairement aux Anglais. Plus particulièrement, Creton veut induire un contraste faisant penser que les Gallois sont devenus de meilleurs sujets que les Anglais, car ils n'ont pas volé les biens de Richard II et plus encore ils les ont défendus. Néanmoins, à la date à laquelle la chronique de Jean Creton est écrite, 1401-1405, une révolte éclate au Pays de Galles sous l'impulsion de Owen Glendower et menace la nouvelle dynastie lancastrienne. À cet égard, le passage peut étendre sa signification : la nouvelle dynastie n'est pas légitime au trône. Rappelons aussi que cette partie n'est manifestement pas un témoignage direct de Creton, étant donné qu'il suit le roi, il n'a très certainement pas assisté à la scène. Ajoutons à cela l'absence de *consensus* sur l'authenticité de l'épisode de Creton. Tout semble indiquer que le passage a été forgé par le chroniqueur, ce qui renforce l'hypothèse qu'il y a une mise en scène du peuple gallois comme fidèle sujet de Richard II.

La chronique de Creton raconte une autre saisie des bijoux de Richard. Lorsque le duc d'Exeter, Jean Holland, demi-frère de Richard II, et le duc de Surrey, Thomas Holland, neveu de Richard II, rencontrent Henri Bolingbroke à Chester, ils sont emprisonnés et Henri Bolingbroke assiège le château d'Halton situé près de Chester où se situe une partie du trésor de Richard. Ainsi,

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 42.

¹⁶⁸ « or et argent, joyaulx, pierres, orfroiz // Retindrent eulx. Lors furent bien destroiz // Et courrouciéz // Engléz, car mil en y ot despouilléz // Qui au duc furent en pourpoint envoiéz, // un blanc baston en leurs mains et nuz piéz ». *Ibid.*, p. 42-43.

¹⁶⁹ « Son truage paier, fu tort, fu droit, // ou estre mort ». *Ibid.*, p. 43.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ Bernard COTTRET, *Histoire de l'Angleterre*, Paris, Tallandier, 2019, p. 91-104.

Chapitre 1 : L'Irlande

Creton indique que, malgré l'importante défense du château, ce sont les hommes chargés du défendre le trésor de Richard qui ont ouvert les portes laissant Henri prendre le trésor. Creton estime que le trésor contenait : « Car il y ot cent mile mars et mieulx // D'esterlin d'or, // [...] et si avoit encor // D'autres joyaulx grant foison ».¹⁷²

Comme précédemment, Creton ne peut pas avoir été directement témoin de l'épisode qu'il rapporte. En effet, il est toujours aux côtés de Richard II quand son opposant saisit le trésor. Ainsi, même s'il est fort probable que Richard II ait stationné une partie de son trésor près de Chester¹⁷³, Creton modifie surement la reddition de la forteresse pour pouvoir développer une accusation envers les traîtres de Richard :

« [...] Telz gens pas une paille
Ne valent mie, car sans faire bataille
Ni eulx deffendre

Au duc Henry tantost le voldrent rendre ;
Pleust ore a Dieu qu'il les eust tous faiz pendre »¹⁷⁴

Comme dans le premier épisode qui mobilisait les Gallois, Creton marque encore la trahison que subit Richard. Celle-ci est d'autant plus importante que c'est une somme d'argent considérable qui est dans les mains de son ennemi, ce qui lui permet de prendre l'ascendant dans un moment déjà tendu pour Richard qui voit peu à peu la défaite se rapprocher.¹⁷⁵

Au fil des pérégrinations de Richard II dans le Pays de Galles, Creton décrit deux châteaux, Beaumaris et Caernarfon, tous deux jugés imprenables. Cependant, la pauvreté matérielle des forteresses est largement mise en relief « En ses chasteaulx, la ou retrait s'estoit, // Garnison nulle, ne couchier ne savoit // Fors qu'en la paille [...] Ne eust on pas la trouvé de vitaille // ne d'autre chose ». ¹⁷⁶ On s'étonne de ce détour, à première vue anodin, dans la chronique de Creton. Cependant, c'est le témoin d'une pauvreté de l'équipement du roi : Richard II n'a pas pu emmener le nécessaire d'Irlande, le départ s'est fait dans la précipitation. Cet épisode intervient juste avant la capture des ducs d'Exeter et de Surrey et la capture de Richard II. Creton semble développer une rhétorique de l'abandon progressif qui croît au fur et à mesure de son voyage. En effet, peu avant le départ en Irlande, Richard reçoit des renforts – il est, en quelque sorte, au sommet de sa puissance – puis son trésor est graduellement saisi, faisant diminuer la puissance de Richard jusqu'à sa capture où il n'a presque plus rien. Pourquoi Creton développe-t-il une telle rhétorique ? Est-ce une façon d'émouvoir le lecteur de la chronique qui est confronté à un roi démuné et sans capacité de réponse ? Ainsi, l'auteur voudrait rendre l'audience compatissante face au sort de Richard II. Cette explication est significative puisque le récit de Creton est parsemé de monologues du roi qui se plaint de ce qui lui arrive, dont un juste après la description des châteaux.¹⁷⁷

¹⁷² Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 67.

¹⁷³ La présence d'un trésor proche de Chester prend son sens puisque la ville est réputée loyale à Richard et est capable de lui fournir des archers. Ainsi, le roi aurait pu engager de nouvelles troupes en cas de problème trop important en Irlande, d'autant plus que la ville est située au bord de la mer d'Irlande. James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », *op. cit.*, p. 141.

¹⁷⁴ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 67.

¹⁷⁵ Il faut dire qu'au moment où Henri saisit le trésor, Richard vient de perdre deux de ses plus proches conseillers puisqu'ils sont captifs d'Henri. De plus, depuis son arrivée en Galles, le Duc d'York et le duc d'Aumale ont trahi le roi en emportant une grande partie de son armée.

¹⁷⁶ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 58.

¹⁷⁷ Cf. v.1404-1436 de l'édition de Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 59-60.

1.3. À l'origine de la destitution

Dans leurs narrations, les chroniqueurs reviennent régulièrement sur les causes de la destitution et, indéniablement, l'Irlande occupe une part importante de ces critiques, même si d'autres épisodes sont aussi importants. Les trois développements suivants se bornent à rendre compte des différentes critiques et de la rhétorique utilisée. Aussi, le rôle charnière de l'Irlande en tant que cause majeure de la destitution est analysé.

1.3.1. La critique du départ en Irlande

Froissart consacre un chapitre entier à « Comment le roy Richard s'ordonna et fist mandement pour aller sus les marches d'Irlande ». ¹⁷⁸ Ce chapitre compile un nombre important de critiques qui relèvent de deux registres : l'insécurité et la critique du gouvernement de Richard II. A propos du sentiment d'insécurité, Froissart dit :

« une maniere de gens par pluseurs routes et compaignies, qui tenoient les champs, et n'osoient les marchans chevalchier ne aller en leurs marchandises pour la doubte d'estre ruez jus et desrobez, et ne s'en sçavoient à qui plaindre qui leur en feist droit, raison ne justice. les quelles choses estoient moult prejudiciables et desplaisans à toutes gens d'Angleterre et hors de leurs coustumes et usages, car ens ou roiaulme d'Angleterre toutes gens, marchans et laboureurs, ont apris à vivre en paix et à mener leur marchandises paisiblement [et les laboureurs de leurs terres vivre aussy aiseement et largement, selon ce que la saison ordonne et donne, et on leur faisoit tout le contraire. Premièrement, quant les hommes aloient de ville à aultre faire leurs marchandises, se ilz portoient or ou argent on leur rostoit en leurs bourses et n'en avoient aultre chose ; aux laboureurs on prenoit en leurs maisons bledz, avaines, boefz, vaches, pors, moutons et brebis, et n'en osoient les bonnes gens parler et se commencerent ces meffais grandement à moutepplier, et tant que les regrets et lamentacions en furent par toute Angleterre, ». ¹⁷⁹

Ainsi, ce sont les pillages et autres exactions faits par des bandes armées qui empêchent la population d'exercer ses activités. Comme le dit Froissart, la libre circulation des marchandises, le commerce et l'agriculture sont touchés par le climat de violence. D'une part, de tels événements peuvent être expliqués par la profusion de soldats dans le contexte de la guerre de Cent Ans. Comme le note Nicolas Lemas, ce sont les périodes de trêves et de guerres civiles qui voient augmenter le nombre de compagnies d'aventures, et dans le contexte de la trêve signée avec la France, un grand nombre de soldats ont dû se retrouver dépourvus de leurs activités et revenus principaux liés à la guerre et donc ont menacé la sécurité des citoyens anglais. ¹⁸⁰ Cette insécurité est aussi due à l'évolution de la justice en Angleterre et de la perception de l'ordre public par la population. L'Angleterre a développé un système judiciaire plus précoce et plus performant que son homologue français : un système de comtés et de centaines permet l'exercice de la justice dans les campagnes. Ce système est graduellement renforcé par des représentants du roi, des tribunaux royaux, un système de plaintes contre les officiers du roi et de *trailbastons*, de grandes enquêtes menées par les juges et contre les citoyens qui troublent l'ordre public. Ce développement important de la justice autour de la personne du roi associe la monarchie à l'ordre public. Cependant, l'essor du système de plaintes alimente aussi les querelles et vendettas seigneuriales anglaises – et françaises – qui utilisent les tribunaux royaux pour servir leurs intérêts. De plus, le système judiciaire était aussi dans les mains d'une aristocratie sur laquelle le roi se basait dans la structure du système judiciaire, qui pouvait utiliser le système à leur intérêt. *In fine*, le système judiciaire anglais est lié à l'ordre public à la monarchie à cause du rôle de celle-ci dans la gestion d'une partie importante des crimes et dans l'aspect structurel du système. Cependant, au XIV^e

¹⁷⁸ Jean FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 594.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 597.

¹⁸⁰ Le terme de « compagnie d'aventure » désigne les organisations de mercenaires qui n'ont pas d'objectifs politiques, mais plutôt économiques : l'enrichissement. Philippe CONTAMINE, « Les compagnies d'aventure en France pendant la guerre de Cent Ans », dans *Mélanges de l'école française de Rome*, vol. 87, n° 2, 1975, p. 365-396, ici plus précisément p. 365-367. Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 150.

Chapitre 1 : L'Irlande

siècle, la monarchie échoue à sauvegarder l'ordre public dans un contexte d'augmentation du vagabondage dû à la croissance démographique qui atteint son optimum et à la profusion de guerriers. Cette situation permet de mieux comprendre pourquoi Froissart met en perspective l'insécurité en Angleterre avec le mandement de Richard II de partir en Irlande. Ainsi, la critique de Froissart tient essentiellement à l'absentéisme du roi anglais alors même que le royaume est dans une situation politique interne compliquée. En revanche, cette remarque est un *leitmotiv* des critiques de l'ordre public en Angleterre. D'ailleurs, cette situation qui combine guerre et problème de sécurité interne a aussi été connue par les prédécesseurs de Richard II. En effet, les *trailbastons* ont été mis en place par Édouard I pour résoudre des problèmes causés par les vagabonds alors qu'il combattait en Écosse. De la même manière, Édouard III doit faire confiance aux juges de paix. Ces offices sont souvent occupés par l'aristocratie qui les utilise à son avantage, alors qu'il affronte le roi de France sur le continent.¹⁸¹ Par extension, la critique de Froissart se situe dans une tradition de remise en cause de l'ordre public par l'opinion publique. Le motif n'est pas original, mais fait écho à un réel sentiment de la population.

Une deuxième lecture peut être proposée du même extrait. En effet, Froissart met en évidence la saisie de biens aux laboureurs : blés, bœufs, moutons, etc. Cette saisie peut faire écho à la préparation de l'expédition de Richard II pour l'Irlande. En effet, avant de partir, le roi demande aux officiers de son hôtel de rassembler le matériel et les provisions nécessaires. Ainsi, ce sont des chevaux, des bateaux, des filets de pêche, de la nourriture qui sont saisis pour pouvoir alimenter l'armée expéditionnaire. Bien que des endentures aient été octroyées à certaines personnes, notamment aux bateliers, la population devait être mécontente de perdre une partie de ses revenus ou un outil essentiel à leurs subsistances. D'ailleurs, les officiers royaux ont aussi abusé de leurs prérogatives et cette corruption cause réellement problème bien que les officiers fussent surveillés de près. Aussi, les paiements en dédommagement se basent sur le principe d'indentures : les officiers de l'hôtel achètent avec des contrats d'indentures et les vendeurs réclament l'argent auprès de l'hôtel du roi dans un second temps. Cependant, les citoyens accusent régulièrement les prix de vente d'être inférieurs à ceux du marché. Même si en réalité les comptes de l'hôtel montrent que les prix sont à peu près en adéquation avec le marché, ce sont plutôt les quantités supplémentaires non payées qui causent problème ainsi que le délai de paiement : l'hôtel du roi paie lorsque des liquidités sont disponibles. Les années suivant la première expédition en Irlande sont néfastes pour les citoyens saisis : les liquidités manquent et les paiements ne suivent pas. Le roi contracte de plus en plus de dettes auprès des habitants de son royaume en saisissant certains de leurs biens.¹⁸² D'ailleurs, la chronique de Jean de Wavrin insiste sur la haine que portent les habitants du Kent à Richard II « me baille pour gardiens ceulz quy ou monde plus me heent ».¹⁸³ Ce détail fait écho à l'approvisionnement militaire de l'hôtel du roi qui cible les milieux proches de Westminster et les comtés de l'est de l'Angleterre facile d'accès par les ports et dont les terres étaient réputées pour la production de céréales. Ainsi, l'extrait de Froissart peut aussi témoigner des saisies régulières faites dans le contexte de la première expédition en Irlande.

D'autres motifs sont utilisés par les chroniqueurs pour critiquer les expéditions en Irlande. Ainsi, l'auteur de la *Traïson* met en récit lors de la séance au Parlement au moment de la destitution de Richard II, les critiques de son règne. Parmi les griefs soulevés, Henri Bolingbroke met en avant le gouvernement mis en place lors du départ pour la seconde expédition : « comment le Roy Richart avoit forfait sa vie et sa couronne [...] Et aussi il avoit donner a ferme le royaume quant il sen ala en Yrlande a IIII chevaliers des queiulx je envoyait les trois testes a ceulx de Londres, et le IIII^e est en prison en vostre commandement ».¹⁸⁴ Ce passage insiste sur l'absentéisme du roi qui nomme

¹⁸¹ Richard KAEUPER, *Guerre, justice et ordre public. La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1994, p. 139-170.

¹⁸² James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », *op. cit.*, p. 138-141. Christopher GIVEN-WILSON, « Purveyance for the Royal Household, 1362-1413 », dans *Historical Research*, vol. 56, n° 134, 1983, p. 145-163.

¹⁸³ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques et anciennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁸⁴ *Chronique de la traïson et mort de Richart deux roy dengleterre*, *op. cit.*, p. 69.

quatre chevaliers : John Bussy, Guillaume Scrope, Guillaume Bagot et Henry Green.¹⁸⁵ Néanmoins, l'auteur omet de nommer le duc d'York qui est gardien du royaume et a autorité sur les chevaliers. Il n'est pas étonnant de la part de l'auteur de la *Traïson* d'avoir valorisé le gouvernement de Richard comme raison de sa destitution. En effet, les quatre chevaliers sont grandement critiqués par la noblesse à la fin du règne de Richard II. En tant que conseillers du roi, ils étaient fortement impliqués dans la politique anglaise et, comme expliqué précédemment, les dernières années du règne de Richard II sont marquées par une opposition politique importante. Ainsi, les conseillers qui sont, lors du départ de la seconde expédition en Irlande, à la tête du royaume, ont dû cristalliser les critiques sur leurs personnes. Plus particulièrement, le rôle de Guillaume Scrope, alors gardien des châteaux et de la justice à Chester et dans le Nord du Pays de Galles, gardien des territoires confisqués, suscite une vive réaction de l'opinion publique d'autant plus que des rumeurs sur l'obtention des terres en déshérence en sa faveur courent.¹⁸⁶ Compte tenu de cela, il n'est pas réellement étonnant de retrouver ce motif. D'ailleurs, bien que l'auteur ne soit pas connu, il est probable qu'il ait voyagé avec Isabelle de France en Angleterre. Cette proximité avec le milieu royal peut expliquer qu'il se concentre sur le rôle du gouvernement de Richard en son absence.¹⁸⁷

Un dernier motif de critique est relevé dans notre corpus de sources : l'abandon de la reine. Ce motif est développé par le Religieux de Saint-Denis. Dans un premier temps, il raconte le départ de Richard II pour sa deuxième expédition en Irlande et que « pour prévenir les troubles qui pourraient éclater en Angleterre pendant son absence, il confia la direction des affaires à un conseil composé du duc d'York, son oncle, et des chevaliers Guillaume Scrope, Thomas de Boissy, Thomas Bigot et Jean Russell, dont la fidélité et les talents lui inspiraient la plus grande confiance. Il recommanda à leur sollicitude la jeune reine ». ¹⁸⁸ Dans un second temps, la dégradation des conditions de la vie que doit subir Isabelle de France indigna le chroniqueur puisqu'il les détaille :

« Ils chassèrent d'Angleterre tous les seigneurs et toutes les dames de sa suite [...] Ils ne lui laissèrent qu'une demoiselle et son confesseur, diminuèrent son état accoutumé et restreignirent sa maison à quelques serviteurs anglais. Enfin, ils la reléguèrent à Wallingford, et la condamnèrent à vivre dans la solitude ». ¹⁸⁹

Ce mauvais traitement est expliqué plus loin par l'auteur comme le fruit de la haine que portent les Français envers les Anglais : « Un tel exemple montrait à quel point les nobles dames de France devaient craindre d'épouser des Anglais. Ces perfides étrangers ont toujours eu les Français en défiance ». ¹⁹⁰ Cette haine est pathologique chez Michel Pintoin, le probable auteur de la chronique, selon Bernard Guenée. En effet, il relève une utilisation massive du mot pour expliquer les conflits, à commencer par la guerre de Cent Ans, mais aussi le Grand Schisme et l'adversité entre le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans. ¹⁹¹ Cependant, il avance aussi que les Anglais craignent une tentative de coup d'État. ¹⁹² Ce deuxième aspect explique pourquoi ils renvoient l'entière responsabilité de la cour d'Isabelle de France. Le contexte de l'adversité franco-anglaise est mobilisé pour justifier différemment les actions du gouvernement de Richard II qui devient coupable d'avoir craint la France.

¹⁸⁵ James GILLESPIE, « John Bussy », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, <https://www.oxforddnb.com/display/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-4172?rskey=n4BUEE&result=1>, (consulté le 5 mars 2024). Linda CLARK, « William Bagot », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, <https://www.oxforddnb.com/display/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-1040?rskey=B4Y51z&result=15>, (consulté le 5 mars 2024). Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, *op. cit.*, p. 199.

¹⁸⁶ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, *op. cit.*, p. 198-199.

¹⁸⁷ Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, *op. cit.*, p. 233-234.

¹⁸⁸ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, *op. cit.*, p. 703-705.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 705.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 67-78.

¹⁹² « Et peut-être redoutaient-ils alors quelque entreprise de leur part contre l'Angleterre ». *Ibid.*,

Chapitre 1 : L'Irlande

De cette manière, il semble que l'auteur utilise une rhétorique propre, qui ne s'attache pas tellement à l'Irlande si ce n'est dans l'absence de Richard II. Car c'est la cause de l'isolement de la reine : Richard la laisse à la merci de ses conseillers qui haïssent les Français. Et paradoxalement, son mariage peut illustrer un amour pour la France, souvent décrié, et par extension sa présence garantissait la sécurité de la reine.¹⁹³

1.3.2. La répression

À la suite des critiques, Richard II mène une répression notamment face au comte de Northumberland qui a refusé de le suivre en Irlande. En effet, sur cet épisode Froissart raconte comment le comte refuse de suivre Richard :

« Sire, telz choses ne sont point à souffrir, que le comte de Northumbreland et son filz dient, car c'est pour troubler vos subgiés à l'encontre de vous. il vous fault tous les rebelles l'un après l'autre corriger [...] Ils ne sont point en nostre chevalchie, mais ilz y doivent venir »¹⁹⁴

La suite de la chronique indique plusieurs raisons pour lesquels le comte de Northumberland et son fils ne veulent pas accompagner le roi :

« quant ces nouvelles leur furent venues, ilz se retarderent de venir ou service du roy et à bonne cause, car le roy estoit tellement mené par son conseil que, se ilz fuissent venus, ilz estoient en peril de leurs vies [...] et de rescripte au roy et eulx excuser, et que pour le present ilz n'estoient point bien aisiés ne conseilliés de partir de leur païs et que le roy avoit gens assez sans eulx pour besoingne qu'il eust à faire. »¹⁹⁵

Ainsi, la vie du comte et de son fils sont menacées par les conseillers du roi. Plus particulièrement, c'est le motif des mauvais conseillers qui est retenu par Froissart. Néanmoins, il le nuance légèrement en indiquant qu'il n'est pas opportun pour Henri Percy de partir de son comté. En effet, la localisation des territoires d'Henri Percy, limitrophe à l'Écosse, met en proie le territoire à des menaces d'invasions dans un contexte où l'Écosse attaque régulièrement l'Angleterre. D'ailleurs, le fils d'Henri Percy, Henri Hotspur, est capturé en 1388 par les Écossais.¹⁹⁶ Finalement, l'influence des conseillers porte ses fruits puisque le comte et son fils sont bannis :

« et advint que pour ce et pour aultres choses que le comte de Northumbreland et son filz furent admis et accusez, ilz furent generalmente et publicquement banis du roialme d'Angleterre, et à non y retourner jusques au rapel du roy ». ¹⁹⁷

A ce sujet, Richard Kaeuper souligne que le bannissement révèle une incapacité de faire justice à des criminels.¹⁹⁸ L'adaptation de cette conclusion à la position du comte de Northumberland permet de mieux comprendre la sentence de bannissement. Le comte de Northumberland est très puissant, il contrôle militairement la frontière entre l'Écosse et l'Angleterre et donc entretient une armée dont une part importante de l'économie du nord de l'Angleterre dépend : les villes de Newcastle et de York fournissent des vêtements, de la nourriture et des armes ; le comté jouit aussi des rançons et du butin régulièrement conquis.¹⁹⁹ Cette position le rend puissant et justifie une sentence si lourde : une autre punition n'aurait sûrement pas eu l'effet escompté. Néanmoins, l'épisode de Froissart est inexact : le comte de Northumberland et

¹⁹³ Au sujet de l'opposition anglaise au mariage entre Richard II et Isabelle de France nous renvoyons au développement de la partie suivante.

¹⁹⁴ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 595.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 596.

¹⁹⁶ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 52.

¹⁹⁷ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 596.

¹⁹⁸ Richard KAEUPER, *Guerre, justice et ordre public*, op. cit., p. 168.

¹⁹⁹ Froissart insiste d'ailleurs sur la puissance du comte « lequel estoit le plus grant de son païs et grans et fors de lignages [...] et de long tamps, avoit de biaux services au roy et au roialme fais » JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 596-597. Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, op. cit. p. 164-165.

son fils ne s'opposent pas à Richard et rejoignent Henri Bolingbroke qu'en juillet 1399 soit bien après les expéditions.²⁰⁰ De cette manière, Froissart forge un épisode de toutes pièces, voulant mettre en valeur les décisions rendues par Richard II et surtout les mauvais conseils qu'il reçoit. La rhétorique de Froissart se déploie dans la suite de la narration où Henri et Thomas Percy se tournent vers leurs ennemis de toujours, le roi d'Écosse et le comte Archibald de Douglas, marié à la fille aînée de Robert III, roi d'Écosse et héritier d'importants territoires, pour obtenir une assistance militaire.²⁰¹ Cette assistance est censée faire opposition à Richard II et son conseil car « le roy richard et ceulx qui le conseilloyent orent depuis tant à faire, sus briefz jours, qu'ilz n'orent loisir d'entendre au conte de Northumbreland ne à luy dire : "Vous widerez Angleterre de fait", mais les couvint cesser et perdre tous leurs pourpos, ainsi que vous orez recorder briefment en l'istoire ». ²⁰² Ainsi, Froissart dresse peu à peu la société nobiliaire anglaise – et même écossaise – contre Richard.

Cette tendance s'accroît au fil du chapitre où il fait appel aux Londoniens qui dans un long monologue comparent la situation actuelle de l'Angleterre avec la destitution d'Édouard II :

« ainsi que jadis il y pourveirent eulx tant seulement sus le *roy* edouard et le seigneur espensier, qui avoient mis hors d'Angleterre la roynne yzabel et edouard, son filz : et les vouloient destruire et ne sçavoient pour quoy, et furent exemptez et hors du roiaulme d'Angleterre plus de trois ans. et en la fin les londriens, quant ilz veirent que ce roy edouard se mesusoit et estoit tous assotez sus messire Hue le espensier, ilz y pourveirent, car ilz manderent secretement à la roynne yzabel que s'elle pouoit tant faire que elle eüst .iij.^e armures de fer, elle venist en Angleterre et elle trouveroit les londriens et la plus saine partie des hommes des citez et villes d'Angleterre, et aussi chevalliers et escuiers, qui le recoilleroient et metteroient en possession du roiaulme d'Angleterre. la dame trouva messire Jehan de Haynnaut, seigneur de Biaumont et de chimay et frere pour ce tamps au conte guillame de Haynnaut, qui de grant volenté, par amour et par pitié, emprist le voiage à faire et à remener la roynne et son filz. et pria tant de chevalliers et escuiers qu'ilz furent .iiij.^e armures de fer, et arriverent en Angleterre sus le confort des londriens, lesquelz leur aiderent leur fait à achever, car sans leur aide et puissance, ilz ne fuissent jamais venus au dessus de leur emprise. et fu le roy edouard pris ou chastel de Bristo et mis en prison ou chastel de Bercler, et là moru. et furent tous mors et executez crueusement ceulx qui fourconseillié l'avoient, et le joenne edouard, ou .xiiij.^e an de son eage, fu couronnez à roy d'Angleterre ens ou palais de Wesmoustier. »²⁰³

Cette comparaison confirme l'objectif de Froissart : méjuger les conseillers de Richard II. En effet, le point commun entre la destitution d'Édouard II et la critique de Richard II repose dans les conseillers : si Édouard II est destitué, c'est à cause de son rapprochement avec son favori et proche conseiller, Hugues le Despenser. Ce dernier est coupable, selon les chroniqueurs médiévaux, d'avoir poussé Édouard II à bannir la reine, Isabelle de France, ce qui lui vaut d'être exécuté.²⁰⁴ Les motifs d'écriture sont semblables, car dans les deux cas les mauvais conseils poussent au bannissement d'une personne qui trouve une aide extérieure pour ensuite renverser le roi et ses conseillers. D'ailleurs Froissart confirme cette logique en finissant son chapitre par l'exécution du comte d'Arundel, Richard Fitzalan, et le bannissement de Henri de Lancastre à cause

²⁰⁰ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 596, cf. n. 912. Douglas BIGGS, *Three Armies in Britain*, op. cit., p. 120.

²⁰¹ Nous attirons l'attention sur le titre de duc de Touraine du comte Archibald Douglas. Il obtient ce titre bien après la destitution de Richard II, quand il part en France aider Charles VII en 1424. Froissart ne peut donc pas faire d'allusions à la France dans cet épisode. Michael BROWN, « Archibald Douglas, Fourth Earl of Douglas, and Duke of Touraine in the French Nobility », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, <https://www.oxforddnb.com/display/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-7862#odnb-9780198614128-e-7862>, (consulté le 8 mars 2024).

²⁰² JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 597.

²⁰³ *Ibid.*, p. 598-599.

²⁰⁴ Zrinka STAHULJAK, « The sexuality of History : The Demise of Hugh Despenser, Roger Mortimer, and Richard II in Jean Le Bel, Jean Froissart, and Jean d'Outremeuse », dans Noah GYNN et Zrinka STAHULJAK (éd.), *Violence and the Writing of History in the Medieval Francophone World*, Cambridge, Boydell & Brewer, 2013, p. 133-147, ici plus précisément p. 136-137.

Chapitre 1 : L'Irlande

des « trahitours qui se tiennent delez le roy fait murdrir ». ²⁰⁵ Finalement, l'auteur précise qu'Henri Bolingbroke revient en Angleterre et démet Richard II.

La rhétorique de Froissart prend une autre signification en filigrane. Le comte d'Arundel est exécuté en 1397 après avoir été condamné par Richard II. Cet épisode est la conclusion d'une opposition qui a commencé dès les années 1387-1388 lorsque le pouvoir de Richard II était mis sous séquestre par les *Lords Appellant*. Finalement, Richard II réussit à se réimposer, mais le comte d'Arundel et celui de Gloucester restent deux des principaux opposants du roi. Cette opposition se manifeste politiquement par l'évincement du comte d'Arundel et la divergence en matière de diplomatie avec la France, Richard II étant favorable à l'instauration d'une paix contrairement au comte. En définitive, l'opposition se termine avec, d'une part, le mariage entre Richard II et Isabelle de France et, d'autre part, l'accusation d'Arundel de conspirer, à nouveau, contre le roi. ²⁰⁶ Le mariage est central, car pour une partie de la noblesse anglaise et pour l'historiographie française qui s'y oppose et Froissart le marque bien lors d'un dialogue entre Henri Bolingbroke et Richard II : « enclinez à la plaisance des Franchois et à vouloir faire paix, à la confusion et deshonneur du roiaulme d'Angleterre » ²⁰⁷ De cette manière, le mariage est négatif, décrié et le fruit de mauvais conseils comme le note Zrinka Stahuljak en citant Froissart : à l'instar Édouard II, Richard II suit les mauvais conseils de son entourage. ²⁰⁸ Ainsi, quand Froissart compare Édouard II et Richard II c'est pour mettre en perspective les le destin des deux hommes : la destitution sur fond de mauvais conseils.

1.3.3. « En Ybernie vous a, tout est perdu » ²⁰⁹

Au cours de la chronique de Creton, Richard II est mobilisé au travers de monologues où il expose ses émotions. Un thème récurrent est le regret d'être allé en Irlande qui s'exprime tantôt par « En Ybernie vous a, tout est perdu », ²¹⁰ tantôt par « En regretant sa dure destinee // Et maudissant et l'eure et la journee // C'onques avoit passé la mer sallee // En Ybernie ». ²¹¹ Dans les deux cas, Creton met la seconde expédition en Irlande comme l'origine, le point de départ, de la destitution de Richard II. Cependant, le thème n'est pas développé de manière autonome et est fortement lié à la trahison. ²¹²

La compréhension des monologues de Richard II dans la chronique de Creton doit se faire à l'aune des émotions suscitées. Par exemple, juste avant la trahison de Thomas Percy et la victoire des Gallois contre les déserteurs anglais, Richard II se plaint de la trahison d'Henri Bolingbroke :

« A jointes mains, et ne consentez mie

" Que je perde mon païs ne ma vie

" Par ces felons traitres, plains d'envie,

" Qui hors bouter

" Ainsi me vuellent et moy deshireter

" Las ! Je ne sai qu'on me veult demander ;

" A mon pouvoir ay je voulu garder

" Justice et droit

²⁰⁵ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 600.

²⁰⁶ Christopher GIVEN-WILSON, « The Earl of Arundel, the War with France, and the Anger of King Richard II », dans Robert YEAGER et Toshiyuki TAKAMIYA (éd.), *The Medieval Pythob. The Purposive and Provocative Work of Terry Jones*, New York, Palgrave Macmillan, 2012, p. 27-38, ici plus précisément p. 27-32.

²⁰⁷ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 628.

²⁰⁸ Zrinka STAHLJAK, « The sexuality of History », op. cit., p. 146.

²⁰⁹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 38.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*, p. 56.

²¹² Ce développement n'analyse pas la fortune puisque quelques pages lui sont consacrées à la fin du troisième chapitre de ce travail.

"Le souverain roy, qui haul siet et loing voit
 " En appelle a tesmoing cy endroit
 " Si vrayment, que mon las cueur vouldroit
 " Que trestous ceulx

"Qui on esté, sont et seront morteuix,
 " Sceussent bien ma pensee et mes veulx
 " Se j'ay este en droit gardant crueux,
 "Non variable. »²¹³

Ces quatre strophes indiquent parfaitement la colère de Richard II. Il affirme être dans son bon droit et que sa destitution est injuste. Plus encore, il demande à des témoins d'attester de son bon gouvernement. Dans cet extrait, le ton est empreint de colère. Cette émotion permet de marquer l'offense reçue par le roi : il est victime d'une tentative injuste de coup d'État. La colère est justifiée par l'honneur du roi qui est bafoué. Cependant, la demande de témoins suppose qu'il ne s'agit pas d'une colère personnelle ou d'une furie, typique du tyran, mais de celle du roi plaçant alors le royaume au centre de la trahison.²¹⁴ Par cet artifice, Creton légitime la colère de Richard II et place le lecteur comme proactif : il est le témoin de l'injustice que subit le roi. Rappelons-nous que la chronique de Creton commence en 1399 et fait fi du contexte politique de la dernière décennie du XIV^e siècle, défavorable à Richard II, et que le roi a plutôt été décrit de manière positive par l'auteur. Cela renforce l'injustice que Creton veut susciter chez le lecteur, puisqu'il n'a accès, dans la chronique, qu'à une partie du règne de Richard II. Ainsi, la structure narrative met en relief les émotions du monarque anglais et permet même de relever le récit puisque peu après ce monologue, Richard II est capturé au château de Flint. Cette structure permet donc d'accentuer le sentiment d'une déposition injuste auprès du lecteur démultipliant le sentiment de colère. D'ailleurs, les monologues sont placés avant ou immédiatement après des moments importants comme la capture ou la destitution du roi, sûrement dans le but de corser la narration.

Le motif de la trahison est récurrent dans les monologues de Richard II, environ 400 vers après l'extrait qui vient d'être analysé, un autre monologue insiste lui aussi sur la trahison, mais à la fin du monologue le chroniqueur reprend sa plume et note :

« Plus de cent foiz en gettay mainte larme
 N'il n'est vivant si dur cuer ne si ferme
 Qui n'en eust plouré, veu le diffame
 C'on lui faisoit. »²¹⁵

Si l'extrait réinsiste sur le caractère diffamatoire de la trahison, la mention des larmes du roi est importante. En effet, pour citer Laurant Smagghe, « Les larmes permettent de fédérer autour du corps physique et politique du prince. Agissant comme un lubrifiant social, le pleur vient valider ou renforcer un ordre nécessaire et perçu comme temporairement menacé ». ²¹⁶ Le fait que Richard II soit en train de pleurer est donc une manière pour Creton d'appuyer l'injustice subie et de mettre le lecteur dans une empathie face au sort du roi qui « ne pouvoit mieulx // En ce temps la ». ²¹⁷ D'ailleurs, la place de l'Irlande est centrale dans cette dynamique, puisque la narration laisse entendre que depuis le départ en Irlande la destinée du roi est scellée :

« En regrettant sa dure destinee,

²¹³ *Ibid.*, p. 39.

²¹⁴ Damien BOQUET et Piroška NAGY, *Sensible Moyen Age. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil, 2015, p. 240-242.

²¹⁵ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 58.

²¹⁶ Laurant SMAGGHE, « Les émotions politiques dans les cours princières au XIV^e-XV^e siècle », dans Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et George VIGARELLO (éd.), *Histoire des émotions, 1. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2016, p. 202-212, ici plus précisément p. 210-211.

²¹⁷ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 60.

Chapitre 1 : L'Irlande

Et maudissant et l'eure et la journee
Concques avoit passé la mer sallee
en Ybernie ». ²¹⁸

Ainsi, la colère est d'autant plus justifiée, « car faulcement, sans mander deffiance, // En larrecin, toy estant fourbanis, // Luy a emblé sa terre ». C'est donc parce qu'Henri Bolingbroke a profité de l'absence de Richard II en Irlande que le sentiment de trahison est d'autant plus fort, que l'injustice est d'autant plus présente. Creton résume très bien la situation : « Grant vaillance // N'est pas de toy, certes ce m'est advis, // Veu qu'il estoit hors sur ses ennemis // En Irlande ». ²¹⁹ Aussi, la destitution du roi est d'autant plus injuste que Richard y est allé pour soumettre Art MacMurrough, d'une manière son absence découle de l'imposition de son pouvoir, de l'aventure chevaleresque comme lorsqu'Yvain dans, *Yvain ou le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, part participer à plusieurs tournois, laisse son épouse seule et sombre finalement dans une folie d'être parti trop longtemps. ²²⁰ Rappelons aussi que Richard a fait chevalier le futur Henri V, fils d'Henri Bolingbroke, lors de sa seconde expédition en Irlande ²²¹ ce qui rend la destitution plus perverse : Richard II a servi la maison de Lancastre, mais elle le trahit.

La trahison prend une autre forme quand Richard II se plaint d'être si loin de son épouse :

" Ma belle suer, ma dame et tout mon vueil,
" Quant voir ne puis vostre plaisant accueil
" Dedens mon cuer tant de doulour recueil
" Et de grevance

" Que souverit sui pres de desesprance.
" Las ! Ysabel, droite fille de France,
" Vous souliez estre ma joie et m'esperance
" Et mon confort.

" Or voy je bien que par le grant effort
" De Fortune, qui a maint homme mort,
" M'estuet de vous eslongier a grant tort,
" Par quoy j 'endure

" Au cuer souvent une doulour si dure,
" Que jour et nuit je sui en aventure
" De recevoir la mort amere et sure
" Et ce n'est pas » ²²²

Avec cet extrait, Creton rend la destitution de Richard II comme une séparation définitive des deux époux. La seconde expédition rendait l'absence de Richard II provisoire, mais sa destitution inopinée sépare le couple qui souffre de la distance qui n'est que croissante au fil des événements puisque Richard II pressent qu'il va mourir : il sera alors impossible pour lui de revoir son épouse. La chronique se retrouve influencée par les romans courtois médiévaux qui font de la distance entre le héros et son épouse une épreuve. ²²³ Aussi, l'intervention d'Isabelle de France permet d'apaiser le prince. Les femmes ont, selon Christine de Pizan, la capacité de pacifier l'homme. ²²⁴ Le fait que Richard II parle d'Isabelle est alors un moyen de lui faire accepter son destin, qui, rappelons-le, est scellé : « Las ! Ysabel, droite fille de France, // Vous souliez estre ma

²¹⁸ *Ibid.*, p. 56.

²¹⁹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 112.

²²⁰ Damien BOQUET et Piroška NAGY, *Sensible Moyen Age*, op. cit., p. 170-171.

²²¹ « Ton fils ainsné y fist chevalier. Las ! » Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 112.

²²² Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 59-60.

²²³ Damien BOQUET et Piroška NAGY, *Sensible Moyen Age*, op. cit., p. 159-160.

²²⁴ Laurant SMAGGHE, « Les émotions politiques dans les cours princières au XIV^e-XV^e siècle », op. cit., p. 208.

joie et m'esperance // Et mon confort ». ²²⁵ D'ailleurs, Isabelle n'est pas la seule personne à qui le roi fait appel. En effet, Richard appelle aussi à Charles VI :

« "Chascun le scet et peut apercevoir.
"Elas ! Et quant on en sara le voir
"En douce France, certainement j'espoir
"Que mon beau père

"Si en avra au cuer douleur amere,
"Car ce sera pour lui grant vitupere,
"Voire et pour tousles roiz qui nez de mere*
"Sont au jour d'uy. » ²²⁶

Cette proximité assumée avec Charles VI n'est pas étonnante. Le roi de France est en effet le beau-père de Richard II par le mariage qu'il a conclu avec sa fille, Isabelle de France. D'ailleurs, la littérature médiévale met régulièrement la proximité d'hommes en valeur. Basé sur le modèle de l'*amicitia* qui unit les laïcs et les clercs à l'époque carolingienne et au Moyen Âge central, cette proximité est un moyen de mettre en valeur les relations sociales et de pouvoir et des valeurs d'amitié et de fidélité. ²²⁷ Ainsi, quand Richard II fait appel à Charles VI c'est un moyen de demander de l'aide, du soutien. *A minima*, Charles VI devrait s'indigner du sort de Richard II, mais c'est une intervention française – voir internationale – que souhaite Creton. D'ailleurs, il rend compte de cette volonté dans sa ballade :

« Princes et rays, chevaliers et barons, Francoiz, Flamencs, Alemans et Bretons
Deveroient courre sur toy plus que le pas,
Car tu as fait le plus horrible cas
C'onques fist horns. » ²²⁸

De cette manière, Creton veut responsabiliser le lecteur en l'invitant à participer à un coup d'État, ou du moins à s'opposer à Henri de Lancastre jugé illégitime au trône anglais.

Conclusion du premier chapitre

L'Irlande est, pour les chroniqueurs, un lieu qui exalte Richard II à travers ses deux expéditions. Sa présence en Irlande fait écho aux deux siècles d'absence de souverains anglais. Ainsi, les chroniqueurs font rayonner Richard II par sa puissance militaire et sa magnanimité à l'égard de son opposant Art MacMurrough. En revanche, les rouages idéologiques du dernier Plantagenêt sont aussi mis à contribution entre la mobilisation de saint Edouard le Confesseur et de saint Thomas de Cantorbéry. Toutefois, l'exceptionnalité est aussi l'occasion d'inscrire les expéditions dans le temps long en justifiant l'inertie d'Édouard III face à la question irlandaise. En outre, l'Irlande est aussi un lieu lointain, au bord du monde connu jusque-là. Cette distance est utilisée par Froissart pour exalter l'*ethos* chevaleresque à travers un choc des cultures entre barbares et hommes civilisés, entre rois irlandais et chevalerie anglaise.

La mer d'Irlande est un lieu intermédiaire entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Elle est une épreuve à elle-même. D'abord par sa météo qui retarde le retour de Richard II et qui laisse planer le présage de sa destitution, puis par la transformation qu'elle produit : Richard devient peu

²²⁵ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 59.

²²⁶ *Ibid.*, p. 57.

²²⁷ Damien BOQUET et Piroška NAGY, *Sensible Moyen Âge*, op. cit., p. 167-171. Sur l'*amicitia* médiévale nous renvoyons sur les récents débats historiographiques qui ont eu lieu dans la revue *Le Moyen Âge* : Florian MAZEL, « Réforme grégorienne, écriture de l'histoire et renouvellement historiographique Réponse à quelques critiques de la *Nouvelle histoire du Moyen Âge* », dans *Le Moyen Âge*, vol. 129, t. 1, 2023, p. 181-213. Patrick HENRIET, « Le pangrégorianisme et ses excès. À propos d'une nouvelle histoire du Moyen Âge », dans *Le Moyen Âge*, vol. 129, t. 1, 2023, p. 149-179.

²²⁸ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, p. 112.

Chapitre 1 : L'Irlande

à peu un homme commun. Cependant, la mer est aussi mobilisée dans une seconde traversée : périple de Richard vers le paradis. L'espace que représente la mer est aussi un obstacle à la bonne tenue des expéditions : les renforts ont du mal à parvenir jusqu'à Dublin et l'information du coup d'État aussi. Inversement, elle complique le retour de Richard. Dans la précipitation, il doit embarquer le strict minimum afin de gagner du temps, laissant derrière lui du matériel et de l'équipement. Même lors de son passage dans le Pays de Galles, il laisse, çà et là, des biens précieux qui sont autant d'occasions de mobiliser les Gallois qui les défendent vaillamment contre les traîtres anglais. Au fil de ses pérégrinations, Richard perd graduellement tous ses biens jusqu'à sa capture, ce qui coïncide aussi avec sa perte de puissance.

Enfin, l'Irlande est aussi une question politique dans les chroniques. La préparation de la première expédition provoque un vif ressentiment au sein de la population. C'est alors l'occasion, pour les chroniqueurs, de renvoyer aux problèmes de corruption de la justice anglaise connus depuis Édouard I. L'absentéisme du roi pose aussi un problème à travers le gouvernement choisi pour gouverner en son absence : ce sont des personnalités hautement impliquées dans la politique anglaise et dont la position est source de critiques. Isabelle de France est aussi mobilisée par le chantre de Saint-Denis pour marquer la rivalité franco-anglaise qui est à son paroxysme dans le cadre de la guerre de Cent Ans. Après les critiques, Richard II condamne le comte de Northumberland et son fils au bannissement, car ils ne veulent pas accompagner le roi. S'ensuit une recherche d'aide extérieure par le comte auprès du roi d'Écosse. Ce récit qui marque l'opposition de Richard à la noblesse anglaise trouve une comparaison dans la destitution d'Édouard II dans laquelle le motif des mauvais conseillers est mis en parallèle. Si l'Irlande était une terre qui fait scintiller Richard, elle est aussi celle de tous les remords. Les chroniqueurs la mobilisent dans les monologues de Richard II comme point de départ de sa destitution. Ainsi, le roi est triste, pleure, regrette, s'énervait avant d'être consolé par sa jeune épouse. Ces émotions attendrissent le lecteur face au sort du roi et relèvent la narration.

Chapitre 2

Légitimité et illégitimité

La destitution de Richard II est à l'origine d'une bataille de légitimité entre le roi et son opposant, Henri Bolingbroke. Ainsi, les chroniqueurs s'attachent à détailler les motifs qui font de Richard II un roi légitime et donc ceux qui rendent Henri IV illégitime. La légitimité s'établit comme « la construction symbolique de l'ordre social, visant à établir la fin de la compétition et le monopole du pouvoir ». ²²⁹ Elle se construit par la « légitimation », c'est-à-dire « un concept sociologique visant à décrire un processus par lequel des individus sont amenés à reconnaître la légitimité du pouvoir, des institutions, des comportements, des usages, des conventions, des discours, etc. ». ²³⁰ Mais la légitimité peut se fonder sur plusieurs méthodes : le consensus, l'ancienneté du pouvoir, la stabilité des institutions, la richesse, le statut, l'intelligence, *etc.* Néanmoins, la remise en cause de la légitimité est largement liée aux crises politiques, car en période de paix ce sont d'autres modes de pensées politiques qui dominent telles que l'apathie, l'habitude et la résignation. D'un point de vue sociologique, Max Weber distingue trois types de légitimité : elle peut être d'ordre charismatique, traditionnelle ou rationnelle-légale. Ce chapitre a comme objectif de comprendre les mécanismes qui reconnaissent une légitimité à Richard II ou Henri Bolingbroke. Dans ce cadre, il faut investir les processus de légitimation en tant que « résultat de ce qui est dit, véhiculé, représenté au niveau social ». ²³¹

2.1. La tyrannie

2.1.1. L'exercice de la justice

Étymologiquement, le roi, *rex*, dérive du droit, *recte*. Le roi est donc celui qui garantit le droit, le bien commun, celui qui applique la loi. Ainsi, il n'est pas étonnant que les chroniques utilisent le thème de l'exercice de la justice pour critiquer la légitimité de Richard II.

²²⁹ Michaël GIRARDIN et Christian-Georges SCHWENTZEL, « Introduction générale. Construire la légitimité politique. Remarques préliminaires », dans Paul CORMIER, Xavier GILLY et Michaël GIRARDIN, *Construire la légitimité politique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classique de Garnier, 2021, p. 11-23, ici plus précisément p. 18.

²³⁰ André BERTEN, « Légitimité, légitimation, normativité », dans *Recherches en Communication*, vol. 25, 2006, p. 77-90, ici plus précisément p. 78.

²³¹ *Ibid.*, p. 81. Michaël GIRARDIN et Christian-Georges SCHWENTZEL, « Introduction générale », *op. cit.*, p. 17-18.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

Le premier motif de critique en rapport avec l'exercice de la justice concerne la capacité de Richard II à discerner le bien et le mal. À ce sujet, Froissart raconte l'arrivée d'Henri Bolingbroke à Londres et le discours qu'il fait devant « toutes gens, hommes et femmes et enfans et clergié », ²³² c'est-à-dire la majeure partie de la société, et dans lequel il critique la capacité de discernement de Richard II : « il en est moult coupables, car ung roy qui doit gouverner ung peuple et ung roiaulme doit avoir tant de sens et de discretion que pour sçavoir congnoistre le bien et le mal, aultrement il n'est pas digne de tenir le roiaulme ». ²³³ La *Traïson* développe de manière ironique le même thème : quand Richard II est amené à la tour de Londres, un enfant « le monstroït au doit et disant Veez cy le Roy Richart qui a tant fait de biens au royaume Dengleterre, Vérité est que les aucuns en avoient grant pitie et les autres en avoyent grant joye ». ²³⁴ Ces deux critiques reposent sur l'idée que Richard II est un tyran. En effet, le tyran ne respecte pas le droit, la loi. Il est donc caractérisé par la recherche de profits personnels, souvent par l'oppression du peuple, et s'oppose au bien commun. ²³⁵ Ainsi, lorsque Richard II est critiqué pour son manque de discernement entre le bien et le mal, c'est son habilité à user de la raison qui lui fait défaut. Il se transforme alors en tyran qui, ne pouvant raisonner en termes de bien et de mal, agit contre le bien commun. Cette position de tyran rend la destitution légitime puisqu'il manque à ses qualités de roi et donc à sa légitimité d'être monarque. D'ailleurs, le manque de discernement est aussi une manière de discréditer le roi. En effet, Bernard Guenée souligne l'importance de la traduction de la *Politique* d'Aristote par Nicole Oresme, traduction qui met en opposition deux groupes : la « multitude populaire » et l'élite. Le premier groupe est caractérisé par une pauvreté matérielle, l'exercice des arts mécaniques et l'absence de vertu, c'est-à-dire de raison. Le second groupe a pour caractéristique son lignage, sa richesse et la pratique des arts libéraux qui leur permettent d'exercer une autorité publique, mais pour cela ils doivent être vertueux, c'est-à-dire être sage et expérimenté. ²³⁶ Ainsi, quand les chroniqueurs jugent que Richard II ne gouverne pas avec raison, ils marquent l'échec du roi à réussir une mission politique qui est à la charge de son groupe, l'élite.

Concernant l'usage de la raison dans l'exercice de la justice, Jean Creton nuance la situation en mettant en exergue la contradiction de la destitution : « Et quant est de la generacion et nature d'eulx [le peuple], ilz sent favorables de legier, eulx tenant tousjours au plus fort et au mieulx parant sans garder droit, lay, raison ne justice. » ²³⁷ Dans cet extrait, c'est le peuple qui devient tyrannique en ne respectant pas les lois de succession et en donnant son soutien à celui qui est le plus fort. Ainsi, Creton se fait le relais des idées de Thomas d'Aquin développées dans son *De regimine principum*. En effet, Thomas d'Aquin, en liant les thèses aristotéliennes et chrétiennes, précise que la tyrannie peut aussi être collective, le peuple oppressant l'élite. ²³⁸ Cette affirmation remet en cause le processus de destitution mis en place par Henri Bolingbroke, puisque ce processus se base sur l'assentiment du peuple. C'est une manière pour Bolingbroke de fonder sa légitimité sur un groupe social qui, selon Nicole Oresme, ne doit pas exercer d'activité politique.

Les chroniques illustrent le mauvais exercice de la justice par plusieurs exemples. En premier lieu, ce sont les décisions de justice issues de la réunion du parlement en 1397 qui sont largement critiquées. En effet, Froissart revient sur l'épisode de l'exécution du comte d'Arundel, du duc de Gloucester et de l'emprisonnement du comte de Warwick :

²³² JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 610.

²³³ *Ibid.*, p. 610-611.

²³⁴ *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 64.

²³⁵ Cary NEDERMAN, « There Are No "Bad Kings". Tyrannical Characters and Evil Counselors in Medieval Political Thought », dans Nikos PANOU et Hester SCHADEE (éd.), *Evil Lords. Theories and Representations of Tyranny from Antiquity to the Renaissance*, New York, Oxford University Press, 2018, p. 137-156, ici plus précisément p. 137-140.

²³⁶ Bernard GUENÉE, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge*, op. cit., p. 111-117.

²³⁷ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 98.

²³⁸ Cary NEDERMAN, « There Are No "Bad Kings" », op. cit., p. 144-147.

1394-1400 : De la première expédition en Irlande à la chute de Richard II d'Angleterre

« s'est fourfais envers vous et devers vostre oncle le duc de Glocestre, qui trahiteusement fist prendre de nuit et envoyer à Calaix et là murdrir, et le conte d'Arondel decoller sans nul tître de raison, et le conte de Warwich envoyer en exil ». ²³⁹

Cet épisode est central dans la fin du règne de Richard II : il marque une période que certains historiens désignent comme tyrannique. ²⁴⁰ En effet, lors de la réunion du parlement de 1397, Richard II arrête les comtes d'Arundel, de Warwick, le duc de Gloucester et l'archevêque de Cantorbéry, qui n'ont aucune chance de s'échapper puisque le roi a installé une présence militaire importante dans la capitale anglaise, ce qui pèse sur la population. L'arrestation des nobles est aussi le fruit de la révocation de pardons concernant les événements de 1386-1388 où le pouvoir de Richard II a été mis sous séquestre par les *Lords Appellant*, dont les nobles cités précédemment ont fait partie. C'est, en effet, la suspicion de trahison des *Lords Appellant* qui est le motif officiel de cette arrestation. ²⁴¹

Richard II saisit les territoires des condamnés et les redistribue à ses favoris tout en réorganisant le territoire anglais. Plus particulièrement, ce nouveau schéma territorial agrandit Chester et l'élève en principauté. La ville est également consolidée pour en faire une puissance militaire importante jouxtant le Pays de Galles où se trouvent des châteaux qui sont fidèles au roi. Néanmoins, le plan de réorganisation est largement décrié par certaines communautés urbaines, dont certaines sont implantées au Pays de Galles, qui paient le poids de la consolidation de Chester. D'ailleurs, le Religieux de Saint-Denis rend compte de cette situation : « il accabla le peuple d'exactions extraordinaires et insupportables. » ²⁴² Compte tenu du contexte politique entourant les événements de 1397, il n'est pas étonnant que les chroniqueurs utilisent comme cause de la remise en question de Richard II, puisqu'ils marquent une rupture dans le règne du roi anglais mettant de plus en plus en avant ses favoris et faisant peser le poids de sa politique sur un nombre important d'acteurs. ²⁴³

En revanche, le Religieux de Saint-Denis ne taxe pas Richard II de tyrannie à cause de ses décisions en matière de justice, il semble même les rendre légitimes : « Le roi Richard d'Angleterre, enhardi par le traité de solide amitié qu'il se félicitait d'avoir conclu avec le roi de France, ne crut pas devoir fermer plus longtemps les yeux sur les injures de ses sujets, qui avaient plusieurs fois cette année pris les armes contre lui, et se disposa à en tirer vengeance. » ²⁴⁴ Cet extrait rend compte d'une justification de l'arrestation des nobles : c'est à cause de la trêve avec la France que Richard peut se venger des injures des nobles. De cette manière, le Religieux de Saint-Denis met en avant le soutien et la proximité entre la France et le monarque anglais. De ce soutien émane la possibilité du roi à se venger de l'assaut qui a été fait à sa légitimité une décennie plus tôt, même si la chronique du Religieux de Saint-Denis reprend le grief du complot contre le roi, rendant là aussi l'arrestation légitime : « poussé par le repentir, avait révélé au roi la trahison et le complot. » ²⁴⁵

Le bannissement d'Henri Bolingbroke est aussi mobilisé par les chroniqueurs. Le Religieux de Saint-Denis résume remarquablement bien l'épisode :

²³⁹ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 602-603.

²⁴⁰ Il semble que l'historiographie anglaise désigne traditionnellement la fin du règne de Richard II comme tyrannique, c'est-à-dire les années 1397-1399. Plus précisément, certains articles et ouvrages font écho à cette tendance, à l'instar du septième chapitre de Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility* : « Richard II's Tyranny and Deposition 1397-1399 », de l'article de Carline BARRON, « The Tyranny of Richard II », dans *Bulletin of the Institute of Historical Research*, vol. XLI, n° 103, 1968, p. 1-18 ou encore le cours donnée au Trinity College de Dublin intitulé « Kingship, Tyranny and Revolution: the Age of Richard II ».

²⁴¹ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, op. cit., p. 188-193.

²⁴² *Chronique du religieux de Saint-Denis*, op. cit., p. 551.

²⁴³ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, op. cit., p. 188-193.

²⁴⁴ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, op. cit., p. 551. Il n'y a pas de prise d'armes contre Richard comme le Religieux de Saint-Denis le laisse entendre. Il se peut que le chroniqueur fasse référence au contexte politique anglais qui est tendu.

²⁴⁵ *Ibid.*

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

« Richard s'était rendu odieux à son peuple en voulant établir dans tout son royaume des exactions extraordinaires. Quelques illustres personnages lui reprochaient aussi la cruauté qu'il avait déployée l'année précédente à l'égard de ses cousins. Ceux qui avaient été les amis et les partisans des victimes étaient surtout animés contre lui d'un vif ressentiment. Le roi, qui avait l'intention de passer prochainement en Irlande, voulut affermir dans leur dévouement et leur fidélité quelques-uns des principaux chevaliers de son royaume, et tint à cet effet une cour plénière à Windsor. Il y distribua des titres de ducs et de comtes à un assez grand nombre de seigneurs. Il créa le comte de Derby Henri, son cousin, duc de Harford, le comte de Rutland, duc d'Aumale, le comte de Kent, duc de Surrey, et le comte de Huntingdon, duc d'Exeter ; il donna aux sires Guillaume Scrop, Spenser et Thomas de Percy la jouissance perpétuelle de trois comtés. Il ouvrit ensuite son parlement, pour y proposer de châtier l'insolence des habitants de Londres.²⁴⁶ Mais le parlement fut troublé par une querelle qui éclata entre deux chevaliers. Ledit duc Henri accusa de trahison le comte Maréchal, et lui reprocha publiquement d'avoir méchamment mis à mort le duc de Gloucester, d'avoir retenu à plusieurs reprises l'argent envoyé aux soldats de la garnison de Calais, conspiré contre le roi et trempé dans tous les complots qui avaient été tramés depuis dix-huit ans dans le royaume. Le roi fut justement étonné de voir accuser d'une telle trahison le chevalier qu'il affectionnait le plus. Le comte Maréchal, pressé de déclarer la vérité, repoussa cette imputation et rejeta le crime sur son accusateur. Les deux rivaux en vinrent alors aux injures et se donnèrent un mutuel démenti. Enfin ils s'adressèrent un défi. »²⁴⁷

Dans cet extrait, deux motifs sont mis en perspective par l'auteur et rendent Richard II odieux et coupable d'exactions : la promotion de certains nobles proches du roi et l'altercation entre le comte Maréchal et Henri Bolingbroke. Le premier événement est coordonné à la réorganisation territoriale de Richard II puisqu'en réorganisant le territoire, il réorganise certains titres de noblesse et donne ceux qu'il a confisqués à ses proches, comme l'atteste l'extrait cité. Cependant, cela a pour conséquence de perturber les équilibres locaux à l'image de la mission de défense de la marche d'Écosse qui était traditionnellement entre les mains du comte de Northumberland et de son fils et qui peu à peu se voit être proposée à des proches de Richard II : Jean Beaumont, Huntingdon, Albermale et Jean de Gand. Au niveau judiciaire, Albermale et Surrey sont dotés de pouvoirs importants permettant d'arrêter les traîtres et de les condamner à leur discrétion, puis Albermale est doté du pouvoir de gérer les cas concernant le roi et de les amener devant la Cour de chevalerie.²⁴⁸ Localement, les shérifs sont nommés par le roi en fonction de leur soutien militaire. Enfin, dans le paysage politique, les conseillers entourant Richard II accusent régulièrement d'autres nobles anglais de calomnier le roi à l'instar de l'accusation faite par les conseillers de Richard, dont Guillaume Scrope, envers Jean Dyne, Richard French et Guillaume Pilkington qui aboutit à l'emprisonnement des accusés.²⁴⁹

Le deuxième motif relève de l'altercation entre Henri Bolingbroke et le duc de Norfolk, altercation qui repose sur une accusation mutuelle de trahison. Henri accuse son adversaire d'avoir exécuté, sur ordre du roi, le duc de Gloucester et d'avoir détourné une partie de l'argent qui lui était envoyé pour la gestion de Calais. Le conflit débouche par un duel judiciaire dont le Religieux de Saint-Denis raconte en détail les issues :

²⁴⁶ À propos des Londoniens, les relations qu'ils entretenaient avec Richard II ont été tendues entre 1389 et 1392, mais en 1397, la ville récupère ses privilèges : l'accusation semble infondée. Pour plus de précision à propos du rôle de Londres et de ses habitants, voir la partie de ce chapitre qui étudie le rôle du peuple. Caroline BARRON, « The Quarrel of Richard II with London, 1392-1397 », dans Martha CARLIN et Joël ROSENTHAL (éd.), *Medieval London. Collected Papers of Caroline M. Barron*, Kalamazoo, Western Michigan University, 2017, p. 27-56.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 671.

²⁴⁸ Cette institution, créée en 1347-1348, est présidée par le connétable d'Angleterre et le comte Maréchal. Elle est compétente en ce qui concerne les déclarations de guerre, les droits des prisonniers et des rançons, les cas relevant de l'héraldique. C'est aussi une cour d'appel dans les cas de trahison. Maurice KEEN, « The Jurisdiction and Origins of the Constable's Court », dans John GILLINGHAM et James HOLT (éd.), *War and Government in the Middle Ages: Essays in Honour of JO Prestwich*, Cambridge, Woodbridge, Brewer, 1984, p. 159-170, ici plus précisément p. 159-162.

²⁴⁹ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility, op. cit.*, p. 192-203.

« Déjà Henri, après avoir mis sa lance en arrêt et fait le signe de la croix, s'était avancé de huit pas au devant de son adversaire, qui se tenait encore immobile, lorsque survint un ordre du roi qui suspendit le combat. Cela fait, le roi, cédant aux vives instances des seigneurs qui l'entouraient, fit grâce de la vie aux deux champions. Mais comme il suspectait leur bonne foi, il bannit à perpétuité le comte Maréchal, et lui enjoignit de se retirer dans des contrées lointaines et inconnues ; il condamna Henri son cousin à un exil de dix années. [...] lui promit avec serment de le rappeler avant un an et de lui conserver fidèlement l'héritage de son père, si le dur de Lancaster venait à mourir dans l'intervalle. Il lui remit même à son départ des lettres-patentes par lesquelles il reconnaissait son innocence, afin de lui assurer en tous lieux un accueil favorable. Mais il ne conserva pas longtemps les mêmes dispositions et ne tint point sa parole. »²⁵⁰

Le duel est donc annulé *in extremis* par le roi qui condamne les deux adversaires à l'exil, dix ans pour Henri Bolingbroke et à vie pour Thomas Mowbray, le duc de Norfolk.²⁵¹ L'incidence de cette annulation est importante, car le principe du duel est de donner une issue à une situation où déterminer les responsabilités de chacun est impossible. De cette manière, sur le principe de l'ordalie, le duel repose sur le jugement de Dieu qui aide un des deux combattants à gagner et donc l'innocente.²⁵² L'arrêt du duel par Richard II revient donc à arrêter le jugement de Dieu et à ne pas lui faire confiance dans l'issue du combat. À l'aune du contexte politique dans lequel Richard II est épinglé pour ses décisions « tyranniques », cet arrêt et la condamnation à l'exil marquent une autre décision de justice réalisée pour son profit personnel, car comme le note Chris Given-Wilson : Richard était « craintif d'accorder à Henri ou Mowbray la possibilité d'être innocent, il a choisi à la place d'infliger une condamnation non méritée, mais sévère à l'un d'entre eux ». ²⁵³ En effet, Richard garantit à Henri un traitement plus clément qu'envers Mowbray qui devait aller jusqu'en Allemagne, en Bohême ou en Hongrie, ou encore en pèlerinage à Jérusalem. Henri a la possibilité pendant son exil de recevoir un héritage et d'engager des avocats pour agir en son nom en Angleterre. Toutefois, la rupture se produit lors du décès de Jean de Gand, le père d'Henri, quand Richard décide non seulement d'étendre l'exil d'Henri de dix ans à une sentence à vie, mais de confisquer l'héritage du duc de Lancastre. Cette décision lui est reprochée lors de sa déposition, car elle transgresse les lois du royaume et les territoires saisis sont donnés aux proches de Richard. Une telle décision est motivée par le changement provoqué par la mort de Jean de Gand. En effet, l'oncle de Richard était un soutien politique important. À sa mort, les équilibres forgés étaient menacés, car le retour d'Henri pouvait éventuellement cristalliser une partie de l'opposition autour de lui.²⁵⁴

D'ailleurs, les chroniqueurs utilisent cet épisode pour justifier l'arrivée d'Henri en Angleterre, car en confisquant l'héritage d'Henri, Richard risquait de l'inciter à venir en Angleterre pour le réclamer. Ainsi, les chroniqueurs motivent l'intervention anglaise d'Henri par la réclamation de son héritage :

« il [Henri] se descouvry au dit duc [de Bretagne] d'aucunes de ses besongnes, voire ainsi que par maniere de demander conseil, à sçavoir comment il s'en chevroit : et fu de la duchie de Lancastre et de tous ses hiretaiges que son seigneur de pere avoit tenu et tenoit au jour de son trespas, qui lui estoient escheues par hoirie et succession »²⁵⁵

La saisie de l'héritage est, pour les chroniqueurs, une cause majeure de la destitution de Richard. De plus, leur analyse de la situation insiste sur l'accaparement et la redistribution de l'héritage lancastrien sans indiquer les difficultés auxquelles Richard faisait face.

²⁵⁰ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, p. 675-676.

²⁵¹ Chris GIVEN-WILSON, *Henry IV*, *op. cit.*, p. 118.

²⁵² Luis Rojas DONAT, « Chapter 7: The Duel in Medieval Western Mentality », dans Sabaté DE FLOCEL (éd.), *Ideology in the Middle Ages: Approaches from Southwestern Europe*, Leeds, Arc Humanities Press, 2019, p. 175-202, ici plus précisément p. 175-179.

²⁵³ Chris GIVEN-WILSON, *Henry IV*, *op. cit.*, p. 116.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 119-122. Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, *op. cit.*, p. 209-210.

²⁵⁵ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, *op. cit.*, p. 607.

2.1.2. Les décisions politiques

Le précédent développement s'est borné à des considérations judiciaires, mais les années 1397-1399 sont aussi centrales dans la destitution de Richard II à cause de décisions politiques importantes. À ce sujet, la restitution de Brest et de Cherbourg est présentée comme un grief majeur de la politique étrangère du monarque anglais. Le Religieux de Saint-Denis insiste sur la portée de l'événement : « Le roi Richard ignorait que cette restitution allait bientôt causer sa perte. »²⁵⁶

La restitution de Brest et Cherbourg marque le début d'un revirement dans la politique étrangère de Richard II. En effet, respectivement en 1342 et 1378, Brest et Cherbourg sont entre les mains des Anglais. Depuis 1378, ces deux villes font partie d'une politique de « villes-barbacanes » dont le but est de fournir des points d'entrée sur le territoire français.²⁵⁷ Néanmoins, l'arrêt des combats et le rapprochement, d'abord en 1389 puis en 1396, avec Charles VI conduisent à la remise de Brest et Cherbourg, la même année, respectivement au roi de Navarre et au duc de Bretagne. Le Religieux de Saint-Denis rend compte de la situation :

« Il avait été convenu que ces deux places seraient rendues, dès qu'on aurait payé les sommes pour lesquelles elles avaient été engagées. Rien n'était plus conforme au droit et à la justice. Mais le roi d'Angleterre avait agi de sa propre autorité. Le duc de Gloucester, son oncle, le comte d'Arundel, et quelques autres seigneurs, mécontents de ce qu'on ne les avait pas consultés, formèrent une conspiration, dont la cause, quelque peu importante qu'elle soit, mérite d'être rapportée. Les gens de guerre qui avaient formé la garnison des deux villes se faisaient depuis leur retour journellement héberger dans le palais du roi, sous prétexte qu'ils n'avaient point reçu leur solde. Le roi, lassé de subvenir à une telle dépense, leur assigna pour leur résidence et pour leur entretien quelques villages des environs de Londres, en attendant qu'on pût rémunérer leurs services avec de l'argent. Les habitants de la capitale s'en plaignirent à diverses reprises au duc de Gloucester, et augmentèrent ainsi son mécontentement. Il s'emporta contre le roi, et ne craignit pas de dire hautement qu'il n'aurait pas dû livrer son pays à la merci de soldats étrangers, mais que puisqu'il avait rendu des villes si laborieusement conquises par ses prédécesseurs, il n'avait qu'à en prendre d'autres à l'ennemi, afin d'y loger ses troupes. »²⁵⁸

Le religieux de Saint-Denis n'est pas le seul à aborder cet événement. En effet, l'auteur de la *Traïson* fournit un récit presque identique au début de sa chronique.²⁵⁹ Bien que ce constat marque l'importance de l'événement dans la destitution de Richard, il s'explique également par l'une des sources employées par le Religieux de Saint-Denis : la *Traïson*.

Les récits du Religieux de Saint-Denis et de la *Traïson* mettent en valeur la décision unilatérale de Richard II et l'opposition de Gloucester. La narration prête à Richard II un comportement trop autoritaire. Pourtant le monarque anglais avait des soutiens en ce qui concerne sa politique de réconciliation avec la France, notamment dans la personne de Jean de Gand, son oncle. En effet, le rapprochement avec la France lui a valu d'être nommé duc d'Aquitaine, une charge qui doit lui permettre de rendre hommage au roi de France à la place de Richard II et par la même occasion de résoudre l'un des problèmes de la guerre de Cent Ans. Aussi, la trêve et son maintien permettent de s'investir dans d'autres plans de la politique extérieure de l'Angleterre : Jean Beaufort, le cousin de Richard II, part combattre les Turcs en 1396 ; Richard part en expédition en Irlande et nomme Roger Mortimer puis Thomas Holland, duc de Surrey, comme lieutenant d'Irlande. D'un point de vue interne à l'Angleterre, la trêve permet de soulager le royaume du coût des garnisons dans les deux villes rendues, £5000 par an, et de réduire la pression fiscale sur les

²⁵⁶ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, op. cit., p. 477.

²⁵⁷ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, op. cit., p. 46-50. Yves COATYV, « Brest, port de guerre/port en guerre au bas Moyen Age », dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, vol. 95, 2015, p. 217-240, ici plus précisément p. 221.

²⁵⁸ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, op. cit., p. 447.

²⁵⁹ En effet, l'incipit de la chronique commence par : « Le roy Richart rendi la ville de Brest et le chastel au duc de Bretagne » et il développe jusqu'à la page 12 l'épisode décrit par le Religieux de Saint-Denis. *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 1-12.

citoyens.²⁶⁰ En revanche, d'autres voient dans l'abandon des villes un retour en arrière : depuis 1337 l'Angleterre s'est montrée conquérante au prix de nombreux morts et d'une politique fiscale astreignante.

Bien que le duc de Gloucester soit actif dans les négociations de la trêve franco-anglaise, il préfère une trêve selon les termes de Brétigny, c'est-à-dire centrée sur les possessions anglaises en Guyenne. Plus largement, une opposition émerge en Angleterre : les *commons* et la petite noblesse veulent que Richard II maintienne ses droits sur les territoires qu'il possède en France : le point de basculement concerne l'hommage au roi de France. Néanmoins, d'autres mobiles existent : des révoltes éclatent à Chester menées par des vétérans à l'instar de Thomas Talbot et Nicholas Clifton et reposent sur la peur de la perte de leur activité de subsistance : la guerre. Toutefois, au centre et au sud de l'Angleterre où une faible part de la société a combattu en France, l'intérêt d'une trêve est plus important puisqu'ils ne conçoivent moins la guerre comme une opportunité économique.²⁶¹

Ainsi, si la chronique du Religieux de Saint-Denis et celle de la *Traïson* utilisent la figure de Gloucester c'est parce qu'il incarne l'opinion la plus hostile à la trêve. Au même moment, la position de Gloucester dans l'entourage du roi s'est marginalisée au même titre que celle d'Arundel. Ils vivent dans un climat d'insécurité face à leur implication dans les événements de 1386-1389 et au nouvel entourage de Richard.²⁶² C'est pourquoi, quand la rumeur, infondée, se répand que le roi veut rendre Calais à la France, la population se serait tournée vers Gloucester qui aurait préparé un coup d'État. L'auteur de la *Traïson* joue sur les mêmes craintes, dans la suite de sa chronique, en soulignant de fausses lettres qu'Henri aurait fait circuler dans la noblesse anglaise :

« lesquelles il envoya aux grans seigneurs comment le Roy Richart avoit traictie et fait traictier avec le Roy de France et avecques les grans seigneurs de son royaume quil rendroit et deliveroit au Roy et a ceulx a qui elles appartenoient toutes les villes forterescs et chasteaulx qui sont on royaume de France en Guienne en Gascoingne et ailleurs [...] et il leur souvint que le Roy avoit ia [sic] rendu Brest et Cherbourg ils le crurent plus lengierement. »²⁶³

Froissart rejoint l'auteur de la *Traïson* en ajoutant ces mots : « Ja a ce roy richard mis et envoyé son frere à calaix, le conte de Hostidonne ; il n'y auroit que faire, que par luy se porroient faire aucuns mauvais et couvers traittiés devers les Franchois, et calaix rendre. »²⁶⁴ Ainsi, les chroniqueurs justifient la destitution de Richard II par son rapprochement avec la France. Plus précisément, c'est sa collusion et son amitié avec les Français qui sont pointées. Richard II se rend coupable de tyrannie, car il n'apporte pas le bien commun. Pire encore, il « pactise » avec l'ennemi en lui rendant des territoires durement conquis. Comme avance Léonard Dauphant : « Le pouvoir et son Histoire doivent avoir un sens, qui excède l'état de fait de la domination ». ²⁶⁵ Or, ce rapprochement trop intime avec la France rend le roi anglais illégitime : il va à l'encontre du sens donné au pouvoir des rois anglais depuis le début de la guerre de Cent Ans. En particulier, sa politique de rapprochement rompt avec les efforts et les conquêtes de son grand-père, Édouard III. C'est pourquoi, les chroniqueurs utilisent les déboires diplomatiques concernant les possessions anglaises en France comme un levier pour un coup d'État. Le religieux de Saint-Denis et l'auteur de la *Traïson* en rendent compte avec le duc de Gloucester. Néanmoins, la véracité de la tentative du coup d'État initié par Gloucester doit être remise en question, car l'abbé de Saint-Alban, qui figure parmi les comploteurs chez la *Traïson*, est favorable à la noblesse et si le coup d'État avait réellement existé et avait été déjoué par Richard II, il l'aurait utilisé à charge dans le procès de

²⁶⁰ Caroline BARRON, « The Reign of Richard II », dans Micheal JONES (éd.), *The New Cambridge Medieval History*, vol. VI, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 297-333, ici plus précisément p. 318-319.

²⁶¹ Nigel SAUL, *Richard II*, *op. cit.*, p. 219-222.

²⁶² Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, *op. cit.*, p. 179-185.

²⁶³ *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 36-37.

²⁶⁴ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, *op. cit.*, p. 598.

²⁶⁵ Léonard DAUPHANT, « La légitimation au Moyen Âge. La majesté bricolée ? », dans Paul CORMIER, Xavier GILLY et Michaël GIRARDIN, *Construire la légitimité politique*, *op. cit.*, p. 99-109, ici plus précisément p. 107.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

Gloucester en 1397.²⁶⁶ Cependant, le récit du coup d'État mené par Henri Bolingbroke utilise, là aussi, le rapprochement de Richard II avec la France comme un puissant levier par les fausses lettres utilisées.

Une interrogation subsiste : pourquoi l'auteur de la *Traïson* et le chantre de Saint-Denis remettent en cause la trêve et les processus de paix envisagés entre la France et l'Angleterre ? Ce qui peut expliquer cette insistance sur le rapprochement franco-anglais, ce sont les conséquences à long terme de l'opposition. En effet, la remise des villes est pointée comme un élément central de la destitution de Richard II et entraîne aussi une dévalorisation d'Henri Bolingbroke, depuis devenu Henri IV. Comme le note Bernard Guenée : « il [le Religieux de Saint-Denis] rend aussitôt compte de l'état d'esprit des Français et nous dit leur espoir d'effacer ainsi une longue et triste histoire dont ils n'ont que trop de raisons de se souvenir : “ les nobles et les non-nobles [...] pensaient ainsi obtenir l'entente qu'ils souhaitaient depuis cinquante ans et plus.” »²⁶⁷ Et il s'agit certainement de cela : les deux chroniqueurs français conçoivent la politique de Richard comme trop tyrannique, mais ils préfèrent s'indigner de l'échec des tentatives de paix dû à la destitution de Richard II. Simultanément, des phénomènes naturels tels que des inondations, des épidémies et une comète sont recensés en tant que signes des événements des deux premières décennies du XV^e siècle : le retour d'Isabelle en France, l'intensification des épisodes de folie de Charles VI, la guerre civile entre le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans.²⁶⁸ D'ailleurs, le chapitre de la chronique du Religieux de Saint-Denis suivant la remise de Brest s'intitule « tempête extraordinaire »,²⁶⁹ ce qui démontre l'importance du présage.

Enfin, ne pourrait-on pas soutenir que les deux chroniqueurs trouvent en Richard II un bon souverain ? En effet, son règne, jugé tyrannique par ses décisions politiques, serait pour les deux chroniqueurs, incompris. Richard II se serait dirigé dans une voie qui permettrait à l'Angleterre et à la France d'être en paix et donc d'assurer le bien commun. Cette conception permet de relier la destitution de Richard II à une idée développée chez Coluccio Salutati, un humaniste florentin du XIV^e siècle : ce qui peut faire du dirigeant un usurpateur, au-delà du droit, ce sont les circonstances du temps.²⁷⁰

2.1.3. L'opposition entre Richard II et Henri Bolingbroke

Lors du couronnement d'Henri Bolingbroke, le religieux de Saint-Denis et Jean Creton indiquent que l'archevêque de Cantorbéry, Thomas d'Arundel, prononce un discours intitulé « Jacob reçut la bénédiction de son père ». ²⁷¹ L'insertion de cette référence biblique permet d'établir une comparaison implicite entre Richard II et Henri Bolingbroke, le premier étant Ésaü et le second Jacob.

L'histoire de Jacob et Ésaü est celle d'une usurpation : lorsqu'Isaac, le père d'Ésaü et de Jacob, est sur le point de mourir, il fait venir le frère aîné, Ésaü, pour lui demander d'aller chasser afin qu'il puisse avoir un dernier repas. En contrepartie, Ésaü recevra la bénédiction de son père. Cependant, Jacob, sur les conseils de sa mère, Rebecca, prend de cours son frère aîné et rapporte à son père du gibier qui le bénit en échange. Toutefois, quand Ésaü revient et présente à son père les produits de sa chasse, Isaac ne peut pas le bénir et lui ordonne une vie de pérégrinations. Cet

²⁶⁶ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, *op. cit.*, p. 184-185.

²⁶⁷ Bernard GUENÉE, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 182.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 179-184.

²⁶⁹ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, p. 479.

²⁷⁰ Cary NEDERMAN, « There Are No "Bad Kings" », *op. cit.*, p. 148-150.

²⁷¹ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, p. 725.

épisode est bien connu des médiévaux, car il est enseigné à partir de la fin du XIV^e siècle dans les *Inns of Court*²⁷² anglaises comme une illustration de la contestation des droits de propriété.²⁷³

À l'aune de l'usurpation, l'audience doit donc comprendre que Richard II se fait déposséder de son titre de roi au profit d'Henri Bolingbroke de manière injuste. Ainsi, ce sont les règles de succession qui sont exaltées. Ésaü devait avoir la bénédiction de son père en tant qu'ainé, de la même manière que Richard II est roi parce qu'il est le premier dans l'ordre de succession selon la primogéniture. D'ailleurs, Creton insiste sur cet ordre :

« Comment Jacob avoit eu
Benison en lieu d'Esau
Non obstant qu'il estoit l'aisné
Filz de Isaac, c'est verite.
Elas ! Quel tiexste de sermon !
Pour monstrier en conclusion
Le faisoit que le roy Richart
Ne devoit avoir nulle part
À la couronne d'Engleterre,
Et que le royaume et la terre
Deust le prince avoir eue. »²⁷⁴

L'utilisation de cet exemple dans l'ordre de succession fait écho aux revendications d'Henri Bolingbroke. En effet, s'il revendique le trône, c'est parce qu'il en a le droit : il est le petit-fils d'Édouard III. De plus, la légitimité des Lancastre se base, dans la dernière décennie du XIV^e siècle, sur la légende de Crouchback : Edmond, le premier comte de Lancastre, aurait été évincé de la succession d'Henri III au profit de son frère Édouard I à cause d'une difformité physique. En revanche, le lien entre Henri Bolingbroke et Edmund Crouchback passe par sa mère, Blanche de Lancastre.²⁷⁵ Ainsi, la mise en évidence par les chroniqueurs de l'ordre de succession par l'exemple de Ésaü et de Jacob permet aussi de remettre en cause les prétentions anglaises sur le trône de France. En effet, Édouard III est, par sa mère, Isabelle de France, un possible héritier de la couronne française. Ainsi, affirmer que Richard II est légitime au trône à cause de l'ordre de succession revient aussi à renforcer son héritier présomptif Edmund Mortimer et par conséquent à discréditer la reprise de la guerre de Cent Ans marquée par l'avènement d'Henri V et sa guerre de conquête entre 1417 et 1418. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que le Religieux de Saint-Denis fasse référence à l'ordre de succession puisqu'au moment d'écrire sa chronique – l'écriture s'achève en 1423 – des érudits, à l'instar de Jean de Montreuil et son *Traité contre les Anglais*, développent l'importance de la loi salique qui exclut les femmes de la succession. D'ailleurs, Jean de Montreuil et Michel Pintoin sont amis, ce qui peut expliquer la collusion de leurs idées.²⁷⁶

²⁷² Les *Inns of court* sont, au départ, des lieux de vie loués par les « apprentis » avocats anglais. Rapidement, ils se transforment en écoles de droit : des cours sont organisés par des avocats confirmés. Si le manque d'information ne permet pas de déterminer avec précision la date de création de ces institutions, la date de 1347-1348 est généralement retenue. Allen RICHMOND, « Early English Law Schools: The Inns of Court », dans *American Bar Association Journal*, vol. 48, n° 3, 1962, p. 254-259, ici plus précisément p. 254-255.

²⁷³ Kent LEHNOF, « Kingship and Twinship in *Jacob and Esau* », dans *Medieval and Renaissance Drama in England*, vol. 32, p. 115-141, ici plus précisément p. 128.

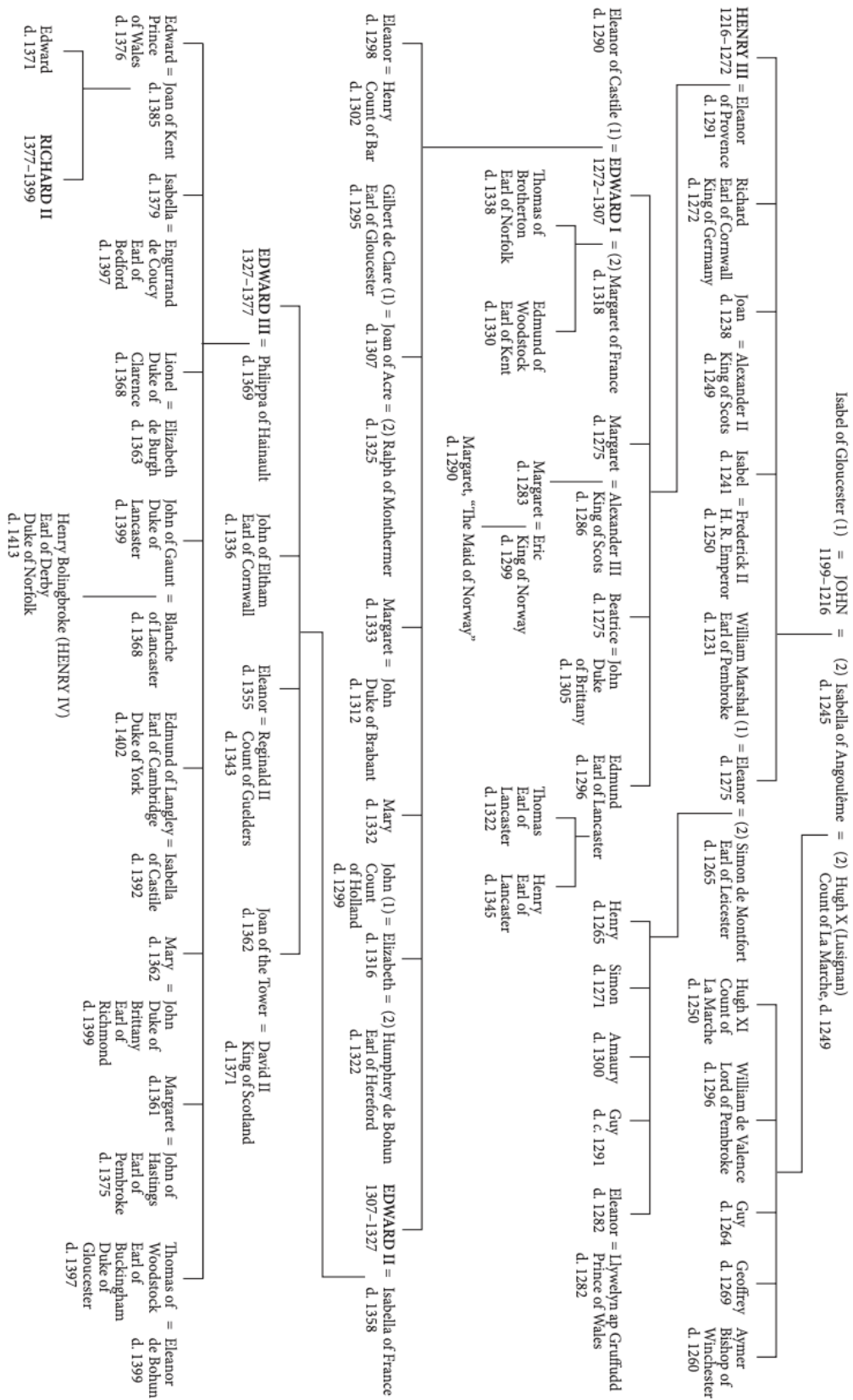
²⁷⁴ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 120.

²⁷⁵ Chris GIVEN-WILSON, *Henry IV*, op. cit., p. 96. Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, op. cit., p. 220.

²⁷⁶ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 79. Jean-Marie MOEGLIN, « Traités contre les Anglais », dans ID., *Dictionnaire de la guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 1261-1266. ID., « Relire les traités contre les Anglais de la Guerre de Cent Ans », dans Carla BOZZOLO, Claude GAUVARD, Hélène MILLET (éd.), *Humanisme et politique en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 209-221. Bernard GUENÉE, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge*, op. cit., p. 112.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

Fig. 2 : Arbre généalogique simplifié de la dynastie Plantagenêt, 1216-1399.²⁷⁷



En revanche, au moment où le chroniqueur écrit ses lignes, la France est sujette à l'adversité entre Bourguignons et Armagnacs. Dans ce contexte, le Religieux de Saint-Denis peut vouloir donner un deuxième sens à ce passage et l'inscrire dans les luttes intestines françaises. De cette manière, mettre en exergue l'usurpation d'Henri Bolingbroke à travers le parallèle d'Ésaü et de Jacob permet de décrier la guerre civile. Le religieux de Saint-Denis souligne la rupture de la bonne entente entre le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans qui se battent pour la régence.²⁷⁸ Ainsi, rapporté au contexte français, le Religieux de Saint-Denis mettrait en avant le droit d'ainesse du duc d'Orléans.

Les comparaisons bibliques ne s'arrêtent pas à Jacob et Ésaü, car régulièrement Richard II est comparé à Jésus alors qu'Henri est assimilé à Ponce Pilate. À ce sujet, l'auteur de la *Traïson* dit :

« Adonc regarda ses compagnons qui plouroient et leurs dist en souspirant. Ha mes bons loyaulx amis nous sommes tous trahiz et mis entre les mains de nos ennemis sans cause pour Dieu avez pascience et vous souviengne de nostre Sauveur qui fi vendu et mis entre la main de ses ennemis sanz ce quil leur deseruy »²⁷⁹

Cette référence à la trahison que subit Jésus au jardin des Oliviers est habilement placée par l'auteur dans la narration, car elle succède immédiatement la trahison du comte de Northumberland qui avait fait le serment à Richard II de ne pas lui tendre une embuscade. Ainsi, d'une part, Richard est assimilé au Christ, mais son traître, Henri Percy, est associé à Judas qui livre Jésus à Ponce Pilate, Henri Bolingbroke. Dans un registre proche, Jean Creton dit :

« Lors dis le duc Henry moult hault aux communes de la dicte villes [Londres] :
"Beaux Seigneurs, veyz vostre roy. Regardez que vous en volez faire."
Et ils respondirent a haulte voix :
"Nous voulons qu'il soit mené a Wemoustre."
Et ainsi il leur delivra. À celle heure me souvint il de Pilate, le quel fist batre Notre Seigneur Jhesucrist a l'estache, et apres le fist mener devant le turbe des Juif, disant :
"Beaux Seigneurs, veyz vostre roy."
Les quelx respondirent :
"Nous voulons qu'il soit crucifié."
Alors Pilate en lava ses mains, disant :
"je sui innocent du sanc juste."
Et ainsi leur delivra Nostre Seigneur. Assez semblablement fist le duc Henry, quant son droit seigneur livra au turbe de Londres, afin telle que, s'ils le faisoient mourir, qu'il peust dire :
"Je sui innocent de ce fait icy." »²⁸⁰

Dans cet extrait, Henri Bolingbroke est jugé par Creton comme lâche : il se déresponsabilise du sort de Richard II et rejette les conséquences de la destitution sur l'engouement populaire. Creton veut faire d'Henri un usurpateur chétif qui n'est pas capable d'assumer sa part de responsabilité dans la destitution. La comparaison d'Henri Bolingbroke à Ponce Pilate n'est pas étonnante tant la littérature médiévale développe ce personnage notamment sous l'influence de l'*Evangelium Nicodemi*, composée de deux parties dont une intitulée *Gesta Pilati* et largement traduite notamment par André de Coutances, Heinrich von Hesler, Jan van Boendal. De cet ouvrage s'inspirent des genres littéraires allant du théâtre aux chroniques. Marie-Geneviève Grossel relève dans la *Passion du Palatinus*, la *Passion de sainte Geneviève* et la *Passion d'Autun* que Ponce Pilate est respectivement animé, dans les deux premiers cas, d'un désir de respecter la loi et, dans le dernier, d'une volonté d'être irresponsable du sort du Christ.²⁸¹ Ainsi, Creton se retrouve à la croisée de ces

²⁷⁷ Jeffrey HAMILTON *The Plantagenets: History of a Dynasty*, Londres, Bloomsbury, 2010, p. IX.

²⁷⁸ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 195-198.

²⁷⁹ *Chronique de la traison*, op. cit., p. 52.

²⁸⁰ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 109-110.

²⁸¹ Zbigniew IZYDORCZYK, « Introduction », dans ID. (éd.), *The Medieval Gospel of Nicodemus. Texts, Intertexts, and Contexts in Western Europe*, Tempe, Medieval and Renaissance texts and studies, 1997, p. 1-19, ici plus précisément p. 1-2, 11 et 16-17.

Marie-Geneviève GROSSEL, « Réception et mis en perspective du personnage de Pilate dans les représentations dramatiques

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

influences où Henri est déresponsabilisé, mais la loi qu'Henri respecte c'est celle du peuple. À la manière de Ponce Pilate qui laisse les juifs juger Jésus, Henri s'en remet au jugement de la foule. D'ailleurs, Monstrelet insiste sur la déresponsabilisation d'Henri vis-à-vis de la mort de Richard II, car dans une lettre au duc d'Orléans, Henri affirme « que par nous ou nostre vouloir ou consentement, il ait esté mort, il est faulx ». ²⁸² La comparaison entre l'épisode d'Ésaü et la destitution de Richard II relève enfin un dernier aspect : celle de la tyrannie populaire. Thomas d'Aquin précise que la tyrannie n'est pas l'apanage de la classe dirigeante, mais peut être incarnée par le peuple lorsqu'il oppresse les classes dirigeantes. ²⁸³ De cette manière, le tyran serait le peuple porté par son ressentiment contre Richard II et ses décisions politiques. ²⁸⁴ Cela coïncide avec le rôle important qu'occupe le peuple dans la fin de la chronique de Creton comme l'illustre cet extrait :

« Et tant que le due de Lanclastre le scot, le quel le fist mener honteusement et vilainement ou chastel de cestre, attendant de jour en jour que on lui trenchast la teste, car c'estoit la commune renommee du peuple [...] ilz sont favorables de legier, eulx tenant tousjours au plus fort et au mieulx parant sans garder droit, loy, raison ne justice. » ²⁸⁵

Cet extrait accentue la tyrannie populaire. Comme expliqué précédemment, c'est le manque de raison qui caractérise les tyrans. Creton insiste grandement sur cette dimension du peuple qui choisit en fonction du charisme et nullement en fonction de la loi.

Les derniers motifs de comparaisons entre Richard II et Henri Bolingbroke concernent leurs personnalités. En effet, Richard est décrit, dans l'*Épître à Richard II* de Creton, comme pieux, ²⁸⁶ patient, ²⁸⁷ conquérant et puissant. ²⁸⁸ En revanche, Henri et ses soutiens sont décrits comme « felons traitres, plains d'envie ». ²⁸⁹ Son homologue Jean de Wavrin décrit Henri comme responsable de « crueles mors et tourmens », ²⁹⁰ mais le qualifie aussi de « sage et subtil » ²⁹¹, là où la chronique de Froissart, qu'il utilise comme source pour ce passage, indique qu'Henri est « doulz et sages, ne s'enclinoit pas à le faire morir si tost ». ²⁹² Néanmoins, les deux chroniqueurs s'accordent, dans le même épisode, à dire qu'Henri « estoit faulx et mauvais. » ²⁹³ Ainsi, une dichotomie est placée entre les deux personnes. Richard incarne, pour les chroniqueurs, des valeurs positives liées à son règne telles que la conquête et la puissance liées à ses expéditions en Irlande, la patience qui est une composante de la tempérance et la piété qui est nécessaire à tout chrétien. À son tour, Henri incarne des vices et leurs dérivés comme l'orgueil et l'envie qui le poussent à trahir son roi et la colère qui justifie sa propension à garder Richard II en vie pour le faire mourir au moment approprié, ce qui lui vaut d'être qualifié de sage, bien que ce soit dans un but funeste. ²⁹⁴

du Moyen Âge », dans Jean-Marc VERCRUISSE (éd.), *Ponce Pilate*, Arras, Artois Presses Université, 2013, p. 69-83, ici plus précisément p. 72-75.

²⁸² Louis DOUËT-D'ARC (éd.), *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives 1400-1444*, t. 1, *op. cit.*, p. 59.

²⁸³ Cary NEDERMAN, « There Are No "Bad Kings" », *op. cit.*, p. 144-145.

²⁸⁴ Le rôle du peuple est détaillé dans la partie suivante de ce chapitre.

²⁸⁵ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 97-98.

²⁸⁶ « la constance et l'establieté de ta ferme foy catholique ». Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 162.

²⁸⁷ « les as portees en vraye pacience ». *Ibid.*

²⁸⁸ « Tres redoubté et puissant prince, [...] toy conquerant ». *Ibid.*, p. 163.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 39.

²⁹⁰ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 49.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 8.

²⁹² JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, *op. cit.*, p. 634.

²⁹³ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 8.

²⁹⁴ Bertrand COSNET, *Sous le regard des vertus*, Tours, Presses Universitaires de Rennes, 2018, <https://books.openedition.org/pufr/8271>, (consulté le 31 mars 2024).

2.2. Les soutiens

Les chroniqueurs concentrent leurs récits sur Richard II et Henri Bolingbroke qui sont les deux personnages clés de la destitution. Cependant, d'autres acteurs de la narration occupent une place importante dans le récit et leurs actions infléchissent le cours des événements. Dans les trois développements suivants, il est question de la place occupée par le peuple, la noblesse et les prophéties dans les chroniques.

2.2.1. Le peuple

Les exposés précédents ont déjà insisté sur le rôle du peuple dans la destitution de Richard II. Les chroniqueurs rendent compte d'une relation conflictuelle avec le monarque anglais :

« Ce fut ung mariage fait sans raison et bien en parlay, adont quant on le traittoit et procurait, mais je nen peus estre oys ; ne onques les Londriens ne amerent parfaitement ce roy Richard et vient ce meschief et est engendrez par le duc de Glocestre, et nous fault pourveoir et scavoir comment les Anglois se voldront maintenir, puisquilz ont prins leur roy et mis en prison, ilz le freront morir, car onques ne lamerent ; et pour ce quil ne vouloit point de guerre, mais toute paix, ilz ont couronne a roy le duc de Lancastre. »²⁹⁵

Ces mots sont ceux que prête Jean de Wavrin au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, quand le roi de France et son entourage apprennent la capture de Richard II. L'extrait fait écho à des événements dont il a déjà été question précédemment dans ce travail : le mariage avec Isabelle de France et l'opposition du duc de Gloucester. En revanche, plusieurs moments de tension entre le peuple et Richard II ne sont pas abordés et pourraient justifier la haine que les Londoniens portent à Richard II. En effet, en 1381, une révolte populaire éclate en Angleterre avec une mobilisation particulièrement importante dans le Sussex et dans le Kent. Cette révolte est la conséquence d'une politique fiscale et de l'essor d'une petite aristocratie locale aux dépens de ses administrés. Toutefois, malgré la progression de la révolte et l'arrivée d'insurgés à Londres, Richard II réussit à tuer le meneur, Wat Tyler, et la révolte s'estompe, bien que subsistent quelques groupes de rebelles, seul l'Essex oppose encore de la résistance avant la nomination d'une commission *oyer et terminer*²⁹⁶ qui condamne plusieurs rebelles.²⁹⁷

Plus particulièrement, les chroniqueurs décrivent le rôle des Londoniens qui à la fois haïssent Richard II et aiment son opposant, Henri Bolingbroke. D'ailleurs, la chronique de Froissart expose bien cette réalité :

« on nommoit en londres et ailleurs sans nul tittle d'onneur richard de Bordiaux ; et l'avoient les londriens acoëillié en si grant hayne que à paine ilz ne pouoient ne vouloient parler de luy, fors à sa condempnacion et destruction et ja avoient les londriens traittié devers le conte derby qu'il seroit leur seigneur et roy, et s'ordonneroit de tous poins par leur conseil. »²⁹⁸

Ainsi, la place des Londoniens dans les chroniques est importante, mais est-elle réelle ou est-ce un effet rhétorique ?

La relation entre Richard II et les Londoniens n'est pas sans défauts. En effet, depuis la décennie 1380, Richard II interfère dans l'élection du maire de Londres, notamment en soutenant certains candidats à l'instar de Nicholas Brembe et Nicholas Exton. Cette ingérence a de lourdes conséquences, puisque le soutien du roi à certains candidats marque l'approbation de sa politique.

²⁹⁵ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, op. cit., p. 10.

²⁹⁶ Ces commissions sont formées d'un petit groupe de juges et de magnats afin d'enquêter et juger des incidents spécifiques. Anthony VERDUYN, « The Politics of Law and Order during the Early Years of Edward III », dans *The English Historical Review*, vol. 108, n° 429, 1993, p. 842-867, ici plus précisément p. 843.

²⁹⁷ Nigel SAUL, *Richard II*, op. cit., p. 56-75.

²⁹⁸ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 611.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

À cet égard, Londres est, à la fin du XIV^e siècle, divisée entre plusieurs programmes politiques. Cette dualité s'incarne dans la lutte contre le monopole des poissonniers londoniens qui étaient les seuls à décider du prix des poissons. Or au même moment, des voix s'élèvent pour s'opposer à ce privilège afin que l'accès aux ressources halieutiques soit moins onéreux. Toutefois, les poissonniers détiennent aussi une flotte importante de bateaux sur laquelle la couronne anglaise se base pour mener des incursions en France puis pour aller en Irlande, ce qui explique le soutien qu'ils reçoivent de Richard.²⁹⁹

L'apogée de l'ingérence royale dans le gouvernement londonien se situe entre 1389 et 1397. En effet, Richard II utilise comme prétexte l'insécurité qui règne pour entreprendre une politique hostile : il déplace certaines institutions anglaises vers York, préside un conseil à Nottingham où une délégation de Londoniens possédant les pleins pouvoirs doit répondre au roi. Surtout, c'est la condamnation du maire, John Hende, et des shérifs, John Shadworth et Henry Vanner, qui marque un vrai tournant. À la suite de cette décision, Richard nomme plusieurs de ses proches à des offices du gouvernement de Londres et nomme une commission *oyer et terminer* pour enquêter sur la mauvaise gestion du gouvernement de la ville. Surtout, il confisque les privilèges de la ville et la condamne à une amende de £100 000. Cependant, au même moment, la situation s'apaise et, autant la cité que les personnes mises en cause sont pardonnées. Finalement, les privilèges de la ville sont rendus sous couvert d'un bon comportement, puis de manière perpétuelle en 1397.

Commercialement, la monarchie doit protéger les marchands étrangers, Flamands, Brabançons et Hanséates, contre le ressentiment des Londoniens qui clament leur monopole sur le commerce depuis les statuts de York de 1335. Néanmoins, le monopole est régulièrement suspendu par Édouard III et Richard II, notamment pour concurrencer les marchands londoniens et faire diminuer les prix. Aussi, les marchands étrangers importent des biens rares et exportent des biens anglais. En revanche, Richard II et la noblesse anglaises dépensent régulièrement auprès des marchands londoniens dans de la sellerie, de la mercerie, des vêtements et étoffes. D'ailleurs, les achats entraînés par la préparation de la première expédition en Irlande, s'élevant à £13 000, ont été faits au bénéfice de ces marchands, à l'instar de John Hende et Richard Whittington.

En ce qui concerne la politique fiscale, Londres et ses riches marchands sont régulièrement mis à contribution pour financer la monarchie. Des prêts d'une valeur située entre £2000 et £5000 sont accordés à Richard II depuis les années 1377 et 1388. Cependant, la signature de la trêve avec la France rend l'obtention de prêt plus difficile : la ville a arrêté de prêter de l'argent à la couronne après 1388, obligeant Richard II à emprunter auprès d'individus isolés.³⁰⁰

Ainsi, les relations entre Londres et Richard II sont, bien qu'à certains moments tendues, mutuelles : si la couronne s'appuie sur les Londoniens en termes de politique fiscale, ils jouissent de privilèges et des dépenses faites par l'hôtel royal. D'ailleurs, comme souligne Carline Barron, « malgré les événements de 1392-1397, Richard ne s'est pas aliéné la ville dans son ensemble, et les Londoniens se sont montrés indisposés à la cause de Henri Bolingbroke. »³⁰¹ Il était arrivé depuis un mois avant que les Londoniens aient envoyé une délégation de soumission et d'obéissance. Sur base de ces constatations, nous pouvons soutenir que si les auteurs désignent les Londoniens, ce n'est pas en tant qu'entité propre qui aurait porté un poids particulier dans la destitution.

²⁹⁹ James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », *op. cit.*, p. 140.

³⁰⁰ Caroline BARRON, « The Quarrel of Richard II with London, 1392-1397 », *op. cit.*, p. 27-56. Caroline BARRON, « Richard II and London », dans Anthony GOODMAN et James GILLESPIE (éd.), *Richard II. The Art of Kingship*, Oxford, Clarendon Press, 1999, p. 129-154.

³⁰¹ « In spite of the events of 1392-7 Richard does not appear to have alienated the city as a whole, and the reluctance of the Londoners to commit themselves openly to the cause of Henry Bolingbroke in 1399 is striking ». Caroline BARRON, « The Quarrel of Richard II with London », *op. cit.*, p. 44.

Lorsque les chroniqueurs mobilisent les Londoniens, il est tantôt question de « tous ceulx de Londres, petiz et grans », ³⁰² tantôt des « communes de la dicte ville » ³⁰³ ou « des habitants de Londres ». ³⁰⁴ Parfois, les chroniques précisent qu'il s'agit de « V ou VI des plus grans bourgeois gouverneurs de la dicte ville », ³⁰⁵ parfois ils sont réunis en « turbe », ³⁰⁶ c'est-à-dire en assemblée. Lors de processions, ils sont « ordonnez et vestus chascun mestier » ³⁰⁷ ou « toute la ville de Londres a tout le clergie et les seigneurs lesquelz alerent devant et le commun de la ville derriere ». ³⁰⁸ Ainsi, les chroniqueurs insistent sur certains groupes sociaux, surtout lors d'événements importants tels que l'entrée d'Henri Bolingbroke à Londres ou lors de la résignation et de la destitution de Richard II. Cette exaltation des groupes sociaux rend compte de leur responsabilité dans les événements narrés : ils participent à la destitution en tant que témoins au sein des assemblées, du parlement et ils élisent Henri. Cette responsabilité tiendrait de la localisation des événements dans la capitale anglaise, alors siège du pouvoir et des institutions. En effet, dès la capture de Richard II, Henri se dirige vers Londres pour tenir un parlement. Ainsi, les Londoniens sont réellement les acteurs populaires dans les chroniques. Toutefois, ils représentent tous les groupes sociaux anglais, ce qui suggère que le recours aux Londoniens est une formule rhétorique qui n'exclut pas le reste du peuple. D'ailleurs, Froissart souligne cet effet au début de son chapitre 71 :

« Ainsy et en pluseurs manieres parloient et devoient les Londriens l'un à l'autre, et non pas seulement en la cité de Londres, mais en pluseurs lieux du roiaulme d'Angleterre. » ³⁰⁹

Finalement, les chroniqueurs ne désignent qu'occasionnellement les Anglais dans leur totalité : seul le Religieux de Saint-Denis fait exception. Cet englobement résulte sûrement de l'attitude qu'il porte envers les habitants d'outre-Manche, car comme l'écrit Bernard Guenée, les Français sont animés d'une haine contre les Anglais. ³¹⁰ Le chroniqueur ne rendrait compte que de l'opposition de deux « nations ». Il est alors difficile d'imaginer, dans ce cadre « national » la substitution d'« Anglais » et de « Londoniens », le second terme excluant la majeure partie des Anglais de l'animosité française.

La mobilisation du peuple dans la destitution a comme effet de produire une légitimité populaire. Lors de l'investiture d'Henri, c'est le peuple londonien qui confirme Henri en criant « Ouy ouy nous voulons que Henry duc de Lencastre soit nostre Roy et nul autre » ³¹¹ ou « le peuple qui se trouvait là applaudit à grands cris. » ³¹² D'ailleurs, malgré la présence du clergé et de la noblesse, Jean de Wavrin insiste pour que l'action se fasse par le consentement populaire :

« Et la fut tout ledit peuple assamblez a Westmoustier ce mardy devant dit, presens le duc de Lancastre, et les prelatz et nobles du royaume d'Angleterre [sic], lequel duc requist couronne par trois manieres de cas. » ³¹³

Ainsi, les chroniqueurs font reposer la légitimité du pouvoir d'Henri Bolingbroke plutôt sur le peuple que sur les ressorts classiques de la légitimité : la descendance. D'autant plus que la valorisation d'une légitimité par sa descendance avec Édouard III l'empêchait de revendiquer le trône français comme nous l'avons vu précédemment. Il est préférable pour Henri de baser sa

³⁰² *Chronique de la traison, op. cit.*, p. 40.

³⁰³ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 109.

³⁰⁴ *Chronique du religieux de Saint-Denys, op. cit.*, p. 739.

³⁰⁵ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 61. *Chronique de la traison, op. cit.*, p. 107.

³⁰⁶ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 110

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 108

³⁰⁸ *Chronique de la traison, op. cit.*, p. 93.

³⁰⁹ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre, op. cit.*, p. 601.

³¹⁰ Bernard GUENÉE, *L'opinion public à la fin du Moyen Age, op. cit.*, p. 69-70.

³¹¹ *Chronique de la traison, op. cit.*, p. 68-69.

³¹² *Chronique du religieux de Saint-Denys, op. cit.*, p. 725.

³¹³ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques, op. cit.*, p. 4

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

légitimité sur la conquête et sa reconnaissance par le peuple. Il s'agit aussi d'utiliser le précédent de la destitution d'Édouard II où l'assentiment du peuple est mobilisé en tant qu'élément de légitimité.³¹⁴ D'ailleurs, le couronnement d'Henri se fait par la volonté populaire selon Froissart : « requis le dit duc Henry de lancastré à tout le peuple qui là fu, que de ce ilz desissent leur voullenté. Et en present respondi le dit peuple, tout d'une voix, que c'estoit bien leur voullenté qu'il fust leur roy et ne vouloient avoir aultre roy que luy ». ³¹⁵ Cette légitimité populaire fait écho à l'intensification de la représentativité des citoyens dans le corps politique. D'une part, depuis le règne de Jean sans Terre, la place du peuple dans la politique s'accroît. D'autre part, à cause de l'effort de représentativité des institutions et par leurs participations à la gouvernance : taxation, participation à la guerre, etc. Au même moment, la définition des « communs » s'élargit : si au XIII^e siècle l'expression désignait une sphère étroite composée de chevaliers du comté et de bourgeois, à la fin du XIV^e siècle, la sphère rassemble tous les non-nobles, dont les pauvres sont parfois exclus, mais qui sont toujours affectés par les taxes, la justice, la corruption.³¹⁶ À cet égard, c'est parce qu'ils sont les plus exposés aux conséquences de l'exercice du pouvoir qu'ils sont importants. En effet, si Henri Bolingbroke s'appuie sur le peuple comme élément de légitimité, c'est parce qu'en échange il propose le respect du bien commun :

« À joye, à bien et à prosperité nous viengne celui que nous avons tant désiré, monseigneur derby et de lancastré ! onques depuis qu'il yssi d'Angleterre, bien n'avint ens ou païs : par lui serons nous recouvez et mis en estat deu et raisonnable. Nous avons vescu et esté en desplaisance et en ruyne par le povre conseil que richard de Bordiaulx a eu »³¹⁷

De cette manière, Henri établit un « contrat social » entre lui et le peuple : en échange de leur reconnaissance, il s'efforcera de ne pas les écraser sous le poids des taxes et de leur garantir de bonnes conditions de subsistance. D'ailleurs, ce levier est puissant puisque l'auteur de la *Traïson* détaille le contenu de fausses lettres qui font état du mauvais gouvernement de Richard :

« Et quil tendroit les villains Dengleterre en plus grant subjection et en plus grant servitude que ne fist oncques nul Roy crestien ses subgez [...] quil devoit mander couvestement touz ses aliez a une certaine feste quil devoit faire la quelle devoit durer un moys [...] Et adonc pourroit il imposer telz subsides telles tailles et telles imposicions come il voudroit. »³¹⁸

Si les constatations faites ci-dessus sont vraies pour l'Angleterre et en particulier pour Londres, trois villes situées outre-Manche et en territoires anglais, Bordeaux, Bayonne et Dax, s'indignent de la mort de Richard II :

« Ha, richard, gentil roy ! Par dieu, vous estiez le plus preudhomme de tout vostre royaume ! ce dommage et encombrer vous ont brassé les londriens, ne oncques ne vous porrent amer, et encore mains depuis que vous vous alistes par mariage au roy de France que en devant. ce meschief est si grans que nous ne le poons [sic] ne devons souffrir. »³¹⁹

La tristesse ressentie par ces trois villes provient de leur lien particulier avec Richard II : le dernier des Plantagenêts est né à Bordeaux, non loin de Bayonne et Dax.³²⁰ Cependant, de la

³¹⁴ Mélanie PIERRARD, « D'une déposition à l'autre. La vision des changements dynastiques dans les *Bruts* et les *Chroniques de Londres* en Angleterre aux XIV^e et XV^e siècles », dans François FORONDA, Jean-Philippe GENET et José Manuel NIETO SORIA (éd.), *Coups d'État à la fin du Moyen Âge ? Aux fondements du pouvoir politique en Europe occidentale*, Madrid, Casa de Velázquez, 2005, p. 131-152, ici plus précisément p. 131-142.

³¹⁵ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 631.

³¹⁶ John WATTS, « The Commons in Medieval England », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *La légitimité implicite*, Paris, Édition de la Sorbonne, 2015, <https://books.openedition.org/psorbonne/6618>, (consulté le 3 avril 2024).

³¹⁷ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 610.

³¹⁸ *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 35.

³¹⁹ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 637.

³²⁰ À ce sujet, les chroniques font parfois appel à Bordeaux comme une ville refuge où Richard et les nobles qui lui sont fidèles veulent se diriger à des moments critiques des événements. « Nous entrissons en mer veu que vostre navire est tout prest daler ou il vous plaira, et nous en alissons tout droit a Bordeaux. » *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 43.

tristesse émerge un différend avec Henri Bolingbroke, puisque les villes veulent faire sécession et rejoindre le royaume de France.³²¹ Cependant, quand les Anglais ont connaissance de cette révolte, ils affirment que la France « les dominoient, ilz seroient tailliés et retailiés .ij. ou .iiij. fois l'an, la quelle chose ilz n'ont pas acoustumé », ³²² avant d'envoyer Thomas Percy pour gouverner les villes. Si l'envoi du comte de Worcester n'est attesté nulle part, la révolte des trois villes fait défaut à Henri : son couronnement se base sur l'élection par le peuple, or une partie de celui-ci n'est pas disposée à l'élire.³²³ De plus, Froissart utilise aussi le motif du bien commun, puisque les habitants des villes rebelles préfèrent être accablés de taxes plutôt que d'être soumis à Henri IV et une intervention forte pour ramener les villes sous le giron anglais est nécessaire. En revanche, il souligne aussi que peu importe que le roi d'Angleterre soit Richard ou Henri, ou de donner son allégeance aux Français ou aux Anglais : « Se les Londriens ont déposé le roy Richard et couronné le roy Henry, que nous touche cela ? Toujours avons-nous roy [...] Sy demourerent les cites et toutes appendances englesces : trop y auroit a faire les tourner franchoises. » ³²⁴ Enfin, la mobilisation de ces villes fait écho au contexte de la guerre de Cent Ans où les villes de Gascogne et de Guyenne sont régulièrement reconquises, mais pour Froissart, la population du sud-ouest de la France n'est pas réellement intéressée par le conflit franco-anglais.

2.2.2. La noblesse

Il a été question dans le chapitre précédent du rôle et de la responsabilité de la noblesse en tant que conseiller. En revanche ça n'est pas son seul rôle : la noblesse agit, valide, influence et soutient Richard II ou Henri Bolingbroke.

La noblesse est mobilisée dans le récit des chroniqueurs peu après le départ en exil d'Henri Bolingbroke. En effet, les « citoiens de Londres [...] orent secretz conseaulx ensamble [...] ens esquelz consaulx il fu dit et arresté que on envoieiroit querre le conte derby, qui se tenoit à Paris ou là pres, et le feroit on retourner en Angleterre et, luy revenu, on luy remonstreroit le mauvais gouver- nement de ce roy richard et lui mettroit on avant qu'il vouldist entreprendre va le gouverne de l'eritaige et couronne ». ³²⁵ Ainsi, les citoyens de Londres se tournent directement vers la noblesse anglaise, dans la personne d'Henri, pour destituer Richard. Cette mobilisation continue, puisque c'est Thomas Arundel, archevêque de Cantorbéry et frère du comte d'Arundel exécuté en 1397, qui est envoyé en France par les Londoniens pour le convaincre de revenir en Angleterre. ³²⁶ Cependant, Alberto Varvaro souligne l'inexactitude de Froissart : Thomas Arundel était exilé lorsqu'il a rejoint Henri, mais sans l'entremise des Londoniens. En revanche, l'alliance est fructueuse pour Henri Bolingbroke, car Thomas d'Arundel est un puissant allié dans le coup d'État. En effet, Creton insiste sur l'importance des sermons de l'archevêque lors du retour d'Henri en Angleterre :

« Et pour ce j'ay fait impertracion »
« Au Saint Père, qui est nostre patron, »
« Que trestous ceulx avront remission »
« De leurs pechiez »

« De quoy oncques ilz furent entachiez »
« Depuis l'eure qu'ilz furent baptisiez, »
« Qui lui aideront – tous cerains en soiez »

³²¹ « ilz estoient sus le point que de eulx rendre au roy de France ». JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, *op. cit.*, p. 637.

³²² *Ibid.*, p. 638.

³²³ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, *op. cit.*, p. 368, plus précisément la note de bas de page 962.

³²⁴ *Ibid.*, p. 639.

³²⁵ *Ibid.*, p. 601

³²⁶ *Ibid.*, plus précisément la note de bas de page 919.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

“ Celle journee. “

“Et ves en ci la bulle seelee“

“Que le Pappe de Romme la louee“

“ M’a envoiee et pour vous tous donnee. “

“Mes bons amis,“

“Vuellez lui donc aidier ses ennemis“

“A conquerre, et vous en serez mis“

“Avecques ceulx qui sont en paradis“

“Après la mort.“ »³²⁷

Car comme l’indique l’extrait, l’archevêque utilise la religion pour légitimer le coup d’État en promettant des rémissions à quiconque aiderait leur cause. En réalité, la mobilisation de Thomas Arundel par Froissart et Creton n’est pas étonnante, car Thomas Arundel est, depuis 1386, un opposant à Richard II : il est lié aux activités des *Lords Appellant*, puis après une courte période où il sert la politique du roi, il est exilé et voyage dans les cours européennes dont Rome pour trouver des soutiens, avant de revenir en Angleterre avec Henri Bolingbroke.³²⁸ L’alliance permet aussi de légitimer le coup d’État, car l’archevêque de Cantorbéry est central dans le couronnement. En effet, la chronique de la *Traïson* met en avant l’opposition de certains évêques qui n’étaient pas favorables à Henri et qui ont été bannis à la suite de son couronnement : « Item Waldem qui avoit este et fu arcevesque de Cantorby estoit bany [...] aussi fist prendre le Roy tout lavoïr de levesque de Carlin le quel avoit si bien pleder au Roy pour le Roy Richart en parlement »³²⁹

Peu après la rencontre de Thomas Arundel et d’Henri Bolingbroke, Froissart détaille une alliance entre Henri et le duc de Bretagne :

« Biau nepveu, vous estes en dur party. Vous demandez conseil, et je vous conseille que vous devez croire les londriens, car ilz sont grans et poissans. Je sui bien piechà infourmez de tout ce que le roy richard se mesuse envers vous, et pour ce vous ferés ce qu’ilz voudront, avec le moien des prelatz, barons et chevalliers, que vous avez ou païs, et je vous aideray de navie, de gens d’armes et d’arbalestriers, pour les adventures des rencontres qui pourroient advenir sur la mer »³³⁰

Cette alliance militaire n’est attestée dans aucune autre source, cependant Froissart l’explique par le choix du chemin pour aller en Angleterre : « il convenoit qu’ilz presissent l’un, ou de venir en Haynnaut et en Hollande et monter en la mer à dourdrech, ou d’aller en Bretagne et de là monter en mer et arriver à Pleumonde et là où dieu les voudroit mettre et mener. »³³¹ La présence de cette alliance dans la chronique de Froissart pose question, d’autant plus que selon Froissart, Henri renvoie l’armée fournie par le duc de Bretagne dès la prise de Londres.³³² Il est possible que le chroniqueur veuille faire référence à la remise de Cherbourg au duc de Bretagne. De cette manière, un lien logique serait établi entre la remise de Cherbourg qui a été décriée précédemment et le coup d’État. En revanche, il est aussi possible que ce « détour » soit fait pour illustrer les relations familiales entre le duc de Bretagne et Henri qui sont respectivement oncle et neveu par alliance puisque Marie d’Angleterre avait été mariée au duc de Bretagne.³³³ Dans les deux

³²⁷ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 21.

³²⁸ Jonathan HUGHES, « Arundel [Fitzalan] Thomas », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, <https://www.oxforddnb.com/display/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-713?rkey=Az6YI9&result=4> (consulté le 20 avril 2024).

³²⁹ *Chronique de la traïson, op. cit.*, p. 75.

³³⁰ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d’Angleterre, op. cit.*, p. 607-608.

³³¹ *Ibid.*, p. 606

³³² « les hommes d’armes et arbalestriers que le duc de Bretagne avoit prestez au conte derby pour son convoy, seroient renvoyez, car ilz auroient gens assez sans eulx pour leur fait achever ». *Ibid.*, p. 612

³³³ *Ibid.*, p. 606

cas, l'alliance est de nature familiale, ce sont les liens entre le duc de Bretagne et Henri qui permettent à l'alliance d'être conclue.

La recherche d'alliance lorsqu'Henri est en exil en France ne se cantonne pas au duc de Bretagne. Enguerrand de Monstrelet fait état d'une querelle qui éclate en 1402 entre Henri Bolingbroke et Louis d'Orléans au cours de laquelle l'alliance qu'ils avaient conclue est détaillée. Si l'historiographie récente ne la confirme pas, elle souligne un rapprochement important entre les deux hommes pendant les années 1398-1399 surtout en ce qui concerne le projet de mariage entre Henri Bolingbroke et Marie de Berry, comtesse d'Eu, auquel ni Richard II, ni Charles VI, ni le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, ne sont favorables. Selon Anthony Tuck le rapprochement était, pour le duc d'Orléans, une manœuvre afin de diminuer l'autorité du duc de Bourgogne à la cour de Charles VI et d'obtenir le soutien du roi de France pour une intervention armée en Italie afin d'assouvir ses projets expansionnistes.³³⁴ La suite de l'échange épistolaire entre Henri Bolingbroke et Louis d'Orléans repose sur des accusations mutuelles : Louis d'Orléans accuse Henri d'avoir injustement déposé Richard³³⁵ et, inversement, Henri accuse Louis d'avoir voulu attenter à la sécurité du duc de Bourgogne.³³⁶ Cette mention permet d'expliquer les événements du début de la chronique de Monstrelet. En effet, la chronique commence en 1400 et s'arrête en 1453, une partie importante de celle-ci est occupée par le règne d'Henri IV et par la guerre civile en France qui ont eu des conséquences considérables sur les deux pays. Alors, Monstrelet tente d'expliquer par des relations de cause à effet l'histoire qu'il met en récit : la destitution de Richard II devient une cause importante.

Si les nobles sont mobilisés dans le cadre d'alliances, ils le sont aussi dans l'administration de l'armée. Autant Richard qu'Henri leur offrent la gestion de parties de leurs armées. C'est ainsi que le comte de Salisbury est envoyé au Pays de Galles : « De Salsebery fist le conte mander, // Disant : "Consin, il vous en fault aller // "en Engleterre et au duc resister»³³⁷ Dans ce cadre, Salisbury est le maillon le plus important de la stratégie de Richard, puisqu'il est chargé de réunir une armée en attendant l'arrivée du roi. Cependant, l'armée qu'il a réunie s'est vite dispersée face à la rumeur de la mort de Richard et est accompagnée de la trahison d'Albermale et de Thomas Percy. Cette trahison est aussi décisive puisqu'elle diminue le rapport de force à l'avantage d'Henri. Finalement, la noblesse est encore une fois mobilisée lors de la capture de Richard. Forcé de rejoindre Salisbury à Conwy, Richard II rencontre le comte de Northumberland et l'archevêque d'Arundel qui après avoir juré de ne rien attenter contre lui, le piège dans une embuscade :

« Et quant le secrement fu fait le Roy et ceulx qui estoient presens alerent disner et comanda le Roy que tout fust prest pour partir pour aller a Flint [...] Et quant le conte vint au devant le Roy il lui dist Monseigneur bien soiez venu je vous veoye au devant [...] Quelz gens sont cela qui sont la bas en celle vallee [...] monseigneur vous ny retournerez mays des moys car je vous menray a mon seigneur le duc de Lenclastre ainsi comme je lui ay promis. »³³⁸

³³⁴ Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, *op. cit.*, p. 212-213.

³³⁵ Premièrement, d'avoir entrepris encontre vostre lige et souverain seigneur, le roy Richard, que Dieu pardoint, ce que avez fait ». Louis DOUËT-D'ARC (éd.), *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, *op. cit.*, t. 1, p. 54.

³³⁶ « Et néantmoins une des principales causes de vostres aliance, qui se fist à vostre instance et requeste, estoit pour la malveillance que vous aviez à vostredit oncle de Bourgogne ». Louis DOUËT-D'ARC (éd.), *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, *op. cit.*, t. 1, p. 60.

³³⁷ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 24.

³³⁸ *Chronique de la traison*, *op. cit.*, p. 50-51.

Chapitre 2 : Légimité et illégitimité

Le procès de Richard II est une autre occasion de réquisitionner la noblesse. D'une part, l'assemblée est constituée, outre les abbés et les archevêques, des deux frères d'Henri Bolingbroke, du duc de Surrey, le duc d'Albermale, du duc d'Exeter et de Thomas Percy.³³⁹ Même si les deux parties sont représentées, le procès tourne en défaveur de Richard, car ses soutiens ne peuvent pas s'exprimer. En effet, quand l'évêque de Carlisle (fig. 3), Thomas Merke, prend la défense de Richard pour insister sur l'inégalité du procès – Richard ne peut pas répondre des accusations – il est emprisonné : « Adonc commanda le duc de Lencastre au mareschal quil meist la main a levesque et quil fut mene en la prison de Saint Alban ». ³⁴⁰ La scène semble importante pour l'auteur de la *Traïson* puisqu'elle est représentée sous forme d'enluminure, avec à l'avant-plan l'évêque, reconnaissable par sa mitre, Henri IV sur son trône et des personnes non identifiées, mais il s'agit certainement du comte Maréchal cité dans l'extrait. D'ailleurs, à la suite du procès de Richard II, ce sont les nobles qui le soutiennent qui sont jugés : « Bien subtillement ouvra le duc de Lencastre quant il vint tous ses seingeurs ainsi mettre l'un à l'autre trahison tout pour le Roi Richard ; car il leur dist : Seingeurs, apaisez vous, je vous en prie, car je vous pardonne tout ce qu'encontre moy



Figure 3 : Évêque qui défend Richard II devant Henri de Lancastre. *La Traïson et mort du roy Richart d'Engleterre*. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms 0683, f. 26v.

povez avoir meffaict si vous tenez doresnavant de mon accord. »³⁴¹ Le procès est donc l'occasion d'utiliser la noblesse comme témoin du jugement de Richard ; elle participe à la représentativité de la société. En revanche, elle est elle-même au centre du jugement, puisqu'elle a participé, en soutenant l'un ou l'autre, à la déposition. C'est un problème pour Henri, car sur fond de coup d'État les nobles s'accusent de trahison, la noblesse est plus que jamais divisée. En conséquence, Henri se voit obligé de les pardonner, car s'il devait traiter en justice chaque traître, l'administration anglaise manquerait de personnels. Toutefois, il doit aussi s'affirmer, ce qui explique l'exécution d'« un nomme Hale le quel avoit aidie a tuer le duc de Clocestre ». ³⁴² Enfin, pour consolider sa

³³⁹ « la estoient assiz tous les prelatz du royaume cest assavoir XVIII evesques et XXXII abbez royaulx sans les autres prelatz. Et quant le duc entra en parlement la vindrent deux archevesques devant lui et ses deux freres et trois ducz vindrent bras a bras après lui [...] le duc de Sudrien le duc Darmale et le duc Dextestre [...] sire Thomas de Persy ». *Ibid.*, p. 68.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 71.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 73.

³⁴² *Ibid.*, p. 73.

position, il se constitue une nouvelle base de nobles qui lui sont fidèles en adoubant certains chevaliers : « Et fist le duc de Lencastre LIIII chevaliers le Samedi devant quil fu couronne ». ³⁴³

La narration du procès de Richard puis des nobles permet aux chroniqueurs d'illustrer les vicissitudes de la noblesse et leurs influences dans la politique. Surtout, le cas de la déposition de Richard permet d'affirmer leurs poids dans la société, un poids d'autant plus perceptible que la guerre de Cent Ans fait rage lorsqu'ils écrivent leurs chroniques. Si l'objectif est affiché chez Froissart, les autres auteurs connaissent bien les milieux nobles : Creton suit Jean de Montagu ; l'auteur de la *Traïson* et le Religieux de Saint-Denis sont issus de l'abbaye de Saint-Denis et donc connaissent les intrigues de cour ; Monstrelet est lui-même noble ; Jean de Wavrin est issu d'une importante famille du comté de Flandre. La proximité des chroniqueurs avec les milieux nobles explique pourquoi ils leur font peser un tel poids dans la destitution de Richard.

2.2.3. « Ceste prophecie vraie »

Au cœur du récit de la destitution de Richard II figurent des prophéties habilement placées par les chroniqueurs comme des marqueurs de légitimité ou d'illégitimité. Elles sont utilisées pour rendre compte de la situation, mais aussi pour critiquer les Anglais. Trois catégories de prophéties sont utilisées par les chroniqueurs : celles de Merlin, du chien de Richard et celle de saint Thomas de Cantorbéry.

Deux prophéties attribuées à Merlin sont utilisées par les chroniqueurs. La première se trouve chez Froissart qui la raconte aux décès de Jean de Gand et de Richard II en des mots identiques : ³⁴⁴

« Il y a en ce pays ung livre qui s'appelle le *Brust*, et dient moult de gens que ce sont des sors Merlin mais, selon le contenu de ce livre, le roiaulme et la couronne d'Angleterre ne retournera pas au prince de Galles ne au duc de Clarence ne au duc de Lancastre, ne ja ne seront roys d'Angleterre quoyque ilz soient filz au roy Edouard, mais retournera le roialme en l'ostel de Lancastre. » ³⁴⁵

Les prophéties de Merlin sont fixées au XII^e siècle par Geoffroy de Monmouth qui les intègre à son *Histoire des rois de Bretagne*. Toutefois, le corpus utilisé est bien plus précoce et circulait, à l'origine, de manière orale chez les Bretons afin de lutter contre les invasions germaniques. L'entreprise de Geoffroy de Monmouth est motivée par ses contemporains qui avaient difficilement accès aux prophéties de Merlin qui circulaient chez les Gallois. Ainsi, il adapte librement les prophéties afin de positionner les Normands comme des sauveurs envoyés par Dieu pour battre les Saxons. Au même moment, les Gallois et les Anglo-Normands s'affrontent en Angleterre, et les prophéties de Merlin deviennent une arme contre le pouvoir anglo-normand. Rapidement, des commentaires sont incorporés à l'*Histoire des rois de Bretagne* qui subit alors une diffusion sans précédent, essentiellement en latin même si des *Bruts* ³⁴⁶ en vernaculaire en reprennent le contenu. Au total, 215 manuscrits et 75 livrets de prophéties nous sont parvenus. Sous Édouard I^{er}, le corpus arthurien est incorporé aux prophéties de Merlin et sert à légitimer la

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ Ces deux moments forment une épanadiplose : la mort de Jean de Gand marque le début du retour d'Henri pour réclamer son héritage, puis le trône ; celle de Richard manifeste la réussite d'Henri.

³⁴⁵ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 588.

³⁴⁶ Ce terme tire son origine du *Brut* de Wace qui est une adaptation de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth. Rapidement, des continuateurs utilisent le même titre pour désigner leurs chroniques. Il existe environ 180 manuscrits s'intitulant « brut » ce qui témoigne de l'importance du genre dans l'histoire littéraire anglaise. Michel ZINK, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 135-136. Aude MAIREY, « La tradition du Brut en moyen anglais à la fin du Moyen Âge », dans Géraldine VEYSEYRE et Hélène COTTEREL (éd.), *L'Historia regum Britannie de Geoffroy de Monmouth et les Bruts en Europe, tome 2, Production, circulation et réception (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 169-191, ici plus précisément p. 169-170.

Chapitre 2 : Légimité et illégitimité

conquête du Pays de Galles puis celle de l'Écosse, même si elle se solde par un échec. Simultanément, les prophéties sont utilisées avant les événements afin de les prédire et ne servent plus à expliquer des situations passées. Aussi, elles se détachent peu à peu de l'esprit eschatologique qu'elles revêtaient depuis leur utilisation par l'Église. Par la suite, les prophéties sont utilisées par Édouard III, notamment avec le concours d'Henri Knighton, un chroniqueur anglais. Dans le contexte de la guerre de Cent Ans, les Plantagenêts utilisent les prophéties de Merlin comme arme politique prédisant le succès d'Édouard III. Sur le continent, les Valois investissent, à leur tour, le champ prophétique en faisant des chevaliers français des héros arthuriens à l'instar de Bertrand Du Guesclin. L'utilisation politique des prophéties est aussi encouragée par la diffusion qui, au XIII^e siècle, ne dépend plus des clercs. Les prophéties se retrouvent dans des documents variés tels que des documents diplomatiques ou des chroniques à l'instar de celles de Froissart qui jouent un rôle important dans la diffusion des prophéties. En effet, il incorpore dans ses chroniques les prophéties de Merlin et les intègre à l'histoire de la guerre de Cent Ans.³⁴⁷

L'utilisation de cette prophétie par Froissart n'est pas étonnante dans le contexte de la guerre de Cent Ans tant les Plantagenêts et les Valois en ont utilisé. Cependant, il est nécessaire de comprendre pourquoi Froissart recourt à une prophétie et l'effet de celle-ci sur la narration. Selon Alberto Varvaro, Froissart n'a pas connu la prophétie sous cette forme au moment qu'il prétend, c'est-à-dire en 1361 au château de Berkhamsted lors d'une réunion entre Philippa de Hainaut, Édouard III et leurs enfants. En effet, il détaille précisément les titres des enfants d'Édouard III alors qu'ils ne les ont pas encore reçus. Tout porte à croire que le souvenir a été forgé *a posteriori*, ce qui remet en cause le lien construit entre la prophétie de Merlin et le cadre familial d'Édouard III. Ainsi, la fin de Richard II n'aurait pas été prédite des années avant qu'il naisse.

La deuxième mobilisation de cette prophétie, c'est-à-dire à la mort de Richard II, fait aussi partie d'une situation impossible. Cette deuxième attestation a lieu lors de l'évocation du souvenir de la naissance de Richard II à Bordeaux. Il est alors demandé que Froissart mette en mémoire « que madame la princesse est acouchie d'un biau filz, qui est venus au monde en jour de roy et si est filz de roy, car son pere est roy de calipse ». ³⁴⁸ Or Alberto Varvaro explique, qu'une fois encore, Froissart ne pouvait pas savoir, en 1367, que Richard II allait être roi d'Angleterre. En effet, Richard n'était pas l'aîné, puisque le Prince Noir avait déjà eu un fils décédé en 1372. Aussi, le Prince Noir n'a ni été roi d'Angleterre ni de Galice, malgré son rapprochement avec Pierre le Cruel qui lui aurait promis le trône de Galice pour Édouard, le premier fils du Prince Noir. Dans le cas des deux prophéties, Froissart semble avoir forgé *a posteriori* la signification qui se calque sur les événements récents : la destitution de Richard II. D'ailleurs, la prophétie n'apparaît ni dans les *Bruts* du milieu du XIV^e siècle, ni chez Jean de Bridlington, auteur de textes prophétiques concernant la même époque.³⁴⁹

En mentionnant ces prophéties, Froissart tente d'expliquer les événements, car elles ont été rédigées vraisemblablement après ceux-ci. Ainsi, l'utilisation des prophéties permet d'organiser logiquement la succession d'événements : l'opposition du comte de Northumberland d'aller en Irlande, la condamnation du comte d'Arundel, de Gloucester et de Warwick, le bannissement d'Henri Bolingbroke et la déposition de Richard. Toutefois, puisque Froissart revendique avoir eu connaissance de cette vaticination au cours de la décennie 1360, ne ferait-il pas de ce moment le point de départ de la chute de Richard II ? Une telle explication ne laisserait cependant aucune marge de manœuvre à Richard II, or Froissart insiste aussi sur les événements cruciaux qui ont fait

³⁴⁷ Catherine DANIEL, « Les prophéties de Merlin : une arme de propagande des XII^e-XIII^e siècles », dans Martin AURELL (éd.), *Convaincre et persuader. Communication et propagande au XII^e et XIII^e siècles*, Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 200, p. 211-233. ID, « Attestations des prophéties de Merlin en France (XIII^e-XV^e siècle) : entre détournement et réécriture », dans Christine FERLAMPIN-ACHER (éd.), *Arthur après Arthur, op. cit.*, p. 501-516, ici plus précisément p. 501-510.

³⁴⁸ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre, op. cit.*, p. 651.

³⁴⁹ Alberto VARVARO, *La tragédie de l'histoire. La dernière œuvre de Jean Froissart*, Paris, Classique de Garnier, 2021, p. 48-53 et 163-169.

de Richard un tyran. À cela, Alberto Varvaro répond, à juste titre, que la Fortune³⁵⁰ est centrale dans la compréhension de la prophétie, car elle « cause d'extraordinaires et imprévisibles revirements de situations », mais loin d'être déterministe, les prophéties sont la suite des actions humaines et que Richard II aurait pu changer le cours des événements.³⁵¹ D'ailleurs, à certains moments, Froissart insiste sur l'importance de la mise en mémoire des événements, tant cela va devenir une ressource éducative pour ses patrons.³⁵² Il serait donc possible que Froissart fasse de la destitution de Richard un réservoir de fautes à ne pas commettre si l'on souhaite éviter la réalisation des prophéties.

Un dernier motif prophétique apparaît chez Froissart. Juste avant de partir de Flint pour aller vers Londres, Froissart insère un dialogue entre Richard II et Henri Bolingbroke à propos du lévrier de Richard :

« le roy richard avoit ung levrier, le quel levrier on nommoit mach, tres bel levrier oultre mesure, et ne vouloit ce chien congnoistre nul homme fors le roy ; et quant le roy devoit chevalchier, cilz qui l'avoit en garde le laissoit aller et ce levrier venoit tantost devers le roy et le festioit et mettoit ses deux piés sus ses espaulles. et adont en advint que le roy et le conte derby parlans ensamble enmy la place de la court du dit chastel, et leurs chevaux tous ensellez, car tantost ilz devoient monter, ce levrier nommé mach, qui costumier estoit de faire au roy ce que dit vous ay, laissa le roy et s'en vint au duc de lancastre et lui fist toutes les contenances, telles que en devant il faisoit au roy. et luy assist ses deux piés sur le col et le commencha grandement à conjouir. le duc de lancastre, qui point ne congnoissoit le levrier, demanda au roy : "et que veult ce levrier faire ?" "cousin", dist le roy, "ce vous est une grant signiffiance, et à moy une petite." "comment ?" dist le duc de lancastre, "l'entendez vous ?" "Je l'entens", dist le roy. "le levrier vous festoye et recoille au jour d'uy comme roy d'Angleterre que vous serez, et j'en seray deposez, et le levrier en a congnoissance naturelle ; si le tenez delez vous, car il vous sievra et ja na vous eslongera." le duc de lancastre entendy bien ceste parolle et conjouy le levrier, lequel oncques depuis ne le laissa, ne ne volt sievir le roy richard, mais le duc de lancastre. »³⁵³

Cet extrait permet d'illustrer le changement de roi par l'allégeance du chien de Richard. En quelque sorte, Froissart utilise la fidélité du chien³⁵⁴ à son maître pour marquer la légitimité d'Henri. Dès lors, le chien ne serait fidèle qu'à la fonction du monarque et non à sa personne en tant que telle. C'est parce que le lévrier ne reconnaît plus le roi en Richard II qu'il change de maître pour Henri Bolingbroke. Sur le concept des deux corps du roi d'Ernst Kantorowicz, le corps politique du roi s'est déplacé en Henri.³⁵⁵ De la même manière, l'épisode rappelle celui de l'*Odyssée* quand Ulysse, en rentrant de plusieurs années de pérégrinations, est reconnu par son chien, Argos, malgré

³⁵⁰ À propos de la Fortune et de son développement dans les chroniques, voir la section « 3.3.2. « Comment les fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent diversament » du troisième chapitre.

³⁵¹ Alberto VARVARO, *La tragédie de l'histoire*, op. cit., p. 165-168.

³⁵² À propos de la rencontre avec les Irlandais, Froissart insistait sur l'objectif éducatif que peut revêtir la mise par écrit des événements. « Et leur rudesse je le vous compteray à ffin que ce vous soit exemple encontres gens d'autres nation ». JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 378.

³⁵³ *Ibid.*, p. 620.

³⁵⁴ Au Moyen Âge, le chien est décrit par certains auteurs d'encyclopédies moralisées, essentiellement français, comme féroce et avare, mais les bestiaires latins sont plutôt neutres vis-à-vis des vices et vertus des chiens. Cependant, le chien apparaît aussi dans certains rituels d'humiliation durant le haut Moyen Âge, à l'instar de la *loi des Burgondes* et est aussi à l'origine de nuisances. Néanmoins, les chiens sont utilisés dans plusieurs domaines allant de la chasse aux activités pastorales, de garde ou comme compagnie. Cette proximité avec l'animal est importante : les médiévaux ressentent aussi de l'amour pour leurs chiens à l'instar de Tristan et d'Husdent. Inversement, les chiens sont, pour les philosophes médiévaux comme Albert le Grand, capables de ressentir des émotions, d'aimer leur maître. SOPHIE PAGE, « Good Creation and Demonic Illusions: The Medieval Universe of Creatures », dans Brigitte RESL (éd.), *A Cultural History of Animal in the Medieval Age*, vol. 2, Londres, Bloomsbury, 2023, p. 27-58, ici plus précisément p. 24-26 et 73. CORINNE BECK et Fabrice GUIZARD, « Être chien, être cheval au Moyen Âge. Quelles sources pour atteindre la condition des animaux ? », dans Éric BARATAY, *Aux sources de l'histoire animale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 129-138, <https://books.openedition.org/psorbonne/107386> (consulté le 14 avril 2024).

³⁵⁵ Sur ce concept, nous renvoyons vers l'œuvre : Ernst KANTOROWICZ, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2020.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

son déguisement.³⁵⁶ Toutefois, quand Froissart narre cette action, le sort de Richard n'est pas encore scellé même s'il est compromis : il n'a pas encore forfait sa couronne et le Soulèvement de l'Épiphanie n'a pas encore eu lieu. L'insertion de cet épisode permet toutefois d'introduire une annonce des événements qui vont se passer. Le lecteur est alors guidé et peut supposer le sort qu'est réservé à Richard.

Toutefois, une seconde lecture peut être faite du même extrait. Le chien est associé à certaines peines humiliantes, notamment dans des cas de trahison, où il doit être porté sur les épaules du condamné. Il s'agit de renvoyer, par inversement, à la fidélité. Il porte aussi des caractéristiques identiques au traître puisqu'il peut se montrer très affectueux avant d'être agressif.³⁵⁷ Au regard de ce qui vient d'être dit, le mouvement du chien des épaules de Richard à celles d'Henri Bolingbroke marquerait un changement dans la personne visée par une peine infamante. Ainsi, Richard qui s'est montré mauvais à cause de sa « tyrannie » le serait moins qu'Henri qui le destitue. Il s'agit de hiérarchiser les fonctions : il vaut mieux être un tyran légitime, qu'un usurpateur. L'extrait fait alors écho aux conceptions de Coluccio Salutati sur le traitement de la tyrannie : il faut tuer l'usurpateur, mais soutenir le tyran, car seul l'autorité qui a mis en place le prince peut la démettre.³⁵⁸

Jean Creton et l'auteur de la *Traïson* utilisent tous les deux la même prophétie :

« Il aura un roy en Albie, le quel regnera l'espace de XX a XXII ans en grant honneur et en grant puissance, et sera alié et adjoint avecques ceulx de Gaule ; le quel roy sera desfait es parties du nort en une place triangle »³⁵⁹

Cette prophétie, Creton l'attribue à Merlin et à Bède, le second étant régulièrement lié au premier à partir du XIII^e siècle. Aussi, il affirme que c'est un chevalier d'Henri qui lui dit alors qu'il chevauche vers Chester, soit juste après la capture de Richard II.³⁶⁰ Au sujet du contenu de la prophétie, le chevalier soutient que Conwy est la place triangle : « La place triangle, il l'approprioit a la ville de Conruay, et de ce il avoit il tresbonne raison, car je vous say bien a dire qu'elle est en triangle »³⁶¹ et ajoute que la défaite est liée à la capture de Richard II par le comte de Northumberland.³⁶² Nous nous étonnerons de la justesse de la prophétie. En effet, s'il doit exister en Angleterre bien des châteaux qui ont une forme triangulaire, la longueur du règne correspond à celle de Richard II, qui a été couronné en 1377. Le rapprochement avec la France est aussi une des caractéristiques de son règne. Ainsi, est-ce que nous ne pourrions pas postuler que la prophétie a été rédigée au moment des événements ou juste après ? Dans ce cas, l'utilisation de la prophétie serait en lien avec le jugement de Creton à propos de l'utilisation que font les Anglais des prophéties. Car pour Creton c'est dans la nature des Anglais que de croire aux vaticinations de Merlin :

« Ainsi tenoit le dit chevalier ceste prophecie vraie et y adjoustoit grant foy, car il sent de telle nature en leur pays que en prophecies, en fanthomes et sorceries croient tresparfaitement et en usent tresvolentiere. »³⁶³

³⁵⁶ Juliet CLUTTON-BROCK, « How Domestic Animals Have Shaped the Development of Human Societies », dans Linda KALOF (éd.), *A Cultural History of Animals in Antiquity*, vol. 1, Oxford, Berg, 2007, p. 71-96, ici plus précisément p. 82.

³⁵⁷ Maïté BILLORÉ, « Introduction », dans ID. et Myriam SORIA (éd.), *La trahison au Moyen Âge. De la monstruosité au crime politique (V^e-XV^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 15-35, ici plus précisément p. 25.

³⁵⁸ Cary NEDERMAN, « There Are No "Bad Kings" », *op. cit.*, p. 149.

³⁵⁹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 104.

³⁶⁰ Catherine DANIEL, « Attestations des prophéties de Merlin en France », *op. cit.*, p. 509.

³⁶¹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 104.

³⁶² « En la dicte ville de Cornuay fu le roy assez desfait, car le conte de Northumberlant le tira hors ». *Ibid.*, 104-105.

³⁶³ *Ibid.*, p. 105.

Il se retrouve alors à la croisée des critiques développées par Guillaume de Malmesbury, Guillaume de Newburgh, Giraud le Cambrien et d'autres, concernant ceux qui croient au retour du roi Arthur. En effet, le messianisme arthurien est important au Moyen Âge : les populations bretonnes pensent qu'Arthur reviendra les délivrer des Anglo-Saxons. L'essor de ce messianisme s'arrête lors de l'invention de la tombe d'Arthur à Glastonbury en 1191 qui a permis aux Plantagenêts de s'imposer idéologiquement en s'appropriant la matière arthurienne. C'est sur ce messianisme que se construisent les critiques qui désignent les Bretons comme crédules.³⁶⁴ Surtout, dans le contexte de la guerre de Cent Ans, le recours aux prophéties par les Anglais est un moyen de réactualiser ces critiques.

La position de Jean Creton est celle d'un témoin : il suit Richard II depuis la seconde expédition en Irlande dans la suite de Jean de Montagu. Cette information est précieuse, car elle place le témoignage de Creton comme authentique. Plus particulièrement, quand il critique la crédulité des Anglais, il marque son désaccord avec un récit qui ne laisse aucune marge de manœuvre à Richard. En raison de la prophétie, la destitution de Richard aurait été inéluctable ; peu importe les actions du roi, il aurait été destitué. Ce déterminisme, Creton le rejette. Plus précisément, son témoignage indique que ce sont les actions individuelles qui ont provoqué la destitution du roi : le retard causé par le duc d'Aumale, la désertion de l'armée qu'avait réunie le comte de Salisbury, la trahison de Thomas Percy ainsi que celle du comte de Northumberland, et l'échec du Soulèvement de l'Épiphanie causé par la seconde trahison du duc d'Aumale. Dans ce récit des événements, Richard n'est pas acteur de son sort, il ne peut donc pas être responsable de ce qui lui arrive. De cette manière, Creton rejette une prophétie qui dicterait les actions du roi et qui le culpabiliserait. D'ailleurs, la nature prophétique de la vaticination pose question, car, comme développé, le récit est très précis, même trop. La mention de Merlin n'aurait d'utilité que pour donner du crédit à la prophétie en lui donnant, pour reprendre la formule de Gilles Lecuppre et d'Élodie Lecuppre-Desjardin à propos des rumeurs, un « imaginaire raisonnable », car Merlin était réputé comme fiable : Alain de Lille jugeait ses prophéties correctes ; elles se sont aussi avérées justes à propos de la révolte des fils d'Henri II Plantagenêt et de son mariage avec Aliénor d'Aquitaine.³⁶⁵ Une question reste en suspens, d'où vient cette prophétie ? Ne pourrait-on pas soutenir qu'il s'agirait d'une rumeur qui courrait au temps de la destitution de Richard ?

Dans la chronique de Creton et dans la *Traïson* les personnes qui transmettent la prophétie sont « un autre ancien chevalier, qui estoit des conseillers du duc Henry »³⁶⁶ et le « mayer et sa compagnie »³⁶⁷ de Londres. Dans les deux cas, ce sont des personnes que les chroniqueurs opposent à Richard, ce qui justifierait le déploiement d'une rumeur pour légitimer le couronnement d'Henri, d'autant plus que le parti lancastrien a su montrer son habileté à manipuler l'opinion publique par les sermons de l'archevêque de Cantorbéry. Il serait tout à fait envisageable qu'à l'arrivée d'Henri en Angleterre, une partie de la population se soit rassemblée autour d'une rumeur n'ayant qu'une fausse allure de prophétie. La rumeur aurait alors circulé rapidement jusqu'à Jean

³⁶⁴ Virginie GREENE, « Qui croit au retour d'Arthur ? », dans *Cahiers de la Civilisation Médiévale*, vol. 45, n° 180, 2002, p. 321-340. Gilles LECUPPRE, *L'impoture politique au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 344-348.

³⁶⁵ À ce sujet, nous renvoyons vers le chapitre concernant la critique des témoignages d'*Histoire et culture historique dans l'occident médiéval* de Bernard Guenée. Il y précise que si les médiévaux accordaient en particulier leur confiance à ce qui tenait de l'ordre naturel des choses, ils admettaient que certains événements ne suivant pas de raisonnement logique pouvaient être vrais. L'auteur ajoute que « le problème n'est pas de savoir si un fait est vraisemblable, mais s'il a réellement été, et il faut bien le tenir pour vrai s'il est suffisamment prouvé. Bernard Guenée, *Histoire et culture historique*, *op. cit.*, p. 129-140. Gilles LECUPPRE et Elodie LECUPPRE-DESJARDIN, « La rumeur : un instrument de la compétition politique au service des princes de la fin du Moyen Âge », dans Myriam SORIA et Maïté BILLORÉ (éd.), *La rumeur au Moyen Âge. Du mépris à la manipulation, V^e-XV^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 149-175, <http://books.openedition.org.proxy.bib.uclouvain.be:8888/pur/119604> (consulté le 12 avril 2024). Catherine DANIEL, « Les prophéties de Merlin », *op. cit.*, p. 216-218.

³⁶⁶ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 104.

³⁶⁷ *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 62.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

Creton qui l'aurait mise par écrit. Cependant, il est aussi possible que Creton lui ait donné une allure de prophétie afin de critiquer les Anglais sur leurs croyances. Quant à l'auteur de la *Traïson*, il aurait soit entendu la même rumeur, soit copié sur Creton.³⁶⁸ Enfin, une dernière possibilité existe : Jean Creton invente la prophétie de toute pièce, l'auteur de la *Traïson* l'aurait simplement reprise de chez Creton.³⁶⁹

La première prophétie que fait Michel Pintoin se situe dans un chapitre entièrement dédié aux lamentations du roi Richard. Ainsi, le Religieux place entre deux moments de plainte, une prophétie :

« Plût à Dieu que ce malheureux roi eût écouté la voix du prophète, qui a dit : "Le léopard pourra se reposer à l'ombre des lis." Oui, s'il se fût réfugié dans le jardin parfumé des lis, il n'aurait point par sa mort réduit son auguste épouse, cette jeune vierge si digne de tant d'honneurs, à remplacer les fleurs de lis d'or par des vêtements de deuil. »³⁷⁰

Bien que le chroniqueur ne donne pas la paternité de prophétie, une caractéristique de cette prophétie est commune à celles de Merlin : l'utilisation d'animaux. En effet, les prophéties de Merlin mobilisent régulièrement des animaux : loup, léopard, ours, etc. Ainsi, la vaticination désignerait le repli de Richard vers son beau-père, Charles VI, repli désigné par les éléments principaux des armoiries des deux royaumes.³⁷¹ Il s'agit, pour le Religieux de Saint-Denis, de désigner le refuge qu'aurait pu constituer la France pour Richard. Il suggère alors que le dernier Plantagenêt aurait dû fuir en France, comme il lui a été conseillé.³⁷² De cette manière, il souligne le lien par mariage entre les deux rois et la supériorité de la France sur l'Angleterre, qui serait capable de protéger un roi que son pays rejette.

Le religieux de Saint-Denis introduit dans son récit du couronnement de Richard II la prophétie de saint Thomas de Cantorbéry dont il a déjà été question dans le premier chapitre :

« Quand moi Thomas, archevêque, banni d'Angleterre, je me réfugiai en France, j'allai trouver le pape Alexandre, qui était alors à Sens, afin de lui faire connaître les funestes pratiques et les abus que le roi d'Angleterre introduisait dans l'Eglise. Une nuit que j'étais en prière dans l'église de Sainte-Colombe, je demandai à la reine des vierges d'inspirer au roi d'Angleterre et à ses héritiers le désir et le ferme propos de s'amender, et je la priai d'obtenir de la miséricorde de Jésus-Christ que ce prince traitât l'Eglise avec plus de respect et d'amour. Aussitôt la Sainte Vierge m'apparut, ayant en son sein cet aigle d'or et tenant à la main une petite ampoule de lapis. Elle tira l'aigle de son sein, y enferma l'ampoule, et me mettant ces deux objets dans la main, m'adressa les paroles suivantes : "Voici l'onction dont doivent être sacrés les rois d'Angleterre, non pas ceux qui règnent maintenant, mais cent qui régneront ; car ceux qui règnent sont et seront méchants, ils ont perdu et perdront beaucoup à cause de leurs péchés. Mais les rois d'Angleterre à qui cette onction est réservée seront débonnaires et se feront les champions de l'Eglise. Ils ne recouvreront pacifiquement le pays perdu par leurs prédécesseurs, que lorsqu'ils auront en leur pouvoir cette ampoule et cet aigle. Celui d'entre eux qui le premier recevra cette onction recouvrera pacifiquement et sans effort le pays perdu par ses prédécesseurs, c'est-à-dire la Normandie et l'Aquitaine. Ce roi sera le plus grand des rois ; il bâtera des églises en Terre-Sainte, il chassera tous les païens de Babylone et construira des temples dans cette ville. Toutes les fois que le roi portera cet aigle sur son sein, il obtiendra la victoire sur ses ennemis ; son royaume ira

³⁶⁸ Claude GAUVARD, « Introduction », dans Myriam SORIA et Maïté BILLORÉ (éd.), *La rumeur au Moyen Âge*, op. cit., p. 23-32 <https://books-openedition-org.proxy.bib.uclouvain.be:2443/pur/119628>, (consulté le 20 avril 2024).

³⁶⁹ Nous insistons sur le possible inversement du développement, car les deux auteurs, Jean Creton et celui de la *Traïson*, ont pu se copier l'un l'autre pour les événements qui concernent l'année 1399. Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, op. cit., p. 233-234.

³⁷⁰ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, op. cit., p. 719.

³⁷¹ Nous soulignons que les deux rois ne sont pas désignés par leurs emblèmes : l'animal qui correspond à Richard II et à Charles VI est le cerf, symbole christique. Laurent HABLOT, « Emblèmes et devises », dans Jean-Marie Moeglin (éd.), *Dictionnaire de la guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 535-540.

³⁷² En effet, la *Traïson* souligne que le comte de Salisbury a proposé une fuite vers Bordeaux qui, bien qu'Anglaise à ce moment, marque un rapprochement avec la France : « Et nous en alissons tout droit a Bordeaux, la serons nous bien receuz et si arez aide se mestier est de France de Bretagne et de Gascoingne ». *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 43.

toujours s'agrandissant. Pour toi, tu seras martyr. Mors je priai la Sainte Vierge de m'indiquer où je devais déposer un objet si saint et si précieux. Il y a dans cette ville, me dit-elle, un moine de Saint-Cyprien de Poitiers, nommé Guillaume, que son abbé a chassé injustement de son monastère ; il est venu demander au pape d'engager son abbé à le laisser rentrer dans son abbaye. Remets-lui l'aigle et l'ampoule, pour qu'il les porte à Poitiers dans l'église de Saint-Grégoire, qui est près de celle de Saint-Hilaire, et qu'il les cache dans le chevet de cette église, du côté de l'occident, sous une grande pierre. On les y trouvera, quand il sera temps, et ils serviront à l'onction des rois d'Angleterre. C'est au chef des païens qu'on devra la découverte de cet aigle. Et je remis au moine le tout enfermé dans un coffre de plomb. »³⁷³

L'histoire de cette prophétie commence dans une lettre du pape, Jean XXII, dans laquelle il répond à Édouard II qui demande si le roi doit être oint de l'huile de saint Thomas de Cantorbéry et si cela serait bénéfique. Simultanément, le développement de la prophétie est important et est lié à d'autres prophéties à propos de la vie et de la mort de saint Thomas de Cantorbéry, notamment relayées par ses biographes. C'est sous Richard II que l'huile de saint Thomas est réellement mobilisée. En effet, selon Thomas Walsingham, auteur des *Annales Ricardi Secundi et Henrici Quarti*, l'ampoule était destinée au Prince Noir. Elle a donc été stockée dans un coffre de la tour de Londres par le prince de Galles, puis est tombée dans l'oubli jusqu'à ce que Richard II la redécouvre. Il a demandé d'être oint à nouveau par l'archevêque de Cantorbéry qui refuse, car il n'est pas possible de répéter une seconde fois le couronnement.³⁷⁴ En conséquence, Richard II aurait porté l'ampoule comme un talisman avant qu'Henri Bolingbroke ne la lui reprenne à Chester afin de l'utiliser lors de son couronnement.

Le Religieux de Saint-Denis annonce qu'il ne veut « ni soutenir ni contester cette tradition ». ³⁷⁵ Toutefois, le chroniqueur insère la prophétie de saint Thomas dans le chapitre concernant le couronnement d'Henri « afin que la prospérité juge si le roi pourra réaliser tout ce que cet acte promet de la gloire de son règne ». Si on met en relation cette phrase avec la date de fin de rédaction de la chronique, 1423, il serait possible de comprendre que la prophétie n'est pas juste. En effet, à la mort d'Henri IV la prophétie n'est pas du tout réalisée : le roi s'était surtout employé à consolider sa dynastie face aux révoltes du comte de Northumberland et du prince gallois Owen Glyndŵr.³⁷⁶ C'est son fils Henri V qui relance la guerre contre la France en 1413, triomphant à Azincourt en 1415 puis manque d'unifier les deux couronnes avec le traité de Troyes en 1420.³⁷⁷ En conséquence, bien qu'il affirme ne pas juger les propriétés concernant l'huile, il les remet quand même en cause à un moment où Charles VI vient de mourir et où le couronnement de Charles VII, avec la Sainte Ampoule de Clovis se fait attendre. Pour citer Marc Bloch, le religieux de Saint-Denis pointe discrètement que « l'huile de saint Thomas n'était qu'une médiocre imitation de la Sainte Ampoule, née, plus de quatre siècles après Hincmar, des inquiétudes de princes impopulaires ou illégitimes ». ³⁷⁸

2.3. Dieu

Les chroniqueurs mentionnent régulièrement Dieu dans les chroniques. D'une part, c'est le soutien de Dieu qui est demandé pour vaincre l'ennemi. D'autre part, il est invoqué en tant qu'élément qui valide le cours des événements et qui donne une certaine légitimité aux actions entreprises.

³⁷³ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, op. cit., p. 727-731.

³⁷⁴ Sergio BERTELLI, *The King's Body. Sacred Rituals of Power in Medieval and Early Modern Europe*, trad. Robert BURR LICHTFIELD, University Park, Pennsylvania State University Press, 2001, p. 26-27.

³⁷⁵ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, op. cit., p. 727.

³⁷⁶ Chris GIVEN-WILSON, *Henri IV*, op. cit., p. 317.

³⁷⁷ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 54-56.

³⁷⁸ March BLOCH, *Les rois thaumaturges : études sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg, Istra, 1924, p. 243.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

2.3.1. L'aide de Dieu

Les chroniqueurs utilisent Dieu comme soutien dans leurs chroniques. Il a déjà été question précédemment des monologues de Richard II dans la chronique de Jean Creton. Ceux-ci sont aussi des occasions où Richard II demande l'aide divine. En effet, lors de sa rencontre avec le comte de Salisbury au Pays de Galles, Richard II, après avoir perdu une grande partie de son armée, prononce un nouveau monologue qui commence par

« Ne son courroux,
"Disant souvent : "Glorieux Dieux et doulx,"
"Qui vous laissastes crucefier pour nous,"
"Se par pechié ay trop mesfait vers vous,

"Merci vous crie"
"A jointes mains, et ne consentez mie"
"Que je perde mon païs ne ma vie"
"Par ces felons traitres, plains d'envie" »³⁷⁹

Dans cet extrait, Creton place Richard dans un moment de dévotion où il appelle à la clémence divine s'il a commis des péchés. Sur le modèle de l'ordalie, Richard II est décrit comme demandant à Dieu de le sauver, car Dieu est capable de sauver quiconque s'il le désire. C'est sur ce principe que s'est basée la mise en pratique de l'ordalie dans la justice. En effet, dans le cas d'affaires mobilisant de faux témoignages et des calomnies, Dieu se constitue comme une preuve irréfutable. Ainsi, s'il peut disculper un suspect en agissant sur le supplice qui lui est octroyé, le suspect est innocenté. Bien que l'apogée de l'utilisation de l'ordalie se situe au Moyen Âge central et qu'un ralentissement, voire une limitation de la pratique, apparaisse au XIII^e siècle, le concept d'ordalie et du jugement de Dieu restent ancrés dans les imaginaires. En effet, la guerre de Cent Ans redéploie ce thème avec le jugement par bataille : les grandes batailles telles que Crécy sont des occasions de tout perdre, mais en cas de victoire de montrer le soutien de Dieu.³⁸⁰ Il semble que Creton rejoigne ces idées : il décrit Richard II en train de demander une intervention divine en sa faveur.

D'ailleurs, Richard II demande régulièrement le soutien divin : prières pour sa première expédition en Irlande, il demande à des religieux de prier pour lui ; il promulgue le culte de certains saints et patronne certaines abbayes. Néanmoins, pourquoi Creton insiste-t-il pour que le roi s'en remette à Dieu ?

Creton est témoin des événements : il suit Richard II, voit ses succès, ses échecs, ses questionnements. Ainsi, comme nous l'avons soulevé dans le développement du premier chapitre concernant la météo, Creton a dû sentir l'impasse dans laquelle le roi se trouvait et donc, par manque d'alternatives, il marque l'importance de la Providence divine.

D'ailleurs, de réelles suppositions sont faites en cas d'intervention divine :

« "Lors le chemin parmi Galles prenrons,"
« "Et s'il demande pour quoy, nous li dirons
"Que de vitaille"

"N'a par dela valissent une maille"

³⁷⁹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 38-39.

³⁸⁰ Marie-Noëlle GRIPPARI, « Le jugement de Dieu ou la mise en jeu du pouvoir », dans *Revue Historique*, vol. 278, n° 2, p. 281-291, ici plus précisément p. 281-289.

”Tout ont gasté ses gens et sa bataille.”

”Et affin tele qu’a garnison ne faille,

”Alons par la”

”Et quant trouvé ensemble arons no gent,”

”Nous desploirons noz banieres au vent,”

”Et devers lui yrons hastivement [...]

”Et Nature les fera souverain”

”Qu’ilz me doivent pour droit seigneur tenir”

”Tout mon vivant ; lors les verréz venir”

”A nous tout droit.”

”Et vous savez que nous avons bon droit ;”

”Dieux nous aidra, se chascun bien le croit.”

”Se nous ne sommes autant en nostre endroit”

”Comme ils seront”

”Ja pour cela, se Dieu plaist, ne lairont”

”Que la bataille n’aient, et se ils sont”

”Aucunement desconfiz, ilz seront”

”A la mort mis” »³⁸¹

En résumé, Richard II, dans ce dialogue avec le comte de Northumberland, dit que s’il arrivait à réunir ses troupes, il combattrait Henri, mais qu’au moment où ses adversaires verraient sa bannière ils déserteraient pour rejoindre le roi. Enfin, tout ce scénario n’arrive qu’à une condition : celle de l’intervention de Dieu. L’insertion de ce passage permet de réactualiser le thème de la providence divine à un moment où le basculement de la narration va s’effectuer : une centaine de vers plus loin, le comte de Northumberland capture Richard et le livre à Henry Bolingbroke. La providence divine n’est plus du côté de Richard. Ce qui entérine ce basculement, c’est, outre la capture du roi, son infructueuse tentative d’évasion à Lichfield : « Il arriva a Liceflit une tresbelle petite ville et la leur cuida le povre roy Richart eschaper par nuit, et se laissa couler en un jardinage parmy une fenestre d’une grosse tour, ou ilz l’avoient logie. Maiz je croy qu’il ne plaisoit pas a Nostre Seigneur qu’il eschapast, car il fu aperceuz et fu moult vilainement reboutez dedens la tour. »³⁸²

Si la providence divine manque à Richard, Creton s’emploie à lui rendre le pardon de Dieu dans son *Épître à Richard II* :

« Or viens doncques par deca, chiers Sires, et met tes voiles en mer, et Ypothades, le doulx vent, te fera arriver à bon port. Et suy certain que tous les dieux des vens et de la mer te feront ton passage, et te fera l’estoile d’eau demonstresse [sic] de vray port, car ta cause appert juste a Nostreseigneur, veu qu’il t’a delivre de sy grant peril »³⁸³

Ainsi, dans cet extrait, si Dieu n’a pas aidé Richard de son vivant, il le pardonne en l’accueillant au Paradis. D’ailleurs, l’aide divine se manifeste aussi par l’intervention d’Hippotès, le dieu des vents. C’est, là aussi, un des autres aspects de l’ordalie, car si Dieu peut disculper quelqu’un, il peut aussi le pardonner en agissant en sa faveur, comme le souligne Yves de Chartes.³⁸⁴ Dans ce

³⁸¹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 82-84.

³⁸² Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 107.

³⁸³ *Ibid.*, p. 166-167.

³⁸⁴ Marie-Noëlle GRIPPARI, « Le jugement de Dieu », *op. cit.*, p. 285.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

cadre, Creton évite soigneusement de décrire Richard II comme un orphelin de la cause divine, et préfère, dans son épître, clore la narration de sa chronique en marquant le pardon de Dieu.

Inversement, Henri se targue d'avoir le soutien de Dieu. Au cours de son échange épistolaire avec le duc d'Orléans qui figure dans la chronique de Monstrelet, le duc d'Orléans remet en cause la validation divine du coup d'État entrepris par Henri :

« Quant à la considération que povez avoir à la dignité en quoy vous estes, je ne pense que la vertu divine vous y ait mis, Dieu le scet et peut bien savoir, et avoir dissimulé, comme il a fait plusieurs princes régner et à la fin de leur confusion. »³⁸⁵

En guise de réponse, Henri souligne qu'il a réussi par la grâce de Dieu :

« En ce que touchez la dignité en quoy nous sommes, vous ne croiez que la vertu divine nous y ait mis. Certes, nous vous respondons et faisons scavoir que nostre seigneur Dieu, à qui nous donnons tousjours loanges et graces, nous a monstre de sa divine grace plus que nous ne sommes dignes de recevoir ou d'avoir, se ce n'estoit seulement de sa misericorde et béniguite, par quoy il lui a pleu de nous donuer, et certes ce que toutes les sorceries, ne dyableries pourroient faire ne donner, ne aussi tous ceuls qui s'en entremectent. Et combien que vous doubtiez, nous ne doutons pas, mais scavons et affions bien en Dieu, que nous y sommes entrez par lui et de sa bénigne grace. »³⁸⁶

Si à première vue Monstrelet marque une dichotomie entre les deux protagonistes qui se renvoient les arguments en des termes similaires, le reste de sa chronique nous indique qu'il prend le parti du duc d'Orléans. Cette hypothèse se calque sur un autre épisode raconté quelques pages plus loin à propos de la succession d'Henri V. La scène a lieu au moment de la mort d'Henri IV. Alors qu'il était toujours vivant, mais qu'il venait de soupirer, le prince de Galles prend la couronne. Henri IV ouvre les yeux quelques instants plus tard et demande à ses gardes où se trouve sa couronne. C'est alors que les gardes dénoncent son fils qui vient ensuite se confesser et lui dit :

« Monseigneur, voici en présence ceux qui m'avoient donné à entendre et affirmé qu'étiez trépassé ; et pour ce que suis votre fils aîné, et qu'à moi appartiendra votre couronne et royaume, après que serez allé de vie à trépas, l'avois prise »³⁸⁷

Le roi répondit alors « Beau fils, comment y auriez vous droit, car je n'en y eus oncques point, et ce savez-vous bien »³⁸⁸

Dans cet épisode, Monstrelet envisage Henri IV comme un usurpateur. Bien qu'il ne tienne pas en haute estime le duc d'Orléans, il ne peut que prendre parti pour lui, car si Henri n'est pas convaincu lui-même d'avoir eu droit à la couronne, c'est qu'il réfute ses propres arguments et donc qu'il n'a pas reçu l'aide de Dieu. Pour autant, il semble que Monstrelet soit fortement influencé par le contexte politique de son temps : au moment où Monstrelet commence à écrire sa chronique, c'est-à-dire durant la deuxième période de sa vie, où il occupe des fonctions de notable à Cambrai, après le Traité d'Arras de 1435, les Bourguignons et les Armagnacs se sont réconciliés. Il est alors inenvisageable d'attaquer le duc d'Orléans, qui incarne le parti des Armagnacs, d'autant plus que Monstrelet est un défenseur de la paix entre les deux factions bien qu'il soit pro-Bourguignon.³⁸⁹

Jean de Wavrin marque lui aussi le soutien que reçoit Henri de Dieu. Lors de son couronnement, le chroniqueur bourguignon cite Froissart presque mot pour mot afin de manifester

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 55.

³⁸⁶ Louis DOUËT-D'ARC (éd.), *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, op. cit.*, t. 2, p. 62.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 435.

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ Pierre COURROUX, « Enguerrand de Monstrelet et les assassinats de Louis d'Orléans et Jean sans Peur », dans *Medium Ævum*, vol. 84, n° 1, 2015, p. 89-108.

l'élection divine d'Henri : « mais en present et dessus leschaffault au people comment Dieu leur avoit transmis ung homme pour estre leur sire et leur roy. »³⁹⁰ Le lecteur peut s'étonner de la sympathie du chroniqueur envers Henri IV alors qu'il est désigné comme un chroniqueur « yorkiste » et qu'il est proche d'Édouard IV lui dédiant un exemplaire de ses chroniques.³⁹¹ La logique voudrait donc que Jean de Wavrin déprécie Henri IV afin d'exalter, par contraste, la dynastie York. D'une part, il est fortement possible que le chroniqueur se soit employé à utiliser la chronique de Froissart tout en ne faisant que des modifications mineures, puisqu'il la tient pour une autorité en ce qui concerne les événements de la fin du XIV^e siècle. D'autre part, il pourrait aussi s'agir d'une discrète référence à son service auprès d'Henri VI.³⁹²

2.3.2. La justice divine

De manière complémentaire à ce qu'il vient d'être développé, Dieu est aussi appelé comme une instance suprême capable de sanctionner les uns et les autres. Cette idée est particulièrement féconde chez Jean Creton qui n'a de cesse de l'invoquer. Peu après la désertion des troupes qu'a réunies le comte de Salisbury, Creton fait prononcer à Richard II ces mots :

« "A eulx trestous. Et s'ilz ne sont parfait,"
"En loyauté, Dieux verra bien leur fait, "
"Qui du pecher scet pugnir le mesfait ; "
"C'est le droit juge. "

"Car je scay bien, quant le jour du deluge"
"Sera venu et qu'il tendra son juge, "
"Que les mauvaiz n'aront point de reffuge"
"Ne de respit, "

"Ains trouveront ce qu'avront fait et dit, "
"Et lors seront de sa bouche maudit"
"En l'inferral paine, sicomme on dit ; "
"C'est nostre loy." »³⁹³

Dans cet extrait, Creton met en perspective avec les événements du coup d'État l'importance du Jugement dernier. Ainsi, pour lui, peu importe le succès des actions d'Henri et de ses partisans, ils seront tôt ou tard jugés par Dieu qui les enverra en enfer. Le développement de ces idées est important dans le Nouveau Testament³⁹⁴ puis dans l'« invention » du Purgatoire à partir des XII-XIII^e siècles. En Angleterre et en France, le jugement dernier a été prolifique. En Angleterre, toute une littérature homilétique s'est développée depuis le X^e siècle jusqu'à la destitution de Richard II : Thomas Wimbeldon écrit, vers 1388, *Redde rationem villicationis tue* où le

³⁹⁰ L'utilisation de la chronique de Froissart est flagrante : « et là en point et dessus l'escarfault, remonstra l'archevesque de cantorbie par les .iiij. cornetz de l'eschaffault au peuple comment dieux leur avoit tramis ung homme pour estre leur sire et leur roy. » JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 633. JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, op. cit., p. 6.

³⁹¹ Alain MARCHANDISSE, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », dans *Le Moyen Âge : Revue d'histoire et de philologie*, vol. 112, n° 3-4, 2006, p. 507-527.

³⁹² *Ibid.*, p. 513. Caroline PRUD'HOMME, « The Ghosts of Chroniclers Past : The Transmission and Legacy of the Chroniques of Jean Froissart in the Anciennes Croniques d'Engleterre compiled by Jean de Wavrin », dans *Mémoires du livre*, vol. 4, n° 2, 2013, <https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2013-v4-n2-memoires0674/1016738ar/> (consulté le 15 avril 2024).

³⁹³ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 55.

³⁹⁴ Cf. Matthieu, XXV, 31-36, Jean XVI- 8-11 et l'Apocalypse, XX, 12-15. Jacques LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981, p. 284-291.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

thème du Jugement dernier est central. En France, de nombreuses églises arborent des portails sculptés qui représentent des scènes du Jugement dernier.³⁹⁵

La rhétorique du jugement dernier permet à Creton de relativiser les mauvaises actions de Richard, car si Dieu condamne Henri et ses partisans, c'est qu'il appuie la cause de Richard II et par conséquent, soit le gracie, soit reconnait le fondement des décisions qu'il avait prises. Cela signifie que les actions intentées à Richard sont légitimes et qu'Henri ne l'est pas. D'ailleurs, le chroniqueur utilise régulièrement ce thème qui réapparaît, dans la chronique, au moment du jugement de Richard et juste après sa mort, c'est-à-dire à chaque moment critique de la narration. Par la répétition, Creton ancre le thème dans sa chronique et rappelle que Richard sera vengé. D'ailleurs, le développement de la justice divine se fait selon la même logique que les émotions dont nous avons parlé dans le premier chapitre : les émotions permettaient d'accentuer le sentiment d'injustice et étaient placées à des moments narratifs cruciaux pour le démultiplier. Le placement des strophes qui font référence à la justice divine fait suite à celles qui concernent les émotions : le lecteur, après avoir été frappé par la détresse royale, est rassuré par Dieu qui promet de venger Richard II.

D'ailleurs, Creton ne vise pas seulement les partisans d'Henri, car à la toute fin de sa chronique, lorsqu'il raconte la remise de la reine Isabelle aux Français, il demande à Dieu de venger la France :

« Or prion Dieu, qui sa char nue
Leissa humblement en croix prendre
Pour pecheurs rachetter et rendre
Hors des mains des faulx ennemis,
D'enfer, qui ne sont nos amis,
Qu'il vueille brief prendre vengeance
Des grans maulx et desconnoissance,
De l'oultrage et injuste fait,
Que les mauvais Engloiz ont fait
A leur roy et a leur royne »³⁹⁶

De cette manière, il place la vengeance divine pas seulement dans la destitution du roi, mais aussi dans le mauvais traitement qu'a reçu la reine et dans la rupture des relations franco-anglaises qui est marquée par la fin du mariage. C'est donc, entre autres, parce qu'Henri et les Anglais ont cassé ce mariage en tuant Richard qu'ils doivent être damnés. Ainsi, Creton reste fidèle à la France, son pays d'origine.

En ce qui concerne Enguerrand de Monstrelet, il détaille le thème au cours des relations épistolaires entre le duc d'Orléans et Henri IV. Au cours de l'échange d'invectives, Henri IV rétorque au duc d'Orléans que ce qu'il a fait à Richard, il ose le faire devant Dieu et tout le monde :

« Vous ne eussiez cuidié ne pensé que nous eussions fait à l'encontre de nostre très cher seigneur et cousin ce qui est congneu et que chascun scet que nous avons fait, à ce que vous en dictes nous respondons que nous n'avons riens fait envers lui que nous n'osons bien avoir fait devant Dieu et tout le monde »³⁹⁷

³⁹⁵ À ce sujet, nous renvoyons vers la pléthore d'articles analysant, au cas par cas, les portails. Marcello ANGHEBEN, « L'iconographie du Jugement dernier », dans Markus SCHLICHT (éd.), *Le portail royal de la cathédrale de Bordeaux : Redécouverte d'un chef-d'œuvre*, Bordeaux, Ausonius, 2016, p. 87-106. Perrine LARDEAUX, « Les vertus et les vices dans la fresque du Jugement dernier de la cathédrale Saint-Michel (basilique Saint-Julien de Brioude) », dans Bruno PHALIP, Jean-Luc FRAY et Anne MASSONI (éd.), *Brioude aux temps féodaux (XI^e-XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoires et société*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2016, p. 339-349.

³⁹⁶ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 159-160.

³⁹⁷ ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet, op. cit.*, t. 1, p. 60

De cette manière, Henri ne craint pas les répercussions que Dieu pourrait donner face à la destitution de Richard. Pourquoi Monstrelet insiste-t-il pour dire qu'Henri n'a pas de remords, surtout que, comme on l'a vu précédemment, il confirme qu'il n'a pas l'aide de Dieu. Est-ce que l'objectif de Monstrelet n'était pas d'insister sur l'imprudence de Henri IV ?

Le dénouement du jugement de Dieu peut trouver une réponse dans l'*Épître à Richard II* de Creton. Comme abordé dans le premier chapitre, une partie de cette épître détaille le voyage de Richard vers le Paradis. Lors de ce voyage, Creton explique que la mort de Richard était un jugement que Dieu a posé, car par la mort il a délivré Richard II de sa destitution : « Car ta cause appert juste a Nostre seigneur, veu qu'il t'a delivre de sy grant peril, ouquel tu as esté moult longuement ».³⁹⁸

Ensuite, Creton insiste sur un possible retour de Richard sur terre avec des nobles français :

« Certes tu verras tous les homes loer nostre Createur et mettre les mains aux armes ententivement pour aler avecques toy contre tes ennemis. Et se tu ne peus venir par deça, et que aucun empesche ton passage, au moins, Sire, qu'il te plaise mander l'entencion de ton courage, et tu trouveras a plus grant partie des nobles du sang de France tes vrais amis, et qui ne te fauldront jusque a la mort. Et certes se tu ne viens bien brief par deça, je yray a toy »³⁹⁹

Dans cet extrait, Creton prend particulièrement parti pour Richard II en exaltant sa proximité avec Dieu. D'une part, Dieu reconnaît sa cause, mais il lui donne des soutiens en la noblesse française. D'autre part, il divinise Richard II en décrivant comme un nouveau Christ qui côtoie Dieu, puis retourne sur terre. Si la résurrection n'est pas certaine, le motif est propice à développer la vengeance, ce qui renforce encore une fois le parti pris divin. Non seulement, Creton a déjà assimilé Richard II au Christ dans la narration, comme nous l'avons développé dans ce chapitre, mais son triomphe de 1392 à Londres développe ce thème. En effet, pour marquer sa réconciliation avec les Londoniens à la suite de la querelle de 1389-1392, il organise une joyeuse entrée dans la ville. Si cette joyeuse entrée était envisagée comme une seconde procession de couronnement, Caroline Barron insiste sur la comparaison entre Richard II et le Christ à cet événement : « Le choix des images dans le spectacle était religieux et non militaire : le roi est entré dans la ville comme le Christ est entré dans la Jérusalem céleste ».⁴⁰⁰ D'ailleurs, Londres s'était déjà constitué comme une nouvelle Jérusalem lors de la joyeuse entrée d'Édouard II et d'Isabelle de France en 1308. Toutefois, si la ville a l'ambition de reproduire cet exploit en 1392 elle y ajoute un programme précis qui a pour objectif de présenter le roi comme un sauveur notamment en mimant symboliquement certaines actions du Christ : crucifixion, jugement des hommes, etc.⁴⁰¹

Conclusion du deuxième chapitre

La légitimité est un *leitmotiv* qui se développe en filigrane de la destitution de Richard II. Les décisions politiques et judiciaires de Richard sont au centre des griefs de son procès et deviennent des causes importantes de la destitution : le rapprochement avec la France, l'exécution et le bannissement de ses opposants. Ainsi, les chroniqueurs centrent les intrigues de cour sur la figure de Gloucester qui incarne l'opposition. Dans ce paysage se dressent une dichotomie entre Richard II et Henri Bolingbroke à travers des parallèles bibliques : Ésaü et Jacob, Jésus et Ponce-Pilate.

³⁹⁸ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 167.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 167.

⁴⁰⁰ « The choice of images in the pageants is religious and not military: the king comes to his city, as Christ comes to the Heavenly Jerusalem ». Caroline BARRON, « Richard II and London », op. cit., p. 152.

⁴⁰¹ Gordon KIPLING, *Enter the King. Theatre, Liturgy and Ritual in the Medieval Civic Triumph*, Oxford, Clarendon Press, 1998, p. 12-21.

Chapitre 2 : Légitimité et illégitimité

Les soutiens à la légitimité de l'un ou de l'autre se situent aussi bien dans le peuple que la noblesse. Le peuple désigne particulièrement Londres qui est le siège du pouvoir anglais, mais aussi par effet représentatif et rhétorique. La noblesse est décrite comme faisant partie prenante d'alliances importantes, surtout autour d'Henri Bolingbroke, qui appuient les revendications de l'usurpateur. Du côté de Richard, elle le soutient et est au centre de sa stratégie et de son procès. Enfin, des prophéties viennent affirmer la légitimité d'Henri, même si en réalité elles sont aussi l'occasion de comparaison avec la France et de moquerie : la légitimité qui en découle est attaquée par les chroniqueurs.

Enfin, en parallèle des événements, Dieu est invoqué comme soutien capable de renverser le cours des événements, mais aussi comme marqueur de légitimité. Aussi, la justice divine est mobilisée comme une instance capable de venger Richard II en damnant les insurgés.

Chapitre 3

La destitution

Ce chapitre se concentre sur l'épisode de la destitution de Richard II en tant que tel, plus précisément le moment où il est jugé, tué et que son épouse est rapatriée en France.

3.1. La vengeance

La destitution de Richard provoque un retentissement dans toute l'Europe : les uns et les autres s'indignent et proposent de venger le roi. Les trois développements suivants détaillent cette dimension du conflit en partant de la mort de Richard à la remise en question des trêves franco-anglaises.

3.1.1. La mort de Richard

Toutes les chroniques abordent la mort de Richard, d'un trépas sanglant ou d'une mort dans l'oubli, plusieurs versions existent. Froissart, la *Traïson*, le Religieux de Saint-Denis et Jean de Wavrin fournissent un récit similaire de la mort du roi anglais. Pierre d'Exton⁴⁰² est missionné par Henri Bolingbroke pour exécuter Richard. Il arrive dans la forteresse de Pontefract, où Richard II est captif, alors que le roi mange. Son écuyer s'excuse de la venue de l'officier d'Henri et se jette au pied de Richard pour s'excuser avant que les événements dégénèrent dans le sang :

« Alors l'escuier encores une fois se regecta à genoulx, disant : « Pour dieu, mercy, tres puissant et tres redoubtable sire qui estes et avez esté. Pardonnez le moy, car faire ne l'oseroie pour le roy Henry qui le m'a fait deffendre par Pierre d'oxton, qui cy vient present. » de ceste response et parolle se troubla tres fort le roy richart et prist par tres grant maltalent ung des cousteaulx de la table et le gecta après la teste de l'escuier, en disant : « maudit soit Henry de lenclastre et toy aussi ! À ces parolles entra le dit sire Pierre d'oxton, lui .viii.e, comme nous avons dit, en la chambre du dit roy richart, qui seoit à sa table et avoit ung chascun d'iceulx gros godons, goddaliens et loudiers, une hache d'armes en sa main, et si estoient tres bien armez. Tantost que le roy richart parceut le premier entrer ens, il bouta la table arriere et sailli sus comme homme tres hardi, asseuré et de bon courage, et se lança ou milieu d'iceulx gros godons, qui là estoient venus, et osta à l'un d'iceulx sa hache hors des poingz et se mist tres merueilleusement et de grant courage à la deffense. et de fait il commença tellement à escarmucher et frapper au tour de lui et sur eulx, que ilz en estoient tous esbahis. Et si bien se maintint à l'encontre d'eulx que

⁴⁰² Sur Pierre d'Exton (aussi orthographié « Dexton », « d'Oxton » ou « Doxton »), l'éditeur nous informe des flous qui entourent ce personnage dont l'existence n'est pas certaine. JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 740, note 975.

Chapitre 3 : La destitution

ainçois qu'il cessast il en assomma et occist les quatre. La quelle chose veant sire Pierre d'oxton, comme tout enragié et forsenné, commença à dire à ses complices : « Ha ! A ! faulse ribaudaille, nous eschappera il ? Avant ! Avant ! deffendez vous ! » et en disant, il sailli sur le banc où le roy richart avoit usage de seoir [...], sa hache en sa main, de laquelle il fery le roy, qui reculloit pour mieulx avoir sa vollee de son baston, par derriere en la teste, si qu'il le fist tumber contre terre sur le pavement. Tantost que le roy fut ainsi abactu par terre que vous avez oy, il fut qui luy redonna encores ung coup du quel il mourut tout prestement, sans avoir autre confession, dont ce fu pitié et dommage. et qui en dit aultrement il ne dit pas verité, car par la revelation de ceulx mesmes qui furent à sa mort il a esté sceu et revelé »⁴⁰³

La narration fait la part belle aux qualités guerrières de Richard II : il meurt, mais en se battant. On retrouve dans ce récit la figure du martyr politique puisque Richard est un martyr « souffre-passion » qui subit les persécutions d'Henri IV et du peuple anglais. En effet, la raison officielle de cette exécution est l'évincement d'un potentiel opposant qui pourrait mettre à mal le pouvoir nouvellement établi d'Henri IV. Toutefois, le déroulement de la mort de Richard n'est pas réellement connu, ce qui permet aux chroniqueurs certaines libertés.⁴⁰⁴ Il est évident que le combat précédent le décès de Richard II contribue à le magnifier et à renforcer sa cause, car seul contre neuf personnes, il en tue quatre avant de mourir. Ce récit n'est pas sans rappeler la description que fait Matthieu Paris au sujet de la mort de Guillaume II de Hollande, quand, prisonnier de la boue, il combat les Frisons avant de tomber sous leurs coups.⁴⁰⁵ D'ailleurs, contrairement au trépas de Guillaume, Richard II est symboliquement vengé, puisqu'il tue une partie de ses bourreaux. Il s'agit, pour les chroniqueurs, de s'indigner d'une situation injuste et de suggérer une rébellion au moins aussi virulente que le combat du dernier Plantagenêt. À ce titre, Maïté Billoré note : « il s'agit de parvenir à influencer l'opinion, la convaincre de la justice d'une cause ou, à l'inverse, de la nature perverse ou malfaisante d'un prince ».⁴⁰⁶

La compréhension de cette version de la mort de Richard doit passer par l'étude de la tradition manuscrite et des sources utilisées par les chroniqueurs. En effet, l'extrait cité provient bien de la chronique de Froissart, mais est en réalité un ajout postérieur d'un éditeur qui l'a placé comme une annexe à la chronique. D'ailleurs, il ne se retrouve que sur les manuscrits de la famille α ⁴⁰⁷, ce que Alberto Varvaro explique par une demande des commanditaires de n'avoir que l'œuvre principale sans les annexes. Cependant, nous devons nuancer cette hypothèse, car il peut aussi s'agir d'un souhait explicite du commanditaire de ne pas vouloir ce récit en particulier. Dans ce cas, il s'agirait de se détacher d'une version de la mort de Richard à cause d'un désaccord. D'ailleurs, l'auteur de l'annexe met en doute la véracité de son récit en mentionnant l'existence d'un second : « Toutefois l'opinion de ceulx d'Angleterre est que lui mesmes se laissa mourir de fain pour la tres grant douleur que il avoit de ce que il estoit ainsi traï, et aussi de la mort de son frere, car il jura que jamais ne mengeroit ».⁴⁰⁸

Ce récit est présent dans la chronique de Creton et dans l'explicit de la *Traïson*. Il s'oppose diamétralement à celui qui vient d'être discuté, puisque Richard ne meurt pas d'un combat sanglant, mais lors d'un jeûne :

⁴⁰³ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 740-741.

⁴⁰⁴ Les premiers examens sur le corps de Richard ont eu lieu en 1880 et excluent une mort violente. Ainsi, les contemporains de Richard ne savaient pas de quoi le roi était réellement mort, même si la thèse de la mort par inanition est solide. Alberto VARVARO, « Jean Froissart, la déposition et la mort de Richard II. La constitution du récit historique », dans *Romania*, vol. 124, n° 493-494, 2006, p. 112-161, ici plus précisément p. 114.

⁴⁰⁵ Élodie LECUPPRE-DESJARDIN et Gilles LECUPPRE, « *Anno 5. regni sui a Frisonibus occiditur in glacie.* » op. cit., p. 842.

⁴⁰⁶ Maïté BILLORÉ, « Introduction Martyrs politiques et pratiques discursives (X^e-XVI^e siècle) », dans ID. et Gilles LECUPPRE (éd.), *Martyrs politiques (X^e-XVI^e siècle). Du sacrifice à la récupération partisane*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 13-32, ici plus précisément p. 18.

⁴⁰⁷ La distinction des familles de manuscrits est faite par Alberto Varvaro, pour plus de détails, voir JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. I-XXVIII.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 741.

« Cest assavoir quant il oy dire que son frere le duc Dorcestre conte Dontinton, le duc de Sudrien, le conte de Salsebery, et les autres seigneurs estoient mors il fut si courrouciez quil jura lors que jamais ne mangeroit, et fut IIII jours sans mengizir si comme len dit. Et quant le Roy Henry sot quil ne vouloit mengier il lui envoya des plas pour lui reconfort et ordonner affin quil mengast. [...] Et quant il cuida emnger il ne pot avaler sa viande car les conduiz de son corps estoient tous retraiz. Et adonc dist le noble Roy Richard quil en estoit fait, et quil le convenoit mourir. Et ainsi mourru le Roy Richart »⁴⁰⁹

Cette manière de mourir présente un martyr volontaire : Richard se montre maître de la situation et décide de partir de « lui-même » en se laissant mourir. D'ailleurs, la scène est touchante pour l'audience, car c'est à l'issue de la mort de ses amis qu'il prend cette décision. L'épisode utilise un chagrin connu de tout le monde : la perte d'un être cher. À cet égard, Jean de Wavrin ne manque pas de souligner la tristesse que la mort de Richard suscite chez ses proches. En effet, il nous informe du décès de Thomas Mowbray, duc de Norfolk à Venise : « Il se tenoit Venisse quant nouvelles luy vindrent que Henry de Lancastre estoit roy d'Angleterre et Richard de Bordeaulz mort, lesquels choses il prinst en si grant desplaisance quil sen coucha au lit et entra en une mauvaïse frenesie dont il morut ». ⁴¹⁰ Toutefois, cette mort volontaire n'est pas sans rappeler l'éthique stoïcienne où le martyr contrôle jusqu'à la mort la situation. Alors les combats et l'effusion de sang qui pouvaient marquer les esprits tant ils rappelaient le corps souffrant du Christ lors de sa Passion sont abandonnés. Seul le Religieux de Saint-Denis fait un mélange des deux récits : il affirme que Richard est mort de faim avant de détailler longuement, dans des termes similaires à l'annexe de Froissart, l'exécution par Pierre d'Exton. ⁴¹¹ Pour autant, c'est le trépas sanglant que retient le lecteur puisque l'autre récit n'occupe qu'une petite partie du chapitre.

Il existe donc une concurrence entre deux récits, qui pourtant font tous deux de Richard II un martyr. Le premier est jugé fiable tandis que le second n'est relayé que par les Anglais et présumé faux par les chroniqueurs de notre corpus :

« et qui en dit aultrement il ne dit pas verité, car par la revelation de ceulx mesmes qui furent à sa mort il a esté sceu et revelé. Toutefois l'oppinion de ceulx d'Angleterre est que lui mesmes se laissa mourir de faim pour la tres grant douleur que il avoit de ce que il estoit ainsi traï, et aussi de la mort de son frere, car il jura que jamais ne mengeroit. »⁴¹²

Malgré la concurrence de ces deux récits, une anomalie apparaît : l'auteur de l'annexe de la chronique de Froissart affirme qu'il se base sur le témoignage de Jean Creton. ⁴¹³ Pourtant, Creton n'a lui-même pas utilisé le premier récit puisqu'il mobilise dans sa chronique le récit où Richard meurt au cours d'un jeûne. D'ailleurs, il n'a probablement pas assisté à la mort du roi puisque lors de la capture de Richard, Henri permet au chroniqueur de retourner en France. De plus, Creton ne prétend pas connaître un autre récit, bien que cela ne confirme pas que ce soit bien le cas. De cette manière, le fait que l'auteur de la *Traïson* fasse, dans son explicit, mention du trépas sanglant de Richard, permet de penser que cet épisode est né après la fin de la chronique de Creton et avant celle de la *Traïson*, donc après 1405 et avant 1412. Cette déduction renforce l'hypothèse d'Alberto Varvaro voulant que le récit ait été formulé sur base de fiches que Froissart n'a pas eu le temps de compiler, compilation qu'aurait fait pour lui son éditeur. Ce dernier l'aurait placée en annexe après la mort de Froissart que l'on date entre la fin de 1403 et le début de 1404. ⁴¹⁴ C'est une manière pour l'éditeur de substituer le récit de Creton, qui ne rend pas gloire à Richard, par un autre plus élogieux. D'ailleurs, la période pendant laquelle l'élaboration du récit a lieu est précisément celle où le pouvoir

⁴⁰⁹ *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 104.

⁴¹⁰ En réalité, Thomas Mowbray est mort à Venise de la peste le 22 septembre 1399. Il n'a donc pas connu la mort de Richard II comme l'indique Alberto Varvaro. JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, op. cit., p. 51. Pour Jean Froissart voir : JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 653, plus précisément nous renvoyons vers la note 979.

⁴¹¹ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, op. cit., p. 739-741.

⁴¹² JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 741.

⁴¹³ « Verité est, ainsi que certiffie ledit Creton ». *Ibid.*, p. 739.

⁴¹⁴ Alberto VARVARO, *La Tragédie de l'histoire. La dernière œuvre de Jean Froissart*, op. cit., p. 17.

Chapitre 3 : La destitution

d'Henri IV est remis en question par les Gallois et le comte de Northumberland ainsi que par l'assistance que la France offre aux Gallois et des raids français en Guyenne.⁴¹⁵ Il s'agit, pour les chroniqueurs français, de faire de la mort de Richard II une arme politique qui doit fédérer les Anglais contre Henri IV. Cette constatation reprend les conclusions de Maïté Billoré qui souligne que l'utilisation du martyr « a aussi une forte capacité de rassemblement. Le martyr a d'abord une dimension identitaire : se reconnaissent en lui ceux qui partagent les mêmes opinions identitaires. Plus encore, les adhérents ou fidèles se trouvent désormais liés par la souffrance et le sang de l'un d'entre eux ».⁴¹⁶ De plus, le religieux de Saint-Denis participe à cet effort de propagande en utilisant l'épisode de l'annexe de la chronique de Froissart. Sa proximité avec le roi de France appuie l'hypothèse de la construction d'une arme politique.

Seul Jean de Wavrin ne semble pas utiliser le martyr de Richard comme d'une arme politique. En effet, il termine l'écriture du quatrième volume de sa chronique, c'est-à-dire celui qui aborde les événements de la destitution de Richard II, en 1455. Ainsi, la mort de Richard II peut paraître lointaine et l'enjeu n'est plus tant d'en faire un martyr que d'utiliser sa destitution, et celle d'Édouard II, comme un précédent pouvant légitimer l'accession au trône des Yorks qui depuis 1450 tentent de s'imposer.⁴¹⁷ Aussi, il est probable que cela est dû à la source de Jean de Wavrin : la chronique de Froissart.

À la suite de la mort de Richard, les chroniqueurs détaillent la manière dont le roi est enterré. Froissart, Creton et l'auteur de la *Traïson* narrent le cortège funèbre qui part de la tour de Londres, endroit supposé de la mort du roi, jusqu'à Cheapside où son corps est exposé. La scène est d'ailleurs exaltée dans l'iconographie puisqu'une enluminure décrit la situation (fig. 4). Enfin, le corps est emmené à Kings Langley, là où Richard II possédait un château.⁴¹⁸ Le chantre de Saint-Denis



Figure 4 : Cortège funéraire de Richard II. Chroniques de Froissart. British Library, ms. Royal 18 E. II, fol. 362.

⁴¹⁵ Bien qu'il y ait des raids, la trêve reste théoriquement appliquée. Chris GIVEN-WILSON, *Henry IV*, *op. cit.*, p. 326-327.

⁴¹⁶ Maïté BILLORÉ, « Introduction. Martyrs politiques », *op. cit.*, p. 27.

⁴¹⁷ Mélanie PIERRARD, « D'une déposition à l'autre », *op. cit.*, p. 142-147.

⁴¹⁸ « le roy richard de Bordiaux mort, il fu couchiés sus une littiere sur ung char couvert de baudequin tout noir, et estoient .iiij. chevaux tous noirs attelés au char, et .ij. varlés vestus de noir qui les chevaux menoient, et .iiij. chevalliers vestus de noir venans derriere le char, et le sievoient. et se departy ainsi de la tour de londres, où mort estoit, et fu amenez tout au long de londres et tout le petit pas jusques à la grant rue de cep, où tout le retour de londres est. et là enmy la rue s'arrestèrent le char, les charetiers et les chevalliers, et y furent plus de deux heures. et y vindrent plus de .xx.m. personnes, hommes et femmes, veoir le roy richard qui là gisoit, le chief sur ung noir orillier, à viaire decouvert. les aucuns en avoient pitié, qui le veoient en cel estat ; les aultres non, et disoient que la mort de grant tamps il avoit acquis ». JEAN FROISSART, *Chroniques de France et*

n'aborde pas l'exposition du corps, mais se contente de dire que le corps a été emmené jusqu'à Poursay et qu'il a été mis en bière sans cérémonie royale.⁴¹⁹ L'exposition du corps de Richard répond au besoin de dissiper les doutes quant à la mort du roi. Le témoignage de la *Traïson* insiste sur ce détail : « La fu il [le corps de Richard II] deux jours sur terre pour le monstrier a ceulx de Londres afin que ils creussent pour certains quil fust mort » et une autre version de la même chronique ajoute que « si est bien sans raison qu'on a dit en moult de lieux quil estoit en vie en Ecosse ou ailleurs ». ⁴²⁰

Si la pratique d'exposition des corps royaux est habituelle, le besoin est d'autant plus nécessaire qu'il fait écho aux rumeurs selon lesquelles Richard II était en Écosse. Ainsi, Henri IV avait besoin d'exhiber le corps de Richard II afin que les citoyens puissent attester de la mort de l'ancien roi. Dès lors, il n'est pas étrange que de telles rumeurs courent, le Soulèvement de l'Épiphanie s'est basé sur la figure de Richard Maudelyn, le chapelain de Richard II qui a la particularité d'avoir « pareil de visaige au Roy Richart et du corps ». ⁴²¹ On comprend mieux pourquoi la publicité de la mort du dernier Plantagenêt est si importante. D'ailleurs, c'est étrange que les chroniqueurs, à l'exception de Creton, n'utilisent pas la crainte du retour de Richard II comme outil de critique d'Henri IV, car rappelons le, au moment où la *Traïson* est écrite, le pouvoir d'Henri est mis à mal par des révoltes. Comme l'indique Gilles Lecuppre, différents acteurs opposés à Henri IV, Maud de Vere, comtesse douairière d'Oxford, William Serle, ancien proche de Richard et Thomas Ward jouent sur le retour de Richard II. ⁴²² Pourtant, en indiquant que Richard est bel et bien mort, la *Traïson* ne croit pas au retour du roi. Il s'agit sûrement d'un choix délibéré et logique : il paraît plus approprié, du côté français, de miser sur le martyr du roi que sur son potentiel retour, qui n'est pas qu'une illusion. De plus, à la fin de l'année 1423, le motif semble totalement tombé en désuétude puisque le Religieux de Saint-Denis ne prend pas la peine de mentionner les rumeurs. Jean de Wavrin argue dans ce sens : « Que le roy Henry son filz, V^e de ce nom, le fist mener a Westmoustre, ou ycellui Henry fist faire une moult riche sepulture de letton, avec sa premiere femme quy fut la fille du roy de Behaine ». ⁴²³ Il s'agit pour Henri V de mettre un terme aux rumeurs en exhibant à nouveau le corps du défunt roi et de s'émanciper des actions de son père. Dès lors, la seconde cérémonie a lieu selon les hommages dus à un roi et selon les souhaits que Richard a fait avant de partir une seconde fois pour l'Irlande : il est enterré dans la sépulture royale anglaise à Westminster. ⁴²⁴ En ce qui concerne Froissart, la fin de l'écriture de sa chronique a lieu en 1400, étant donné que les rumeurs se renforcent seulement en 1401-1403, le motif n'aurait pas pu être développé.

Seul Creton insiste pour développer la survie de Richard II :

« Que ce fust le roy ancien,
Ains croy que c'estoit Madelien,
Son chappellain, qui de visage,
De grandeur, de long, de corsage
Le ressembloit si justement,
Que chascun cuidoit fermement
Que ce fust le bon roy Richart. » ⁴²⁵

d'Angleterre, *op. cit.*, p. 650. Pour le récit de Creton et de la *Traïson*, voir respectivement : Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 146-147. *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 103.

⁴¹⁹ « Son corps, au dire de celui qui donna ces tristes détails au roi de France, fut porté le lendemain à Poursay et enterré sans aucune cérémonie royale ». *Chronique du religieux de Saint-Denis*, *op. cit.*, p. 741.

⁴²⁰ *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 103.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 77.

⁴²² Gilles LECUPPRE, *L'imposture politique au Moyen Âge*, *op. cit.* p. 63-65.

⁴²³ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 40.

⁴²⁴ Ralph GRIFFITHS, « Succession and the Royal Dead in Later Medieval England », dans Frédérique LACHAUD et Michael PENMAN, *Établir et abolir les normes : la succession dans l'Europe médiévale, vers 1000-vers 1600*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 97-110, ici plus précisément p. 103.

⁴²⁵ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 146.

Chapitre 3 : La destitution

Le chroniqueur refuse de croire à la mort de Richard II. Est-ce une réalité ou un effet de style ? Il est difficile de départager les deux possibilités. D'une part, bien que Creton n'ait pas assisté à la mort de Richard, elle n'est ignorée de personne et surtout pas des Anglais et des Français puisque les chroniques de notre corpus s'attachent à donner l'éventail de réactions qu'a entraîné le trépas du roi et que des négociations diplomatiques qui ont été engagées concernant le retour de la reine Isabelle en France. D'autre part, il est possible que Creton se soit attaché à Richard II et qu'il se refuse de le voir mort. Si l'*Épître à Richard II* semble discréditer cette deuxième possibilité en narrant l'arrivée du dernier Plantagenêt aux côtés de Dieu, il se peut que ce soit seulement un épisode littéraire et qu'il pense réellement que Richard se trouve en Écosse, pays pour lequel il part à deux reprises afin d'investiguer sur les rumeurs.⁴²⁶ Cela justifierait le fantasme du retour de Richard sur terre afin de se venger de ses ennemis comme développé dans cette même épître.⁴²⁷ Creton se situe dans la continuité du messianisme arthurien : comme les Bretons croient au retour d'Arthur, Creton croit à celui de Richard II. Il s'agit donc de produire un mouvement d'espérance autour du dernier Plantagenêt. Le déplacement de la sépulture de Richard II à Westminster par Henri V relèverait d'un processus similaire à l'invention de la tombe d'Arthur à Glastonbury.⁴²⁸

3.1.2. L'internationalisation du conflit

La mort de Richard II a eu un retentissement important en Europe. D'ailleurs, même avant la mort de Richard, le conflit a brièvement été internationalisé par Froissart avec l'alliance entre Henri Bolingbroke et le duc de Bretagne. Pour autant, l'événement central est la mort de Richard qui d'une part suscite une gamme de réactions différentes entre les souverains européens. À ce titre, Creton développe dans son *Épître à Richard II* la nécessité de venger le roi :

« Or penses donc de luy rendre graces de ferme entencion, et ayes vertueuse esperance de prendre vengeance de tes ennemis, et que ce soit par sy grant occision, que de leur sang courent fleuves par ton royaume, sy que la fin de leur dolereux jours soit exemple a tous autres traistres a taus temps a venir. »⁴²⁹

Creton réalise un appel à la vengeance ou aucune compassion n'est permise, comme l'indique la profusion de sang. Cependant, il se retrouve, en partie, à contre-courant de la vengeance médiévale, car elle est généralement décriée par les ecclésiastiques qui proposent plutôt un modèle de pardon et de clémence. Il s'agit pour les clercs de prôner l'exemple du Nouveau Testament, même si parfois, l'Ancien Testament peut être mobilisé pour appuyer la vengeance. Au sein de la littérature médiévale, autant la vengeance que la clémence et le pardon sont soulignés. En particulier, Raoul de Cambrai écrit deux chansons de geste. La première est une ode à la vengeance, tandis que la seconde nuance le thème et introduit celui du pardon en parallèle avec le développement de la Passion du Christ, lorsque Jésus pardonne Longin le centurion de l'avoir transpercé avec sa lance. Pour autant d'autres ouvrages développent fermement la vengeance, à l'instar de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, où les chevaliers sont des instruments de la vengeance divine. Geoffroy de Charny ajoute, dans son *Livre de chevalerie*, qu'il est normal pour le chevalier de se venger de celui qui le trahit.⁴³⁰ Il s'agit, pour Creton, de se situer dans l'héritage de ses deux derniers ouvrages plutôt que dans la clémence et le pardon, car Creton requiert une vengeance absolue contre celui qui a tué le roi Richard. Surtout, il vise l'audience, c'est-à-dire la noblesse française :

⁴²⁶ Lorna FINLAY, La prinse et mort du Roy Richart d'Angleterre, *based on British Library MS Harley 1319, op. cit.*, p. 20.

⁴²⁷ Sur le retour de Richard II pour se venger, nous renvoyons aux paragraphes de la section « 2.3.2. La justice divine » du deuxième chapitre.

⁴²⁸ Gilles LECUPPRE, *L'imposture politique au Moyen Âge, op. cit.*, p. 344-348.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 165-166.

⁴³⁰ Richard KAEUPER, « Vengeance and Mercy in Chevalric Mentalité », dans Christopher GUYOL (éd.), *Kings, Knights and Bankers: The Collected Articles of Richard W. Kaeuper*, Leyde, Brill, 2016, p. 376-388.

1394-1400 : De la première expédition en Irlande à la chute de Richard II d'Angleterre

« Et saiches que tous les maulx et horribles traysons, qu'ilz t'ont faictes, j'ay manifeateea par figures et par diz ou royaume de France, affin que leur vie soit honteuse et plaine de reprouche »⁴³¹

Si Creton mobilise la vengeance auprès de la noblesse française c'est parce que Richard II était liée à celle-ci par son mariage avec la fille de Charles VI. D'ailleurs, il ne manque pas de souligner ce lien dans sa première ballade :

« O vous Seigneurs du sang royal de France,
Mettes la main aux armes vistement,
Se vous avez certaine congnoissance
Du roy, qui tant a souffert de tourment
Par faulx Anglois, qui traiteusement
Luy ont tollu la dominacion
Et puis de mort fait condampnacion

[...] C'est vostre sang de ligne et d'aliance ;
Chascun le scet et congoist clerement.
Vous ne poves donc trouver excusance,
Que ne soies tenus tresgrandement
De luy aidier »⁴³²

C'est d'abord à cause du lien familial qui unit Charles VI à Richard II que Creton appelle à la vengeance, car ce sont les solidarités existantes entre les deux rois qui sont invoquées. Comme le notent Claude Gauvard et Andrea Zorzi, la vengeance n'est pas toujours une affaire individuelle, mais fait souvent intervenir des groupes unis par des liens de sang et d'alliance. De plus, « la société se structure ainsi en groupes antagonistes, "bienveillants" contre "malveillants". Ce sont des adversaires de condition sociale sensiblement égale, car se venger d'un puissant quand on est faible relève d'une désobéissance qui transforme l'alliance en commotion, donc en révolte inquiétante et condamnable ». ⁴³³ En suivant cette logique, Jean Creton oppose la noblesse européenne à Henri Bolingbroke et ses partisans qui constituent un groupe malveillant parce qu'ils ont été capables de démettre un souverain que Creton juge bon :

« Princes et roys, chevaliers et barons,
Françoiz, Flamencs, Alemans et Bretons,
Deveroient courre sur toy au plus que le pas,
Car tu as fait le plus horrible cas
C'onques fist homs. »⁴³⁴

D'autres chroniqueurs utilisent la crainte d'une mobilisation internationale. À cet égard, l'auteur de la *Traïson* insiste sur la potentielle réplique internationale faisant suite à la destitution de Richard :

« Mais je vous prometz par Saint George se je le puis rencontrer avecques eulx il mouriroit ou moy, disant quil navoit paour de Francoys de Escossoys ne de ceulx Dyrlande ne des Angloiz que estoient armez a lencontre de lui ne ne doubtoit aucunes gens du monde que les Flamens ne disant Je ne doute quilz nayent eu nouvelles de nostre fait et quilz ne soyent les premiers qui vendront sur nous. »⁴³⁵

Cet extrait est le prolongement de la vengeance que Creton détaillait, car l'auteur de la *Traïson* décrit la réaction d'Henri Bolingbroke : le nouveau monarque n'a pas peur d'une

⁴³¹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 165.

⁴³² *Ibid.*, p. 168-169.

⁴³³ Claude GAUVARD et Andrea ZORZI, « Introduction », dans ID (éd.), *La vengeance en Europe XII^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, p. 7-13, <https://books.openedition.org/psorbonne/72164> (consulté le 4 mai 2024).

⁴³⁴ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 112.

⁴³⁵ *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 83.

Chapitre 3 : La destitution

intervention interne ou externe. D'ailleurs, il insiste sur la publicité de l'événement que les Flamands connaissent déjà. Il s'agit pour le chroniqueur de souligner les potentiels adversaires du nouveau monarque. Les Français et les Écossais sont liés par une alliance et pourraient, par crainte ou opportunisme, intervenir contre Henri. La mention des Irlandais fait référence aux hommes de Richard II restés en Irlande lors de sa seconde expédition plus qu'aux Irlandais eux-mêmes. En citant les Anglais, le chroniqueur semble surtout désigner les adversaires d'Henri qui, à ce moment de la chronique, viennent de former une conspiration. Quant aux Flamands, ils ont des liens privilégiés avec l'Angleterre notamment à cause du commerce de la laine, la situation tendue sur le plan politique pourrait justifier une intervention armée pour réinstaurer l'ancien monarque.⁴³⁶ Pourtant, Henri met en place un système de défense, ce qui prouve que la menace n'est pas vaine : « Pour ce commanda il au maire de Londres quil retornast a la ville de Londres pour commander et deffendre par tout le pais Dengleterre que nulz ne fust si hardy de partir ne de passer la mer sur paine de pendre. »⁴³⁷ C'est aussi dans cet extrait que se justifie l'absence de crainte d'Henri, car la situation géographique de l'Angleterre, à l'écart du continent européen, rend toute intervention armée difficile.

Le motif d'une intervention internationale est aussi exalté par Monstrelet qui incorpore dans sa chronique deux échanges épistolaires entre Henri IV et le duc d'Orléans. En effet, le chroniqueur effectue un renvoi à cet échange lorsque la duchesse d'Orléans porte à charge des éléments contre le duc de Bourgogne. Ainsi, en ce qui concerne l'alliance que Louis d'Orléans a faite avec Henri Bolingbroke, la duchesse affirme que :

« De rechef après la mort dudit roy Richard, monseigneur d'Orléans eut et démonstra grant dueil et tristesse de sa mort, et pour ce se rendit ennemi de Henry de Lancastre par lectres de défiances par lesquelles il arguoit icellui de crime de lesemajesté perpétrée contre son seigneur le roy Richard, en offrant lui seul combatre contre ledit Henry, ou certain nombre, tant contre tant, ou puissance contre puissance, pour venger la mort dudit roy Richard. »⁴³⁸

Par l'augmentation des tensions entre le duc d'Orléans et Henri Bolingbroke et la provocation faite par le duc français, le conflit s'exporte sur le continent. En réalité, le duc d'Orléans juge que son honneur familial a pâti de la destitution de Richard, surtout qu'il est critiqué en France pour l'avoir facilité. Aussi, son influence grandit à la cour de France alors que celle du duc de Bourgogne diminue. Finalement, il effectue un raid armé sur l'île de Wight en décembre 1403 avant qu'une réplique anglaise ait lieu en Picardie sur les terres du duc. Surtout, l'initiative du duc est personnelle et n'engage pas les trêves franco-anglaises.⁴³⁹ Cette internationalisation du conflit permet à Monstrelet de développer, sous couvert de vengeance, l'influence et les répercussions de la conduite du duc d'Orléans sur les affaires du royaume de France et donc, par contraste, de valoriser le parti bourguignon auquel il est attaché.

3.1.3. De la paix ou du retour de la guerre

La mort de Richard II déstabilise les trêves signées quelques années plus tôt, les uns et les autres ne savent pas si la guerre va reprendre ou si les trêves vont tenir.

Froissart détaille des tensions importantes entre la France et l'Angleterre qui suivent l'accession au trône d'Henri IV. Plus particulièrement, il souligne le déploiement de troupes anglaises et françaises autour de Calais, qui est alors une ville anglaise :

⁴³⁶ Les liens ont été si importants que sous le règne d'Édouard II et Édouard III, les marchands flamands participent au financement de la guerre avec des sommes si grandes que les gages demandés concernent la couronne royale et parfois même le roi. Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 173-176.

⁴³⁷ *Ibid.*

⁴³⁸ ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, op. cit., t. 1, p. 329.

⁴³⁹ Chris GIVEN-WILSON, *Henri IV*, op. cit., p. 236-238.

« le roy de France, son frere, leurs oncles et leurs consaulx entendirent que les Anglois, gens d'armes et archiers, passoient la mer et se bouttoient dedens Calaix et dedens Guisnes, Hames, Oye et Bavelinghehen, et pourveoient grandement les lieux. Sy fu fait ung commandement par tout le roialme de France à tous chevalliers et escuiers, que tous fussent pourvus pour monter à cheval et aller là où on les vouldroit mener et envoyer. Tous se pourveirent, et par especial sus la frontiere de Boullenois et de Guisnes et toute la marine. »⁴⁴⁰

Il s'agit pour Froissart de détailler une escalade entre les deux pays : en réaction à des déploiements anglais, les Français craignent une rupture des trêves et doivent s'assurer d'être prêts à réagir. L'attention portée à Calais et ses environs est normale, car elle participe à une politique de ville « barbacane ». ⁴⁴¹ En tant qu'enclave anglaise en France, elle présente un intérêt stratégique considérable d'où pourrait partir une chevauchée anglaise. Inversement, les Français connaissent bien les dangers des chevauchées dont le but est de ravager, sur une largeur plus ou moins grande, les campagnes afin de saper l'économie adverse. D'ailleurs, le Nord de la France est rapidement visé par de telles stratégies : en 1339 quand Édouard III effectue une chevauchée destructrice du Laonnois jusqu'à Crécy et dans la région de la Thiérache. ⁴⁴² Ainsi, les Français réagissent au danger que constitue Calais. Pourtant, Froissart exalte aussi le tempérament réactionnaire des Anglais qui amassent des troupes pour mieux se prémunir du déploiement français :

« Avisez vous, car les Franchois monstrent que ilz veullent la guerre et font grans pourveances de naves à Harfleur [...] Et se le conte de Hostidonne et le conte de Saslebery fussent en vie, on suppose que les Franchois eussent passé la mer ; et avoient ja grans aliances en Angleterre. »⁴⁴³

Il y a donc une crainte réciproque, d'un côté et de l'autre, d'une intervention militaire : les Anglais s'attendent à ce que la France intervienne pour aider Richard, le beau-fils de Charles VI⁴⁴⁴ et les Français craignent que l'imposture d'Henri IV ne relance la guerre de Cent Ans. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que la France rassemble des navires à Harfleur, une ville fondée par Charles en 1368. L'agglomération est en effet située à l'embouchure de la Seine et, avec Honfleur prenant place sur l'autre rive, constitue un ensemble indispensable à la défense du fleuve et de la côte augeronne..⁴⁴⁵

Il est aussi question pour la France de s'assurer de ses alliés. À cet égard, Froissart narre les négociations engagées, à la suite de la mort de Jean IV de Monfort, duc de Bretagne, entre le duc d'Orléans et les villes de Bretagne vis-à-vis de la succession de Jean V. Ainsi, le duc d'Orléans, qui représente le royaume de France, s'assure que « leur joenne seigneur et hoir de Bretagne ilz le tenroient et garderoient delez eulx, tant que il auroit son eage et, luy eagié, ilz les menroient en France et luy feroient faire hommaige au roy, ainsi comme il appartenoit ; et de ce faire et de le garder, ilz se obligeroient, eulx et leurs terres. »⁴⁴⁶ Il s'agit pour le royaume de France de garantir l'entente avec le duché de Bretagne à un moment où la menace anglaise est considérable. Surtout, Jean IV s'était allié à l'Angleterre d'Édouard III, lequel a eu la tutelle du duc jusqu'en 1362. Les liens entre l'Angleterre et la Bretagne ont été extrêmement denses, surtout lors du conflit de la succession de Bretagne, puis de son opposition avec Olivier de Clisson. Il faut attendre 1395 et le traité d'Aucfer pour que la Bretagne soit neutre. ⁴⁴⁷

⁴⁴⁰ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 648.

⁴⁴¹ À cet égard, nous renvoyons vers la partie intitulée « 2.1.2. Les décisions politiques », du deuxième chapitre.

⁴⁴² Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 117.

⁴⁴³ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 649.

⁴⁴⁴ D'ailleurs, Froissart souligne une possible intervention française en faveur de Richard II à cause des liens qui l'unissent à Charles VI : « car tant que les Franchois le savront en vie [Richard II], ilz s'efforcheront tousjours de vous guerroyer et auront espoir de le retourner encore en son estat, pour la cause de ce que il a la fille du roy de France. » *Ibid.*

⁴⁴⁵ Nathalie PALLU DE LA BARRIÈRE, « Honfleur à la fin du Moyen Âge, création et évolution de la défense d'une base navale stratégique », dans *Annales de Normandie*, vol. 68, n° 1, 2018, p. 27-43, ici plus précisément p. 27-30.

⁴⁴⁶ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 648-649.

⁴⁴⁷ Laurence MOAL, « Bretagne, Jean IV de Montfort (entre 1339 et 1341-1399) », dans Jean-Marie MOEGLIN, *Dictionnaire de la guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 245-247.

Chapitre 3 : La destitution

Dans le chapitre suivant de sa chronique, Froissart n'attribue pas l'escalade militaire au contexte tendu entre les deux pays. Il préfère souligner que la guerre reprend pour venger Richard II : « de toutes ces advenues estoient il assez infourmez en France, et n'attendoient aultre chose chevalliers et escuiers qui la guerre desiroient, qu'ilz chevalchassent de païs en aultre sus les frontieres ». ⁴⁴⁸ Il semble que le motif de la vengeance soit plus chevaleresque et plus adapté que la peur d'un affrontement. En effet, la guerre de Cent Ans est ponctuée de quelques batailles majeures à l'instar de celles de Crécy et de Poitiers. Ces batailles sont des moments où l'incertitude règne : en cas de défaite, le souverain peut être discrédité comme Jean le Bon après Crécy. Les affrontements d'envergure font donc peur et sont, comme le note Nicolas Lemas en reprenant l'expression de Jonathan Sumption, un jugement de Dieu par bataille. ⁴⁴⁹ Dès lors, Froissart s'empresse de calmer la situation et narre la prolongation des trêves, car « les trieves fuissent tenues et plus prouffitabel seroit pour toutes parties que la guerre ». ⁴⁵⁰

Jean Creton et la *Traïson* développe une narration similaire à celle de Froissart à l'exception qu'il n'y a pas d'escalade militaire. En effet, Creton raconte les déboires diplomatiques entre les ambassades françaises et anglaises, entre Paris et Calais. Alors que les Anglais veulent s'assurer de la continuité des trêves, les Français exigent le retour de la reine, Isabelle de France, selon ces termes :

« Et ce qu'ilz voudroient requerre,
Et qu'il mettent paine d'enquerre
De leur fait et de leur convine,
Et qu'ilz rendent brief la royne,
Comme ilz y sont tous obligies
Par leur foy et seaulx fichies
Aux instrumens qui furent faiz,
Quant le mariage parfaiz
Fu du roy et de sa compaignie,
Et que nesun d'eulx ne se faigne
De les en sommer bien souvent
(Ou qu'ilz seroient autrement
Faulx, parjures et desloyaulx,
Et qu'il en pourroit trop de maulx
Avenir es deux regions) » ⁴⁵¹

Le chroniqueur ne se trompe pas, l'enjeu pour les Français est bel et bien le retour de la jeune reine qui constitue un potentiel d'alliance matrimoniale important pour le royaume. L'auteur de la *Traïson* poursuit en détaillant le projet d'Henri de garder Isabelle de France pour la marier à son fils Henri V : « quil soit bon de faire le mariage du prince de Galles filz avisne du Roy Henry et de la Royne fille du noble Roy de France ». ⁴⁵² Si les Anglais ont voulu remarier Isabelle à leur avantage, l'objectif est rapidement abandonné au profit de la reconnaissance d'Henri IV et de la prolongation des trêves. ⁴⁵³ Le Religieux de Saint-Denis a bien compris l'importance pour Henri IV d'être reconnu par la France. En effet, lorsqu'il raconte les pourparlers entre les deux royaumes, il note les consignes données aux ambassadeurs français : « avec ordre de ne point donner à Henri dans le traité la qualification de roi d'Angleterre ». ⁴⁵⁴ Le chroniqueur est très bien informé de la situation diplomatique, sa proximité avec la cour du roi de France lui a sûrement permis d'obtenir des informations précises. Ainsi, les auteurs ont une bonne compréhension des enjeux

⁴⁴⁸ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 652.

⁴⁴⁹ Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 122-123.

⁴⁵⁰ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 652.

⁴⁵¹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 152.

⁴⁵² *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 106.

⁴⁵³ Isabelle LE BIS, « Pratique de la diplomatie. Un dossier d'ambassadeurs français sous Charles VI (1400-1403) », dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1985-1986, p. 97-209, ici plus précisément p. 101-103.

⁴⁵⁴ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, op. cit., p. 745.

diplomatiques, d'ailleurs la *Traïson* offre même une lecture très fine du retour d'Isabelle en France en soulignant l'importance de récupérer, avec la reine, la dot : « Pour le grant desir que le Roy et la Royne avoient d'avoir la Royne leur fille adonc fut ordonne de par le Roy qquon leur feist quittance de la [...] finance apres laquelle quittance faicte fut accorde. »⁴⁵⁵ En revanche, il se trompe : ce sont les Français qui réclament la dot et en aucun cas, Charles VI n'a permis qu'elle soit gardée par les Anglais, d'ailleurs elle appartenait à Isabelle de France et non à son père.⁴⁵⁶

Enguerrand de Monstrelet et Jean de Wavrin, le second copiant le premier, s'inscrivent dans la continuité de Creton, de la *Traïson* et du Religieux de Saint-Denis, à ceci près qu'ils concluent la narration par l'espoir d'une guerre : « tous les princes de France ne furent pas bien contentz du roy d'Angleterre, et desiroient grandement les Francois que le roy de France se disposast de guerroyer les Anglois ». ⁴⁵⁷ Ainsi, les deux auteurs insistent sur la rancœur ressentie par les princes français. Surtout, il s'agit d'entretenir l'animosité entre les deux royaumes ce qui justifie, plus tard, la reprise de la guerre sous Henri V.

3.2. Le Soulèvement de l'Épiphanie

Les deux développements qui suivent s'attachent à étudier la réception du Soulèvement de l'Épiphanie, c'est-à-dire la tentative de contre coup d'État contre Henri IV.

3.2.1. La trahison et la loyauté

La trahison est une des forces motrices du récit des chroniqueurs comme l'atteste le nom de la chronique éponyme : *La traïson et mort du roy Richart d'Engleterre*. L'épisode du Soulèvement de l'Épiphanie souligne tout particulièrement ce point et le lie à la loyauté. En effet, Creton indique, lors de l'hommage dû à Henri IV, qu'un complot est en préparation et affirme en filigrane que certains nobles restent loyaux à Richard II, puisqu'ils ne rendent pas hommage à Henri.

« Firent au duc Henry hommaige.
Mais les aucuns de bon courage
Ne le firent pas vrayment,
Ains avoient secrètement
Ja pieca maciné sa mort,
Pour ce que par force et a tort
S'estoit fait ce jour couronner ». ⁴⁵⁸

La conspiration est connue sous le nom de Soulèvement de l'Épiphanie. Rassemblant Jean de Hollande, Édouard d'York, Thomas Holland et Thomas Despenser, le soulèvement a comme objectif la capture d'Henri IV et ses fils aux célébrations du Nouvel An à Windsor ainsi que la réinstallation de Richard II sur le trône anglais. Pourtant, la trahison d'Édouard d'York compromet les plans et, finalement, les insurgés fuient la capitale en proclamant avoir délivré le roi Richard et en exhibant son sosie Richard Maudelyn comme preuve. Le contre coup d'État est un échec : les participants sont exécutés.⁴⁵⁹ Plus particulièrement, la trahison est présente à deux moments du soulèvement : lorsqu'Édouard d'York annonce à son père, le duc d'York, la conspiration et lorsque les instigateurs sont exécutés.

Creton dévoile la faiblesse du complot à travers le duc d'Albemarle qui se porte coupable de trahison envers les insurgés :

⁴⁵⁵ *Chronique de la traïson, op. cit.*, p. 107.

⁴⁵⁶ Isabelle LE BIS, « Pratique de la diplomatie », *op. cit.*, p. 103.

⁴⁵⁷ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques, op. cit.*, p. 55. Pour Monstrelet voir : ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet, op. cit.*, p. 32-34.

⁴⁵⁸ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton, op. cit.*, p. 135.

⁴⁵⁹ Nigel SAUL, *Richard II, op. cit.*, p. 424-425.

Chapitre 3 : La destitution

« Mais quant le duc d'Aumale vit
Le mandement et contenu
Des lettres, ou il fu tenu
Par sa promesse et foy baillie, [...]
Elas, il n'estoit pas parfait ;
Jamaiz ne sera, qu'i n'y père,
Car au viel duc de Iorc son père
Les lettres des seingneurs porta. »⁴⁶⁰

En premier lieu, le chroniqueur exalte le serment sur lequel la conspiration repose. Il s'agit d'un processus normal que de prêter serment, ensemble, soit sur la bible ou des reliques soit par écrit, car c'est la mise en mémoire collective de l'engagement qui permet d'éviter la trahison. Aussi, le duc d'Albemarle dénonce l'instigation à son père, celui à qui il doit fidélité : il y a donc un conflit de valeur entre un serment écrit et un autre « naturel », car la loyauté envers le père était régulièrement signalée comme exemple de loyauté envers son seigneur, à l'instar du développement fait par le *Manuel* de Dhuoda.⁴⁶¹

Jean de Wavrin détaille plus longuement cet épisode. Alors que le duc rencontre son père pour lui montrer les lettres où le serment des conjurés figure, Jean de Wavrin insère la réprimande du duc d'York :

« Haa, mauvaiz larron, tu as este trahitre au roy Richard par cy devant, et maintenant voelz estre trahitre au roy Henry ton prochain cousin, et tu desleal parjur, scez bien que jay obligie mon corps et mes heritages en plain parlement, si parchoy clerement que tu me veulz faire morir, mais, par Saint George, jaieme mieulz que tu soies pendu. »⁴⁶²

Cet extrait insiste sur une double trahison, car le duc d'Albemarle a, en effet, trahi Richard II en retardant son retour d'Irlande, puis en dévoilant le soulèvement, mais il trahi aussi Henri IV par sa participation au soulèvement. Cette double trahison, c'est sa famille qui doit la porter, car Albemarle jette le discrédit sur elle et compromet le lignage tout entier. Surtout, la fidélité à un souverain est durement acquise, et cela par un dévouement important, mais aussi parfois par des gages financiers ou familiaux : par exemple Guillaume le Maréchal donne à Jean sans Terre son fils aîné et des chevaliers en gage de fidélité.⁴⁶³ Ainsi, la réaction du duc d'York est toute proportionnée, car la situation de sa famille pourrait être mise en péril par l'erreur de son fils.

Le théâtre de la trahison se poursuit lors de l'exécution du demi-frère de Richard II, Jean Holland. L'auteur de la *Traïson* et Jean de Wavrin fournissent un récit similaire, le second utilisant le premier comme source. Ils insistent en particulier sur un dialogue entre le bourreau, un écuyer désigné pour faire la besogne, et le condamné. Jean Holland parvient à faire douter le bourreau en lui indiquant que :

« Amis, pourquoy me voelz tu oster la vye que Dieu ma prestee ? Je ne meffis oncques riens a toy ne a ton lignage, et si vois bien quil y a ycy sept ou huit mille personnes ou plus dont il nen y a nulz quy me voeille faire destourbier de mon corps fors que toy. A mon amy, pourquoy peulz tu trouver en ton corage et en ta conscience de moy occir ? »⁴⁶⁴

Jean Holland ajoute en pleurant⁴⁶⁵ :

⁴⁶⁰ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 139.

⁴⁶¹ Maïté BILLORÉ, « Introduction », op. cit., p. 22-23.

⁴⁶² JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, op. cit., p. 23.

⁴⁶³ Maïté BILLORÉ, « Introduction », op. cit., p. 23-24.

⁴⁶⁴ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, op. cit., p. 48. Pour le même extrait chez l'auteur de la *Traïson* voir *Chronique de la traïson*, op. cit., p. 99.

⁴⁶⁵ Nous remarquons l'importance des larmes qui, comme ce qui a été dit dans le premier chapitre, jouent le rôle d'un « lubrifiant social ». Laurent SMAGGHE, « Les émotions dans les cours princières », op. cit., p. 210-211.

« Las moy ! Se je feusse alle a Romme quant nostre saint père le pappe me manda querir pour estre son mareschal, je ne feusse pas en dangier, mais il est trop tard : je prie a Dieu qui me voeille mes pechies pardonner »⁴⁶⁶

Les auteurs ont comme objectif de décrire Jean Holland en opposition avec les vices du traître. Maïté Billoré note que les traîtres « sont les plus grands pécheurs de l'humanité. Ils sont motivés par l'envie, la soif de pouvoir, l'ambition. [...] Les renégats ont rompu avec les valeurs chrétiennes, ils sont devenus sacrilèges en s'en prenant au roi, ils ont prêté sur les saintes reliques des serments hypocrites et sont coupables de parjure, pire, ils ont renié leur foi. »⁴⁶⁷ En se portant comme juste envers le lignage du bourreau et défenseur du pape, Jean Holland sème le doute dans l'esprit de son exécuteur. La stratégie semble fonctionner : le bourreau conteste le bien-fondé de l'exécution et remet en question les ordres de la comtesse d'Arundel. D'ailleurs, elle n'a d'autre choix que de menacer l'écuyer de mort pour qu'il s'acquitte de sa funeste tâche : « Tu feras ce que tu as promis, ou je feray a toy mesmes trenchier la teste. »⁴⁶⁸ La scène se termine par la mort du condamné. Cet épisode permet d'établir une réflexion sur ce qu'est la trahison, car pour les chroniqueurs, Jean Holland n'a fait que de rester fidèle au roi Richard et ne peut donc pas trahir Henri IV puisqu'il ne le considère pas comme tel. D'ailleurs, la chronique de Creton insiste sur le fait qu'Henri n'est pas roi en le nommant, même après son couronnement, « duc Henry ». ⁴⁶⁹ Aussi, le bourreau manque de se montrer traître à son suzerain en doutant de la justesse de l'exécution et en refusant de la faire. Ainsi, les auteurs veulent faire réfléchir l'audience sur le lien entre la trahison et la réalisation d'un ordre, car ils ne blâment pas l'écuyer d'avoir dû exécuter Jean Holland, mais ils insistent sur son innocence et sa capacité à avoir contesté ce qui lui paraissait injuste.

Si chez l'auteur de la *Traïson* les raisons d'un tel développement tiennent certainement de sa proximité avec le pouvoir royal français. Il s'agit de se prémunir contre une rébellion envers le roi de France à un moment où l'opposition entre le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne arrive à son paroxysme. L'auteur se trouve alors dans la suite du développement des concepts classiques de la trahison qui lie lèse-majesté et trahison : il faut alors comprendre que le chroniqueur utilise l'histoire de Richard II pour exalter la majesté des rois et décrier toute trahison contre ceux-ci. Le trépas de Jean Holland sert alors d'*exemplum* : en cas de renversement de monarque, il est juste d'essayer de le remettre sur le trône.⁴⁷⁰

Pour Jean de Wavrin, il s'agit certainement de revenir sur la trahison qui est, en quelque sorte, le mal du XV^e siècle puisqu'en Angleterre et en France deux conflits internes font rage : la guerre des Deux-Roses et la guerre civile entre Armagnac et Bourguignon. Ainsi, cet épisode permet d'introduire une réflexion chez le lecteur qui se répercute sur le reste du récit développé dans le cinquième et sixième volumes. D'ailleurs, il insiste sur la paranoïa qui règne dans le discours prononcé par Henri IV à Londres à l'occasion de sa joyeuse entrée :

« Par Saint George, cest belle chose de vous veoir tous ensamble, pourveu que vous soiez tous bons et loiaulz amis les ungz autres ; certainement il y a des trahitres entre vous, mais je prometz a Dieu et a monseigneur Saint George que je esracheray les maulvais arbres quy sont en mon gardin, et y planteray teles herbes quy me seront bonnes et saines. »⁴⁷¹

Sur un ton pragmatique, Henri IV sait que la loyauté n'est que durement acquise et que les intrigues de cour ne s'arrêtent pas après l'exécution des membres de l'opposition. D'ailleurs, en cela il fait écho à l'ouvrage de Walter de Milemete, *De nobilitatibus sapientii et prudentiis regum*, qui

⁴⁶⁶ *Ibid.*

⁴⁶⁷ Maïté BILLORÉ, « Introduction », *op. cit.*, p. 21.

⁴⁶⁸ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 48. *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 99.

⁴⁶⁹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 139.

⁴⁷⁰ Maïté BILLORÉ, « Introduction », *op. cit.*, p. 17-18.

⁴⁷¹ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 45.

Chapitre 3 : La destitution

conseillait aux rois Édouard II et Édouard III de se méfier de certains de leurs conseillers.⁴⁷² De plus, Jean de Wavrin a pu calquer sur ce discours la situation du début du règne d'Henri IV à l'instar de la rébellion des Percy.

3.2.2. L'exécution des instigateurs

Il vient d'être question de la trahison et des réflexions qui l'entourent lors du Soulèvement de l'Épiphanie. Toutefois, le jugement et l'exécution des insurgés témoignent d'une stratégie de communication. En effet, le Religieux de Saint-Denis, la *Traïson* et Jean de Wavrin ont une stratégie semblable vis-à-vis de la narration de l'exécution de Jean Holland. En effet, les trois chroniqueurs indiquent que l'exécution se fait à la suite de la capture du condamné par la comtesse d'Arundel et malgré l'ordre d'envoyer l'insurgé à Henri :

« Le comte de Huntingdon, frère naturel du roi Richard, cherchait à se sauver en Ecosse, lorsqu'il fut arrêté et mis en prison par les gens de la comtesse d'Hereford, dont le roi Henri avait épousé la fille. À cette nouvelle le roi, qui voulait user de clémence envers lui, parce qu'il était son beau-frère, pria la comtesse de lui envoyer son prisonnier. Mais elle s'y refusa et lui manda qu'il n'aurait que le tronc ou la tête, et en même temps elle fit décapiter le comte. Elle avait toujours nourri contre lui une haine implacable, parce qu'il avait contribué par ses intrigues et par ses conseils au supplice du duc de Gloucester, le mari de sa seconde fille. Elle fit porter au roi la tête de la victime par le comte d'Arundel, comme elle l'avait promis. »⁴⁷³

Ainsi, d'une condamnation qui a pour motif principal la trahison, l'exécution passe pour une vendetta personnelle entre la comtesse et Jean Holland sur fond d'oppression. D'ailleurs, les deux autres chroniqueurs insistent de manière plus importante sur les griefs portés contre Jean Holland :

« Sire que dites vous ? Ne vous repentees pas que par le conseil de vous et dautres monseigneur mon pere fut mis a mort ? Et si avez long temps tenu ma terre, et avec ce avez tres maulement gouverne ma seur et moy, tant que par droite povrete ma convenu partir du roialme d'Angleterre, et se neust este mon cousin de Clarence je feusse mort de disette. Et toy, villain, ne te souvient il pas comment je tay maintes fois deschaussie et fourby tes sollers du temps que tu faisoies lessay devant le roy Richard ? Tu me faisoies lors tenir ainsi comme se jeusse este ton paillart ; or est venue lheure " que jauray vengeance de toy »⁴⁷⁴

Ainsi, la vengeance repose sur des relations asymétriques entre les protagonistes : là où le comte d'Arundel avance avoir été un bon écuyer auprès de Jean Holland, le condamné devient un oppresseur qui a profité des faveurs accordées par Richard II. Rappelons-le, après l'exécution du comte d'Arundel, ce sont à la fois les mauvais conseils que Richard II reçoit et la distribution des terres du comte qui ont été particulièrement mal accueillis par la noblesse anglaise.

Ce que les chroniqueurs soulignent, c'est l'absence de procès et la méthode d'exécution. En effet, Jean Holland n'est pas jugé, car Henri, après avoir reçu le message de la comtesse d'Arundel, envoie le comte d'Arundel pour « mamenez tous les prisonniers quelle a devers elle, mors ou vifz ». ⁴⁷⁵ Ainsi, l'exécution a lieu par décapitation sur une place publique où se trouve « environ plus de huit mille paysans [...] pour le faire morir ». ⁴⁷⁶ La foule est un réel acteur de l'exécution, puisqu'elle pousse le comte d'Arundel à condamner Jean Holland à la décapitation. ⁴⁷⁷ Après une exécution particulièrement dure où neuf coups de hache sont nécessaires pour décoller

⁴⁷² Cary NEDERMAN, « "There are No Bad Kings" », *op. cit.*, p. 152-153.

⁴⁷³ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, *op. cit.*, p. 743. Pour le récit des autres chroniqueurs voir *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 96 et JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁷⁴ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 47. Pour le récit de la *Traïson* voir *Chronique de la traïson*, *op. cit.*, p. 98.

⁴⁷⁵ *Ibid.*

⁴⁷⁶ *Ibid.*

⁴⁷⁷ Micheal STANSFIELD, *The Holland Family, Duke of Exeter, Earls of Kent and Huntingdon, 1352-1475*, Université d'Oxford, 1987 [Thèse de doctorat], p. 140.

Jean Holland, la tête est plantée sur une pique et est amenée à Londres avec les prisonniers restants. Le funeste cortège est accueilli par les « trompettes et menestrelz sonnans ». ⁴⁷⁸ Toutefois, ce que nous décrivent les chroniqueurs est différent de ce dont on pourrait attendre de l'exécution de quelqu'un coupable de haute trahison. En effet, s'il n'existe pas de règles fixes quant à la peine à infliger, les supplices sont toujours très durs et multiples : pendaison, démembrement, équarrissage, etc. Le principe est de proposer une exécution à la hauteur de la faute commise et de massacrer le corps. ⁴⁷⁹ Pourtant, l'exécution de Jean Holland est une décapitation, typique des nobles. ⁴⁸⁰ Ainsi, malgré la trahison, la méthode d'exécution reste celle attendue au regard du rang du condamné et d'une vengeance personnelle. Seule la honte qui résulte de la publicité du corps du condamné constitue une pratique courante qui permet une humiliation collective au-delà du lieu d'exécution. D'ailleurs, les trois auteurs rendent compte de cette réalité : « Le même jour, le comte de Rutland présenta la tête du sire de Spenser. Le roi fit placer les deux têtes sur le pont de Londres ». ⁴⁸¹

Le Religieux de Saint-Denis continue, dans le même chapitre, à narrer le sort des compagnons de Jean Holland. Plus particulièrement, il revient sur le procès de ceux-ci :

« Alors on arrêta au nom du roi messire Walden, qui avait été dépouillé de l'archevêché de Canterbury, l'évêque de Carlisle, l'abbé de Westminster, maître Jean Derby, le sire de Berucort, Brocas Gaston, le sire de Selle et ledit Magdalain, qui ressemblait tant au roi Richard. Le comte d'Arundel les conduisit devant la Chambre des communes pour y être jugé. Après un interrogatoire de trois heures, qui n'avait fourni contre eux aucune charge, aucun motif de condamnation à mort, le comte d'Arundel demanda ce qu'il fallait en faire ; on lui répondit qu'il pouvait tous les mettre à mort s'il voulait. Il rendit la liberté à l'archevêque, et fit reconduire l'abbé et l'évêque en prison ; quant aux quatre autres, quoiqu'il fit déjà nuit, il les envoya au gibet, où ils eurent la tête tranchée. » ⁴⁸²

Dans cet extrait le Religieux de Saint-Denis accentue l'injustice qui émerge du jugement. En effet, il souligne qu'il n'y a pas eu de charges à l'encontre des insurgés, tout prêtait à croire qu'ils allaient avoir la vie sauve et, peut-être, être réincorporé dans la société. Toutefois, le comte d'Arundel condamne, à sa discrétion, les uns et les autres, à des peines inégales suivant une distinction relevant de la laïcité des condamnés. De cette manière, les chroniqueurs s'assurent de susciter des sentiments qui relèvent de l'injustice et de la compassion, car pour un même crime, les peines sont différentes. ⁴⁸³ En revanche, l'exécution ne semble pas réellement relever de la trahison, car il y a des hésitations quant à la méthode d'exécution à choisir ; après une pendaison, on leur demande : « Dictes entre vous lesquelles sont de vostre accord. La ne respondi nul fors que Magdelein lequel demanda piteusement au maire de Londres. Helas seray je escartellez. Le maire respondi Nennil par ma foy mais vous arez la teste coupée. » ⁴⁸⁴ De plus, l'exécution a lieu la nuit, ce qui compromet la publicité de l'humiliation bien que « XLIII et IIII falloz » ⁴⁸⁵ ont été apportés.

L'exécution des traîtres est marquée par un esprit de vengeance dû à la trahison. Cependant, cet esprit a des précédents dans l'histoire anglaise, notamment à la cour d'Édouard II. Piers Gaveston, le premier favori du roi Édouard II est exécuté pour trahison le 19 juin 1312, la relève est prise par les Despenser avant qu'ils soient, Hugues le Jeune et son père, tués en 1326

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 49.

⁴⁷⁹ Maïté BILLORÉ, « Introduction », *op. cit.*, p. 24-34.

⁴⁸⁰ Freddy JORRIS, *Mourir sur l'échafaud. Sensibilité collective face à la mort et perception des exécutions capitales du bas Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime*, Liège, Édition du Céfal, 2005, p. 17-19.

⁴⁸¹ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, *op. cit.*, p. 743. Pour le récit des deux autres chroniqueurs, voir : *Chronique de la trahison*, *op. cit.*, p. 100 et JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, *op. cit.*, p. 49.

⁴⁸² *Ibid.* La *Traïson* reprend un récit similaire voir : *Chronique de la trahison*, *op. cit.*, p. 101-102.

⁴⁸³ Il se peut aussi que l'appartenance au clergé de certains condamnés ait encouragé une certaine clémence puisque normalement ils auraient dû être jugés selon le droit canon. Toutefois, des ecclésiastiques sont régulièrement accusés de trahison comme en 1308 avec Guichard, évêque de Troyes. Maïté BILLORÉ, « Introduction », *op. cit.*, p. 20.

⁴⁸⁴ *Chronique du religieux de Saint-Denis*, *op. cit.*, p. 102.

⁴⁸⁵ *Ibid.*

pour les mêmes raisons. D'une part, les griefs portés sont orientés vers la trahison envers le roi et la couronne. Pourtant, si c'est la trahison qui a été retenue, d'autres motifs prévalent : rancœurs personnelles, mauvais conseils, favoritisme du roi et abus des offices qui leur ont été confiés. La trahison n'est qu'un mobile qui, loin d'être totalement fondé, doit écarter les favoris du roi.⁴⁸⁶ Nous retrouvons dans ces motifs d'accusation des similitudes avec ceux de l'exécution de Jean Holland : trop poche du roi, son demi-frère, il a profité des réformes territoriales, il a mal géré les propriétés reçues après l'exécution du comte d'Arundel, il s'est montré peu agréable envers les héritiers du comte, il a « mal conseillé » le roi dans ses décisions judiciaires et politiques. Les seules différences entre les favoris d'Édouard II et ceux de Richard II est leur milieu social : bien que la famille Mortimer soit élevée socialement, Piers Gaveston est, au départ, le fils d'un chevalier gascon.⁴⁸⁷ Vu sous cet angle, ce n'est pas tant sa trahison à Henri IV qui fait défaut, mais plutôt une nouvelle dynamique du pouvoir qui a exclu certains nobles de la gestion du royaume. Pour reprendre la formule de Gilles Lecuppre : « En un mot, donc, les grands disent ou font dire la trahison du favori et ceci pour remédier aux affres de la jalousie et de la peur ». ⁴⁸⁸ Peur qui est d'autant plus présente que Richard II, à ce moment, n'est pas encore mort et qu'un retour reste possible.

3.3. De la destitution à la réflexion

3.3.1. L'école des princes

La mise en récit des événements répond à certains besoins de la part des chroniqueurs. Outre leur passion pour l'histoire, ils doivent présenter un récit qui fera l'unanimité auprès de leurs patrons. Ainsi, quand Froissart détaille les expéditions en Irlande, il fait un excursus pour citer son discours à Henry Christède et pour mentionner son objectif :

« la grace de dieu est bonne, qui la peut avoir, et peut moult valloir, mais on voit petit de seigneurs terriens presentement augmenter leurs seignouries se ce n'est par puissance ; et quant je seray retourné en la conté de Haynnault, dont je suy de nation, et je parleray de ceste manière, sachiés que j'en seray examinez et demandés moult avant. car velà monseigneur le duc Aubert de Baiviere, conte de Haynnau, de Hollande et de Zellande, et son filz guillemme de Baiviere, qui s'escripvent seigneurs de Frise, qui est ung grant roialme et puissant, et lesquelz y claiment à avoir droit et aussi ont fait leurs predicesseurs, mais les Frisons ne voellent escheir en nulle voye de raison ne congnoistre ne venir à obeissance ne oncques ne firent. »⁴⁸⁹

Froissart veut aider ses patrons en leur donnant un exemple de la soumission d'un peuple, car pour Aubert de Bavière et son fils, Guillaume IV de Hainaut, la Frise est un enjeu de conquête considérable. En effet, cet espace, où les structures sociales sont simples et où la féodalité ne s'est que très peu implantée, est convoité par les comtes de Hollande dès Guillaume II de Hollande au XIII^e siècle, puis par ceux de Hainaut auxquels ceux de Hollande et Zélande sont rattachés.⁴⁹⁰ Au XIV^e siècle, sous Aubert de Bavière et son fils, des combats sont régulièrement menés contre le territoire avec de brefs moments de contrôle.⁴⁹¹ Il s'agit, pour Froissart, de concevoir l'histoire

⁴⁸⁶ Gilles LECUPPRE, « Faveur et trahison à la cour d'Angleterre au début du XIV^e siècle », dans Maïté BILLORÉ et Myriam SORIA (éd.), *La trahison au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 197-206.

⁴⁸⁷ Jeffrey HAMILTON, « Piers Gaveston », dans *Oxford Dictionary of English Biography*, <https://www.oxforddnb.com/display/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-10463?rskey=WHLCUf&result=1> (consulté le 9 mai 2024).

⁴⁸⁸ Gilles LECUPPRE, « Faveur et trahison à la cour d'Angleterre au début du XIV^e siècle », *op. cit.*, p. 201.

⁴⁸⁹ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, *op. cit.*, p. 383.

⁴⁹⁰ Baukje FINET-VAN DER SCHAAF, « L'image de la Frise et des Frisons dans la littérature en ancien et en moyen français et dans quelques chroniques en moyen néerlandais », dans Hans VAN DIJK et Willem NOMMEN (éd.), *Aspect de l'épopée romane. Mentalités, idéologies et intertextualités*, Groningen, Egbert Frosten, 1995, p. 441-451, ici plus précisément p. 447.

⁴⁹¹ Vries OELE, « Frisonica libertas : Frisian Freedom as an Instance of Medieval Liberty » dans *Journal of Medieval History*, vol. 41, n° 2, 2015, p. 229-248, ici plus précisément p. 231-233. Élodie LECUPPRE-DESJARDIN et Gilles LECUPPRE, « Anno 5. Regni », *op. cit.*, p. 833-836.

comme un recueil d'exemples qui, mis en récit, doit enseigner et plaire. Les deux aspects vont de pair : à travers des événements savamment agencés et modifiés, Froissart propose une histoire réelle, mais quelque peu fantasmée, riche d'enseignements pour ses patrons et lecteurs.⁴⁹² Philippe Contamine note qu'il s'agit pour Froissart de « procurer des modèles, des héros pour s'y référer ou si comparés » aux jeunes gentilshommes, aux écuyers.⁴⁹³ Ainsi, la fin du règne de Richard II serait un modèle considérable pour les lecteurs : Richard II s'impose en Irlande et il répare l'affront qu'avaient fait les *Lords Appellant*. Pourtant, lorsque Froissart rejoint la cour de Richard II, il est mal accueilli. Le souvenir de son ancienne patronne, Philippa de Hainaut, le hante : l'Angleterre ne se montre plus si hospitalière.⁴⁹⁴ La destitution de Richard relèverait d'un déclin que le chroniqueur a du mal à saisir. Il tente de trouver des explications à travers des prophéties forgées *a posteriori*, la Fortune et les actions de Richard II. Cela renforce l'aspect didactique des *Chroniques* de Froissart qui sont autant d'avertissements que de prouesses qui ont su être appréciées des lecteurs.

Le début de la chronique de Jean Creton expose la raison du départ du chroniqueur pour l'Angleterre, puis l'Irlande :

« "Amy, je vous pri chierement
 "Qu'en Albion vueilliez joyeusement
 "Avecques moy venir ; prochainement
 "Y vueil aler."

Je respondi: "Monseigneur, commander
 "Povez sur moy, je sui prest d'encliner
 "Ma volente a vostre bon penser,
 "N'en doutez ja." »⁴⁹⁵

Ainsi, l'agenda de Jean Creton est assurément proche de celui de son protecteur, John Montagu. Cette proximité a surement influencé l'écriture de la chronique de Creton puisque John Montagu est reconnu par Christine de Pizan pour être « un gracieux chevalier aimant les poèmes et étant lui-même un poète courtois ». ⁴⁹⁶ La forme versifiée de la chronique de Creton a été influencée par cet amour de la poésie. John Montagu est aussi reconnu pour son orthodoxie, si le chroniqueur anglais Thomas Walsingham l'accuse d'avoir été Lollard,⁴⁹⁷ Anthony Goodman infirme cette accusation en insistant sur le caractère religieux du comte de Salisbury.⁴⁹⁸ Dès lors, les innombrables parallèles religieux faits par Creton relèvent sans doute d'une adaptation à son protecteur. Enfin la proximité entre les trois hommes, Creton, Montagu et Richard II, justifie l'écriture de la chronique : après avoir partagé avec son protecteur et le roi des liens, il est impensable pour le chroniqueur de laisser leur mort dans l'oubli. Ainsi, il s'agit de mettre en mémoire un événement de l'histoire qu'il juge important. D'ailleurs, le chroniqueur exprime ce besoin par le biais des paroles de John Montagu :

⁴⁹² Pierre COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, op. cit., p. 368-369.

⁴⁹³ Philippe CONTAMINE, « Froissart : Art militaire, pratique et conception de la guerre », dans John PALMER (éd.), *Froissart : Historian*, Oxford, Boydell Press, 1981, p. 132-144, ici plus précisément p. 132.

⁴⁹⁴ Michel ZINK, *Froissart et le temps*, op. cit., p. 13.

⁴⁹⁵ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 1.

⁴⁹⁶ Nancy BRADLEY WARREN, « Christine de Pizan. Women's Literary Culture and Anglo-French Politics », dans Corinne SAUNDERS et Diane WATT (éd.), *Women and Medieval Literary Culture. From the Early Middle Ages to the Fifteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023, p. 438-456, ici plus précisément p. 438.

⁴⁹⁷ Les Lollards sont membre d'un courant hérétique fondé en Angleterre par John Wyclif. Ce courant s'oppose au clergé et prône une doctrine de prédestination dans laquelle ceux qui obtiennent la grâce de Dieu doivent exercer le pouvoir politique et religieux. Cameron EUAN, « Dissent and Heresy » dans Ronnie PO-CHIA HSIA (éd.), *A companion to the Reformation World*, Oxford, Blackwell, 2004, p 3-21, ici plus précisément p. 6.

⁴⁹⁸ Anthony GOODMAN, « Montagu [Montacute], John, third earl of Salisbury », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, <https://www.oxforddnb.com/display/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-18995?rskey=VhUVNR> (consulté le 17 mai 2024). Lorna FINLAY, La prinse et mort du Roy Richart d'Angleterre, *based on British Library MS Harley 1319*, op. cit., p. 19-26.

Chapitre 3 : La destitution

« Et puis apres le desfaire a douleur
Il m'est advis que c'est si grant erreur,
Qu'a tousjours maiz

On les devroit tenir pour tresmauvaiz,
Et que croniques nouviaux en feussent faiz,
Afin qu'on vist plus longuement leurs faiz
Et vasselage

Le conte alors, qui fu subtil et saige,
Dist a ses gens: "Gardez bien ce passage,"
"Et je m'en voiz par dessus le rivage" »⁴⁹⁹

Creton ne se contente pas de raconter la destitution de Richard II, il produit une réflexion autour d'elle en l'introduisant plus largement dans l'histoire antique. Dans une ballade, il détaille l'expansion de Rome et s'arrête sur des exemples de guerres civiles. Il souligne les proscriptions de Sylla à l'encontre des partisans de Marius et la guerre entre Pompée et César. Il s'agit pour l'auteur d'« advisez [...], le noble sang de France » à travers des exemples qui sont réactualisés par la destitution de Richard II.⁵⁰⁰ Cela signifie qu'il pense que ce sont les dissensions internes qui provoquent la chute d'un royaume ou d'une dynastie et qu'en conséquence les princes doivent vivre en harmonie : « de concorde vestus // C'est un habit qui est de grant vertus ».⁵⁰¹

Émettre des conclusions vis-à-vis du but poursuivi par l'auteur de la *Traïson* est difficile tant peu d'informations sont disponibles. D'ailleurs, il ne parle jamais à la première personne, ce qui ne permet pas de comprendre son sentiment personnel. Certainement, une partie de ses motivations sont identiques à celles de Creton puisqu'ils ont tous les deux fait partie de la suite de Richard II. Seul le titre peut servir de base à la constitution d'une hypothèse : tout comme Creton, l'auteur veut mettre en mémoire un événement qui l'a choqué. Ce choc se traduit par l'usage d'un titre fort réduisant Richard à un homme trahi.

L'objectif du Religieux de Saint-Denis est, avant tout, d'écrire l'histoire de la vie de Charles VI. Dans cette optique, il ne peut ignorer la matière anglaise à cause des rapprochements de la France et de l'Angleterre. Ainsi, aborder la destitution de Richard c'est aussi aborder le sort du roi de France puisqu'il y a eu des conséquences concrètes sur le royaume à l'instar de l'instabilité des trêves. Au-delà des conséquences, le mariage entre Isabelle et Richard a lié les deux familles. Aussi, comme le note Bernard Guenée : pour « Michel Pintoin, le devoir de l'historien est de ne rien cacher à la postérité de ce qu'elle doit suivre ou éviter ».⁵⁰² On conçoit mal comment il aurait pu omettre la chute de Richard II. De plus, Michel Pintoin se retrouve héritier des tendances historiographiques de l'abbaye de Saint-Denis, d'où il provient. En effet, si l'œuvre du chroniqueur était un brouillon qui devait aboutir à une Grande Chronique de France, elle suit la tendance des historiographes royaux d'ajouter aux récits de la vie du roi, ceux de ses familiers, comme le note Antoine Brix.⁵⁰³ Néanmoins, la présence de la chute de Richard II peut poser aussi la question de la valorisation du règne de Charles VI, car n'oublions pas que les épisodes de folie du roi, la régence et la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons ternissent un récit qui doit servir la couronne française. Ainsi, exposer les déboires internes à la politique anglaise permet de nuancer ceux de la France. C'est une manière de relativiser la politique interne française. En revanche, cela introduit

⁴⁹⁹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, op. cit., p. 75.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 179.

⁵⁰¹ *Ibid.*

⁵⁰² Bernard GUENÉE, « Tragédie et histoire chez le Religieux de Saint-Denis », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 150, n° 2, 1992, p. 223-244, ici plus précisément p. 224.

⁵⁰³ Antoine BRIX, *Itinéraires et séjours des rois d'encre*, op. cit., p. 625-626.

un avertissement pour le lecteur : à la manière de la ballade de Creton, Michel Pintoin prévient que nul n'est à l'abri d'être démis. Finalement, la question de la finalité de l'œuvre doit se poser. Dans quelle mesure certains passages étaient-ils voués à être conservés dans la version finale ? La chute de Richard II aurait-elle gardé la place que Michel Pintoin lui a accordée ?

Les chroniques de Monstrelet et de Jean de Wavrin ont la particularité d'utiliser la destitution de Richard II quelques décennies après les faits. Il ne s'agit donc plus, comme chez Creton ou la *Traïson*, de mettre en mémoire un événement vécu aux côtés des principaux acteurs. En revanche, ils ont tous les deux l'avantage de réactualiser cet épisode au milieu du siècle. En ce qui concerne Monstrelet, bien qu'il ait offert un ouvrage au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, il n'écrit pas sur commande. En revanche, nous aurions tort de ne pas introduire ce récit dans le contexte de la cour bourguignonne qui, depuis Philippe le Hardi, est amatrice de livres. Le caractère bibliophile des Bourguignons s'est développé surtout sous Philippe le Bon. D'ailleurs, la pléthore d'ouvrages qu'ils possèdent est largement valorisée lors de lectures privées, mais aussi lors d'événements à l'instar de joyeuses entrées. Ainsi, il est possible que la mise en mémoire des événements relatifs à la chute Richard II ait participé à cette culture historique importante, même indirectement. De plus, concernant Monstrelet, il affiche explicitement un objectif similaire à Froissart. Comme l'illustre parfaitement Pierre Courroux, il s'agit pour Monstrelet de donner une fonction didactique à destination des jeunes chevaliers, chevaliers bien présents à la cour des ducs de Bourgogne.⁵⁰⁴ Ainsi, l'opposition entre Louis d'Orléans et Henri IV est un modèle d'action : le lecteur comprend qu'il faut se conduire loyalement. La conversation entre Henri IV, alors sur le point de mourir, et le futur Henri V, permet de faire réfléchir l'audience sur l'usurpation et la justesse des actions.

3.3.2. « Comment les fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent diversament »⁵⁰⁵

Cette phrase est prononcée par Jean Froissart après la mort de Richard II et pose la question de l'importance de la Fortune dans la narration. La Fortune est une déesse de l'antiquité gréco-romaine responsable du sort des individus. Si le développement du christianisme a remis en question la croyance notamment par les Pères de l'Église, la Fortune est restée un élément important de la pensée philosophique et historique au Moyen Âge. Plus précisément, elle voit son essor à partir de la Renaissance carolingienne puis au XII^e siècle et est popularisée par des auteurs comme Boèce, puis régulièrement invoquée dans le style de la poétique et historiographique.⁵⁰⁶

Lorsque Froissart raconte la mort de Richard II, il place la destitution dans le cadre plus large de la fortune :

« Or considerez, seigneurs, rois, ducs, contes, prelatz et toutes gens de lignage et de poissance, comment les fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent diversament. Car le roy Richard regna roy d'Angleterre .xxij. ans, en grant prosperité, tant que de tenir estas et seignories, car il n'y ot oncques roy en Angleterre qui despendist autant à cent mille flourins par an pour son hostel seulement et son estat tenir, que fist le roy Richard de Bordiaux »⁵⁰⁷

Pour le chroniqueur, la destitution de Richard II est un exemple des revirements de la Fortune. Plus particulièrement, il met en contraste le long règne prospère de Richard au cours duquel il vivait dans le luxe et la profusion avec sa chute. Il s'agit de renverser la condition de Richard, car la Fortune, en tournant sa roue, se détourne de lui, ce qui provoque sa chute. Toutefois, Froissart n'émet pas de jugement, la Fortune est employée seule et non avec d'autres qualificatifs

⁵⁰⁴ Pierre COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, op. cit., p. 408-431.

⁵⁰⁵ JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 651.

⁵⁰⁶ Goetz HANS-WERNER, « Fortuna in der hochmittelalterlichen Geschichtsschreibung », dans *Dans Mittelalter*, vol. 1, 1996, p. 75-89, ici plus précisément p. 75-77.

⁵⁰⁷ *Ibid.*

Chapitre 3 : La destitution

qui peuvent en changer le sens comme l'historiographie le faisait généralement : *bona fortuna* (bonne fortune), *prospera fortuna* (fortune prospère), *felix fortuna* (heureuse fortune), *fortuna sinistra* (sinistre fortune), *fallax fortuna* (fausse fortune).⁵⁰⁸ Ainsi, il se contente d'avertir la noblesse du caractère changeant de la vie. Il s'agit de profiter des moments où la Fortune sourit, pour préparer ceux où, au contraire, elle se détourne. Enfin, en mobilisant la Fortune, Froissart tente d'expliquer les événements qui sont inexplicables, car inattendus.⁵⁰⁹ Le Religieux de Saint-Denis en fait la même utilisation. En effet, il déploie le thème de la Fortune dans un chapitre précédent la destitution de Richard II. Après quelques lamentations, il conclut par un discours de Richard II :

« Ô vous qui dans le trône avez mis votre espoir,
Qui goûtez les douceurs du souverain pouvoir,
Vous qui, sans redouter la fortune inconstante,
Vous livrez tout entiers à sa faveur changeante,
Regardez-moi. Jamais des revers plus cruels
N'ont prouvé leur néant aux superbes mortels »⁵¹⁰

Comme Froissart, il insiste pour imputer à la Fortune la responsabilité de la destitution. Toutefois, son paragraphe semble plus tenir de la didactique que de la justification. Il prévient ses lecteurs de ne pas crier victoire trop vite, car la Fortune tourne rapidement la roue : une situation heureuse peut vite aboutir à de grands malheurs.

Jean Creton témoigne d'une mobilisation de la Fortune qui est similaire à Froissart. Après l'échec des négociations entre les représentants de Richard II et Henri Bolingbroke, Creton introduit une longue réflexion. Dans un premier temps il associe des qualités à la Fortune : elle est « puissante », « impétueuse », « crueuse », c'est-à-dire cruel, « amère ». ⁵¹¹ L'auteur conçoit son intervention comme négative, car « Les uns fait rire, les autres fait chanter, // Et puis les fait en doulours retourner // Et en misere ». ⁵¹² Elle n'apporte que son lot de maux à Richard II en le destituant : « Du roy Richart, qui fu si grant seigneur, // Lui estre ainsi demene par faveur ». ⁵¹³ Toutefois, comme chez Froissart, son usage permet d'expliquer l'échec des négociations qu'il attribue à ses volontés. Cette tentative d'explication est complémentaire à ce qui a été dit sur les prophéties. En effet, là où Creton marque son désaccord avec les prophéties dont il rejette le déterminisme, il affirme, par l'usage de la Fortune, que Richard II a tenté de renverser la situation à son avantage, mais cela était impossible, tant la Fortune est puissante.

Au cours du premier chapitre, il a été question de la place de la mer et du défi transformateur qu'elle impose à Richard II. À la suite de sa traversée, il est redevenu peu à peu un homme commun, jusqu'à sa mort où il entame un second voyage vers Dieu, aidé par les dieux de la mer et du vent. La Fortune était alors responsable de la destitution de Richard et la Providence divine agit en sa faveur en l'accueillant au Paradis. Si la Fortune s'oppose *a priori* à la Providence divine, la réalité est toute autre. En effet, les philosophes médiévaux lient régulièrement les deux et les associent à Dieu. La Fortune relève du destin personnel de la personne à qui elle sourit ou se détourne. Elle soulage la Providence divine de la variabilité des événements. Surtout, elle permet de cacher les décisions de Dieu qui sont incompréhensibles pour les hommes. ⁵¹⁴ Ainsi, une réelle médiation de la Fortune a lieu entre Richard II et Dieu chez Creton, car le chroniqueur impute à la Fortune des décisions divines qui lui sont insaisissables tout en priant la Providence divine d'accueillir Richard au Paradis.

⁵⁰⁸ Goetz HANS-WERNER, « Fortuna in der hochmittelalterlichen Geschichtsschreibung », *op. cit.*, p. 78-81.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 88.

⁵¹⁰ *Chronique du religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, p. 721.

⁵¹¹ Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton*, *op. cit.*, p. 51-52.

⁵¹² *Ibid.*, p. 52.

⁵¹³ *Ibid.*, p. 51.

⁵¹⁴ Goetz HANS-WERNER, « Fortuna in der hochmittelalterlichen Geschichtsschreibung », *op. cit.*, p. 88-89.

En ce qui concerne les autres chroniqueurs, seul Jean de Wavrin utilise le motif de la Fortune. En effet, il mobilise Froissart comme source et n'amende pas l'épisode : la Fortune et ses variations restent l'explication de ce revirement.⁵¹⁵ Ainsi, même des décennies après la chute de Richard II, les explications sont toujours crédibles et d'autres alternatives n'ont pas émergé.

Conclusion du troisième chapitre :

La destitution de Richard II à un retentissement dans toute l'Europe. Sa mort est sujette à deux récits concurrents dont les stratégies reposent sur le même concept, le martyr politique, mais le second permet une utilisation par la France afin de rassembler l'opposition d'Henri IV. Si des rumeurs faisant état de la présence de Richard II en Écosse existent, le pouvoir anglais essaie d'y mettre fin par l'exposition du corps de Richard II. D'ailleurs, la seconde cérémonie funèbre est l'occasion pour Henri V de se détacher de l'héritage de son père et de faire taire les rumeurs. La mort de Richard II laisse place à une période d'instabilité où les chroniqueurs font appel à la noblesse européenne, mais surtout française pour le venger. Pourtant, la guerre ne reprend pas malgré une courte période d'escalade : personne ne veut d'affrontements massifs et les trêves conclues en 1396 sont prolongées.

La trahison est déterminante dans le récit de la chute du dernier Plantagenêt. Le Soulèvement de l'Épiphanie est une occasion toute trouvée par les chroniqueurs pour détailler les motifs de rébellion qui leur semblent justes. De plus, l'exécution de ses instigateurs n'a pas beaucoup à voir avec une exécution pour trahison : l'accent est mis sur la vengeance personnelle de la comtesse d'Arundel.

Enfin, les chroniqueurs trouvent dans la chute de Richard II un formidable réservoir d'exemples surtout à destination de la jeune noblesse. Cependant, ils agissent en leur qualité d'historien : certains d'entre eux pensent avoir le devoir de mettre en mémoire l'histoire de Richard II. Au regard des chroniqueurs, la fin de Richard II est imputée à la Fortune. C'est elle qui est la force motrice de l'histoire en souriant à l'un et en se détournant de l'autre.

⁵¹⁵ JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques*, op. cit., p. 40.

Conclusion

Le récit de la destitution de Richard que fabriquent les chroniqueurs est troublant et troublé. Richard est d'abord décrit sous son plus beau jour lors de sa première expédition en Irlande. Il réussit à s'y imposer et amène même la civilisation. Pourtant, il ne fait plus l'unanimité. En effet, la société anglaise émet des critiques quant à l'effort qui lui est demandé : les officiers du roi sont accusés de piller les campagnes sous couvert de l'expédition, les paiements des endentures contractés tardent et le gouvernement mis en place rassemble des favoris ce qui n'est pas sans déplaire à la noblesse. Cette situation de contestation disparaît brièvement de nos sources avant de réapparaître en 1396, lors de la signature des trêves avec la France. La société se fracture entre « colombes » et « faucons », les premiers sont les partisans de la paix, alors que les seconds se rassemblent autour du comte d'Arundel et souhaitent le retour de la guerre. Pourtant, le basculement des événements a lieu lors de l'arrestation des anciens *Lords Appellant* en 1397. Les chroniqueurs entament la description d'un gouvernement tyrannique qui laisse aux favoris de Richard II une place démesurée face à une noblesse traditionnelle qui se voit retirer peu à peu ses prérogatives héréditaires à l'instar des Percy. Du reste, il s'agit d'une suite logique d'où Richard II ne peut s'extirper : de l'exil prononcé à l'encontre d'Henri Bolingbroke à la seconde expédition en Irlande, puis à son retour précipité, Richard II n'est plus que l'ombre de l'homme soumettant Art MacMurrough en 1395. Il essaie, tant bien que mal, de rejoindre Chester où il possède des soutiens, mais de multiples trahisons qui ont raison de lui. Capturé et résigné, il forfait sa couronne avant de mourir quelques jours plus tard.

Pourtant, les chroniqueurs, bien que critiques par rapport à certaines décisions, sont plutôt favorables à Richard II, surtout vis-à-vis des ressorts légaux. Plus particulièrement ils ne nient pas qu'il est tyrannique, mais insistent sur l'illégitimité d'Henri IV. En effet, le développement sur Ésaü et Jacob à montrer combien les ressorts traditionnels de la succession sont importants. Aussi, le peuple, qui est un acteur majeur de la destitution, se pose en tant que tyran : son soutien à Henri est une réelle oppression à Richard et ses partisans. Il semble que les chroniqueurs regrettent le poids de ce groupe social et lui imputent, sous couvert de l'animosité qui règne entre la France et l'Angleterre, une responsabilité considérable dans la chute de Richard II. Alors le rôle du peuple est assimilé à une tyrannie populaire. Quant à la noblesse, elle est omniprésente et, après le peuple, elle infléchit le sort du roi. En effet, la trahison de certains marque l'échec de la stratégie de Richard. *In fine*, les chroniques font peser sur ces revirements de situation l'action de la Fortune : Richard n'est pas responsable, car son sort n'était pas entre ses mains. C'est la Fortune qui a souri à son opposant : elle a provoqué une suite d'événements et de trahisons qui ont abouti à la chute du roi. En revanche, si les prophéties indiquent, dès la naissance de Richard II, que le roi allait être destitué, les chroniqueurs restent critiques. Pour Froissart, la prophétie est un essai d'explication, alors que Creton n'y croit pas. Pour Michel Pintoin, c'est l'occasion d'exalter la France et ses rois oints d'une réelle huile sainte.

Après sa mort, Richard II trouve la vie éternelle. Il est accueilli par Dieu à côté duquel il siège. C'est donc une fin heureuse pour celui qui a fait son entrée comme un nouveau Christ dans

Conclusion

une nouvelle Jérusalem en 1392. Accueilli et aidé par la Providence divine, son œuvre doit s'achever par la vengeance lors d'un hypothétique retour sur terre. D'ailleurs, certains le croient encore en vie, caché en Écosse. Comme un Arthur qui suscite l'espoir, Richard galvanise l'opposition d'Henri IV. La vengeance se retrouve aussi par la mission qui incombe à la noblesse de venger Richard : la destitution ne doit pas rester impunie. Pourtant, bien qu'il y ait eu une courte escalade militaire, les trêves sont prolongées, le cours de la vie revient à la normale. Les chroniqueurs décrivent une situation où la France soutient Richard, mais ne s'engage pas : la peur de la reprise de la guerre de Cent Ans effraie et ne rivalise pas avec une vengeance de « principe ». En effet, pour certains, il importe peu que le trône anglais soit occupé par Richard II ou Henri IV, car leurs intérêts sont plus pragmatiques. Bayonne, Bordeaux et Dax sont plus intéressés par un allègement de la fiscalité que par celui qui les taxe. Ainsi, si certains voient dans la guerre de Cent Ans l'embryon d'une affirmation nationale, nos sources agissent en leur défaveur, car les logiques locales prévalent.⁵¹⁶

Nos analyses trouvent une grande partie de leurs explications dans la guerre de Cent Ans. Agissant en fond, l'événement a influencé la plume des chroniqueurs. La chute de Richard II est l'occasion de déployer une propagande pour servir le parti de chacun. D'ailleurs, cette étude s'est soigneusement employée à éviter ce terme. Sa difficile définition fait encore débat et son utilisation aurait sûrement résumé une partie des analyses à des motifs trop politiques à l'insu d'autres explications logiques.⁵¹⁷ D'ailleurs, il est présomptueux de parler de propagande tant la diffusion de certaines de nos chroniques est limitée. Pour rappel la chronique de Creton ne nous est connue qu'à travers sept manuscrits, celle du Religieux de Saint-Denis n'en comporte que quatre quand celle de Montrelet et celle de Jean de Wavrin en comptent respectivement quatre et neuf. Ainsi seuls l'exceptionnel succès de Froissart et les 37 manuscrits de la *Traïson* font exception. Enfin, n'est-il pas plus opportun de reconnaître, dans les motifs d'écriture des chroniqueurs, non pas une propagande, mais une opinion publique. Au sujet de la propagande médiévale, Antoine Brix souligne que certains, à l'instar de Jacques Kryen et Raymond Cazelles, sont les partisans d'une relation d'égalité entre opinion publique et propagande.⁵¹⁸ Il semble que le concept s'applique particulièrement à notre étude. En effet, si les chroniqueurs écrivent c'est avant tout parce que l'événement les choque. Pour Froissart il s'agit de continuer une œuvre qui n'a cessé de changer de patrons. Comment pourrait-il alors écrire pour l'agenda d'un maître ? Creton et la *Traïson* sont témoins des événements et proches de Richard, c'est la mise en mémoire du destin de leur ami qui les intéresse. En ce qui concerne le Religieux de Saint-Denis, sa mission était la mise en mémoire de la vie de Charles VI. Éviter la chute de Richard II s'est aussi ne pas rendre hommage aux liens que les deux hommes entretenaient. Pour Enguerrand de Monstrelet et Jean de Wavrin, l'histoire de Richard II est plus lointaine, elle sert d'exemple pour ce qui doit être fait ou ne pas fait et illustre des valeurs qu'ils leur tiennent à cœur. Enfin, même si le récit de nos chroniqueurs témoigne plutôt d'une opinion publique, il s'avère qu'ils ont eux-mêmes leurs avis politiques qui ne sont pas toujours très éloignés de ceux de leurs patrons : Michel Pintoin ne pense pas que « la multitude populaire » doit être amenée à régner, Jean Creton ne croit pas aux responsabilités que Richard porte dans sa destitution. Il ne faut pas oublier que les chroniqueurs sont des hommes de leurs temps, ils portent une opinion sur les événements qu'ils vivent sans pour autant que cela relève de la propagande politique.

Le commencement de cette étude a souligné combien la communication de l'information était importante pour l'homme du XX^e et XXI^e siècle. Toutefois, nous aurions tort de considérer que cette communication est l'apanage de l'époque contemporaine, car si l'information est

⁵¹⁶ À cet égard, nous renvoyons vers Bernard GUENÉE, « État et nation en France au Moyen Âge », dans *Revue Historique*, t. 237, fasc. 1, 1967, p. 17-30.

⁵¹⁷ Je remercie chaleureusement Pierre Courroux qui a su me prodiguer quelques conseils face à l'étude de l'historiographie au cours d'un « live » Twitch du collectif « Ça coule de sources ». Il insistait sur l'importance de ne pas tout entrevoir par la fenêtre du politique.

⁵¹⁸ Sur la réflexion autour de la propagande voir Antoine Brix, *Itinéraires et séjours de roi d'encre*, op. cit., p. 569-614.

aujourd'hui instantanée, le besoin reste le même : s'informer et comprendre. Bien entendu, l'information est, au Moyen Âge, discriminante. Plus précisément, elle peut soit être écrite et donc limite le public qui peut l'obtenir, soit être orale, mais alors c'est la qualité qui est inégale et variable. Son accès pose aussi question : les chroniqueurs envisagés visaient essentiellement un public noble. La « multitude populaire » n'avait donc pas accès à la mise en récit des événements du monde. Mais quel monde ? Quel est le sens que donne un laboureur gascon à la destitution de Richard II ? Surement, la mort de Richard n'aurait suscité qu'une timide réaction : le monde de la majorité des médiévaux reste local, et cela malgré quelques mobilités à plus grande échelle à l'instar du pèlerinage ou des voyages entamés par certains de nos chroniqueurs. Il me semble que nous ne devons pas calqué sur le Moyen Âge, les besoins d'une société qui est la nôtre : à force d'être submergé d'informations, nous éprouvons le besoin toujours plus pressant de savoir et de connaître des événements ayant lieu partout sur le globe.

À l'heure où les dépêches se succèdent, la chronique médiévale trouve une impression de stabilité déconcertante pour le lecteur contemporain. En effet, si Jean de Wavrin utilise comme source les chroniqueurs pré-yorkistes c'est parce qu'il trouve dans leurs récits une certaine vérité. En revanche, une similitude apparaît entre les chroniques et la presse actuelle : la divergence des narrations. Si les chroniqueurs ont trouvé plusieurs récits de la mort de Richard, s'ils divergent par moment, c'est aussi le cas de l'information du XXI^e siècle. La crise du Covid-19, puis la guerre en Ukraine et la reprise du conflit israélo-palestinien ont montré combien des récits alternatifs étaient possibles et appréciés.

Notre contribution à l'étude de Richard II reste modeste : bien d'autres plans auraient pu être utilisés. Notamment, nous regrettons l'absence de développement de motifs plus psychologiques concernant Richard II, mais le manque d'attestations dans nos sources ne nous permettait pas de telles analyses. Aussi, la longueur de cette entreprise nous a limités : quelques explications auraient pu être plus longues ou auraient été plus nuancées en réunissant plus d'exemples. Ainsi, nous ne pouvons que suggérer la continuation de l'étude de Richard II dans les chroniques. Pour commencer, il serait possible de croiser les résultats de nos recherches avec une analyse des chroniques (pré)-yorkistes anglaises afin de constater si les motifs d'écriture sont les mêmes, si la narration des événements porte son attention sur les mêmes détails. Enrichi par une seconde analyse des chroniques lancastriennes, cela participerait à un traitement plus global de la destitution de Richard II. Une confrontation des narrations entre d'un côté le parti lancastrien et de l'autre celui de Richard II assurerait une meilleure compréhension des ressorts de la communication historiographique. Si une telle étude a été esquissée par Louisa Duls,⁵¹⁹ nous attirons l'attention sur l'importance de la mener sous forme d'un plan thématique. En effet, il n'est pas tant question de rendre compte chronologiquement des événements que de comprendre les mécanismes des chroniqueurs. Un plan thématique permet alors d'insister sur les stratégies mises en place et d'avoir un regard globalisant sur la rédaction des chroniques.

Il serait possible d'élargir le spectre heuristique en envisageant d'autres formes de communication. Ainsi, l'étude de la correspondance des princes européens, de la diplomatie ou de journaux intimes amènerait un regard nouveau et plus personnel. N'utilisant que la troisième personne, les chroniques ne laissent transparaître l'opinion de l'auteur qu'à force d'analyses historiennes et d'hypothèses. Notre compréhension de Richard II ne ferait donc que de s'affiner par l'étude de sources de l'ordre de « l'intime ». De plus, de telles sources pourraient faire part d'autres thèmes qui ne peuvent être mis par écrit, car trop privés pour être diffusés.

Une autre possibilité de prolongation résiderait dans la considération d'autres souverains que Richard II à commencer par Édouard II. De la même manière, l'étude d'autres périodes d'instabilité politique comme la guerre des Deux-Roses pourrait contribuer à une compréhension

⁵¹⁹ Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, *op. cit.*

Conclusion

plus globale de la transmission de l'information dans des périodes de crise. Enfin, il serait opportun d'examiner les mêmes phénomènes, mais pour des souverains qui n'ont pas été destitués ou dont leur destitution a échoué. Il reste donc bien des possibilités pour celui qui envisage des recherches sur l'historiographie et l'histoire politique au Moyen Age.

Bibliographie

Sources

- ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, éd. Louis DOUËT-D'ARCQ, Paris, Renouard, 1857-1862.
- JEAN FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre. Livre quatrième*, éd. Alberto VARVARO, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2015.
- Lorna STEWART, *The Works of Jehan Creton: A Critical Edition*, University of Aberdeen, 1979, [Thèse de doctorat].
- JEAN DE WAVRIN, *Recueil des chroniques et anciennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre*, éd. William HARDY, Londres, Longmans Green Reader and Dyer, 1868.
- Chronique de la traison et mort de Richart deux roy Dengleterre*, éd. Benjamin WILLIAMS, Londres, English Historical Society, 1846.
- Chronique du religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, éd. Louis-François BELLAGUET et Bernard GUENÉE, vol. 1, Paris, Édition du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1994.

Travaux

Instruments de travail

- Arlima – Archives de la littérature du Moyen Age, 2024, <https://www.arlima.net/presentation.html>
- « Centre nationale de ressources textuelles et lexicales, ATILF, Nancy, 2012, <https://www.cnrtl.fr>
- Jean-Marie Moeglin (éd.), *Dictionnaire de la guerre de Cent Ans*, Paris, Bouquins éditions, 2023.
- Dictionary of Irish Biography*, Dublin Royal Irish Academy, 2024, <https://www.dib.ie>
- Lexikon des Mittelalters*, Turnhout, Brepols, 2024, <https://www.brepols.net/series/lexma-o>
- Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2024, <https://www.oxforddnb.com>

Publications scientifiques

- Peter AINSWORTH, « Jean Froissart: Chronicler, Poet and Writer », dans ID. et Godfried CROENEN, *The Online Froissart*, <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=intros&intro=f.intros.PFA-Froissart>
- Caroline BARRON, Martha CARLIN et Joel ROSENTHAL (éd.), *Medieval London : Collected Papers of Caroline M. Barron*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, 2017.
- Caroline BARRON, « The Reign of Richard II », dans Micheal JONES (éd.), *The New Cambridge Medieval History*, vol. VI, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 297-333.

Bibliographie

- Corinne BECK et Fabrice GUIZARD, « Être chien, être cheval au Moyen Age. Quelles sources pour atteindre la condition des animaux ? », dans Éric BARATAY, *Aux sources de l'histoire animale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 129-138.
- Sergio BERTELLI, *The King's Body. Sacred Rituals of Power in Medieval and Early Modern Europe*, trad. Robert BURR LICHTFIELD, University Park, Pennsylvania State University Press, 2001.
- André BERTEN, « Légitimité, légitimation, normativité », dans *Recherches en Communication*, vol. 25, 2006, p. 77-90
- Douglas BIGGS, *Three Armies in Britain the Irish Campaign of Richard II and the Usurpation of Henry IV, 1397-1399*, Leyde, Brill, 2006.
- Maïté BILLORE, « Introduction », dans ID. et Myriam SORIA (éd.), *La trahison au Moyen Age. De la monstruosité au crime politique (V^e-XV^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 15-35.
- Maïté BILLORE, « Introduction. Martyrs politiques et pratiques discursives (X^e-XVI^e siècle) », dans ID. et Gilles LECUPPRE (éd.), *Martyrs politiques (X^e-XVI^e siècle). Du sacrifice à la récupération partisane*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 13-32.
- Sarah BLICK, « King and Cleric: Richard II and the Iconography of St. Thomas Becket and St. Edward the Confessor at Our Lady of Undercroft, Canterbury Cathedral », dans ID. (éd.), *Beyond Pilgrim Souvenirs and Secular Badges: Essays in Honour of Brian Spencer*, Oxford, Oxbow Books, 2007, p. 182-200.
- March BLOCH, *Les roi thaumaturges : études sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg, Istra, 1924.
- Jeanne-Marie BOIVIN, *L'Irlande au Moyen Age. Giraud de Barri et la Topographia Hibernica (1188)*, Paris, Honoré Champion, 1993, (Nouvelle bibliothèque du Moyen Age, 25).
- Damien BOQUET et Piroska NAGY, *Sensible Moyen Age. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil, 2015.
- Nancy BRADLEY WARREN, « Christine de Pizan. Women's Literary Culture and Anglo-French Politics », dans Corinne SAUNDERS et Diane WATT (éd.), *Women and Medieval Literary Culture. From the Early Middle Ages to the Fifteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023, p. 438-456.
- Antoine BRIX, *Itinéraires et séjours des rois d'encre. Histoire médiévale de la fortune littéraires des Grandes Chroniques de France XIII^e-XIV^e siècles*, Université catholique de Louvain, 2018 [Thèse de doctorat].
- Albrecht CLASSEN, « Consequences of Bad Weather in Medieval Literature From Apollonius of Tyre to Marguerite de Navarre's Heptaméron », dans *Arcadia : International Journal of Literary Culture*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 3-20.
- Martin CLAUSS, « Krieg der Ritter – Erzählmuster des Heroischen bei Jean Froissart », dans Jörg ROGGE (éd.), *Kriegserfahrungen erzählen: Geschichts- und literaturwissenschaftliche Perspektiven*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2016, p. 31-46.
- Amaury CHAUOU, « Chapitre II. Le présent historique : Henri II et les chroniqueurs », dans ID., *L'idéologie Plantagenêt. Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt (XII^e-XIII^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, <https://books.openedition.org/pur/22090>.
- Juliet CLUTTON-BROCK, « How Domestic Animals Have Shaped the Development of Human Societies », dans Linda KALOF (éd.), *A Cultural History of Animals in Antiquity*, vol. 1, Oxford, Berg, 2007, p. 71-96.
- Yves COATIVY, « Brest, port de guerre/port en guerre au bas Moyen Age », dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, vol. 95, 2015, p. 217-240.
- Philippe CONTAMINE, « Les compagnies d'aventure en France pendant la guerre de Cent Ans », dans *Mélanges de l'école française de Rome*, vol. 87, n° 2, 1975, p. 365-396.
- Philippe CONTAMINE, « Froissart : Art militaire, pratique et conception de la guerre », dans John PALMER (éd.), *Froissart : Historian*, Oxford, Boydell Press, 1981, p. 132-144

1394-1400 : De la première expédition en Irlande à la chute de Richard II d'Angleterre

- Alain CORBELLARI, « La mer, espace structurant du roman courtois », dans Chantal CONNOCHIE-BOURGNE, *Monde marin du Moyen Âge. Actes du 30^e colloque du CUERMA, 3, 4 et 5 mars 2005*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 105-113.
- Bertrand COSNET, *Sous le regard des vertus*, Tours, Presses Universitaires de Rennes, 2018, <https://books.openedition.org/pufr/8271>.
- Bernard COTTRET, *Histoire de l'Angleterre*, Paris, Tallandier, 2019, p. 91-104.
- Pierre COURROUX, « Enguerrand de Monstrelet et les assassinats de Louis d'Orléans et Jean sans Peur », dans *Medium Ævum*, vol. 84, n° 1, 2015, p. 89-108.
- Pierre COURROUX, *L'écriture de l'histoire dans les chroniques française (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classique de Garnier, 2016.
- Godfried CROENEN et Sofie LOOMANS, « Scribes or Copy Editors ? Scribal Behaviour and the Production of Manuscript Versions of Jean Froissart's Chronicles in Fifteenth-Century Paris », dans *The Online Froissart*, <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=intros&intro=f.intros.GC-SLo#bottomref-1>.
- Catherine DANIEL, « Les prophéties de Merlin : une arme de propagande des XII^e-XIII^e siècles », dans Martin AURELL (éd.), *Convaincre et persuader. Communication et propagande au XII^e et XIII^e siècles*, Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 200, p. 211-233.
- Catherine DANIEL, « Attestations des prophéties de Merlin en France (XIII^e-XV^e siècle) : entre détournement et réécriture », dans Christine FERLAMPIN-ACHER, *Arthur après Arthur : La matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien, de l'intertextualité au phénomène de mode (1270-1530)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 501-516.
- Léonard DAUPHANT, « La légitimation au Moyen Âge. La majesté bricolée ? », dans Paul CORMIER, Xavier GILLY et Michaël GIRARDIN, *Construire la légitimité politique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classique de Garnier, 2021, p. 99-109.
- Léopold DELISLE, « Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de Mr Barrois », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1866, t. 27, p. 193-264.
- Olivier DELSAUX, « L'humaniste Simon de Plumetot et sa copie des poésies d'Eustache Deschamps. Une édition génétique au début du XV^e siècle ? (Partie 1) », dans *Revue d'Histoire des Textes*, vol. 9, 2014, p. 273-349.
- Luis Rojas DONAT, « Chapter 7: The Duel in Medieval Western Mentality », dans Sabaté DE FLOCEL (éd.), *Ideology in the Middle Ages: Approaches from Southwestern Europe*, Leeds, Arc Humanities Press, 2019, p. 175-202.
- Isabelle DRAELANTS, « Le temps dans les textes historiographiques du Moyen Âge », dans Joëlle DUCOS et Claude THOMASSET (éd.), *Le temps qu'il fait au Moyen Âge : phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1998, p. 91-138.
- Sean DUFFY, *Ireland in the Middle Ages*, Londres, Macmillan Education, 1997.
- Louisa DULS, *Richard II in the Early Chronicles*, La Hague, Mouton, 1975.
- Cameron EUAN, « Dissent and Heresy » dans Ronnie PO-CHIA HSIA (éd.), *A companion to the Reformation World*, Oxford, Blackwell, 2004, p. 3-21.
- Baukje FINET-VAN DER SCHAAF, « L'image de la Frise et des Frisons dans la littérature en ancien et en moyen français et dans quelques chroniques en moyen néerlandais », dans Hans VAN DIJK et Willem NOMMEN (éd.), *Aspect de l'épopée romane. Mentalités, idéologies et intertextualités*, Groningen, Egbert Frosten, 1995, p. 441-451.
- Lorna FINLAY, *La prinse et mort du roy Richart d'Angleterre, Based on British Library MS Harley 1319, and Other Works by Jehan Creton*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023.
- Michel FRANCISQUE, « Rapport de M. Francisque Michel, suivi de Descriptions et extraits de manuscrits », dans *Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du roi et par les soins du Ministre de l'instruction publique. Rapports au Ministre*, Paris, Imprimerie royale, 1839, p. 35-203.

Bibliographie

- Claude GAUVARD, « Introduction », dans Myriam SORIA et Maïté BILLORE (éd.), *La rumeur au Moyen Âge. Du mépris à la manipulation, V^e-XV^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 23-32.
- Claude GAUVARD et Andrea ZORZI, « Introduction », dans ID (éd.), *La vengeance en Europe XII^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, p. 7-13.
- Michaël GIRARDIN et Christian-Georges SCHWENTZEL, « Introduction générale. Construire la légitimité politique. Remarques préliminaires », dans Paul CORMIER, Xavier GILLY et Michaël GIRARDIN, *Construire la légitimité politique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classique de Garnier, 2021, p. 11-23.
- Chris GIVEN-WILSON, *Henry IV*, New Haven, Yale University Press, 2016.
- Christopher GIVEN-WILSON, « Purveyance for the Royal Household, 1362–1413 », dans *Historical Research*, vol. 56, n° 134, 1983, p. 145-163.
- Christopher GIVEN-WILSON, « The Earl of Arundel, the War with France, and the Anger of King Richard II », dans Robert YEAGER et Toshiyuki TAKAMIYA (éd.), *The Medieval Python. The Purposive and Provocative Work of Terry Jones*, New York, Palgrave Macmillan, 2012, p. 27-38.
- Virginie GREENE, « Qui croit au retour d'Arthur ? », dans *Cahiers de la Civilisation Médiévale*, vol. 45, n° 180, 2002, p. 321-340.
- Ralph GRIFFITHS, « Succession and the Royal Dead in Later Medieval England », dans Frédérique LACHAUD et Michael PENMAN, *Établir et abolir les normes : la succession dans l'Europe médiévale, vers 1000-vers 1600*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 97-110.
- Marie-Noëlle GRIPPARI, « Le jugement de Dieu ou la mise en jeu du pouvoir », dans *Revue Historique*, vol. 278, n° 2, p. 281-291.
- Marie-Geneviève GROSSEL, « Réception et mis en perspective du personnage de Pilate dans les représentations dramatiques du Moyen Âge », dans Jean-Marc VERCRUYSE (éd.), *Ponce Pilate*, Arras, Artois Presses Université, 2013, p. 69-83.
- Bernard GUENÉE, « Documents insérés et documents abrégés dans la “Chronique Du Religieux De Saint-Denis” », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 152, n° 2, 1994, p. 375-428.
- Bernard GUENÉE, « Tragédie et histoire chez le Religieux de Saint-Denis », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 150, n° 2, 1992, p. 223-244.
- Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Flammarion, 2011.
- Bernard GUENÉE, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2002.
- Jeffrey HAMILTON *The Plantagenets: History of a Dynasty*, Londres, Bloomsbury, 2010.
- Goetz HANS-WERNER, « Fortuna in der hochmittelalterlichen Geschichtsschreibung », dans *Dans Mittelalter*, vol. 1, 1996, p. 75-89.
- Zbigniew IZYDORCZYK, « Introduction », dans ID. (éd.), *The Medieval Gospel of Nicodemus. Texts, Intertexts, and Contexts in Western Europe*, Tempe, Medieval and Renaissance texts and studies, 1997, p. 1-19.
- Dorothy JOHNSTON, « Richard II and the submissions of Gaelic Ireland », dans *Irish Historical Studies*, vol. 22, n° 85, 1980, p. 1-20.
- Dorothy JOHNSTON, « Richard II's departure from Ireland, July 1399 », dans *English Historical Review*, vol. 98, n° 389, 1983, p. 785-805.
- Freddy JORRIS, *Mourir sur l'échafaud. Sensibilité collective face à la mort et perception des exécutions capitales du bas Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime*, Liège, Édition du Céfal, 2005.
- Richard KAEUPER, *Guerre, justice et ordre public. La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1994.
- Richard KAEUPER, « Vengeance and Mercy in Chevalric Mentalité », dans Christopher GUYOL (éd.), *Kings, Knights and Bankers: The Collected Articles of Richard W. Kaeuper*, Leyde, Brill, 2016.
- Maurice KEEN, « The Jurisdiction and Origins of the Constable's Court », dans John GILLINGHAM et James HOLT (éd.), *War and Government in the Middle Ages: Essays in Honour of JO Prestwich*, Cambridge, Woodbridge, Brewer, 1984, p. 159-170.
- Gordon KIPLING, *Enter the King. Theatre, Liturgy and Ritual in the Medieval Civic Triumph*, Oxford, Clarendon Press, 1998.

- Isabelle LE BIS, « Pratique de la diplomatie. Un dossier d'ambassadeurs français sous Charles VI (1400-1403) », dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1985-1986, p. 97-209
- Élodie LECUPPRE-DESJARDIN et Gilles LECUPPRE, « *Anno 5. regni sui a Frixonibus occiditur in glacie*. Perceptions de la mort pathétique de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains (1256) », dans *Revue du Nord*, vol. 391-392, n° 3-4, 2011, p. 833-849.
- Gilles LECUPPRE, « Faveur et trahison à la cour d'Angleterre au début du XIV^e siècle », dans Maïté BILLORE et Myriam SORIA (éd.), *La trahison au Moyen Age. De la monstruosité au crime politique (V^e-XV^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009., p. 197-206.
- Gilles LECUPPRE et Elodie LECUPPRE-DESJARDIN, « La rumeur : un instrument de la compétition politique au service des princes de la fin du Moyen Age », dans Myriam SORIA et Maïté BILLORE (éd.), *La rumeur au Moyen Age. Du mépris à la manipulation, V^e-XV^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 149-175.
- Gilles LECUPPRE, *L'imposture politique au Moyen Age*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.
- Joep LEERSEN, « Wildness, Wilderness, and Ireland: Medieval and Early Modern Patterns in the Demarcation of Civility », dans *Journal of the History of Ideas*, vol. 56, n° 1, 1995, p. 25-39.
- Jacques LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.
- Jacques LE GOFF, *L'imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985.
- Nicolas LEMAS, *La guerre de Cent Ans*, Malakoff, Armand Colin, 2017.
- Kent LEHNOF, « Kingship and Twinship in *Jacob and Esau* », dans *Medieval and Renaissance Drama in England*, vol. 32, p. 115-141.
- James LYDON, *Ireland in the later Middle Ages*, Dublin, Gill and Macmillan, 1973.
- James LYDON, « Richard II's Expeditions to Ireland », dans *Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, vol. 93, n° 2, 1963, p. 135-149.
- Aude MAIREY, « La tradition du Brut en moyen anglais à la fin du Moyen Age », dans Géraldine VEYSSEYRE et Hélène COTTEREL (éd.), *L'Historia regum Britannie de Geoffroy de Monmouth et les Bruts en Europe, tome 2, Production, circulation et réception (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 169-191.
- Alain MARCHANDISSE, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », dans *Le Moyen Age : Revue d'histoire et de philologie*, vol. 112, n° 3-4, 2006, p. 507-527.
- Darren MCGETTINGAN, *Richard II and the Irish Kings*, Dublin, Four Courts Press, 2016.
- Jean-Marie MOEGLIN, « L'historiographie moderne et contemporaine en France et en Allemagne et les chroniques du Moyen Age », dans Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN (éd.), *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 301-338.
- Jean-Marie MOEGLIN, « Relire les traités contre les Anglais de la Guerre de Cent Ans », dans Carla BOZZOLO, Claude GAUVARD, Hélène MILLET (éd.), *Humanisme et politique en France à la fin du Moyen Age*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 209-221.
- Antoinette NABER, « Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle. », dans *Revue du Nord*, vol. 69, n° 273, 1987, p. 281-293.
- Cary NEDERMAN, « There Are No "Bad Kings". Tyrannical Characters and Evil Counselors in Medieval Political Thought », dans Nikos PANOU et Hester SCHADEE (éd.), *Evil Lords. Theories and Representations of Tyranny from Antiquity to the Renaissance*, New York, Oxford University Press, 2018, p. 137-156.
- Saul NIGEL, *Richard II*, New Haven, Yale University Press, 1997.
- Vries OEBELE, « Frisonica libertas : Frisian Freedom as an Instance of Medieval Liberty » dans *Journal of Medieval History*, vol. 41, n° 2, 2015, p. 229-248.
- Nathalie PALLU DE LA BARRIÈRE, « Honfleur à la fin du Moyen Age, création et évolution de la défense d'une base navale stratégique », dans *Annales de Normandie*, vol. 68, n° 1, 2018, p. 27-43
- Sophie PAGE, « Good Creation and Demonic Illusions: The Medieval Universe of Creatures », dans

Bibliographie

- John PALMER, « The Authorship, Date and Historical Value of the French Chronicles of the Lancastrian Revolution. Pt 1 », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 61, n°1, p. 145-181.
- John PALMER, « The Authorship, Date and Historical Value of the French Chronicles of the Lancastrian Revolution. Pt 2 », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 61, 1979, p. 398-421.
- Mélanie PIERRARD, « D'une déposition à l'autre. La vision des changements dynastiques dans les *Bruts* et les *Chroniques de Londres* en Angleterre aux XIV^e et XV^e siècles », dans François FORONDA, Jean-Philippe GENET et José Manuel Nieto SORIA (éd.), *Coups d'État à la fin du Moyen Âge ? Aux fondements du pouvoir politique en Europe occidentale*, Madrid, Casa de Velázquez, 2005, p. 131-152.
- Caroline PRUD'HOMME, « The Ghosts of Chroniclers Past: The Transmission and Legacy of the *Chroniques of Jean Froissart* in the *Anchiennes Croniques d'Engleterre* compiled by Jean de Wavrin », dans *Mémoire du livre*, vol. 4, n° 2, 2013, p. 1-33.
- Brigitte RESL (éd.), *A Cultural History of Animal in the Medieval Age*, vol. 2, Londres, Bloomsbury, 2023, p. 27-58.
- Allen RICHMOND, « Early English Law Schools: The Inns of Court », dans *American Bar Association Journal*, vol. 48, n° 3, 1962, p. 254-259.
- Matteo ROCCATI, « Trois ballades politiques inédites de Jean Creton (début du XV^e siècle) », dans *Lingua, cultura e Testo, Mélanges Sergio Cigada*, Milan, Vita e Pensiero, 2003, p. 1099-1110.
- Charles SAMARAN, « Études sandionysiennes », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 104, n° 1, 1943, p. 5-100.
- Laurant SMAGGHE, « Les émotions politiques dans les cours princières au XIV^e-XV^e siècle », dans Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et George VIGARELLO (éd.), *Histoire des émotions, 1. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2016, p. 202-212.
- Zrinka STAHULJAK, « The sexuality of History : The Demise of Hugh Despenser, Roger Mortimer, and Richard II in Jean Le Bel, Jean Froissart, and Jean d'Outremeuse », dans Noah GYNN et Zrinka STAHULJAK (éd.), *Violence and the Writing of History in the Medieval Francophone World*, Cambridge, Boydell & Brewer, 2013, p. 133-147.
- Micheal STANSFIELD, *The Holland Family, Duke of Exeter, Earls of Kent and Huntingdon, 1352-1475*, Université d'Oxford, 1987 [Thèse de doctorat].
- Jules-Antoine TASCHEREAU (éd.), *Bibliothèque impériale. Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits français. Tome premier: Ancien fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868.
- Tzevan TODOROV, *La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- Anthony TUCK, *Richard II and the English Nobility*, New York, St. Martin's Press, 1974.
- Alberto VARVARO, « Jean Froissart, la déposition et la mort de Richard II. La constitution du récit historique », dans *Romania*, vol. 124, n° 493-494, 2006, p. 112-161.
- Alberto VARVARO, *La tragédie de l'histoire. La dernière œuvre de Jean Froissart*, Paris, Classique de Garnier, 2021.
- Anthony VERDUYN, « The Politics of Law and Order during the Early Years of Edward III », dans *The English Historical Review*, vol. 108, n° 429, 1993, p. 842-867.
- Patricia VICTORIN, « Remarques sur les attestations arthuriennes dans les *Chroniques de Froissart* : devise littéraire ou indice d'un discours propagandiste au service de l'histoire de l'Angleterre ? », dans Christine FERLAMPIN-ACHER, *Arthur après Arthur : La matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien, de l'intertextualité au phénomène de mode (1270-1530)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 197-220.
- John WATTS, « The Commons in Medieval England », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *La légitimité implicite*, Paris, Édition de la Sorbonne, 2015, <https://books.openedition.org/psorbonne/6618>.
- Michel ZINK, *Froissart le temps*, Paris, Presses Universitaire de France, 1998.
- Michel ZINK, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

Table des figures

Figure 1 : Ravitaillement arrivant d'Angleterre. Chronique de Jean Creton. Harley ms 1319, f. 7v.	41
Figure 2 : Arbre généalogique simplifié de la dynastie Plantagenêt, 1216-1399	64
Figure 3 : Évêque qui défend Richard II devant Henri de Lancastre. <i>La Traïson et mort du roy Richart d'Engleterre</i> . Paris, Bibliothèque nationale de France, ms 0683, f. 26v.	74
Figure 4 : Cortège funéraire de Richard II. Chroniques de Froissart. British Library, ms. Royal 18 E. II, fol. 362.....	92

Table des matières

Remerciements.....	7
Introduction	9
Sources.....	13
Les chroniques pré-yorkistes.....	13
Les chroniques yorkistes	18
Les ballades et autres sources poétiques.....	19
Historiographie.....	21
Richard II.....	21
Les expéditions en Irlande de Richard II.....	22
Les chroniques	24
Chapitre 1 : L'Irlande.....	27
1.1. De l'expédition à la mise en valeur.....	27
1.1.1 La soumission des rois irlandais	27
1.1.2 Le succès d'une dynastie.....	31
1.1.3 Une mission civilisatrice	33
1.2. Un départ dans la précipitation.....	37
1.2.1. La météo, facteur déterminant	37
1.2.2. La transmission des informations	39
1.2.3. Les joyaux du roi	42
1.3. À l'origine de la destitution.....	45
1.3.1. La critique du départ en Irlande	45
1.3.2. La répression	48
1.3.3. « En Ybernie vous a, tout est perdu ».....	50
Conclusion du premier chapitre	53
Chapitre 2 : Légimité et illégitimité.....	55
2.1. La tyrannie.....	55
2.1.1. L'exercice de la justice	55
2.1.2. Les décisions politiques	60

Table des matières

2.1.3. L'opposition entre Richard II et Henri Bolingbroke.....	62
2.2. Les soutiens.....	67
2.2.1. Le peuple	67
2.2.2. La noblesse	71
2.2.3. « Ceste prophecie vraie ».....	75
2.3. Dieu.....	81
2.3.1. L'aide de Dieu.....	82
2.3.2. La justice divine	85
Conclusion du deuxième chapitre	87
Chapitre 3 : La destitution.....	89
3.1. La vengeance.....	89
3.1.1. La mort de Richard	89
3.1.2. L'internationalisation du conflit	94
3.1.3. De la paix ou du retour de la guerre.....	96
3.2. Le Soulèvement de l'Épiphanie	99
3.2.1. La trahison et la loyauté.....	99
3.2.2. L'exécution des instigateurs	102
3.3. De la destitution à la réflexion	104
3.3.1. L'école des princes	104
3.3.2. « Comment les fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent diversament »... ..	107
Conclusion du troisième chapitre :.....	109
Conclusion.....	111
Bibliographie	115
Sources.....	115
Travaux.....	115
Instruments de travail	115
Publications scientifiques	115
Table des figures	121
Table des matières	123

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial